UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00691823 9

VOYAGE

EN

HANOVRE.

Deux exemplaires de cet ouvrage ont été déposés à la Bibliothèque Impériale. Je saisirai ceux qui ne seront pas signés par moi.

Paris, 30 floréal, an XIII.

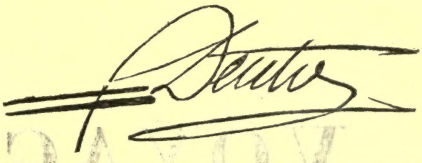

On trouve chez le même Libraire :

Défense d'Ancône; 2 vol. in-8.° avec planches et portraits, prix, 7 fr. 50 c.

Franc de port, 10 fr. 50 c.

VOYAGE EN HANOVRE,

FAIT dans les années 1803 et 1804;

CONTENANT la description de ce pays sous ses rapports politique, religieux, agricole, commercial, minéralogique, etc.

LE tableau des mœurs et usages de ses habitans; des détails sur la chaîne du *Harz* et les anciennes divinités saxones; les extraits du projet de la conquête de l'Egypte, rédigé par Leibnitz et présenté à Louis XIV, et des événemens de la guerre de sept ans.

PAR M. A. B. MANGOURIT,

Ancien agent diplomatique, de la Société philotechnique, de l'académie royale de Gottingue, et membre résident de l'académie Celtique de France.

PARIS,

DENTU, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, n.° 22;

Et au Palais du Tribunat, galeries de bois, n.° 240.

AN XIII. — 1805.

DD
491
H243M3

A LA SOCIÉTÉ

PHILOTECHNIQUE

DE PARIS.

La Société Philotechnique, après neuf ans de faveurs continuelles, vient d'y mettre le comble, en acceptant l'hommage de cet ouvrage, entrepris sous ses auspices, et encouragé par sa bienveillance [1].

Respect, attachement, reconnaissance sans bornes,

A LA SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE.

MANGOURIT.

Paris, 22 prairial an 13. — 1805.

[1] Dans sa séance du 2 prairial an 13.

AVANT-PROPOS.

On demande toujours aux voyageurs ce qu'ils ont rapporté de leurs voyages : on ne blâme pas celui qui arrive de Saint-Pétersbourg, de dire un mot d'Odessa, de la Sibérie, et de l'intérêt qu'a le gouvernement russe de ne pas troubler l'heureuse paix continentale dont nous jouissons. On n'est pas fâché d'apprendre de celui qui revient de Suède, quelques usages singuliers de la Laponie, quels sont les caractères de la folie près du cercle polaire et quelle est la distance entre une petite étoile du nord et une nouvelle étoile de première grandeur. On aime à savoir du voyageur arrivant de Londres, com-

ment vont les combats de coqs, les débats du parlement, le tolérantisme envers les catholiques, la presse des matelots, le blocus de l'Europe, les triomphes de Nelson, et les joies ineffables des lords de l'amirauté.

Ces mélanges, ou si l'on veut, ces disparates, favorables aux conteurs, sont bien reçus de ceux qui les écoutent. C'est d'après cette expérience, que je me suis déterminé à publier un voyage qui ne fut écrit, dans le principe, que pour la Société Philotechnique de Paris. Mon but a été de faire connaître, sous des rapports utiles et agréables, un pays qui serait totalement ignoré de la France, si cette puissance eût pu oublier la guerre de sept ans. Voulant répondre à toutes les

questions que l'on pourrait me faire, j'ai effleuré tous les objets de curiosité sans trop les approfondir. J'ai cru m'entendre demander *par les uns :* Qu'est-ce que le Hanovre? Sa capitale est-elle jolie? Ses villes ressemblent-elles aux nôtres? Offre-t-il beaucoup de sites pittoresques? Ne nous dites vous rien de Hambourg? *Par les autres :* Y a-t-il beaucoup d'anglais employés ou domiciliés dans le pays? Les y aime-t-on? Quelle y est l'influence britannique? *Par les amis des sciences et des arts :* Où en est l'instruction publique? L'université de Gottingue et son académie méritent-elles leur haute renommée? Remarque-t-on, dans l'enseignement de ce pays, un système, une pratique, un succès d'exécution, dignes d'être

naturalisés dans nos écoles? Le climat de l'observation et de la sagesse peut-il influer utilement sur le climat de l'esprit et de l'imagination? A quel degré s'élèvent les arts d'agrément dans le Hanovre et dans la Basse-Saxe? Que nous direz-vous des peintres, des statuaires, des sculpteurs, des architectes de ce pays? A-t-il des savans que l'on puisse citer? Quelles sont ses bibliothèques? Leïbnitz ne fonda-t-il pas celle de la ville d'Hanovre? Avez-vous connaissance de quelques ouvrages inédits de ce grand homme? *Par l'amateur des nouveautés qui peuvent être utiles à l'espèce humaine :* Quelle opinion a-t-on de l'inoculation, de la vaccine et des pierres, dites tombées du ciel? *Par l'homme d'état* : Quelle est la forme

du gouvernement hanovrien, son action interne et externe, ses dignités, son étiquette, le culte qu'il préfère, les cultes qu'il tolère? *Par l'administrateur:* A combien de ressorts donne-t-il le mouvement? *Par le juge:* Comment distribue-t-il sa justice? Les canaux par lesquels elle coule, sont-ils trop angustiés ou trop multipliés? *Par le militaire:* Qu'était donc cette armée hanovrienne, illustrée par les Ferdinand et les Brunswick? Comment a-t-elle rétrogradé à Suhlingen, et disparu à Altembourg? Que pensez-vous des conventions de ce nom? compromettent-elles l'honneur de ses braves? Et puis encore, sauriez-vous quelque chose des causes de nos succès et de nos revers dans la guerre de sept

ans, que nous ayons ignorées jusqu'à présent?

Après tant de questions, j'ai dû penser que le naturaliste, le botaniste, l'agriculteur, le commerçant, l'archéologue m'en feraient encore de nouvelles. J'ai voulu satisfaire tout le monde, par des réponses courtes, mais irréprochables, sous le rapport de la vérité. J'étais loin de vouloir être diffus: je désirais varier mes sujets; ai-je réussi? [1]

[1] J'ai oublié de mettre M. d'*Archenholtz* au nombre de ceux qui m'ont fourni des notes; je répare avec plaisir cette omission.

VOYAGE
EN HANOVRE.

CHAPITRE PREMIER.

Départ. — Remarques sur quelques villes de la Hollande orientale. — Passage à Bentheim et à Osnabruck. — Arrivée à Hanovre, deux jours après l'occupation de cette ville par l'armée française.

Le matelot veut toujours se rembarquer quand il a passé quelque tems à terre : je lui ressemble. Après avoir voyagé dans l'Amérique du nord et dans le sud de l'Europe, le besoin me prend de rendre visite à la Hollande, à la Westphalie, et de passer l'été dans le Hanovre, cet Electorat déjà si célèbre par MM. de Soubise, de Contades, et le maréchal de Richelieu. Je désire voir nos drapeaux dans un pays où ils n'ont pas flotté depuis quarante-six ans ; mais je désire encore plus examiner les mœurs des saxons, et m'approcher des savans germaniques, dont on nous donne à Paris une idée si étrange.

J'ai passé l'Escaut, la douane et la frontière de France ; de Breda à Bois-le-Duc, de Bois-le-Duc à Nimègue, rien que trois diligences! Que l'on se figure des charrettes longues, étroites, couvertes d'un cuir dont on ferait de l'étoupe, tant il est usé. On y encaisse jusqu'à douze personnes, sur trois de hauteur ; celles qui ont l'embonpoint batave, vous donnent, en s'asseyant, une idée de la torture des coins ; et pendant trois jours ce supplice n'est pas supportable. Je les passai avec des officiers parlant de batailles, des vivriers parlant de profits, des gens de loi parlant d'incidens, de chirurgiens parlant d'amputation, sur une route faite de pavés pointus et inégaux. Enfin j'arrivai à Nimègue, ville à jamais célèbre par son traité de paix, et le paisible lit qu'elle m'offrit.

Je passerai légèrement à travers les tristes et jolies cités de la Hollande orientale. Ce singulier pays est plus connu des français que la France même. On a écrit et l'on écrira encore sur les mœurs des bataves, leurs lois, leurs digues, et l'époque de leur histoire depuis leur insurrection jusqu'à la combinaison de leurs efforts avec nos vœux, pour la descente en Angleterre.

L'enseigne des apothicaires bataves est celle de nos couteliers : le plus beau bois de cerf indique l'officine du pharmacien le plus renommé. Le magister pharmacopole, revêtu d'une robe-de-chambre à fleurs de pavots, ceinturé d'une large bande de même étoffe, le chef couvert d'une coiffe de nuit couronnée d'un chou bien mousseux, est scientifiquement posé sur sa porte : tel est l'uniforme que portent au long de la journée les apothicaires hollandais. S'ils ont échappé à Molière, je les présente à Picard : et dans un tems où la sévérité des costumes est si scrupuleusement observée, je préviens tous les costumiers du monde, qu'on ne pourrait, sans blesser les convenances, habiller autrement un apothicaire, dans une pièce dont l'action se passerait en Hollande.

Nos Apicius doivent me savoir quelque gré de passer des apothicaireries dans les cuisines bataves : j'ai souvent entendu des artistes discourir sur la monotone exactitude des peintres flamands, à créer des vaisseliers innombrables, et à placer, sur-tout dans l'ombre, un occupé avec un vase, pour rappeler sans doute que leur pays est menacé de submersion. Mais ces peintres n'ont pas été copistes aussi scrupuleux, en omettant dans

leurs tableaux, de ranger en bataille une ou deux douzaines de piscines nocturnes d'étain, ainsi qu'ils le sont dans presque toutes les cuisines : ces sortes de pièces reluisent autant que les soupières. En les comptant dans une ville, on pourrait en répartir justement l'impôt. Aux Etats-Unis, ces vases sont cachés avec le plus grand soin ; et les dames qui se piquent d'urbanité, se trouvant forcées d'en parler, les appellent des miroirs, *looking-glasses*.

Les chevaux bataves ne font point la dînée de deux et de trois heures, comme les nôtres : après une marche de quelques lieues, leur conducteur prend le verre de génièvre ou d'eau-de-vie de grain ; les chevaux entrés sous un angar à deux issues, reçoivent une poignée de foin, une tartine de pain, un seau d'eau, un peu de bière. On m'a assuré qu'au moyen de ce régime, ils font le double du chemin des nôtres : note précieuse à communiquer à l'auteur de l'almanach des gourmands.

Certains poteaux, placés au coin des champs, et portant de petits tableaux en bois, ont aussi leur mérite. Que l'on se figure un homme attaché par les poings à un arbre, et à moitié nu, qu'un zélé cultivateur frappe de verges : c'est, m'a-t-on dit, un comminatoire lancé

contre quiconque renverse des fossés, coupe des arbres, dévaste les moissons; tout propriétaire a le droit de fouetter le méchant. Ce qui m'a étonné, c'est que dans les villes hollandaises, il n'y ait pas de tableaux semblables contre les calomniateurs.

Rien n'est délicieux comme les maisons de campagne, sur-tout celles placées aux bords des routes et des canaux. Les charmilles et les tilleuls y ont le premier rang, et sont dirigés dans la plus sévère étiquette. Les perruquiers, qui visent à la perfection de l'art, ne peuvent se dispenser *d'un tour* dans les bosquets de la Hollande. On n'a pas laissé plus de branches et de feuilles d'un côté que de l'autre; tous les tilleuls, sans exception, lèvent les bras dans le même sens. Les murs des charmilles sont presque impénétrables: les pieds ont été plantés de biais et de contre-biais, de sorte qu'ils forment une palissade losangée et réticulaire. On a eu soin de les entrelacer, et d'en serrer fortement les angles de rencontre avec des osiers. La tige, enflée par la sève, a grossi; les écorces pressées se sont réunies dans les cicatrices; et les années ont si fortement noué les charmilles les unes aux autres, que la coignée les séparerait avec difficulté. Les parcs et les

jardins, pour la plupart, sont environnés de ces défenses, aussi fortes qu'un mur, et plus gracieuses.

Si la Flandre et la Belgique sont riches de cultures, la verdure de la Hollande lui est particulière : sa couleur d'habitations et de mœurs attriste par sa monotonie. Mais au-delà et même un peu en-deçà de ses limites à l'orient, il faut renoncer à la nature riante ; on ne traverse plus que des bruyères ou des marécages, que quelques champs sauvés de la stérilité générale, ou quelques bois de sapins, et trop souvent une espèce d'hémisphère auquel l'industrie humaine semble avoir renoncé tout-à fait.

Un français, gai par essence, ne passerait point impunément par Deventer, Delden, Rheinen et Ippenburen.

J'entre sur le territoire de l'Osnabruck, évêché alternatif luthérien et catholique, dont le *conclusum* de l'empire a fait cesser le scandale chrétien ; cette principauté appartient définitivement au pape de Londres et du Hanovre. Je passe dans le comté de Bentheim, arrière-fief de l'Electorat. Les portraits de famille des comtes ont été descendus du château féodal, dans les chambres de l'auberge ; mais

on n'y fait pas grande attention, quand la demoiselle de l'hôte joue de la flûte traversière, et accompagne son frère au clavecin. Elle est musicienne et jolie. Je crois que c'est pour elle qu'un voyageur a écrit, au diamant, sur les vitres du salon :

La gloire, les grandeurs et tout l'or qu'on désire,
N'ont pour moi nul appas :
Mais pour un seul baiser de ma chère Thémire,
Que ne ferais-je pas ?

Si le poëte était fatigué de sa route, j'invoque pour lui l'indulgence du lecteur.

Enfin j'arrive à Osnabruck ; je me rends au palais du prince, que l'on dit très-beau. Voilà comme nous sommes, nous autres français, ayant sur-tout vécu à Paris : c'est, en vérité, insoutenable.... Je le sais ; je me le dis sans cesse.... Eh bien ! incorrigible, je ne vois rien de beau au-dehors et au-dedans de ce palais. Cependant, l'inscription qui est sur la porte principale m'adoucit un peu, si elle exprime la vérité ; et cela pourrait bien être, dans un pays où Luther et Rome gouvernaient tour-à-tour. La voici :

ÆRNESTVS AVGVSTVS
Dei gratiâ
Episcopus Osnaburgensis, Dux Brunvicensis et Luneburgensis.
Sola Bona Quæ Honesta.
M. DC. LXXV.

J'ai visité l'église voisine de la grande place. Elle est souillée de plus d'images et de mauvaises statues, que les plus rustiques basiliques de l'Espagne. En-dehors, on voit un Christ effrayant; son sein est transpercé d'une lance dont le pied touche à terre. On m'a assuré que dans le premier mois de l'exaltation de cette sainte croix, les enfans criaient de frayeur en plein jour, et que les voleurs et les amans n'osaient marcher de nuit. En usines de la principauté, un couvent de Dominicains, un monastère de Franciscains, une fabrique de Nonettes, et deux carrières de houille ont chacun la renommée qui leur appartient.

O le bel arbre que le chêne qui domine la droite du chemin en sortant du village de Baümte! On n'est plus étonné du culte que l'Europe rendit à l'être dont l'existence majestueuse dépasse la vie de toutes les créatures. Son tronc vigoureux a plus de quarante-cinq pieds de tour; son front est dégarni de feuilles; mais il supporte le nid respecté d'une cigogne : trois bras énormes suspendent sur le chemin l'ombre et la fraîcheur. Il est bien vieux, et dans plus d'un siècle on le verra peut-être encore. S'il pouvait me répondre! Mais n'est-ce pas un bonheur qu'il ne puisse

dire ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu depuis l'instant où il végétait sous l'herbe, jusqu'à l'époque où ses débris nourrissent sa vieillesse.... En Hollande et dans l'Electorat, on n'ose toucher aux grands végétaux consacrés par les tems. Ce respect tient à un culte antérieur au nôtre. Dans les villes et dans les villages, sur les places publiques ou à leur issue, vous en voyez dont les premières branches, horizontalement dirigées sur des treillages, ont couvert, avec le tems, de vastes berceaux circulaires. Sur le tronc de quelques-uns, on a pratiqué des salles où l'on parvient par des escaliers tournans, où l'on danse, où l'on prend des rafraîchissemens. Devant chaque maison et sous chaque fenêtre, un tilleul étale son ombrage hospitalier. Est-ce que les pratiques religieuses n'auraient pas souvent pris naissance de l'utilité locale ? Est-ce que les usages civils existans résulteraient aussi des pratiques religieuses abandonnées ?

Après dix journées fatigantes, il est tems de me reposer. J'ai traversé les belles plaines de la Belgique, la Hollande humide, quelques coins de la Prusse, les tristes landes du Hanovre, courant toujours en poste après notre armée et ne la trouvant pas. Mais grace

à la sagesse de la régence hanovrienne et à l'obéissance de ses troupes, la convention de Suhlingen vient d'empêcher d'en venir aux mains deux nations braves et faites pour s'estimer. Notre quartier-général est paisiblement établi dans la capitale de l'Electorat; et c'est là où je termine ma course.

Voilà la sentinelle française du pont, le corps-de-garde de la porte, les deux canons placés devant le palais du duc de Cambridge, maintenant occupé par le général en chef; les boutiques ouvertes, les enfans jouant dans les rues, et les familles revenant tranquillement de la promenade. Bel éloge des gaulois et des saxons! Dès que le Mars français s'est assis dans une contrée, elle est paisible; elle a craint sa fierté, elle a vu son sourire. Point de trace de conquête; car les maux qui accompagnent les victoires des autres peuples, n'osent marcher à la suite des nôtres; et les liaisons que nous contractons si promptement, dès que l'étendard est roulé dans son étui, montrent avec quelle facilité nous eussions pu et nous pouvons encore ne former qu'une seule et bonne famille avec toutes les nations de l'Europe.

CHAPITRE II.

Remparts de Hanovre. — Réflexions sur la convention de Suhlingen, entre l'armée française et l'armée hanovrienne.

On est bientôt défatigué quand on se repose au sein de l'amitié ; j'ai une idée qui, si elle est un peu favorisée, va faire le charme de mon voyage. Je vais entrer en relation avec des allemands du premier mérite ; ils sauront distinguer ce que leur bonté leur dictera de ne pas me refuser, de ce que leur devoir leur défendra de me dire. Les hanovriens sont si bretons par la franchise, que le breton sera un bon hanovrien. Je veux prouver à ces braves gens que nous ne sommes pas parens si éloignés, et que nous tenons des mêmes pères un semblable héritage.

Voici la liste des hommes les plus distingués de la ville de Hanovre, qui vont concourir à mon ouvrage : MM. *Patge*, *Brandes*, *Bremer*, de *Mœnikhauzen*, membres de la commission des députés du gouvernement électoral ; *Sherer*, grand bailli ; le lieutenant colonel

des gardes *de Bock*, et le conseiller de cour *Feder*. Par eux, je vais connaître le gouvernement hanovrien, le culte qu'il protège, l'économie de ses finances, la composition de son armée, l'organisation de sa justice et de sa police, l'agriculture, le commerce, l'instruction publique et l'histoire naturelle du pays.

Le plus âgé de mes *Cicerone* et le plus alègre, c'est M. Feder; il a la direction civile de l'école militaire, le *Georgianum*. Ce vieillard respectable connaît à fond le pays, sous le rapport de l'instruction publique et de l'histoire naturelle. Bien recommandé, j'en fus reçu avec sérénité : mais ajoutant à la recommandation le diplôme de membre de la société philotechnique, ses bras s'ouvrirent avec affection. C'est alors que je bénis les lettres de la passion qu'elles m'inspirèrent dès ma plus tendre adolescence, car je sentis s'établir une fraternité délicieuse entre un natif de Franconie et un natif de Bretagne. Soixante-six années n'ont rien ravi à la fraîcheur de ses idées, et rien affaibli du feu de son langage. Dans moins d'une heure, j'ai lu, j'ai su qu'il était attaché au prince son bienfaiteur; qu'il était bon époux, bon père, bon citoyen; que ses quarante élèves étaient pour lui autant de fils

d'adoption, confondus avec les siens, et traités avec la même tendresse. Traçons son portrait : physionomie douce, noble, spirituelle; des cheveux blancs, le front moyen, les yeux bleus, le nez aquilin, la bouche gracieuse, la tête haute, la démarche active, et le corps maigre, mais nerveux; son regard est affectueux et son sourire flatteur; dans ses traits, dans ses gestes et dans ses mouvemens, se teignent des couleurs les plus vives les sensations qu'il éprouve : on voit dans le repos même de son visage, qu'il n'a jamais rien déguisé aux hommes et aux dieux. Beaucoup font offre de services, comme s'ils vous disaient de ne les pas accepter : je lisais en lui qu'il offrait de cœur, et qu'il ne fallait pas refuser. « Mais, lui disais-je, vous me proposez des courses, des promenades, des entretiens; je suis français..... Est-ce qu'il y a moins de méchans en Hanovre qu'ailleurs? Ne peut-on pas donner à notre innocente liaison une apparence criminelle? Plus vous me comblez d'amitiés et plus je dois résister par délicatesse. *Ne craignez rien*, répondait-il, *mes principes sont connus de tout le Hanovre.*

J'ai bien promis de le voir, et souvent. On me demandera, à mon retour à Paris :

Voyiez-vous les généraux d'armée, les cercles brillans du Hanovre, les jolies femmes du pays ? Je répondrai : Ah ! mon dieu, non. — Que fites-vous donc pendant quatre mois ? — Je visitai la maison d'un sage ; les mœurs patriarchales y étaient en action ; et dès-lors je ne cessai de la visiter comme un temple.

En sortant de chez M. Feder, j'ai passé sur un pont étroit, puis dans une belle et longue rue qui m'a conduit à une des portes de la ville. A droite et à gauche sont des remparts décorés d'arbres. Où l'atmosphère est-elle plus pure ? D'où les regards peuvent-ils, sans fatigue, s'élancer et se reposer sur des sites plus pittoresques ? Où peut-on le mieux se confier au silence pour parler haut avec ses affections ? A qui le demander ? Point de français à ma portée. Les héros reposent ; c'est juste : mais voilà des familles allemandes, des groupes d'enfans, et le *chien-loup* qui précède la promenade domestique. Voilà des époux, des mères, des vierges aux yeux baissés.... Ils se rendent sans doute là où l'air est salubre, la vue romantique, et le cœur tranquille. Je vais les suivre.

Ce beau boulevart côtoie la nouvelle rue que l'on appelle *George-Strass* ; ses édifices

sont assujétis à une même forme. Des bornes de grès, liées ensemble par des chaînes de fer, séparent la rue de la promenade ; un bastion, détruit comme ouvrage militaire offre sa plate-forme aux amateurs des beaux sites; et des massifs d'arbres et d'arbustes protègent les jeux innocens de l'enfance. Au-dessous, à gauche et derrière un jardin bien coupé, s'élève la maison des états de l'Electorat ; on lit sur son fronton : *Posteritati*. Jamais elle n'a mieux mérité cette inscription, que le jour où le gouvernement hanovrien se décida à traiter avec l'armée française. Cette décision sauva la patrie et l'humanité : la régence hanovrienne sacrifia un faux point d'honneur au salut de tous ses administrés ; elle sentit que le rocher de Malte devait moins peser dans sa balance que la vie et la sûreté de ses concitoyens, et elle eut la noble et courageuse indignation de refuser le sang de ses soldats à l'ambitieuse Angleterre. Le pays de Hanovre n'avait point d'injures personnelles à venger sur la France : pourquoi eût-il fait risquer ses braves contre les nôtres? Si nous eussions reçu quelque échec dans cette lutte, l'avantage eût coûté cher à son armée ; et la nôtre, bientôt grossie par le nombre, et mise

en mouvement par le ressentiment, eût fini par exterminer leurs *Decius*. La position des hanovriens était-elle du nombre de celles où une nation, quelque faible qu'elle soit, doit un exemple déplorable, mais nécessaire, de son dévouement? Non... Et si par la convention de Suhlingen, l'armée hanovrienne n'a rien perdu de sa réputation militaire, sa réputation civique, vertu sans laquelle les armées ne sont que des masses impitoyables, ne s'est-elle pas consolidée plus glorieusement, par son obéissance absolue aux ordres de ses premiers magistrats ? Dans notre Europe, la partie de ce monde, encore la plus dégagée d'ignorance, de fanatisme et d'absurdités, la majorité de ses habitans est souvent régie par de fausses idées de grandeur, de magnanimité et de renommée : mais la sage minorité, qui finira par la soumettre en l'éclairant, a déjà inscrit au livre immortel de l'histoire et sur l'autel du vrai patriotisme, la soumission héroïque des guerriers hanovriens à la volonté nationale. *La postérité*, en lisant son nom gravé sur le palais des états, votera sans doute sur le champ même où la convention de Suhlingen fut signée, un monument de reconnaissance éternel à l'armée qui sauva la

patrie par un acte d'obéissance, d'autant plus admirable, qu'il fut plus douloureux à consommer.

La promenade du rempart suit jusqu'au bastion, sur lequel M. de Kielmansegge, président de la régence, a élevé un joli pavillon, flanqué de deux bas côtés, et couronné d'arbres. L'eau du fossé est si limpide, qu'elle répète la maison, ses arbres, son escalier, ses charmilles, jusqu'à ses joncs et ses glayeuls. En descendant cet escalier qui mène au bord de la rivière, la pointe des clochers se perd, la hauteur du glacis l'emporte sur l'élévation des toits, la cime des arbres n'offre plus que l'image des plus faibles arbustes, le silence de ce lieu en fait un lieu saint... Mais ce sentiment de satisfaction, cette fraîcheur soulageante dont on est touché, cette douce philosophie qui est insensiblement descendue dans l'ame, tout ce bonheur s'évanouit, quand on pense à ce qu'on a quitté. Le *linquenda tellus, et domus, et placens uxor,* fait bien du mal, quand ce vers vient à la pensée : les yeux humides sont impuissans pour toucher à ces biens véritables ; il faut alors, pour dessécher sa paupière, remonter l'escalier de M. de Kielmansegge, et rentrer vîte dans le tourbillon de la cité.

CHAPITRE III.

Bains publics. — Château électorat d'Herrenhauzen. — De la fausse idée de l'emploi des anglais dans les charges et les fonctions publiques de l'Electorat. — Jardin du comte de Walmoden. — Les mausolées et les tombes. — Du gothicisme et de l'état des arts dans le Hanovre.

Hier, j'ai été au *Saint-Cloud* de la capitale, à Herrenhauzen. A l'entrée de l'avenue du château, un français a établi des bains chauds dont l'eau est ferrugineuse. Quoique l'on demande à Hanovre pour quelle infirmité vous allez au bain, je crois que le baigneur a fait quelque fortune; il converse sans s'en faire prier, et cela a son double mérite pour des français fatigués et curieux. Ils l'appellent M. *le Febvre*. J'aime ce nom, quoique commun (*les Febure, le Févre, Fabre, Favre, le Favre*): je crois que les chefs de ces familles se distinguèrent dans les arts; ce sont autant de *Tubal* qui, s'ils n'inventèrent pas les métaux, les perfectionnèrent. J'honore dans ces

noms le maréchal *Faber*, devancier des grands capitaines de la révolution, que les privilégiés déshérités appelèrent en France *les fils de leur épée*, et que les privilégiés même de l'Allemagne proclament *les héros de l'Europe*.

Quel homme admirable que ce maréchal ! quelle philosophie dans un siècle dont ses brillantes vertus avaient brisé l'orgueil, pour l'asseoir aux premiers rangs de la monarchie ! Un jour qu'il donnait un grand repas, une femme en haillons le demande, veut le voir, insiste tellement que le valet-de-chambre du maréchal va le trouver à table, et lui dit qu'une vieille infirme et pauvre veut à toute force lui parler. Il sort, et bientôt après il rentre avec cette femme, et s'écrie : *Messieurs, je viens de retrouver ma bonne mère ; je vous la présente.*

Une avenue de tilleuls, dont le feuillage rembruni et mêlé de fleurs d'un verd pâle, semble tacheté comme celui du houx, précède, pendant une forte lieue, *la maison du maître*, (c'est ce que signifie *Herrenhauzen*, que l'on prononce *arnhauss*). La grande allée est destinée aux voitures de luxe et aux fardeaux du commerce ; les contre-allées offrent une ombre protectrice aux gens de pied. Le

château rappelle les bâtimens de colléges, les abbayes du second rang, les manoirs des hobereaux de province, passablement riches. A trente lieues à la ronde de Paris, son propriétaire se fût hâté d'en faire le sacrifice au bon goût ou à sa vanité.

Entrons dans le parc; venez le long de ces hauts tilleuls, qu'une monotone égalité semble tondre tous les jours; de ces éternelles allées, dont le sable anguleux blesse les pieds; de ces gazons, dont les pousses sont fortes comme celles des arbrisseaux; de ces statues gigantesques de grès, dont les traits et les formes sont effrayans. Suivons ces extravagantes charmilles, dont la hauteur ne peut se comparer qu'aux murs d'un moûtier austère; voyez couler ces eaux troubles sur des conques dévorées de mousses, ou dans une patte d'oie, sans but et sans perspective. Ah! ce n'est plus la maison et le jardin du maître, car le maître a abandonné la maison et le jardin.

Cependant, il faut s'arrêter devant le bassin du centre; sa gerbe, plus grosse que celle du grand jet de S.-Cloud, s'élève moitié moins: elle est d'un fort bel effet. A Hanovre, on croit que rien ne peut lui être comparé: j'en suis convenu par politesse.

Auprès de ce bassin, se trouve l'entrée d'un théâtre champêtre, dont les coulisses, les loges et l'amphithéâtre sont formés de charmilles. Sur l'avant-scène, et d'espace en espace, on a posé des copies en plomb des belles statues antiques, dont nous possédons les marbres éternels. Avant le veuvage de la maison du maître, on décorait le théâtre, on l'illuminait, on y jouait. Maintenant, de larges canaux sont empestés d'une eau stagnante : dans les chaleurs de l'été, il faut bien aimer les belles vues pour s'arrêter à considérer les prés verdoyans que terminent et la ville de Hanovre et le rideau azuré des collines. L'on accepte, avec reconnaissance, l'offre du jardinier de montrer l'orangerie.

Cette salle, très-longue, est décorée, de douze en douze pieds, de bustes copiés d'après l'antique : jadis elle servit aux bals de la cour. Il y a quelques beaux pieds d'orangers; mais, beaucoup de particuliers de France en possèdent d'aussi beaux. Au lieu de les distribuer dans le jardin, on les a mis en clôture avec des lauriers encaissés et taillés en pyramide. J'ai demandé au jardinier, si ces lauriers venaient d'Angleterre. Oui, Monsieur, m'a-t-il dit; et je ne sais si ce n'est pas la

cause pour laquelle ils ne fleurissent point. Depuis la guerre de sept ans, on ne nous envoie de Londres, ni lauriers, ni gazon. Voilà pourquoi ces jardins sont si tristes.

A propos de l'Angleterre, les français qui viennent dans le Hanovre s'imaginent le trouver implanté de gouverneurs, de généraux, de juges, de prêtres, de douaniers, et sur-tout de marchands britanniques, chacun avec son éponge et son rateau. Ne soyez pas la dupe de cette erreur; aucun sujet anglais n'est et ne peut être fonctionnaire public dans l'Electorat; de même aucun hanovrien ne peut l'être en Angleterre. On ne cite qu'un exemple de la violation de ce statut constitutionnel, à l'égard de deux anglais entrés, en qualité de lieutenans, dans l'armée hanovrienne, et qui en sortirent, il y a trente ans, avec le grade de capitaine.

Avant l'arrivée de l'armée française, commandée par M. le maréchal Mortier, le duc de Cambridge et le duc de Cumberland ne jouaient ici qu'un rôle secondaire. Ils étaient aux ordres du feld maréchal comte de Walmoden, comme lieutenans-généraux de l'armée; et pour vous dire jusqu'à quel point les hanovriens sont jaloux de conserver leur indépendance, vous saurez que trois jours avant que

notre armée mît le pied dans le pays, le duc de Glocester arriva en poste de Berlin à Hanovre, avec deux officiers anglais, offrant ses services et les leurs avec le simple titre de volontaires. La régence donna les ordres les plus précis pour que l'on garnît des meilleurs chevaux, les relais qui devaient la nuit suivante aider le prince et ses écuyers, à sortir de l'Electorat par la voie la plus courte ; et ils partirent.

Voulez-vous savoir pourquoi les anglais ne sont pas aimés en Hanovre ; c'est qu'ils ne sont vraiment aimables nulle part, à moins qu'ils ne fassent le sacrifice du ton indécent de supériorité qu'ils s'arrogent par-tout. A les entendre, leur nation est de toutes les nations la plus libre, lorsqu'elle est la plus vénale ; la plus philosophe, lorsqu'elle est si loin de la morale-pratique ; la plus humaine, lorsque le sang des hommes ne lui coûte rien ; la plus brave, lorsqu'elle a le vent et le nombre ; la plus indépendante, lorsqu'il suffit de la volonté de l'Europe pour l'enchaîner à jamais. Si dans tout le Hanovre les anglais sont détestés, c'est que ceux qui s'y sont montrés, n'ont point dissimulé le dédain atroce que dispense dans son délire un peuple marchand, aux peuples pasteurs, agricoles et guerriers. Croyez-

vous que les bons habitans des villes et des campagnes de l'Angleterre ne sentent pas profondément l'injure que leur font leurs parvenus? Appréciez d'après cela le ressentiment que peut produire, dans toute l'Europe, les grossières ironies, l'impertinent sourire, et le regard dominateur de grand nombre d'anglais, qui doivent leurs étranges métamorphoses à des circonstances passagères, leur courage à la voilure de leurs barques, et leur fortune à des coups de main. Si l'on a cru assez généralement que les anglais étaient en place, en honneur, et même en estime en Hanovre, contrée où il y a beaucoup plus de liberté, de mœurs et d'utiles lumières que dans les trois royaumes-unis, il faut vîte qu'on fasse sévère justice de cette opinion. Au surplus, on sent bien que je ne comprends pas tous les anglais dans ma sentence.

Avant de sortir de la maison du maître, d'*Herrenhauzen*, je dois ajouter que ce maître régnait ici sans servage; qu'au Hanovre, il est à peu de choses près ce qu'est le roi de Prusse au comté de Neufchâtel; que l'argent du pays, s'il coule dans son épargne, n'y peut filtrer constitutionnellement; qu'une régence composée d'indigènes, tient réellement le

timon de la souveraineté, la direction de l'armée, des finances, de la justice, de la police, du culte, de l'instruction publique, de l'agriculture, du commerce, des ouvrages publics, et des relations intérieures et extérieures. Cette régence est investie du pouvoir de faire grace; l'enchaînement de son mécanisme avec celui des pays d'état dont est formé l'Electorat, est combiné de manière à l'empêcher de faire un mal sensible. On a beaucoup et inutilement répété, d'après Montesquieu, que l'évêque de Rome était une idole de bois pourri, dont on baisait les pieds et dont on liait les mains. Ce mot serait applicable au pape de Londres, si le caractère hanovrien pouvait se courber; ils sont encore les saxons de Vittekind pour le caractère.

On m'a indiqué la maison de campagne du feld maréchal de Walmoden; j'y suis entré. Encore des charmilles!.. Mais au dernier pan de ces tristes murailles, le terrain perdait insensiblement de sa morne immobilité. Je n'aime pas les arbres dont il n'y a que les feuilles à s'agiter, même lorsqu'il vente: j'ai toujours ainsi pensé des hommes. Ma curiosité émoussée par une luxueuse monotonie, s'est enfin rouverte à l'espérance. Ici, des bosquets respectés du

ciseau ; là, des salons rustiques, et des masses de corolles réservées aux allées sombres, aux lits de gazon, aux ruisseaux humides; dans le nord, quelques fleurs, dont on respire les parfums, charment davantage que les brillans parterres du midi; ici, elles ont leur territoire; elles sont propriétaires : là, elles s'étouffent, pressées les unes contre les autres. L'ami de la liberté les y voit toujours avec chagrin; et dans son humeur, il a maudit les lieux où on les parque en plates-bandes.

Des routes sinueuses me conduisaient dans l'obscurité d'un bois de sapin, dont les branches inférieures serpentaient sur les mousses rembrunies; tout-à-coup je fus transporté dans une sphère de clarté qui s'épandait, en se dégradant, sur des troupeaux, des fermes et des collines lointaines.

D'un pont, jeté légèrement par la main des arts, on descend dans une prairie, dont la pelouse exhale le serpolet, et dont les bords sont embaumés du parfum des chèvre-feuilles, des églantiers, des muguets et des seringats; on se hâte d'en faire le tour, car trop de jouissances à-la-fois appésantissent la tête et affadissent le cœur; on arrive à un sentier étroit et court, comme celui du bonheur. A la fin,

se présente un nouveau pont, fait de vieux tronçons, dont la nécessité semble avoir été l'architecte. Le passerai-je... Il le faut, puisque tant d'autres l'ont passé avant moi.... Le jour s'efface, mais luit encore ; et sur ma tête j'aperçois les rayons consolans du soleil : quelques pas de plus, et il est fini pour moi, quand encore il éclairera toute la nature.

J'ai passé le pont et je me suis risqué sous une voûte d'arbres pressés les uns contre les autres. Cependant, à la faveur d'un ajouré, ma vue s'éclaircissait, ma montre marquait cinq heures du soir ; j'apercevais encore à l'horizon les moissons dorées ; mais parvenu à la profondeur de ce bois, plus de clarté.... On dirait que la lune l'éclaire ; l'air qu'on y respire est glacé ; mes vêtemens sont humides ; ma peau frémissante se serre, et le sang fugitif de mes artères inonde mon cœur. L'imagination se ressent de ce tourment ; l'orgueil, de cette humiliation ; l'existence, de cette menace. Mes pas se ralentissent, chancellent sur une terre vacillante. Une seule idée me rappelle que je vis, celle du néant qui m'entoure. Il y a un quart-d'heure, j'étais dans Eden ; maintenant je marche dans les Lymbes ! Pas un oiseau consolateur, pas même le bourdonnement d'une

mouche ! Ce morne silence n'est troublé que par la chute de feuilles desséchées; et le bruit qu'elles font en heurtant les branches, cause dans le tympan de l'oreille, l'effet de roches qui se détacheraient du haut d'un rocher. Ce sol noirâtre est semé de bois et de mousses privés de vie. Si je touche à leurs formes inanimées, elles tombent en poussière ! Où est l'habitant de ce séjour ? où est-il ?... haït-il les hommes ?... en fut-il proscrit ?... lui ont-ils pardonné ses erreurs, sa gloire ou ses vertus ?... est-il retourné avec eux, l'ame dégagée de ressentimens ?... La porte de sa demeure n'est plus suspendue qu'au gond inférieur. Comme ce réduit paraît désert, comme il est sévère, comme il est ténébreux ! Solitaire infortuné, montrez-vous !... Je commis aussi quelques fautes, j'acquis aussi quelque gloire, j'aimai, j'aime toujours la vertu : venez, que nous en parlions ensemble, venez.... Mais un lit de pierre, une robe de bure, un Christ de bronze, une cruche brisée, une lampe éteinte, cette porte fracassée, ce sentier épineux.... Hélas ! cette tombe à moitié comblée m'apprend que le frère que j'invoque, ne réclame de ma pitié qu'un peu plus de terre.

Ce n'est point un simple jardinier qui a

conçu l'ensemble de cet hermitage, c'est le maréchal de Walmoden lui-même. Le créateur de cette élégie matérielle a bien calculé les effets de son poëme : il connaissait les résultats que devaient produire le mélange, la séparation, la disposition des diverses espèces d'arbres, et la combinaison du mouvement des terres : dans le champ du tombeau, rien n'est frappant comme l'effet de brouillard causé par l'épaisseur du feuillage, l'entrelacement des branches et l'union des feuilles d'un verd foncé aux feuilles d'un verd argenté.

Quittons ce sépulcre pour entrer dans un bocage de rosiers. Ah ! c'est ici le champ de la résurrection, sans doute le jardin de promission dans lequel toutes les peines de la vie s'effacent. Où sont les fleurs de la terre comparables à cette fleur cythérée ? quels baumes l'emportent sur son parfum ? que de réminiscences délicieuses inspire cette multitude de roses ! Anacréon, Catulle, Bion, Moschus, vous les avez célébrées. Et toi, père de la poésie, divin Hésiode, tu nous apprends que Vénus fut invoquée sous le nom de *Rosicolore*, et que tes contemporains étaient bons, puisqu'ils consacrèrent la rose à la tendresse. Les roses et Vénus, dis-tu, naquirent au même

instant. Les roses furent consacrées à la déesse de la beauté, parce qu'elles fleurissaient partout où Cypris laissait l'impression de ses pas [1].

Les roses ne sont pas seules à faire de ce lieu un séjour enchanteur ; les melons et les ananas, les cerises et les abricots y mûrissent tous ensemble : et si les roses naissent, s'épanouissent et renaissent sous les pieds, sur les joues et jusque dans les tresses de la reine de Paphos, les fruits savoureux de l'arbre que son sein pressa, lors de son premier miracle, offrent les formes et la couleur de l'un de ses plus beaux charmes.

L'on dit qu'à cette maison de plaisance, il y a de belles statues de marbre. Elles ne sont pas pour le moment exposées aux regards. J'ai cru devoir m'abstenir de demander à les voir ; mais d'après ce que l'on m'en a dit, aucun

[1] *Rosa autem cum Venere una nata est : equidem ubi dea pedes posuit, ibi continuò rosarum flores efflo-ruerunt. Rosa inter herbas Veneri dicatâ : Rosicolor Venus vocatur.* — Un auteur latin, Achilles Tatius, parle ainsi de la rose : *Si floribus vellet Jupiter impo-nere regem, rosa inter flores regnum obtineret. Terræ est ornamentum, plantarum decus, oculus florum, prati rubor, pulchritudò corruscans ; amorem spirat, Veneris est conciliatrix, formosis foliis comata est, nobilibus frondibus luxuriat : calix zephyro ridet.*

vainqueur ne serait tenté de s'en faire un trophée.

Des deux côtés de l'avenue de *Herrenhauzen*, on ne voit que jardins. Sur le bord du trottoir qui conduit à la ville, de jolis salons peints en-dedans et en-dehors, sont destinés à voir les promeneurs et les voitures. Des chaises, un canapé, une ou plusieurs glaces, des pots de fleurs, la table à thé, la bibliothèque, des pipes et le forté-piano, tel est l'ameublement de ces observatoires. Les grands balcons d'Espagne, nommés *miradors*, masqués de stores et de jalousies, ont à-peu-près le même but, celui de faire prendre l'air. Mais là, on suppose toujours une orpheline, une duegne et un tuteur, et l'on craint plus du *Bazile* que l'on n'espère du *Figaro;* tandis que dans les belvéders hanovriens, tout le monde s'entend, personne ne se trompe; c'est une réunion domestique dans laquelle l'amitié est admise sans contrainte, parce qu'elle est presque toujours sans danger.

A quelque distance, à droite sur un mamelon ovale, s'élèvent une multitude d'urnes et de cippes : c'est le cimetière des hébreux. Dans la même direction, on trouve bientôt un vaste champ entouré d'un parapet et hé-

rissé de monumens funèbres : c'est le cimetière des luthériens. Je suis entré dans cette terre de substitutions irrévocables, dans cette glacière où les grandes agitations réfroidies, sont brisées et réduites en poussière sous le pilon de la mort. Les pierres tombales des familles puissantes, pèsent des milliers et couvrent un large espace. Consolez-vous, cœurs sensibles ! le gramen ne germe pas à leurs surfaces, comme sur les tombes des familles ignorées. Quand les restes d'un homme ordinaire ont été descendus dans le sein de la terre, on recouvre sa fosse de bandes de gazon ; et bien long-tems cette tombe sera le rendez-vous des siens. La silencieuse tristesse du père, les sanglots déchirans de la maternité, l'attendrissante piété des orphelins, la mélancolie fraternelle, les pleurs de la souvenante amitié y plantent chaque jour les fleurs que la nuit a fait éclore. Passant ! si tu ne regardes pas ces couronnes funèbres avec sensibilité, retire-toi de la communion des hommes. Cet usage de l'antiquité la plus haute, effacé malheureusement dans nos contrées, est religieusement conservé dans le Hanovre : alors, lecteurs, que pensez-vous des mœurs de ses habitans ?

Presque tous les monumens sépulcraux, même les cippes les plus bruts, sont posés de champ, ce qui donne à cette enceinte l'aspect d'un camp de la mort, avec ses guérites, ses tentes, ses redoutes, ses trophées et son quartier-général. C'est une des populeuses cités du néant. Ici est le quartier des patriciens et des riches, et je ne vois que marbres, armoieries, dorures et supplications; là, gissent tranquilles, les mânes nobles et généreuses des plébeïens et des pauvres : il me semble qu'elles exhalent la vie par les tubes des gramens fleuris dont ils sont couverts. Et ils ne demandent point grace aux hommes!.... et ils ne demandent pas pardon aux dieux ! — Pour ceux-là qui ont tourmenté leur espèce, quelle profusion de vers froids comme leur cendre, de louanges dérisoires, de regrets mensongers! quel laconisme touchant expriment humblement le nom, les époques de la naissance et du décès de ceux-ci. — Sous cette pyramide triangulaire, garantie d'une balustrade de fer doré, vous reposez, divin Wherloff, vous dont le savoir et l'humanité ont séché tant de larmes, adouci tant de douleurs, et sauvé tant d'infortunés [1] ! — Plus loin, repose une

[1] Premier médecin de la cour d'Hanovre, il était le

mère morte sur le corps glacé d'une fille adorée; le ciseau de la parque coupe une rose à peine épanouie; la rose mère est effeuillée et le rosier est déraciné. A quelques pas, est la tombe de l'amant qui devait épouser cette jeune personne. Le sculpteur a rendu la beauté et la taille élégante de ce jeune homme. Sur l'une des faces du monument, on voit un chêne, superbe de glands et de feuillée; sur l'autre face, le chêne est renversé, ses branches sont brisées, ses feuilles tombent, ses fruits sont dispersés.

Tous les monumens que j'ai sous les yeux ne méritent pas d'être décrits; il y en a beaucoup de gothiques, et d'autres d'un style d'autant plus à critiquer qu'ils sont modernes. Les gothiques représentent en général, un Christ doré : à droite sont les mâles de la famille; à gauche, les femmes de tout âge : les plus âgés sont les plus éloignés du Christ; je ne sais si c'est par égard ou par ironie. Au cimetière du nord, près la porte de l'église,

père et le sauveur des pauvres; il prenait la poste pour voler à leur secours. Il composa plusieurs ouvrages estimés, auxquels il dût moins sa rénommée qu'à son naturel bienfaisant, et à son esprit de charité universelle. Le duc régnant de Brunswick a fait son épitaphe.

on a incrusté une pierre tombale d'un goût assez singulier. On a représenté Jésus chargé de sa croix et foulant du raisin dans une auge de pierre, des quatre angles de laquelle s'élèvent quatre vis de pressoir. *Fiat lux !*

Au cimetière Saint-Egide, est gravé sur une pierre de grès du côté du chemin, l'effigie d'un petit-maître dont le costume est assez intéressant. Perruque à bourse, habit court et boutonné, haut-de-chausses colant sur la cuisse, souliers à boucles carrées, et chapeau pointu sous le bras gauche. Je racontai ma trouvaille à une française charmante. Croyez, me dit-elle, que ce petit personnage était un courtisan. Assurément, je ne m'attendais pas à rencontrer un merveilleux sur une pierre tombale de la ville de Hanovre.

Au surplus, l'examen des monumens funèbres dans les cimetières et sur les murs des églises, n'est point à négliger, selon moi, pour la recherche des costumes, et pour savoir si les costumes usités en tel siècle en Basse-Saxe, l'étaient aussi dans le même tems en France et ailleurs. S'ils l'étaient, ne pourrait-on pas en induire que ces contrées étaient parvenues au même degré de civilisation, et participaient, sinon aux mêmes lois, du moins aux mêmes usages ?

En voyant le grand nombre de pierres tombales représentant en relief des enfans en bas âge, on se persuade aisément qu'elles sont autant de monumens de la tendresse maternelle. Et qui ne la retrouverait pas dans toute son expression, en voyant suspendu à cet obélisque de huit pieds de haut, un médaillon de marbre blanc, représentant une vierge de la plus grande beauté, dont les pieds délicats se détachent du globe. Elle monte vers le ciel avec une majesté pudique et aérienne. C'est effectivement sa mère qui lui a élevé ce mausolée. Il m'a semblé être d'une exécution parfaite.

Tout ce que je viens de rapporter est triste sans doute, mais nécessaire à dire. Les arts n'enchantent pas toujours la vie par des féeries agréables; mais ils lui apprennent utilement quelquefois à jouir dignement de sa brièveté.

On recouvre quelques tombeaux et sarcophages, de marbres blancs; mais la plupart sont construits avec des grès extraits des montagnes du Harz. Le ciseau allemand, la patience allemande, savent dompter sa rudesse, polir son grain et amollir sa dureté.

Les arts du dessin, de la peinture, de la sculpture, de l'architecture et de la gravure, leur amie fidèle, ne sont pas dans un haut

degré de splendeur en Hanovre. MM. Rehbery et Dies, peintres distingués à Rome, sont comme perdus pour ce pays : mais M. Ramberg, peintre de la cour, qui réside dans cette ville, serait recherché dans les capitales les plus opulentes. L'on ne grave guères ici que le cachet. Peu d'arts superflus là où les besoins se sont peu écartés de ceux de la nature. Cependant le sculpteur Hook est estimé en Allemagne, et le graveur Riepenhauzen à Gottingue.

Le gothicisme est empreint sur presque toutes les constructions : les bâtimens en général ressemblent aux galeries d'un vaisseau du seizième siècle ; de bois ou de briques, ils portent presque tous le millésime de leur érection. J'en ai remarqué qui portent la date de 1565. Chaque étage fait saillie de quelques pieds sur son inférieur et présente des arabesques, des médaillons, des guerriers, des divinités payennes, et des versets des pseaumes. Dans l'angle des pignons de rue, on a élevé jusqu'à sept rangs de petites fenêtres, terminées en ogives. Dans quelques édifices, les briques rouges sont entremêlées de briques vertes; quelquefois ces tuiles vernissées sont disposées en cordons : des balcons de briques losangées tournent autour des fa-

çades, et forment un échiquier très-agréable. Dans beaucoup de bâtimens, la brique n'est employée que pour la porte magistrale et les cheminées : alors, figurez-vous une cage de charpente, sur laquelle on a acosté des planches, blanchies au rabot, recouvertes de tringles dans leur jointure, et peintes à l'huile, en blanc, en gris, en jaune, en vert, en brun, en rose ; ce qui fait un effet charmant, mais ne rassure pas contre les incendies. Ce sont les saxons qui apportèrent cette manière de bâtir en Angleterre, et les anglais l'ont reportée aux Etats-Unis.

Pour d'autres maisons, on encastre la brique dans des carrés en bois, qu'on y assujétit au moyen du plâtre. Néanmoins il y a de beaux édifices : la partie neuve du château électoral, le palais de la princesse de Galles occupé par le général en chef, et celui de la régence d'état, sont construits en pierres de taille, et prouvent que le pays n'est pas dénué de bons architectes. Depuis vingt ans, la ville de Hanovre se meuble de constructions modernes ; et dans un siècle, on regrettera peut-être de n'y pas découvrir le plus petit reste du gothicisme, genre qui a son mérite dans le tableau d'une ville champêtre.

CHAPITRE IV.

Vue générale de l'état des sciences et des arts dans le Hanovre. — Fausse idée que les anglais occupent toutes les places dans cet Electorat. — Université et société royale des sciences de Gottingue. — Ecoles de chirurgie à Zell. — Société d'histoire naturelle à Hanovre. — Hommes célèbres du pays.

Si les arts d'agrément et les sciences, qui s'enracinent comme le guy sur le chêne, ne sont pas ici recherchés avec autant d'ardeur qu'en France, l'influence des sciences et des arts utiles y est peut-être plus remarquable. Depuis des siècles, le gouvernement hanovrien ne marque constamment qu'une oscillation régulière. D'une autre part, Luther triomphant ne persécute ni S.-Roch, ni S.-Calvin; vous entendez leurs ministres prêcher à l'envi l'union entre les hommes. De quel côté sont les hypocrites? ... Question oiseuse. Quoique divisés sur la docte *Impanation*, les

ministres du bienheureux moine et du bienheureux chanoine bénissent les moissons de tous. Les hypocrites spirituels sont savans et vivent dans une honnête aisance : voilà pourquoi ils ne se déchirent pas pour s'enlever des malades; chacun d'eux bénit les siens, en souhaitant, de cœur, guérison à ceux des autres.

Pour bien juger de l'état des sciences utiles et par conséquent de l'instruction publique, il faut faire attention au caractère distinctif d'une nation, et à la nature de son climat. Les hanovriens possèdent un assez grand nombre de littérateurs, de philosophes et de savans, mais peu d'artistes et de poëtes : leur sol est stérile, leur ciel inconstant, leur soleil capricieux; la froidure et l'humidité ne disposent pas l'esprit aux féeries de l'imagination; il en résulte même une torpeur assez marquée. Mais aussi vous ne trouvez point dans les cerveaux du midi, cette justesse de conception, presque mathématique, accordée aux hommes du nord. Dans le Hanovre, un cercle très-circonscrit de jouissances, une habitude d'occupations méthodiques, rendent les mœurs extrêmement douces. On aurait tort d'accuser les hanovriens de lenteur dans leur amitié, quand on la désire de bonne foi; car cette délibération qu'ils

prennent pour vous aimer, plus elle est prolongée, et plus on est certain de son exécution durable, si elle est suivie d'une détermination. Le caractère français leur plaît ; de même que l'homme mélancolique aime la conversation de l'homme enjoué : ils pardonnent à nos étourderies, à notre légèreté, jusqu'à nos faiblesses mêmes, parce que la science d'observation, qu'ils possèdent éminemment, les persuade que notre cœur est presque toujours à l'abri de taches plus fortes ; et quand l'habitant de la ville ou de la campagne voit que l'habituelle jovialité du soldat français n'est pas le résultat de son égoïsme, que ce soldat se rend utile à la maison par mille petits services, qu'il en prend les intérêts et les goûts, comme le ferait le fils de la famille, c'est un deuil, le jour où cet hôte serviable et joyeux passe dans un autre cantonnement. Le quartier-général a été témoin d'une scène vraiment touchante, et qui peint les caractères des deux nations. Lorsqu'une partie de l'armée a pris possession de cette ville, un de nos vétérans qui l'avait habitée lors de la guerre de sept ans, a été droit à son ancien logement, et l'a retrouvé avec ses mêmes hôtes. De part et d'autre on s'est reconnu, embrassé, caressé ; et cette journée

de bonheur prouve, de plus en plus, comme les hommes s'aimeraient, si on ne voulait plus qu'ils se haïssent.

Ne croyez-vous pas que si les hanovriens aimaient les anglais, la langue anglaise leur serait très-familière? On l'y parle à peine. Que l'on ne devrait entendre que les airs de *Rule Britannia* et de *God save the king?* ils y sont inconnus. Que Shakespeare y livre la guerre à Klopstock et à Wieland? ce tragique se tient dans son île, craignant l'invasion des poëtes tragiques de la Terre-ferme. La différence en notre faveur est remarquable. La langue française est parlée dans le Hanovre, plus ou moins dans toutes les classes; les saxons l'écrivent souvent avec élégance; je n'ai jamais manqué d'interprète dans le plus mince village; et vous savez que c'est dans la Basse-Saxe que l'on parle l'allemand le plus pur. Nos piquans vaudevilles, nos touchantes romances, nos élégantes polonaises sont apprises et récitées dans leurs réunions, avec un accent qui les rajeûnit. Comme, dans la langue allemande, tous les mots sont indispensablement prononcés, les dames nous procurent ce plaisir dont nous sèvrent habituellement les nôtres. Toutes nos productions sont introduites et applaudies

sur leurs théâtres. Ces marques d'estime ne sont pas de l'affection sans-doute, mais en sont bien voisines : pour la gagner, il fallait se voir ; le pas était moins long que difficile... Il est fait : gagnons cette affection ; conservons-la.

Mais revenons aux arts utiles : leur influence sur le commerce extérieur se remarque peu ; Brême et Hambourg ne s'en sont que trop emparées ; Lubeck partage en cadette, avec ces villes, les produits du duché de Lauembourg. L'agriculture s'étend bien davantage ; il se fait des défrichemens et des améliorations ; plusieurs sociétés, planètes agissantes de l'académie des sciences de Gottingue, font le plus grand bien. Il existe, dans les villes principales, des sociétés savantes, qui disposent les esprits, les entretiennent et les fécondent ; et l'on verra peut-être, en peu, s'élancer de leur sein, des hommes très-remarquables.

Je parlerai de l'université et de l'académie de Gottingue dès cet instant, afin de préparer à un chapitre sérieux sur l'instruction publique.

Il y a trois divers degrés :

Premier degré. Ecoles primaires sagement distribuées dans les villages. On y enseigne la morale, la religion, la lecture et l'arithmétique.

2.e Ecoles dans les villes : on y professe les

humanités et les principes fondamentaux des sciences.

3.e L'université de Gottingue doit à sa création très-moderne, sa sagesse, ses principes et sa renommée. Ce fut Georges II qui l'institua en 1734; c'est la cause de son nom d'Auguste Géorgie, *Augusta Georgia.* La ville dans laquelle elle est établie, s'appelait *Goëttinguen*, avant que ses comtes fissent la guerre aux seigneurs nombreux de son voisinage, et par conséquent avant sa confédération avec la ligue Anséatique.

L'université embrasse toute espèce d'enseignement; elle est pourvue de quarante-deux professeurs, dont la plus grande partie est composée d'étrangers; excellent système dans une petite contrée, de tirer d'ailleurs les sujets les plus recommandables. Cette réunion sur un seul point, des lumières éparses dans toute l'Allemagne, doit fixer l'enseignement sur les bases les plus respectables, et par conséquent attirer un grand nombre d'étudians. On ne voit pas seulement des étudians allemands, à l'université de Gottingue; nous y avons aussi de jeunes français qui, à leur retour, seront portés naturellement vers les emplois que l'éducation seule doit occuper.

L'ex-ministre des relations extérieures, Charles Delacroix, y entretient un de ses fils; et un prince qui ne cesse de s'emparer de toutes les pensées et de toutes les institutions, soit qu'elles étincellent en naissant, soit qu'elles menacent de s'éteindre, pourvu qu'elles soient utiles et libérales, le duc de Bavière, a envoyé deux de ses enfans à cette célèbre université.

Cette université s'honorera long-tems des professeurs célèbres qu'elle a perdus, notamment de Tobie Mayer et de Kaestner, mathématiciens; Koehler et Gatterer, historiens; Gessner, philologue; Haller, Zinn, Brendel, Roederer, Murray, médecins; Gebauer, Schmauds, Meister et Boehmer, jurisconsultes; Hollmann, Erxleben, Lichtenberg, physiciens et naturalistes.

Parmi les professeurs vivans, je vous citerai MM. Putters et de Martens, pour le droit public et le droit des gens; Gmelin, pour la médecine; M. Richter, pour la chirurgie; M. Blumenbach, pour la philosophie et l'histoire naturelle; M. Heyne, pour les humanités et l'histoire ancienne; MM. Schloëzer et Héeren, pour l'histoire ancienne et moderne et pour la statistique; M. Mayer, pour les mathématiques; M. Hoffmann, pour la bota-

nique; et M. Beckman, pour l'économie et les arts mécaniques. — Dans sa séance du 25 germinal de cette année, l'Institut a adjugé la médaille fondée pour le meilleur ouvrage d'astronomie, à M. Harding, qui a découvert une nouvelle planète le 5 septembre dernier, à Lilienthal près de Bremen. Cet habile astronome doit être inscrit dans ma liste des savans de Gottingue, puisqu'il y est appelé pour y diriger l'observatoire déjà consacré dignement à Uranie, par Tobie Mayer.

Le séminaire philologique, sous l'inspection immédiate de l'université, sert à former des instituteurs pour les lycées ou colléges.

L'université et quelques savans du pays, forment le noyau des membres résidens de l'Académie royale des sciences de Gottingue. Le duc de Cambridge en est le président; l'aimable et savant M. Brandes en est le curateur politique. Les académiciens non résidens, au nombre de plus de deux cents, ont été choisis dans toutes les parties de l'Europe savante et littéraire. Je les considère comme autant de députés des départemens de la république des lettres, près le congrès fédéral de l'Union, établi à Gottingue. La France y conserve une haute réputation avec les noms

de *Lacépède*, *Cuvier*, *Chaptal*, *Guyton-Morveau*, *Fourcroy*, *Faujas-Saint-Fond*, *Millin*, *Lagrange*, *Laplace*, *Sylvestre de Sacy*, *Lalande*, *Mechain*, *Delambre*, *Villoison*, *Pougens*, *Joseph Lavallée*, etc.

Les écoles de chirurgie de la ville de Zell, sont célèbres. Il semble que par-tout cet art admirable se venge de l'oubli des siècles passés. Les sciences directes et indirectes à l'art de l'artilleur et de l'ingénieur, sont enseignées à l'école de Hanovre.

J'ai parlé plus haut des sociétés d'agriculture.

Dans la ville de Hanovre, une société d'histoire naturelle s'est formée sur une base qu'il serait peut-être avantageux d'établir dans chaque division militaire de la France, comme contenant un espace assez étendu d'exploration. De la réunion des découvertes, il en résulterait, après quelques années, le corps le plus complet possible de ce que possède en richesses naturelles, notre vaste empire.

Les travaux de cette société sont circonscrits dans la Basse-Saxe, et les indigènes ou les savans qui s'y sont fixés, y sont les seuls admis. Ce n'est que par un semblable réglement, qui au premier aperçu déplait peut-être, que l'on peut parvenir à bien exploiter

un certain espace et à connaître exactement ce qu'il renferme d'utile, d'agréable et de curieux. L'admission des savans étrangers n'est profitable à la science, que dans les grandes académies et pour des objets d'un intérêt général.

J'ai voulu vous donner cette idée préliminaire des sciences du Hanovre. Il faut convenir que rien n'est admirable comme ces assemblées de savans, sous une zone inclémente, qui, placés pour ainsi dire sur des glaçons, n'en travaillent qu'avec plus d'ardeur et de ténacité à élargir la sphère des connaissances humaines, à en dissiper les brouillards, à en réchauffer le soleil, dont la chaleur s'éteindrait faute d'aliment. Les revenus de leurs chaires ou de leurs emplois suffisent à leurs modestes besoins et à l'entretien de leurs familles; le luxe, la dissipation, les *grands ébattemens* solliciteraient en vain une part dans leurs revenus. Leurs récréations consistent à se communiquer, ou leurs doutes, ou leurs découvertes; leurs plaisirs, à converser en famille, pendant leurs longs hivers, autour d'un poële, et à jouir avec elle de la promenade, dans les semaines fugitives de la belle saison. Les cloîtres furent jadis les

asiles des sciences, des vertus et de la paix : Les écoles d'enseignemens dans le Hanovre, sont ces monastères perfectionnés. Autrefois les sexes étaient séparés; ici ils sont réunis par les liens sacrés du mariage et de la paternité. Jadis, de ces cénobites défrichèrent des forêts, assainirent leur voisinage et parvinrent à en écarter les dissentions et le pillage. Ceux-ci confient à la terre les germes des sciences, des vertus et de la paix, et les y disposent de manière qu'il est impossible désormais à l'ignorance de les empêcher de naître, de s'élever et de donner la nourriture de l'ame et de l'esprit à l'espèce humaine. L'étoile du nord conduit les navigateurs. Habitée par la science, elle dirigera les nations vers le port de la fraternité. Quand elles sauront toutes également, et quand rien ne pourra plus leur être caché, il faudra qu'elles jouissent enfin et qu'elles s'embrassent.

J'ai comparé la partie du *nord* où je suis, avec les contrées méridionales que j'ai parcourues : j'en ai examiné les productions du sol en hommes, et les productions des hommes en raison du climat et des conventions. J'ai rarement eu sujet de m'affliger ou de rire en Hanovre, des absurdités et du fana-

tisme ; j'ai souvent trouvé mieux ici qu'ailleurs ; j'étais envieux, en considérant un temple élevé dans la capitale au philosophe Leibnitz ; j'étais taciturne, en apprenant que l'université de Gottingue ne ressemble pas à celle de Ramus et du pédant Larcher. Si j'entendais quelques français se moquer des usages en présence des habitans, il me prenait envie de solliciter un emploi. Lequel ? Celui dont les fonctions consisteraient à les tirer en pareil cas par le pan de leur habit. Enfin, je ne sais..... mais il me semble qu'un individu qui aurait eu le bonheur de résister à beaucoup de maladies morales, et de survivre à de fréquentes épidémies politiques, devrait se dire, en prenant l'air du Hanovre pour sa santé : mais je me trouve assez bien, en voyant ici une liberté raisonnable, une représentation nationale quelconque, une justice administrée à peu de frais, des impôts légers, une instruction publique perfectionnée, une sorte d'égalité convenable au passé et au présent ; et ce qui me rend sur-tout alègre et dispos, c'est de rencontrer des prêtres tolérans, malgré l'esprit de domination, naturel à toute hypothèse religieuse.

Si à ces réflexions justes, joignant assez de fortune pour pouvoir bien se chauffer, se nourrir, se vêtir, et de la facilité à parler la langue du pays, à la vérité un peu rude, il quittait le Hanovre pour chercher le mieux encore ailleurs, je dirais que cet homme est incurable.

CHAPITRE V.

Excursion à Hambourg.—Route de Hanovre à Hambourg. — Haute-cour de justice à Zell. — Berceau des normands.—Champ de victoire d'Hermann (Arminius). — *Lits de Hollande et du Hanovre. —Cours de Hambourg, ses grands politiques, ses seradères aux premiers rangs. — Stagnation de son commerce depuis le traité de Luneville.*

De la ville d'Hanovre, j'ai fait un saut de l'autre côté de l'Elbe : je suis à Hambourg ; que de desirs allument mon imagination ! A peine arrivé dans cet Amsterdam du nord, il me prend fantaisie d'aller à Copenhague, à Sthockolm, que sais-je, à Tornéo. Ces desseins sont-ils si déraisonnables, quand le berceau de l'Heptarchie albionique est si près de la tombe de la nourrice du normand Rolland ? Quel ami des sciences ne désirerait voir les rochers écrits des Scandinaves, et comme habitant de la France, les aima-

bles amis des français, les français du nord, les suédois ? cette tentation n'est-elle pas excusable ? L'imagination trotte en pays froid, si elle n'y vole pas. Là sont les forêts d'Odin : et je pourrais bien entendre les cornets de ses chasseurs, et être invité, comme étranger, à ses festins. Une fois qu'on a traversé les bois du Nemrod septentrional, il n'y a qu'un pas pour entrer au pays de *Gullever*, et de là monter sur le plateau du pôle, qui n'est pas comme celui de la Tartarie, le premier lit du genre humain. Néanmoins je reste à Hambourg.

Ne vous attendez pas à une digression longue sur la première cité de la Hanze, si célèbre, si opulente, si fière depuis 1792, et si déconcertée depuis notre entrée dans le Hanovre. Il serait trop imprudent de l'entreprendre après un séjour de soixante-douze heures dans ses murs ; mais le lecteur aura quelques détails, et sur la route qui y conduit, et sur l'emploi de mes instans dans cette ville.

De Hanovre à Zell, la route est agréable par ses cultures variées, par ses bois où règnent exclusivement le chêne, le sapin et le tremble, par ses prés plus richement

émaillés que les nôtres. Après quatre milles et demi (près de 9 lieues de France), on entre à Zell. Quoique propre et entremêlée de jardins, elle ne vaut pas Hanovre. Son caduque château n'a rien même dans son gothicisme, qui mérite d'être remarqué; on en fait une caserne française; heureux encore si le placement d'un hôpital fait un jour respecter sa vétusté. Des souverains l'habitaient; leur duché a été réuni à l'Hanovre; et de ce moment leur palais a été abandonné. L'eau des fossés de la ville, quoique fournie par l'Aller, qui se jette dans le Wéser, est stagnante et fétide. Les vieux remparts sont rajeunis par des gazons frais, des tilleuls en font la ceinture; cet arbre dans tout le nord a les honneurs de la domesticité; en voici la raison : les abeilles tirent de leur floraison leur principale substance; et les matières premières, de leurs utiles manufactures.

A Zell réside la haute-cour de justice de l'Electorat; un des sept ministres de la régence la préside : c'est-à-peu-près notre cour de cassation. Cette ville, je l'ai dit, était la capitale d'un duché; il y avait alors en ces tems-là, duchés de Luxembourg, de Laüembourg, de Brême, de Calemberg, cent

petites principautés, mille et mille gentilshommeries. Hanovre n'était qu'un bailliage ! le point du milieu a centralisé les pièces éparses à la circonférence ; et la ville d'Hanovre a donné son nom à toutes ces contrées. Il n'est pas aujourd'hui une puissance de l'Europe qui n'ait ainsi commencé ; la Chine et les États-Unis me paraissent seuls sortir de la marche ordinaire.

En quittant Zell, on traverse un bois noir pendant au moins deux lieues ; et de cette ville à Haarbourg (dans une longueur d'environ vingt milles d'Allemagne), on ne passe pas toujours sur des chaussées de sable, mais dans des landes à perte de vue. On y peut prendre hauteur comme en mer, pour savoir où l'on est. De loin en loin, des oies, des canards, des moutons d'une espèce misérable, indiquent la vicinité d'un hameau chétif ou d'une habitation. Quels repaires ! Des familles au teint hâve, aux vêtemens déchirés, devisent, dînent et dorment dans l'étable de leurs bestiaux. Auprès de ces véritables catacombes, s'élèvent de minces tuyaux de seigle et d'orge, et çà et là des touffes de sarrasin. Les pailles en sont courtes et les épis grêles. Sans popu-

lation ; point d'engrais ; sans engrais, point d'agriculture.

Me voilà cependant dans le pays dont les essaims innombrables étouffèrent l'orient, le sud et l'occident. Ici habitaient les saxons qui conquirent l'Angleterre, menacèrent Paris, brûlèrent nos saintes reliques, apportèrent à la fertile Neustrie la chartre normande et la clameur de Haro. Ici, dit-on, étaient leurs villes, leurs chefs, leurs druides ; ici ils se perpétuaient par de sauvages amours.... Où en est la trace ? Les colonnes de Palmyre, de Babylone, de Thèbes, de Rome, sont encore à moitié debout ; et les chênes antiques des aventuriers saxons ont disparu sans lignée. Ces peuples de l'Elbe et du Weser étaient féroces, entreprenans, dévastateurs : et le peu de descendans qu'ils ont laissés, sont humains, braves et éclairés. Les ancêtres adoraient des dieux encore ternis de la réputation d'être sanguinaires ; les arrière-neveux pratiquent une religion douce. Les pères ne connaissaient pas les sciences ; et les enfans les cultivent avec honneur..... D'où vient donc que la Basse-Saxe est vouée à la stérilité et à la dépopulation, après avoir été l'*officine* du genre humain ?.... Ne peut-on penser que les premiers

émigrans, ayant trouvé des climats plus doux et des terres plus fertiles, retournèrent dans leur pays pour y chercher leurs familles ; que sur le récit de la fertilité des pays qu'ils avaient conquis, beaucoup de leurs compatriotes imitèrent leur exemple ; qu'il se fit alors un versement si prodigieux des peuples polaires sur la zone tempérée, que la patrie natale fut désertée pour adopter une patrie moins sévère.... La force du nord asservit le génie du midi. Quand les nations cessent d'être militaires, elles deviennent la proie du premier peuple pauvre qui n'a que du fer. L'Europe civilisée n'était plus militaire, lorsque les hordes du nord se la partagèrent. Elle était esclave, ignorante et superstitieuse.

Au surplus, je suis assuré que l'on ne trouve ni dans les archives, ni dans les traditions de la Basse-Saxe, aucun souvenir particulier de Rolland, de Charlemagne, et de l'invasion des saxons en Angleterre. C'est que les victoires, sans les institutions, ne peuvent immortaliser personne ; c'est que Charlemagne ne parvint point en ce pays à consolider les sciences par des lois durables ; c'est que le tribunal Weimique éloigna plus les compagnons de Witeking que le souvenir de leurs

pertes aux champs de bataille ; c'est que ce n'est presque jamais le conquérant qui écrit l'histoire de sa conquête, mais le vaincu. Aussi trouve-t-on dans les annales de l'Angleterre, les récits douloureux des invasions des saxons et de leurs établissemens dans cette île. Dans le cercle de Basse-Saxe, l'on cite le champ de bataille sur lequel Hermann (Arminius) extermina les légions de Varus. Il est situé à quatre lieues d'Hameln, entre le Wéser et Paderborn [1].

Après avoir passé les relais de Bergen, Soltaw et Welle, on monte sur un plateau d'où se présente une vue fort étendue. Mais on plane sur des bruyères, de grandes flaques d'eau, et quelques bois abandonnés sur ces

[1] Je tiens ce renseignement de M. Westrumb, savant de la ville de Hameln : il a bien voulu m'apprendre que sur cet ancien théâtre de la gloire saxonne, il y avait reconnu des ouvrages enfoncés de trente pieds dans les sables. Ne pourrait-on pas y faire des fouilles? Il a existé en Basse-Saxe une foule de monumens plus anciens que le christianisme : il en existait encore beaucoup, il y a près d'un siècle, et sur-tout dans l'Oost-Frize ; mais les hollandais en ont détruit une partie pour s'opposer aux menaces de la mer, à l'époque d'une inondation. La raison principale de leur destruction, est la découverte du granit dont ces monumens étaient formés.

tristes plaines. On roule encore plus de deux lieues sur les rivières de sable, auxquelles on a donné le nom de *chemins*. Un autre plateau, aussi désert que le premier, se présente ensuite; mais dès qu'il est gravi, l'humeur chagrine s'évanouit. A gauche, on voit un coin de la ville de Haarbourg; en face, un anneau tortueux de l'Elbe; plus loin, la côte élevée du Holstein; un peu à droite, le Cadix du septentrion. Le soleil a fui, et il est neuf heures et demie du soir. La nuit, plus timide qu'en France, dans cette saison, n'ose s'emparer aussitôt de la fin du jour. Dans cinquante minutes, j'entrerai à Haarbourg, et le crépuscule suffira pour éclairer la fin de ma marche. Je descends à travers des bancs de sable que les eaux de la mer semblent avoir amoncelés, j'atteinds le niveau de l'Elbe, et je loge à l'auberge qui, comme en Suisse, est placée dans l'hôtel-de-ville.

C'est ici le cas de parler des lits de Hollande et du Hanovre. Si l'on n'avait la fatigue pour berceuse, il serait impossible d'y dormir, quand on s'y couche pour la première fois. Les méridionaux et les frileux ne seraient pas privés de sommeil pour s'étendre en été sur l'édredon, et dans l'hiver entre deux lits

de plume. Mais un énorme traversin surmonté d'un oreiller plus énorme, tient le haut du corps d'équerre avec le bas. Vous ronflez, assis au lit, comme un juge sur le banc de l'audience. Je suis tenté de croire que tous les maris, hollandais et hanovriens, doivent être en querelle perpétuelle avec leurs femmes, quand ils couchent ensemble. Leurs lits ressemblent à celui qui était dans la grande chambre du parlement de Paris. On l'appelait *lit de justice*, sans doute parce que les rois qui s'y placèrent les premiers, vivaient dans un tems où prévalaient les robes longues et fourrées, la coiffure et les barbes de l'orient, et où les fauteuils étant presque inconnus, on s'asseyait, comme les orientaux, sur des divans et des coussins. L'ancien langage et les usages anciens se sont conservés dans les tribunaux et dans les campagnes.

Matin et soir, il part un bateau pour la communication entre Haarbourg et Hambourg. De l'écluse du premier port, on aborde en deux heures au corps-de-garde de la douane hambourgeoise. J'ai été loger à la ville de Londres, taverne située sur une ligne d'édifices propres et élégans : la plupart des rez-de-chaussées sont embellis de riches magasins

de détail. Un trottoir de pierres larges les sauve des incommodités d'une belle et longue rue qui, par ses extrémités, conduit à une place triangulaire, au port, au sénat et à la bourse. Cette rue est bordée d'un cours planté de quatre rangs de tilleuls et fort bien entretenue. On y a élevé trois pavillons à distances égales; un café occupe celui du centre, et deux servent de corps-de-garde. Je me suis mêlé dans ce lieu du rendez-vous des politiques. Nos gazettes concourent avec l'*Abeille d'Altona* et les papiers allemands, à y rassembler les oisifs, les étrangers et les agens gagés de l'Angleterre, pour bâtir des romans diplomatiques. L'*Abeille* contient souvent des passages conformes à son cachet : il représente une boussole dont la *fleur-de-lys* est fixe au nord, avec la devise : *toujours fixe, toujours invariable.* Là, comme en France, se discutent les intérêts des puissances; là s'imprime le mouvement à leurs cabinets; on fait marcher leurs armées de terre et de mer. Chaque empire y a son protecteur bénévole et son ennemi inattendu. Quoique le sénat de Hambourg n'y soit pas toujours respecté, l'aréopage politique continue ses assemblées régulières sans éprouver

de trouble. Le passage d'un courrier de commerce, l'arrivée d'une marchande de modes, le retard d'une malle, l'apparition d'une épaulette, d'une tête à la Titus ou d'un pantalon, donnent matière aux conjectures les plus ingénieuses ou aux recherches les plus profondes. Les lettres sur-tout de personnes *sûres*, écrites de Londres, de Sthokolm, même d'Odessa, annoncent un débarquement sur les côtes du Poitou; datées de Cadix ou de Constantinople, la prise des galions d'Espagne; de Saint-Pétersbourg, l'invasion de l'empire turc; de Gênes, la réoccupation de l'Egypte; de la Jamaïque, une révolte de noirs; de Botany-Bay, l'indépendance des trois royaumes-unis: *et redeunt oracula manè*. Mais quand le paquebot arrive de Londres, toute la France est culbutée, perdue, anéantie....

Un bassin magnifique, où l'Alster verse ses eaux, baigne le parapet du cours: il est couvert de felouques; ses bords, à l'horizon, sont décorés de maisons de campagne, de monticules, et de massifs verds de nuances différentes. Dans le peu de tems que j'ai passé à Hambourg, j'ai souvent été m'asseoir sur les bancs de cette promenade; son mouvement est continuel, on y voit passer les gens d'affaires,

les caisses du commerce, les grosses perruques sénatoriales, montées sur des fraises, et s'étageant sur des robes noires, les grands chariots de cannes, terminés par un coffre de cabriolet, et traînés par de beaux chevaux du Mecklembourg et du Holstein, enfin les signes auxquels l'abbé Raynal nous a appris à reconnaître les grandes cités, des créatures dont la figure, la taille et les grâces sont charmantes. Elles ne vous attaquent point, mais le panier de clisse, passé au bras d'une nymphe hambourgeoise, indique à l'étranger qu'il peut adresser des vœux qui ne seront pas repoussés. On m'a assuré que la police était très-exigeante pour le port de la corbeille, et que la réclusion était une suite du mépris de son réglement.

Ce qui tient à la ville commerçante est actif; mais l'intérieur m'a paru claustral, sans amour ou sans spéculation : Hambourg serait un lieu de déportation pour un français. C'est bien là qu'existe un gouvernement sans puissance extérieure, un peuple sans territoire, car il ne faut pas compter le cordon autour de ses murailles, le petit port de Cuxhaven et son bailliage péninsulaire, comme propriétés marquantes. Dans la dernière guerre, pendant laquelle les communications avec le continent furent

presque toutes interceptées, excepté par l'Elbe, Hambourg devint l'arsenal politique et le dépôt industriel de l'Angleterre. C'était de Hambourg que se faisait le départ de tous les besoins de l'Europe et de toutes les tracasseries qui l'agitaient. La paix de Lunéville et l'occupation du Hanovre ont fait pâlir sa fortune indiscrète. Les pavillons de commerce flottaient naguères sur l'Elbe, dans une longueur de près de deux lieues. Depuis que les français sont dans l'Electorat, le fleuve a perdu deux pointes de son trident : la troisième est émoussée.

Pendant les délibérations du sénat, on ferme les portes de la ville ; et me disait un Hambourgeois, mécontent du sourire qui m'échappait : Croyez que si Bonaparte était en-dehors, on ne lui ouvrirait pas. Pour réponse à cette gasconnade, je vais déployer le terrible front de l'armée hambourgeoise : elle consiste en une légion de police de sept cents hommes au moins, et parfaitement tenue ; ses officiers ont un tel embonpoint, que, sauf examen, je les ai crus plus propres au service des places qu'aux expéditions d'avant-garde. J'oubliais un escadron de dragons et un corps de cavalerie.

Que va devenir la cité d'Hambourg ? Les

coups frappent les grands peuples, et les contre-coups fêlent les petits. Si l'on se souvenait de l'ex-tradition de Napper-Tandy, l'attribuerait-on à une partialité faible ou à une lâcheté délibérée ? Et encore, lors de l'époque calamiteuse d'une cité opulente, environnée d'états dont la nature a une tendance vers l'agrandissement, les griefs ne peuvent-ils pas s'accumuler sur sa tête ? Hambourg ne pourrait-elle pas devenir danoise ou prussienne ? Mais je dois renvoyer cette question aux diplomates du jardin des Tuileries ou du pavillon-café d'Hambourg, pour être discutée par un beau midi du soleil d'hiver [1].

[1] *Voyez* Décade Philosophique, n.° 29, page 104 et suivantes, an XI. *Snitger,* anecdote hambourgeoise.

CHAPITRE VI.

Passage prompt d'une république dans une monarchie. — Jardin Rainville, vue magnifique qu'il présente. — Cause singulière de cet établissement. — Parure d'une dame à Nienstedt, que l'on conseille aux dames françaises de prendre. — Visite dans les magasins de détail de Hambourg. — Kermesse d'Haarbourg. — Retour à Hanovre.

DANS ma grande jeunesse, je brûlais du desir d'aller au mont Saint-Michel, uniquement pour passer de Bretagne en Normandie. Je l'ai éprouvé ce desir, pour passer de Hambourg en Danemarck : cette transposition est prompte, agréable et sans dépense. Je sortis par la porte d'Altona, dont l'architecture n'offre rien de remarquable qu'un verset de l'Ecriture-Sainte. Mais ses bastions verds et plantés d'arbres, dont le feuillage s'étend en amphithéatre ; mais ses fossés, où naviguent fièrement des escadres de beaux cygnes, fixè-

rent mon attention. Je préfère les amans de Léda aux ours de Berne, aux chiens de Saint-Malo, aux oies du Capitole. On prétend que le sénat de la ville, rassuré par la nouvelle organisation du corps germanique, se propose d'abattre ses fortifications. Je sais bien que les épouventails que l'on place autour d'un champ, font peur aux petits oiseaux, et n'en imposent point aux oiseaux de proie. Cependant, je verrais disparaître avec regret le plus faible simulacre de l'indépendance d'une ville anséatique. Effaçons ses torts, en nous souvenant de l'époque barbare où la Hanze se forma ; et Dieu veuille qu'on ne punisse pas des villes intéressantes, de la ridicule et folle ambition de quelques-uns de leurs municipaux.

La forme de la ville de Hambourg est presque circulaire, et sa circonférence d'à-peu-près 6 milles : elle a six portes et quatre entrées par eau; savoir, deux sur l'Elbe et deux sur l'Alster. Ses murs sont défendus par des boulevarts, par d'autres ouvrages extérieurs et par des fossés profonds. Une ligne, appuyée de fortifications, s'étend depuis le grand bassin de l'Alster jusqu'à l'Elbe, dans la longueur d'un mille au-dessus de la ville ; et de

l'autre côté du bassin, au-dessous de la ville; est la citadelle nommée l'*Etoile Léonce*, que les hambourgeois tiennent pour imprenable. Selon eux, Hambourg a plus de 30,000 maisons, et près de 180,000 habitans. Mais Fabry prétend qu'il n'y en a que 100,000, dont 3,500 juifs. Je me range du côté de la minorité.

Les édifices publics n'ont rien de remarquable. Les temples, d'architecture gothique, sont ouverts au long du jour, et il y en a dans lesquels des libraires étalent. On compte six grandes places de marché; beaucoup d'hospices, au nombre desquels il faut remarquer avec respect la maison des Orphelins, dotée d'un revenu de 60 à 70,000 livres sterl. celle des pauvres voyageurs qui tombent malades; celle des marins invalides, où l'on prend encore soin des veuves et des enfans de ceux qui sont morts au service de la république; une quatrième où l'on rassemble les pauvres, les aveugles, les estropiés et les vieillards; et la cinquième instituée pour le traitement des maladies épidemiques et varioliques.

La prison des malfaiteurs est placée dans le bâtiment occupé par le bourreau, ce qui n'est

pas rassurant, même pour ceux qui sont innocens. Sitôt que le criminel a entendu la prononciation de sa sentence de mort, il est conduit dans un appartement élevé, on lui fait un bon lit, on ne lui refuse rien de ce qu'il peut désirer dans sa triste position; un ministre de sa religion lui offre jusqu'à la mort les consolations qu'il désire. Sur la route du condamné à la place de l'exécution, se trouve un ancien monastère aujourd'hui luthérien, dont les propriétaires sont obligés de lui offrir un verre de vin, comme autrefois.

Le gouvernement est formé du sénat et de trois colléges pris dans la bourgeoisie. Le premier corps a le droit exclusif d'exercer la souveraineté. Les bourgeois ne se mêlent d'autres soins que de celui, assez important, des revenus publics. La position des hambourgeois est singulière; ils se disent libres, et ils sont sujets, par le fait, du roi de Danemarck qui même prétend exercer des priviléges jusqu'au-dedans de leur cité : ils n'ont ni voix, ni séance à la diette de Ratisbonne, ils sont soumis aux constitutions de l'empire germanique, et ils paient la protection annuelle de l'empereur d'Allemagne, avec une somme de 80,000 écus.

Hambourg a deux cents raffineries à sucre ; ses manufactures de coton occupent mille ouvriers : dans une situation ordinaire, son port recevait le tribut annuel de un mille deux cents navires.

La porte de Hambourg passée, une belle allée d'arbres mène à une seconde porte, gardée par une sentinelle danoise. L'ayant franchie, j'étais dans le Holstein. En une seconde, j'avais quitté la république pour la royauté. Je me trouvai beaucoup mieux sous le sceptre que sous le bonnet phrygien. La raison en est que je n'aime point le républicanisme d'argent au fond de sable, car il s'y trouve presque toujours de la vase.

J'allai dîner au jardin *Rainville*. L'on m'avait tant vanté l'élégance de cette maison, la propreté du service, la délicatesse de la bonne chère, l'affluence du beau monde, la coupe ingénieuse du terrain, la variété des sites, la parure modeste des arts en faveur d'une nature belle d'elle-même, et sur-tout la vue de la terrasse supérieure, vue que l'on m'avait dit être la plus ravissante de l'univers, que la première opération de mon esprit fut de vouloir composer sur ce récit avec l'engouement français et l'orgueil danois. Je me

retraçai tous les objets de comparaison peints dans les cadres de ma mémoire, en France, en Amérique, en Espagne, en Suisse et sous les beaux ciels de l'Italie. J'ai vu sans doute dans mes longues pérégrinations, des positions qui entraînent au ravissement; mais celle-ci, il faut en convenir, porte un caractère de majesté qui l'emporte de beaucoup sur les plus précieuses estampes de mes souvenirs. Sur le banc d'où je contemplai les vastes bruyères du Hanovre, les bords opulens du Holstein, et les sinuosités hardies de l'Elbe, roulant à mes pieds les trésors des deux mondes, de ce fleuve embrassant dans ses vastes replis, des bancs de sable, des îles couvertes de moissons, des bois sombres, des bocages lumineux et des cités dont les masses lointaines ne pouvaient être aperçues qu'à la faveur des aiguilles audacieuses de leurs clochers : ah ! si les dieux voulaient qu'Homère et Ossian vinssent, sur ce banc d'adoration, chanter les beautés sublimes et les beautés farouches de cet aspect! je le crois, les dieux décerneraient le prix à Ossian.

On est étonné de trouver aux confins du Holstein, un édifice vaste et élégant, où l'on

parle français, où l'on mange à la française; dans lequel nos *Meot* et nos *Very* perdraient de leur vanité, et promettraient de moins s'oublier qu'à Paris. Il est agréable de se croire à *Frascati* pour les bonnes glaces, la musique, le rendez vous des élégantes, et de voir à chaque table, par ce que l'on y sert, à quelle nation appartiennent les convives. Ce qui enfante une douce rêverie, ou ce qui donne à la conversation plus de piquant, c'est d'embrasser d'un même regard la multitude des navires et des barques, remontant, descendant le fleuve, et encore la foule de passions, d'intérêts, de pensées, d'indéterminations, remontant et descendant les terrasses du jardin *Rainville*.

Cet établissement fait honneur à ce génie particulier qui s'empare de chaque chose, pour la façonner et l'embellir; au caractère français qui, dans la tempête, comme dans le naufrage, s'occupe des Champs-Elysiens, les trace sur le sable encore soulevé par les vagues, et les sème de fleurs. Qui disputera aux français cet inappréciable avantage ? Nos modes, nos instituteurs, nos comédiens, nos cuisiniers ont fait des conquêtes, qui en ont, je le crois sans plaisanterie, préparé beau-

coup d'autres. Les riches de l'Europe ne peuvent s'en passer ; et je crois que si les parisiens votaient des statues à leurs cuisiniers, l'Europe leur décernerait l'apothéose.

Altona compte 22,500 habitans. Les rois de Danemarck l'ont bâtie dans le dessein de partager avec Hambourg le commerce. C'est un port libre et le siége de la compagnie des Indes orientales : aussi, grand nombre de négocians sont venus l'habiter de toutes les parties du nord, et de Hambourg même ; Altona est la seconde ville du Danemarck pour la population et la richesse.

Je ne puis passer sous silence l'histoire du créateur du jardin dont je viens de faire la description. Aide-de-camp du général Dumourier, fugitif avec lui, n'ayant en poche que quelques louis, mais doué d'une imagination assez féconde pour sonder l'abyme de sa position, et assez courageux pour essayer de le combler, sans écouter la trahison, sans s'abandonner au désespoir, M. Rainville conçut et exécuta le projet de naturaliser, on peut le dire, le génie français sur les bords glacés de l'Elbe ; il eut l'art de bien choisir le lieu de sa retraite : il faut convenir qu'il en a tiré tout le parti possible. Les jacobins aimables, n'en

déplaise aux jacobins farouches, les royalistes raisonnables, n'en déplaise aux capétiens invétérés, sauront gré à M. Rainville de s'être fait une fortune indépendante des boussoles politiques, et d'avoir gaîment marié les mœurs germaniques aux usages français, sans les dépraver ni les enlaidir.

Je dînais hier à la maison de campagne d'un négociant français établi depuis long-tems à Hambourg : elle est située à une lieue au-dessus d'Altona. M. Vidal y fête, tous les dimanches, ses amis et ses compatriotes. Sa famille est charmante. Il a cinq enfans, dont le plus âgé a huit ou neuf ans. Si nos belles dames eussent vu madame Vidal au haut de la table du festin, en porter un sur chaque genou, le cou enlacé dans les bras de deux autres grimpés sur les barres de son fauteuil, et le plus alerte baissant de la tête et lui baisant le front qu'il tenait de ses petites mains, elles auraient à l'instant senti que les boucles de diamans, les colliers d'ambre, les agraffes de corail, les draperies du Cachemire, sont des parures bien inférieures aux guirlandes de la maternité. Quel ravissant tableau ! Pères de famille, ce n'est pas Gardel qui a arrangé ce groupe délicieux; ce n'est pas une féerie

d'Opéra, mais une volupté domestique dont vous pouvez jouir à toute heure, en faisant de vos épouses, les confidentes de vos vœux, les compagnes de votre imagination, les associées de vos pertes et de vos profits, et les arbitres honorées de leurs devoirs et de leur pudicité.

Je revis avec bien de la joie M. Reinhard, notre ministre à Hambourg ; comment ne pas jouir encore du bien qu'il me fit en l'an 7, lors de mon confinement à Viterbe, en me faisant passer de quoi me vêtir par M. Bertholi, évêque d'Aquapendente ? M. Reinhard fut sensible aux expressions de ma reconnaissance. O vous! qui supportez douloureusement le souvenir d'un bienfait, essayez de remercier celui qui vous l'a rendu, et vous serez soulagé d'un honteux fardeau !

J'ai visité tous les magasins de détail, avec la curiosité de voir étalées, les productions de l'Angleterre. Notre plaqué commence à valoir le plaqué anglais : nous faisons des velours de coton et des cazimirs, aussi fins, aussi beaux et aussi bon marché. Les bazins anglais ont à Hambourg trop peu de différence de prix avec ceux que la contrebande

jette en France, pour que l'on soit tenté de courir le risque de la fouille à la frontière. La ville de Troyes s'élève dans cette partie d'industrie vers une haute perfection.

Ce sont les marchandises des Indes qui sont à Hambourg à meilleur marché : cependant, le luxe du Cachemire y est encore inconnu. Il s'y fait une grande quantité de meubles en bois précieux ; mais où sont les dessins, les modèles, les moyens d'exécution, et les acheteurs de ces pièces que Jacob expose tous les ans à Paris, ornées d'attributs de tous les arts et rendues sans prix par les féeries de *Sauvage*, que le feu rend éternelles (1).

Comment quitter Hambourg, sans saluer de rechef l'établissement Rainville à Altona? J'y ai fait un dîner excellent avec d'aimables compatriotes. A notre arrivée sur la terrasse pour prendre le café, l'orchestre nous a régalé d'un air français. Une autre société a paru ; et à peine s'est-elle assise autour d'une table voisine de la nôtre, que les musiciens l'ont aussi régalée d'un air anglais. Je crois que s'il y eût eu des Suisses,

1 Les sujets qu'il peint sur porcelaine, sont cuits et recuits dans les fourneaux de Sèvres.

j'eusse entendu le ranz des vaches ; mais qui se fâcherait chez M. Rainville, et si près d'Hambourg, d'entendre souhaiter le bonjour à tout le monde ?

Une barque frétée pour nous passer de l'autre côté de l'Elbe, nous attendait au pied du jardin. Nous nous embarquâmes vers les quatre heures ; une heure après, nous avions fini la traversée. Abordant sur la rive hanovrienne, au pied d'une auberge remplie de campagnards animés par le vin, les violons et les bergères, nous suivîmes les bords du fleuve sur une digue plantée d'arbres, et élevée comme à dessein de faire jouir de la vue riante des coteaux du Holstein et de la ville d'Hambourg, dans tout son prolongement. Entrés dans Haarbourg après une demi-lieue de marche, nous nous rendîmes à la *kermesse* [1], alors célébrée bruyamment dans les salles de l'hôtel-de-ville. Hospitalité, plaisirs, police et besoins de la commune, n'ont qu'un même local. J'aime peut-être, autant que d'autres, l'alégresse publique ; mais j'étais couché dans un cabinet dont la porte s'ouvrait sur une grande salle, retentissante

[1] Assemblée, foire.

du bruit des violons et des tambourins, des cris de joie des spectateurs, et du poids cadencé des valsans. Ce vacarme dura jusqu'à quatre heures du matin. Cher lecteur, je vous ai sauvé du nuage épais des pipes, enveloppé de vapeurs étrangères.

Le lendemain, des chevaux de poste très-vigoureux m'ont ramené vers la ville d'Hanovre; j'avais besoin de la retrouver, car elle est calme et champêtre. La distance des rives de l'Elbe aux bords de la Leina, est immense par l'ennui, la plus terrible fatigue des voyages. J'ai revu les clochers de la capitale de l'Electorat avec plaisir; le désert finissait.

Le premier soin, à mon arrivée, est de décacheter mes lettres de France; celui qui ne l'a jamais quittée, celui qui n'y a point laissé d'affections, n'ont point connu tout ce que le cœur éprouve en pays étranger, lorsqu'on demande s'il y a des lettres, lorsqu'on vous dit qu'il n'y en a point, lorsque l'on vous en remet. Quelle angoisse, quand on se croit oublié! que de charmes, quand on ne l'est pas! l'écriture de la main la plus chère ne sera ouverte qu'après les autres; le rang des amitiés réglera l'ordre des lectures...

Mon courrier fut assez volumineux; toutes mes lettres m'annoncèrent que Paris était tel que je l'avais laissé ; même frivolité, mêmes ridicules, même amabilité, même légèreté. C'est bien, me dis-je, c'est bien, puisque Paris n'aime point les anglais, puisqu'il y a un germe d'esprit public, duquel tous les amis de la patrie se réjouissent. Sans examiner le jeu des vieux rouages de leur horloge constitutionnelle, je conviendrai de la beauté séduisante de la boîte qui la recouvre ; mais je n'aime point leur indépendance, parce qu'elle refuse le salut à la mienne ; leurs pavillons, parce qu'ils ont la prétention ridicule et inadmissible de les faire flotter au-dessus de ceux de tous les autres ; leur politique royale, parce que, si l'on n'y apportait remède, ils traiteraient bientôt les européens comme des bengalis ; leur orgueil républicain, parce qu'en le laissant faire, il nous donnerait un maître de sa façon ; leur ambitieuse avarice, leur industrie démésurée, leur astucieux philosophisme, parce que ce sont trois leviers de tyrannie dont ils se servent constamment pour rouler sur le genre humain, fanatisme, ignorance et misère. C'est une nation de

marchands auxquels tous les moyens de profit sont indifférens et qui visent à enchaîner toutes les nations à l'aide d'un fantôme de roi, d'un mannequin de liberté et d'une maréchaussée maritime : voilà mes justes sujets d'aversion ; mais je dois confesser aussi tout ce qui me plaît dans les anglais en ce moment. J'aime à voir leur gouvernement tourmenté de la frayeur de l'incendie, rassembler sous ses pieds et sur sa tête une mine de matières combustibles, et semblable au prince Hamlet dans sa folie, ne pas l'imiter dans les éclairs de sa raison. J'applaudis à sa sagacité, quand il se défie des écossais, persécute les irlandais, caresse en tremblant l'opposition, maltraite ses valets, fait tourner la tête à ses hoquetons, dégoûte ses partisans, affame ses propriétaires, ruine son commerce et dépeuple ses manufactures. J'applaudis à la prévoyance de sa politique et au sentiment de sa solidité, lorsqu'au-dehors il fait visiter les vaisseaux des nations paisibles, refuse avec hauteur l'intervention des gouvernemens réconciliateurs, et ne redoute pas l'instant, prochain sans doute, auquel l'Europe ouvrira enfin les yeux sur sa trop longue tyrannie : lorsqu'au-dedans

il tranche à fleur de terre quelques renaissances d'une conspiration dont les énormes racines ébranlent tous les édifices de sa puissance, et menacent de les couvrir bientôt de la triste verdure des tombes : lorsqu'il a fêté Pichegru et soldé Dumourier, dans le vain espoir d'assassinats fratricides : lorsqu'il a daigné conserver le grade de colonel à l'héritier présomptif de sa couronne : lorsqu'il multiplie ses bastilles, érige ses potences, ameute ses volontaires forcés, donne à la populace des piques, s'en resaisit, et les lui rend : lorsqu'enfin, croyant ranger, en sa faveur, le peuple anglais en bataille, il ne le passera en revue que pour être le témoin pâlissant d'une déposition plus solennelle et plus unanime..... Oui, mon ami, j'aime le gouvernement anglais, parce qu'il va donner, sur son théâtre, qui n'est pas gai, un drame révolutionnaire, heureusement effacé de notre répertoire, mais dont quelques actes sublimes passeront à la postérité. On fit semblant alors en Angleterre de se plaindre de scènes trop rembrunies ; en France, on se plaignit avec raison, que des anglais soufflaient par fois la pièce ; mais laissez faire au fils de Chatham, au génie de Shakespeare et au

caractère de John Bull ; la tragédie qui se prépare dans les trois royaumes unis fera époque : et l'on conviendra, au dénouement, que la tragédie antérieure n'était qu'une bluette en comparaison.

CHAPITRE VII.

De Klopstock et des bienfaits du commerce. — Monbrillant, maison de plaisance du prince de Galles. — Comédiens allemands. — Flûte enchantée, et mystères d'Isis. — La langue allemande est-elle bien musicale? — Salle de spectacle d'Hanovre. — Comédiens français. — Les deux troupes sont à la solde du duc de Brunswick. — Un mot sur ce prince.

KLOPSTOCK mourut à Hambourg il y a quelques mois. Ses manes glorieuses reçurent du sénat et des citoyens les plus distingués de cette ville, les adieux les plus solennels. Il est moral que les peuples soient avertis par une pompe extraordinaire; que quelques particuliers ont mérité l'apothéose, pour avoir marqué, non par des conquêtes militaires, mais par des ouvrages sublimes qui consolent des larmes qu'elles ont fait répandre. La poésie allemande s'honorera à jamais de ce beau génie qui l'a privilégiée si richement :

et les langues de l'Europe s'empresseront de traduire les ouvrages du divin Klopstock.

Et que l'on ne s'étonne pas de l'hommage des citoyens d'une république commerçante, rendu aux mânes d'un barde aussi célèbre! Des sénateurs, des magistrats, des banquiers, des navigateurs hambourgeois ont fait plus d'un voyage, avec l'ame et la volonté d'Anacharsis. Grand nombre de négocians de cette ville ont recueilli d'abondantes et de riches moissons dans d'autres champs que ceux de l'industrie. Allemands, ils ont observé le monde avec plus de méthode et de fruit; ce qu'ils ont vu au loin, ils l'ont apprécié et comparé avec les produits de leur sol et les féeries de leur patrie. Notre Beaujon aimait la botanique avec passion; l'infortuné Clavière chérissait la littérature; des banquiers parisiens s'adonnent aux sciences, et il en est qui se livrent au charme des vers. C'est par le commerce que les arts de l'orient s'unirent aux arts de l'occident. C'est sous ses pavillons que l'imprimerie transportée dans le nouveau monde fut mise à l'abri des secousses de l'Acien. C'est par l'échange de la pourpre et de la bure, du diamant et de la verroterie, du vin de Schiros et du genièvre fermenté, des zibelines

et du coton, du froment et du café, de la Bible et de l'Ezour-veidam, que se sont imperceptiblement introduits, presque par-tout, les produits de la sagesse et les résultats de la raison. Au moyen des rapports commerciaux, les connaissances acquises, les découvertes nouvelles, la marche graduelle de la civilisation, tendent chez toutes les nations à se réunir et à s'élever à un même niveau. Malheureuse la contrée dans laquelle il ne passe point de commerçans; et le riverain des mers végète bien misérablement, s'il fuit en voyant un vaisseau.

Aucune ville du nord n'est située comme Hambourg pour faire un grand commerce, extérieur et intérieur. Par l'Elbe, qui doit sa dénomination à la pureté de ses eaux, (*Albis*) le commerce extérieur se fait avec le monde entier; mais son commerce intérieur, père de l'autre, et qui lui fournit de nombreux marins, déjà exercés pour des voyages de long cours, s'étend à Lubeck et dans la mer Baltique, en dépit des porte-clefs du Sund, par le canal de Trave. Toutes les rivières qui se marient à l'Elbe, versent à Hambourg les plus riches productions de la Haute-Saxe, de l'Allemagne, de la

Bohême et de la fière Autriche. Par la Flavel et la Sprée, ses tritons s'avancent jusqu'au marquisat de Brandebourg ; et traversant le canal, alimenté par l'Ader et cette Sprée qui arrosa le berceau du grand Frédéric, ils s'enfoncent jusque dans la Silésie, la Moravie et la Pologne.

Je me reproche de n'avoir rien dit de la maison de campagne, appelée *Monbrillant*, car *le guide des voyageurs en Allemagne* la cite avec emphase ; j'en sors, et j'avoue qu'elle est fort au-dessous du brillant de son nom et de la réputation qu'on lui donne. Il y a quelques hommes qu'il faut voir de près, comme le château de Monbrillant : sans faire le dédaigneux, on peut assurer que ce lieu, sans mériter *le joli* de nos agréables, et *le charmant* de nos merveilleuses, est à peine comparable aux maisons de campagne du second rang de la vallée de Montmorency. Avant l'entrée des français, le duc de Cambridge l'occupait. Si ce prince, en retournant à Londres, y a rapporté des goûts simples, des idées politiques, humaines et sages, des vues raisonnables sur l'art difficile de bien gouverner, j'offre une couronne de verveine à la dryade de Monbrillant.

La troupe allemande vient de jouer, sur le théâtre d'Hanovre, l'Abbé de l'Epée, Adolphe et Clara ; dans l'étranger, il est doux d'assister à la naturalisation glorieuse de nos auteurs dramatiques ; je jouissais pour mes confrères, Bouilly et Marsollier.

Le Visionnaire, opéra en cinq actes, nous a valu une musique charmante, des trios et des chœurs parfaitement exécutés, un orchestre intelligent et soumis, des voix flexibles quoiqu'éteintes ; mais les farces de cet opéra l'emportent sur toutes celles dont Montansier régale les particuliers, imperturbablement tous les soirs ; ç'a été un brouhaha continuel de gaietés populaires. J'ai ri, parce qu'il est par fois aussi difficile de s'en empêcher que de résister à un bâillement communiqué dans la scène la plus attendrissante. Je demande cependant l'absolution en faveur de la bonne musique de cet opéra : elle est de M. Muller.

J'ai entendu la *flûte enchantée*. Le nom du compositeur de la musique est comme celui du Dieu d'Israël ; tous les fidèles le savent, et par respect n'osent le prononcer ; mais sans irrévérence, on peut dire hautement, et même avec un peu d'humeur, celui du poëte.

M. Schikanéder, avant de placer au théâtre les épreuves des mystères d'Isis, eût eu besoin de parcourir le *Séthos* de l'abbé Terrasson; mais qu'il se console! le français qui a suivi trop fidèlement la pièce allemande, a négligé de rechercher ou dédaigné de prendre dans ce roman historique, bien plus à sa portée, ce qui traite des épreuves égyptiennes, et ce qui en aurait donné sur la scène l'idée la plus majestueuse. N'être pas initié aux mystères de *la bonne déesse*, est un bien faible malheur, quand on s'abstient sur-tout d'en parler en public.

Les allemands prétendent que le compositeur français est resté bien en-deçà du leur. La partie musicale, quoiqu'exécutée par des virtuoses de beaucoup inférieurs à ceux de l'académie impériale de musique, m'a semblé marquer un caractère, et observer un ensemble que mon oreille ne m'a point fait entendre à Paris. Si elle ne m'avait point abusé, n'en pourrait-on pas attribuer la cause à ce que les récitatifs de l'opéra allemand ne désenchaînent pas les anneaux de cette musique vraiment céleste, mais au contraire la fortifient. Je suis tenté de croire que nos mystères d'Isis, déjà superbes par les

décorations, la pompe et les ballets, deviendraient un de nos plus brillans opéras, si l'on consentait à raccourcir la longue et mortelle spirale de ses récitatifs.... Mais, quoi ? toucher au récitatif ! Oh ! quelle idée vandale ! il vaudrait mieux n'avoir point d'opéras : tout ou rien. Si on laissait les coudées franches à ces novateurs, ne voudraient-ils pas bientôt forcer de déclamer à l'opéra, et puis de chanter en français dans les églises ? Tenons ferme ! sans les manchettes, les récitatifs et le *sanctus sabaoth*, nous rentrerions dans la barbarie.

Au reste, le théâtre allemand est bien peu fréquenté ; on m'assure qu'il est toujours plein dans les tems ordinaires. Notre garnison est d'un bien faible secours pour les comédiens. Cette troupe, ou si vous l'aimez mieux, cette compagnie alterne son service entre la ville d'Hanovre et la ville voisine de Brunswick ; celle-ci, grace à la courtoisie de son prince, va bientôt envoyer ses *artistes* français à Hanovre ; il ne faut en faire fi, comme d'une direction de province ; et l'on doit ajourner le rire, quoiqu'ils jouent *OEdipe à Colonne et la Caravane ;* qu'ils soient faibles ou supportables, Ragotin ou

Picard, mademoiselle de l'Etoile ou mademoiselle Molière, je les attends avec une vive impatience. Quelqu'harmonieuses que soient les compositions germaniques, j'avoue que je préfère une romance française. Je me récrie contre les *creig*, les *harr*, les *harsch* des morceaux tudesques. On ne persuadera jamais à mon oreille que les nazales, les aspirées, les gutturales employées à chaque mot dans un air sentimental, voluptueux ou mélancolique, ne la déchirent pas impitoyablement; mais ce n'est encore rien en comparaison de l'anglais chanté: c'est le son du sifflet forestier des musettes galloises et de la trompette marine, perfectionnée au-delà de toute combinaison; vous avez connu des auteurs d'un mérite reconnu, dont il fallait lire les ouvrages et ne pas écouter la conversation. Les allemands délicats sentent bien l'effet du croassement de leur langage, puisqu'à petit bruit, ils font justice des consonnes dont il est hérissé. Malgré sa richesse si vantée, des novateurs d'un certain crédit parmi eux et parmi nous, tels que Klopstock, Wieland, Kotzebuë, se sont permis de passer beaucoup de mots à la lime, de les polir à l'émeri, et

même de coordonner leurs phrases à la française. Déjà la bonne compagnie laisse aux ateliers la rudesse gutturale, et aux grammairiens, la raboteuse pureté des mots primitifs : le germain Arioviste, dit César, ne parvint à parler la langue gauloise qu'après un séjour de plusieurs années dans les Gaules ; ce serait aujourd'hui le *vice versâ* pour un français qui voudrait apprendre l'allemand. Messieurs les germains, nous ne parlons plus le Scythoceltique : renoncez donc à l'idiôme des Teutons.

Je persiste au surplus dans l'opinion exprimée dans un chapitre de *ma défense* d'Hanovre. Musique française, musique allemande, musique espagnole, musique italienne, ne feront un jour qu'une seule et bonne musique. Grace pour ces hérésies, favoris du dieu d'harmonie, vous, Gossec, Martini, le Sueur, Grétry, Kalkbrenner, D'alleyrac, Marsollier, etc., en fait de musique, passez-moi une expression d'Arnée : Je confesse que je suis un *péquin*.

La salle de spectacle est placée au fond de la troisième cour du palais électoral ; l'entrée accordée au public est par trop indécente ; il est introduit par une porte basse

qui mène à un corridor obscur. L'électeur se rendait au théâtre qui est de plain-pied avec son appartement particulier. Sa forme circulaire est favorable à la voix, et de toutes les situations on entend parfaitement. L'avant-scène est beaucoup trop étroite ; l'orchestre contiendrait au plus trente musiciens ; le parquet et le parterre sont dans la proportion d'un à deux ; on compte quatre rangs de loges, les baignoires non comprises. La noblesse seule s'asseyait aux premières, avant l'arrivée des français dans le pays ; je ne crois pas que ce soit la crainte de partager leurs places avec les nouveaux venus, qui les empêche de venir les occuper ; l'histoire rapporte que gaulois et germains étaient frères. Il y avait aussi, comme en Espagne, *la casuela*, c'est-à-dire, un paradis destiné uniquement pour les Madelaines pécheresses ; les pieux amateurs s'y glissaient derrière elles ; maintenant elles ont descendu jusqu'aux secondes loges, selon le rang qu'elles croyent tenir dans leur classe ; et si ces Laïs apprennent que les nôtres vont aux premières sans difficulté, elles y étaleront leurs trésors pour conquérir les nôtres.

Lorsque cette salle fut bâtie, on la tapissa de maroquins rouges à feuilles d'or, ce qui, dans la fraîcheur, dût paraître très-somptueux ; mais la vétusté a imprimé sur ces cuirs un ton de cuivre qui donne à ce monument des Muses, un caractère sépulcral. Le rideau et les côtés du *proscénium* sont du peintre électoral, M. Ramberge ; la toile sur-tout est d'un effet d'autant plus brillant, qu'il n'est point affaibli par la décoration trop vive ou trop claire de l'intérieur de la salle. Elle représente Apollon debout sur le char du soleil, accompagné des Neuf Sœurs ; elles retiennent ses fougueux coursiers sur les bords de la Leina [1]. A droite, une colonnade, un temple en perspective, ornés d'arbres feuillés, sont l'emblême de la ville d'Hanovre. A la gauche, et sur un piédestal, est placé le buste de Georges III avec la devise *emollit mores, nec sinit esse feros*, devise qui certainement n'a pas de rapport avec la guerre actuelle. A la clef de voûte, qui sépare la scène de la salle, sont placés les armes du roi, ayant pour support la crosse et l'épée : je n'ai point été choqué de la con-

[1] Rivière qui baigne les murs des villes de Gottingue et d'Hanovre, et va se perdre dans le Weser.

sécration du bâton pastoral dans le temple des Muses, moi qui ne rêve que réconciliation et beaux arts. Cette crosse et cette épée sont l'équivalent de l'inscription des premiers Césars, *imperator*, *pontifex maximus*. L'union des deux puissances, dans la personne de l'électeur, surprend moins que d'avoir vu en France des évêques et même des abbés, officier avec le casque et le glaive sur l'autel, et nos rois, chanoines dans quelques chapitres; ces singularités étaient assez plaisantes au surplus, et ne faisaient mal à personne. Le bon Henri IV ne les envia pas, même depuis qu'il fut catholique; mais il désira vainement toute sa vie d'être bourgeois de Vitré, conseiller au parlement de Rennes et seigneur de la Prévalais, aimant pardessus tout l'oisiveté, la puissance et le bon beurre.

Les comédiens allemands sont partis pour faire place à la troupe française de Bursay. Les uns et les autres sont à la solde du duc régnant de Brunswick, et sont largement payés. Ce prince les entretient, en outre, de costumes. J'ai été surpris de leur bon goût, de leur magnificence et de leur fraîcheur; ses sujets n'en sont pas moins heureux.

Tous ceux qui ont affaire avec le prince, en parlaient avec respect, avec admiration. Il ne va pas un français à Brunswick, s'il fait preuve d'éducation, s'il apporte des talens, que le duc ne le reçoive avec affabilité et intérêt. Les peuples voisins font des vœux pour qu'il les avoisine long-tems. Je rends hommage à des vertus dont ses sujets et les pauvres familles ne cessent de recevoir les fruits..... Ah ! le voilà donc arrivé où nous l'attendions, diront quelques bonnes ames ! il fait l'éloge d'un prince ! — Oui, messieurs, je loue un prince, et ne le flagorne pas. Il faudrait être bien profondément méchant, pour ne pas devancer la justice de la postérité, en rendant compte au public de toutes les impressions reçues en Hanovre, et que je ne crois pas indignes de lui être révélées : je me regarderais comme coupable d'infidélité, si je taisais malignement le plaisir d'avoir entendu bénir un protecteur des vertus, des talens et de l'humanité, par cela seul qu'il est prince : et dois-je être silencieux à l'égard de celui qui accueille mes compatriotes avec bonté, sans s'informer du bouton de leur régiment, mais uniquement parce qu'ils sont aimables ?

La troupe Bursay, est très nombreuse; et si elle n'a pas de sujets supérieurs, son ensemble est remarquable : cela fait un peu de tort à nos théâtres de Paris, lorsque des allemands, hommes de goût, les viennent visiter. La directrice madame Aurore Bursay, cultive les lettres, et a fait jouer quelques pièces de sa composition qui n'ont pas été dénuées de succès. Elle comprend, dans le répertoire de son théâtre, depuis le grand opéra jusqu'aux proverbes. J'ai été stupéfait de la pompe des ballets et de l'exécution musicale d'OEdipe à Colonne; mais jamais je n'aurais osé communiquer mon agréable surprise si elle n'avait été partagée par trois français, célèbres virtuoses. Certes, quelques doublures de notre grand opéra eussent remporté une pesante moisson d'humeur et de jalousie, s'ils avaient assisté à cette représentation.

MM. Rhode, Garnier et Lamarre viennent de réunir ici leur talens supérieurs sur le violon, le hautbois et la basse : avec de tels artistes, des comédiens français au-dessus de la médiocrité, des savans modestes, francs et aimables, une grande bibliothèque, une table succulente, des promenades délicieuses, on n'est pas si près de la zône glaciale

que le prétendent les géographes et les agréables de Paris, et l'on est fort heureux quand un voyage agréable peut ajouter une tablette de plus dans le coffret de la mémoire.

CHAPITRE VIII.

Suite de l'instruction publique. — Ecoles primaires, écoles mitoyennes, écoles du troisième rang. — Prytanées d'Hanovre et de Lunebourg. — Seminaire des maîtres d'école. — Adresse aux officiers de l'armée française par M. de Villers, ancien capitaine d'artillerie, qui depuis a remporté le prix proposé par l'Institut, sur les effets, produits sur les lumières par la réformation. — Des savans d'Allemagne et de certains savans de France.

Ce chapitre sera sec comme les landes du Hanovre; il va être question du mécanisme de l'instruction publique dans ce pays. Mais comment parvenir autrement à faire connaître le degré étonnant de civilisation, auquel sont arrivés les saxons de l'occident, les descendans de ces barbares qui portèrent, pendant une si longue suite d'années, la rapine, la désolation et l'ignorance dans

les champs de la Gaule, et sur les rivages d'Albion ? D'un autre côté, si par égard pour ceux qui ne goûtent que les romans, qui ne lisent avec complaisance que des ouvrages descriptifs, qui ne prennent de nourriture littéraire que dans les courts passages et les fugitifs feuilletons, je passais sous silence les moyens employés en Hanovre, pour y rendre les hommes le moins dépendans possible de leurs passions et le plus fermement attachés au contrat social, non par des lois coërcitives, mais par les liens d'une bonne éducation, non-seulement j'aurais négligé ce que ma tâche a de plus honorable, mais encore je me serais bien justement exposé aux reproches de ceux qui n'estiment les récits des voyages que par l'importance des observations qu'ils contiennent.

Dans le quatrième chapitre, j'ai annoncé trois degrés d'instruction ; je vais m'étendre davantage. Il ne faut pas si rapidement jeter la vue sur une pépinière que des jardiniers habiles peuplent d'arbres et d'arbustes, les végétaux nécessaires, utiles et d'agrément. Par leurs soins, s'élèvent le chêne et les lauriers, les châtaigners et les sapins, les pêches et les pommiers de paradis, destinés à peupler une

grande contrée, d'après les diverses qualités de son sol, les besoins et les goûts de ses habitans.

Dans les écoles primaires, le maître enseigne la *science mère* et l'histoire naturelle, avec des développemens relatifs à l'aptitude de chaque élève. On sent qu'il y a beaucoup plus à dire dans les villes que dans les campagnes; mais le maître d'école du plus mince village, du canton le plus sylvestre, doit être, en Hanovre, suffisamment instruit pour savoir appliquer aux plantes confiées à ses soins, le genre de culture qui leur est convenable, et pour les diriger conformément à leur nature. Les allemands ont désigné cette instruction fondamentale du savoir, sous le nom de *connaissances généralement* intéressantes, *gemeinnutzige kentnisse*.

C'était beaucoup d'avoir posé la première pierre de l'instruction sur une base solide; mais la grande difficulté consistait à faire de bon dirigeans. De la bonté des choix de ceux qui se présentent pour professer dans les écoles primaires, dépendent, et le caractère moral de la masse du peuple, et la consistance physique des gouvernemens. On commence à se douter en France de cette *importante* vérité; mais long-tems avant le bel ouvrage de M. *de*

la Chalotais, procureur-général au parlement de Bretagne, sur l'éducation publique, long-tems avant les divers systèmes d'instruction nationale qui s'élevèrent après la suppression des jésuites, le pays d'Hanovre avait mis en exécution cette vérité: *Que sans bons dirigeans, point d'instruction.* Dès 1750, le Hanovre commença à avoir de bons instituteurs, graces au zèle ardent et éclairé de M. *Botticher.*

Ce vertueux citoyen fonda, dans la ville de Hanovre, le séminaire des maîtres d'école, *sculmeister-seminarium*, établissement inestimable qui mérite et attire l'attention des étrangers qui s'intéressent à l'éducation.

La régence électorale sentit bientôt l'importance de la création de l'immortel *Botticher;* elle s'empressa de contribuer à sa consolidation et à son perfectionnement.

C'est depuis vingt ans sur-tout que le séminaire des maîtres d'école a su réunir à l'instruction morale et littéraire, l'instruction pratique; elle consiste à enseigner aux jeunes personnes des deux sexes, *à coudre, filer, tricoter, greffer, inoculer*, etc.

Cette idée si simple dans sa physionomie, si brillante dans ses résultats, saisie par de

bons esprits dans un discours de M. Sextro, le premier orateur sacré de Hanovre [1], fut adoptée bientôt par la capitale. L'université de Gottingue s'en empara à son tour; et les écoles *sextriennes* furent bientôt établies dans toute l'Allemagne. Les germains brisent difficilement ce qu'ils ont créé : aussi l'avantage journalier qu'ils retirent des écoles d'industrie ainsi modelées, est-il très-remarquable. Lorsque d'une part, du fond de la Russie aux rives du Danemarck, la condition des serfs s'adoucit ou est changée par des puissances éclairées; de l'autre, la condition des cultivateurs libres s'ennoblit par les arts de première industrie, avec le secours de ces écoles sextriennes; et ce sera au génie bienfaisant d'un simple particulier que les campagnes de la Germanie devront ce bienfait inappréciable.

Pour soutenir de plus en plus le séminaire des maîtres d'école à Hanovre, l'abbé de *Loccum* (aujourd'hui curateur de cet établissement et président des états du Calemberg), entreprit la rédaction d'un journal concernant l'instruction publique et le culte dans

[1] Prédicateur de la cour, et membre du grand Consistoire.

l'Electorat ; il en affecta les bénéfices à l'entretien du séminaire. Mais les fondations, les secours du gouvernement, les profits du journal n'ayant pas été jusqu'ici suffisans pour soutenir les trente-deux maîtres de l'institution, il ne fut pas possible d'en retenir plus de douze, ce qui causa une perte inappréciable pour l'instruction.

Dans les écoles mitoyennes ou secondaires, on étend, on agrandit l'instruction littéraire des premières écoles. Ce n'en est que le prolongement mathématique ; mais ce fil s'étend avec plus de combinaisons, le canevas est plus serré, les dessins ont plus de variété, l'étoffe est plus soyeuse et plus riche. On y enseigne la géographie, l'histoire, le dessin, le français, l'anglais et les élémens de géométrie et de technologie. Des professeurs célèbres avouent qu'elles ne sont pas encore parvenues au degré de perfection dont elles sont susceptibles : et cet aveu n'est point suggéré par l'esprit de parti.

Il n'y a peut-être que l'école du Hanovre, dite *de la Cour*, que l'on puisse citer comme modèle, parce qu'elle est la fille chérie d'un homme du premier mérite, de l'abbé de Loccum. Elle embrasse, dans deux divisions,

l'enseignement des deux sexes, depuis huit jusqu'à quinze ans.

Dans les lycées, écoles du troisième ordre, les étudians sont conduits successivement au degré de connaissances, nécessaire pour pouvoir profiter avec fruit des leçons données dans les cours de l'université de Gottingue.

Aux écoles de second et de troisième degré, on n'a point oublié de faire marcher avec les autres études, celles des langues latine, grecque, hébraïque et des antiquités.

Il y a des lycées à Zell, Clausthal, Embeck, Hameln, Hanovre, Haarbourg, Ulzen, Héfeld, Gottingue, Bremen, Lunebourg, Menden, Nordheim, Offerode, Stade et Verden. L'établissement de seize colléges de troisième classe, étonne dans un pays aussi étroit et aussi pauvre; mais aussi, n'est-ce pas lorsqu'on est pauvre que l'éducation sert davantage ?

Ajoutez à ces cohortes de la science, conduites par d'habiles chefs, les prytanées d'Hanovre et de Lunebourg, exclusivement réservés aux enfans des nobles. Ces sortes d'établissemens privatifs, d'après les variations de la boussole humaine, sont gouvernés, quant à l'instruction, par des savans roturiers. En

dépit des conventions politiques sur la noblesse de race, cette noblesse ne peut s'empêcher de reconnaître une noblesse supérieure, puisqu'elle l'emploie à sa propre restauration. Le prytanée français existe sous un régime plus philosophique sans doute; mais le pays d'Hanovre, constitué tel qu'il est, doit avoir ses écoles militaires nobles, de même que la France organisée telle qu'elle est aujourd'hui, ne doit composer les siennes qu'avec les enfans des braves illustrés, des magistrats intrépides et des savans renommés [1]. Le *Georgianum*, école de ce genre, établi depuis six à sept ans, méritera un chapitre particulier.

Ces diverses sortes d'instructions ne peuvent manquer d'avoir une grande influence sur l'agriculture [2], les arts mécaniques, le

[1] Il y a des fonds destinés par le gouvernement, les états et les villes, à l'éducation classique des enfans peu fortunés. Le pays en retire l'avantage, qu'aucun emploi n'est occupé que par l'homme qui a reçu une éducation classique.

Aperçu statistique de l'Electorat, par M. *Henrichs*.

[2] L'amélioration de l'agriculture et du commerce est excitée fortement par les écrits que répand la Société d'économie rurale de Zell, et les récompenses qu'elle distribue.

commerce, les mœurs civiles et religieuses, l'opinion publique et sur le gouvernement lui-même.

A la maison des orphelins du Calemberg, on a adopté l'usage, déjà introduit dans quelques principautés allemandes, de mettre en pension les orphelins chez des familles pauvres et d'une bonne réputation. Il y a vingt ans au moins que cette tentative fut faite en Bretagne, par l'intendant Caze de la Bove. On donnait à des fermiers, un ou plusieurs enfans, avec un petit trousseau et une pension, dont le prix diminuait annuellement, en raison de l'accroissement de l'âge et des forces. Le but était d'assainir les villes, en faisant refluer le dangereux surplus de leur population dans les campagnes. Les troubles *parlementaires* nuisirent à cette excellente institution.

Mais le calme actuel permet aux souvenirs utiles de reparaître. Orphelins français, chérissez votre patrie! elle vous a dotés de la loi sur l'adoption. *Quoniam pater meus et mater mea dereliquerunt me, Deus assumpsit me.* Celui qui adopte un enfant n'est qu'un père : c'est la patrie qui a fait la loi d'adoption, qui doit être le Dieu vivant, la mère adorée.

L'on vient de distribuer dans l'armée une

demi-feuille d'impression, sous la date de Lubeck, 1er. messidor, ayant pour titre : *Appel aux officiers français de l'armée de Hanovre, qui peuvent et veulent mettre à profit le loisir de leur position*, signé, *Villers, ci-devant capitaine d'artillerie au service de France*. Un court extrait de cette brochure prouvera qu'elle n'est point étrangère à l'instruction publique.

« Le cours tumultueux des événemens qui agitent notre siècle, vous amène dans une contrée qu'il avait épargnée jusqu'à ce jour. Jusqu'à ce que des victoires ..... ou des traités vous rappellent dans votre patrie, vous allez jouir d'un loisir complet.

« Le pays où vous séjournez est digne de votre attention, ... son sol n'a jamais été classique pour les arts ; ..... mais c'est ici qu'une foule de philosophes laborieux des 16 et 17ème. siècles, ont débrouillé le chaos de la littérature ancienne et de l'histoire. C'est dans la capitale qu'est mort Leibnitz, qui embrassa les arts, les approfondit tous, et créa le calcul infinitézimal [1].

[1] Il a proposé le premier au gouvernement français de s'emparer de l'Egypte pour en faire une colonie. Les papiers y relatifs sont conservés à la bibliothèque électorale. (*Note de M. de Villers.*)

« Peu de tems après lui, fut fondée à Gottingue cette université célèbre qui, tandis que ses sœurs de France et d'Angleterre voyaient *décroître leur splendeur*, devint la première école de l'Europe [1]. Elle vit dès ses premiers jours, au nombre de ses professeurs, un Haller et tant d'autres, dont les noms se prononceront toujours avec respect : Tobie Mayer, inventeur des tables lunaires : Busching, l'un des pères de la moderne géographie : Achenwal, de la statistique : Michaëlis, le plus savant et le plus philosophe des orientalistes [2]..... Le Hanovre est parsemé d'écoles et de sociétés littéraires..... Le nord de l'Allemagne, couvert par une ligne de neutralité pendant la dernière guerre, a profité du calme pour cultiver les sciences [3].

[1] Pendant la guerre de sept ans, Gottingue devint pour les officiers français un but de pélérinage. Le marquis de Lostanges y prit le grade de docteur en droit civil, et devint membre de la Société royale des sciences. (*Du même.*)

[2] Si M. de Villers eût connu M. Langlès, conservateur de la bibliothèque nationale, il n'eût pas dit que M. Michaëlis est le plus philosophe des orientalistes.

[3] C'est dans le nord que Mirabeau puisa ses idées libérales et les principes qui sont devenus en France la base du système social. (*Du même.*)

« Jeunes guerriers, au milieu de tant de lumières, resterez-vous oisifs ? — La nation la plus spirituelle se montrera-t-elle insensible à tout ce qu'ennoblit et agrandit l'esprit ?

« A Hanovre, vous trouverez le respectable Feder ou M. Sestro, homme d'une vaste littérature, animé du plus pur zèle de l'humanité : à Zell, le célèbre auteur de la Venus-Uranie, M. Ramdohr : à Lunebourg, M. Soltau, traducteur heureux du Poëme d'Hudibras et du Dom Guichotte. — Nul doute que dans les autres villes, et jusque dans les villages, vous ne trouviez des maîtres et des guides.... Il vous sera alors aisé d'apercevoir, quant au choix et à l'étendue des connaissances, la distance infinie d'un pasteur protestant à un théologien catholique [1].

« Suivant vos goûts divers, voulez-vous embrasser toutes les sciences, ou en approfondir une ? obtenez les moyens d'habiter Gottingue. Est-ce l'astronomie qui vous occupe ? rapprochez vous de Lilienthal et du

[1] Sans doute que M. de Villers n'a pas eu le bonheur d'être élevé dans le giron de l'église romaine, ou de voyager en pays catholique.

grand astronome qui y réside [1]. Est-ce l'agriculture ? presque tous les grands propriétaires et les pasteurs peuvent vous donner d'utiles leçons. Il existe à Zell une société... qui en fait son unique objet. La minéralogie ou la métallurgie sont-elles vos sciences favorites ? le Hartz est une des chaînes de montagnes les plus riches en mines..... Allez visiter cette Suisse de la Basse-Saxe ; allez à Clausthal, à Andréasberg, au Ramelsberg ; et vous n'en reviendrez pas sans de nouvelles lumières, sans avoir admiré ce canton romantique, ses richesses naturelles, la franchise, la bonté de ses habitans, presque tous mineurs.

« Jeunes et braves français, livrez vous à ces nobles recherches ; vivez avec gravité et modestie, au milieu d'un peuple sérieux et naïf. Parmi ses mœurs, n'apportez pas le mêlange d'autres mœurs ; cueillez la palme des sciences ; elle sied mieux à côté des lauriers qu'une branche de myrte arrosée de

[1] M. de Shroëtter qui vient de publier le second volume de sa Topographique lunaire, dont nous n'avons pas de traduction. Le docteur Olbers de Brême, qui a découvert la neuvième planette (Pallas), est l'ami et le compagnon des travaux du sage de Lilienthall : ils ne font, ni de la prophétie, ni de la politique.

trop de larmes ; *et faites qu'une estime sans tache vous accompagne à votre départ.....*

Vous n'imiterez pas l'indolence de la grande majorité des émigrés qui, après avoir végété si long-tems dans une ridicule fainéantise, au centre des lumières de la Saxe, sont retournés dans leur patrie, aussi ignorans qu'ils en étaient sortis ; blâmant tous les usages qui n'étaient pas les leurs, n'ayant pas le plus léger soupçon du monde nouveau qui les entourait, et ne sortant point en effet du vieux monde et des usages français qu'ils portaient dans leur tête et dans leur cœur. De ce qu'ils faisaient moins bonne chère qu'à Paris, de ce qu'ils étaient moins bien couchés, ils concluaient que l'Allemagne était encore dans la barbarie. Le ton poli et maniéré, une certaine élégance conventionnelle dans les formes extérieures, le luxe et les jouissances physiques, plus ou moins raffinés, forment chez beaucoup de nos compatriotes, les seuls titres auxquels ils dispensent leur estime, et par lesquels ils jugent du degré de culture d'une nation : mesure étrange, d'après laquelle Sybaris devrait passer pour la première des cités, et Philadelphie pour la dernière. »

On doit aimer le ton respectueux avec le-

Quel M. de Villers parle des savans allemands; en effet ils n'ont pas l'air guindé de quelques savans français. Ceux-ci sont tudesques fort souvent, sans s'en apercevoir, ou parce qu'ils croient se donner ainsi de la considération. A supposer que les nôtres soient plus érudits que ceux du Hanovre, je fais grand cas de la simplicité franche de ceux-ci; je déteste autant le magot à chef branlant qui applaudit à tout, que le bonze immobile qui n'applaudit à rien. Je déteste, n'est pas le vrai mot, car le premier est ou un parasite qui lorgne une table, ou un séducteur qui ajuste une victime, ou un intrigant qui se fore un trou, ou un ambitieux qui monte à l'échelle : et le second, aspirant à un trône sans sujets, dédaigne tout ce qui ne ressemble pas à sa statue.

Il est encore d'autres sortes de savans impitoyables : ce sont ceux qui vous parlent de leur savoir jusqu'à extinction d'entendement, et leurs opposés qui vous déprisent d'assez bonne foi pour ne jamais vous en parler. Mais achevons la galerie : que pensez-vous de ces importans qui sourient de la moitié du visage, de ces minutieux conseillers qui vous tracassent pour vous faire préférer un mot au mot équivalent, de ces grimaciers

si sujets aux crampes, lorsqu'il échappe d'un discours public, une étincelle philosophique? Arrivons jusqu'à notre parnasse, ... et ces Poëteraux qui se croient des Laureats, parce qu'ils ont fait défiler quelques vers devant le quartier général d'un lycée. A tous ceux-là, préférez, croyez moi, les bons et modestes érudits du fond de l'Allemagne.

M. de Villers a donné de bons conseils que de bons esprits ont suivi. Soyons reconnaissans envers lui; car son adresse aux officiers de notre armée, a fait estimer les hanovriens par nos braves; et ceux-là se sont aperçus que nos troubles n'avaient pas tout-à-fait exilé de notre patrie, les mœurs et la politesse, les lettres et les arts.

CHAPITRE IX.

Ecole militaire du Hanovre, le Georgianum. *— Son organisation. — Des têtes de belier.*

ENCORE un chapitre sérieux ! Il n'est point inutile cependant de décrire l'organisation du *Georgianum*, afin qu'on puisse la comparer avec celle de notre prytanée. Le botaniste est récompensé de ses peines, lorsqu'il dépose au jardin des plantes, les graines qu'il a recueillies dans ses voyages; je serai heureux comme lui, si les Desfontaines de notre instruction publique, trouvent parmi celles que j'apporte d'Hanovre, une seule qui mérite d'être acclimatée.

Le *Georgianum*, décrété en 1796, fut établi au mois de mai suivant, pour les fils de la noblesse hanovrienne, à la place de l'ancienne institution des pages de l'électeur. La somme qui était destinée à entretenir vingt pages, a suffi à l'éducation très-soignée de quarante élèves [1].

On vit succéder alors à une éducation

[1] Dans le Moniteur de prairial an XI, n.° 262, on parle de l'existence de pages entretenus à la cour d'Hanovre; on a été trompé, il n'y en a plus depuis 1769.

toute militaire, jadis l'effroi des châteaux et des chaumières, une instruction non-seulement rassurante pour la tranquillité des bons et des faibles, mais encore propre à rapprocher des sciences et des arts utiles et d'agrément, les descendans de ceux qui les avaient méprisés, comme indignes de leur naissance. Quelle différence y-a-t-il entre les pages qui n'apprenaient autre chose dans les castels et les manoirs de nos pères, qu'à panser des chevaux, à nettoyer le dressoir de la salle à manger, à servir à table, à battre les pauvres serfs et à dévaliser les petits marchands, et les Icoglans du grand seigneur, à qui l'on enseigne à bien couper les ongles, à raser avec dextérité, et d'autres gentillesses de cette importance ? Les nobles ont senti, un peu tard à la vérité, que s'ils s'étaient réservé l'usage de la valeur dans les camps sans y joindre l'urbanité des villes, les roturiers finiraient avec adresse par paralyser la force ; et c'est ainsi que par-tout la noblesse a renoncé à ses plus chères prérogatives d'ignorance.

Chaque élève paye à son entrée 95 thalers (environ 380 francs) ; quinze dont les familles sont plus aisées, payent en outre 120

thalers. Ils sont tous logés, habillés, nourris, instruits, soignés et traités aux frais de la maison ; leur uniforme est bleu, paremens et collets écarlatte, boutons de métal blanc ; reçus à l'âge de dix ans, ils sortent de la maison dès qu'ils sont en état d'entrer au service, ou de continuer leurs études à l'université de Gottingue, pour embrasser une autre profession.

A leur entrée dans un régiment, la caisse de la maison leur fournit 260 thalers pour équipement ; la plupart ayant été reçus au *Georgianum* à dix ans, et sortant à-peu-près à seize, ont presque triplé en six ans les 95 thalers d'entrée, avec l'avantage d'une éducation gratuite, et l'assurance d'un emploi honorable.

Les plus distingués des élèves qui vont se perfectionner à Gottingue dans les sciences relatives à l'état auquel ils se destinent, jouissent d'une haute paye de 350 thalers, pendant les trois ans qu'ils y passent ; et cette haute paye n'est diminuée ni accrue pour personne. Le fils de l'électeur sortirait du *Georgianum* pour aller étudier à l'université de Gottingue, que sa part ne serait pas plus forte que celle du noble le plus ordinaire.

Cependant il ne dépend ni des élèves, ni de leurs parens, de choisir leur état ; cela est un peu trop spartiate.

On n'admet à l'éducation disposée pour les fonctions civiles, que les sujets qui paraissent propres à s'y distinguer : si le jugement qu'en porte le directeur de la maison ne leur est pas favorable, ils sont rejetés. Les parens sont alors les maîtres, ou de les laisser suivre la carrière militaire, ou de les retirer de l'institution ; mais avec un peu de sagacité, on découvre aisément, dans cette mesure réglementaire, le germe de l'influence de l'autorité civile sur la force armée. Cependant on aurait beaucoup à craindre de la part d'un directeur investi du pouvoir de décider de la destinée de ses élèves, si l'on n'était rassuré par le caractère éminent d'équité qui distingue le directeur actuel, M. *Feder*.

Le Georgianum est divisé en quatre classes.

Les deux premières nommées *fondamentales*, préparent les élèves de dix à quatorze ans.

Les deux autres achèvent l'enseignement des adolescens destinés à des fonctions civiles ou militaires.

Dans les classes fondamentales, on enseigne

les principes du culte protestant, basés *sur la morale*, l'arithmétique, la géographie, le latin, le français, la pureté de la langue allemande, la calligraphie, l'histoire politique et l'histoire naturelle.

Dans la classe chargée de diriger vers la profession des armes, le latin fait place à l'anglais: mais si l'enseignement de cette langue a eu pour seul but de mettre les officiers hanovriens en état de s'entendre avec les anglais, en événement d'armées combinées des deux pays, on a lieu d'espérer que désormais cet enseignement sera de toute inutilité.

On instruit aussi ces jeunes gens dans la partie des mathématiques qui ont rapport avec l'art de la guerre, dans la physique, l'histoire naturelle de l'homme, quelques élémens de physiologie, le style français, le style allemand, la philosophie morale et la statistique, science germanique dont nous sentons enfin l'importance.

Dans la classe civile, dite des étudians, on y professe aussi l'étude de la langue anglaise, la géometrie, la trigonométrie, l'architecture civile, les élémens de logique, la philosophie morale, la physique et l'histoire naturelle de l'homme : mais c'est à l'enseignement du latin

et de l'histoire ancienne, que l'on consacre le plus de tems, parce qu'on les considère, l'un et l'autre, comme essentiels à l'étude du droit et de la politique.

La danse, l'escrime, l'équitation, la musique et le dessin s'enseignent dans ces quatre classes, aux dépens des parens; ces maîtres sont externes, ce qui par-tout a beaucoup moins d'inconveniens que dans des écoles de jeunes demoiselles.

Les leçons commencent à sept heures du matin, durant le semestre d'été, et à huit, pendant le semestre d'hiver; une lecture morale ou religieuse les ouvre et les termine. L'on donne cinq leçons dans la matinée, et deux seulement l'après-midi.

Cet établissement doit au zèle de M. Feder, la fondation d'une bibliothèque bien choisie, d'une collection déjà opulente de curiosités naturelles et technologiques et d'un apparat choisi d'instrumens de physique.

Chaque classe est régie par un professeur, ayant le titre de gouverneur; il en est l'instructeur principal et l'inspecteur immédiat; son cabinet est contigu à celui de sa classe; chacune des classes supérieures occupe deux appartemens.

Le gouverneur couche dans une chambre voisine de sa classe; ce qui évite toutes les communications et les colloques dangereux. Outre le logement et la table, il reçoit 220 thalers par an, (990 francs); et quoique spécialement attaché à sa classe, il est tenu de donner, dans les autres, des leçons sur la science qui lui est la plus familière : cette obligation a l'avantage d'exciter l'amour-propre des professeurs.

Deux classes et leur gouverneur mangent dans une même salle.

Outre les quatre gouverneurs, l'établissement solde un maître d'anglais, deux maîtres de langue française et un professeur de mathématiques, ayant le grade de capitaine au corps du génie. C'est par ce dernier contact, que tous les divers genres d'enseignement ont le même rang entr'eux. Les élèves militaires, en sortant, portent dans les régimens où ils sont placés, l'opinion, plus utile qu'on ne pense aux gouvernemens et aux sociétés générales, que tous les genres de services rendus au pays, sont également honorables et méritent le même signe et la même couleur, quand ils ont droit à de grandes récompenses.

L'instruction et la discipline sont confiées à deux directeurs. L'un, particulièrement affecté à la classe militaire, doit être un ancien officier ; celui d'aujourd'hui est lieutenant-colonel. L'autre embrasse l'ensemble : c'est le savant et respectable Feder, que ses vertus et ses lumières ont fait choisir, en dépit de sourdes et puissantes manœuvres. Il faut que l'on sache si l'intrigue travaille ailleurs, d'une autre manière que dans notre patrie.

Si celle employée lors de la création du Georgianum eût réussi, cette intéressante institution eût été privée d'un législateur et d'un père; M. Feder a fortement contribué à l'organisation de cette maison : et qui pouvait mieux faire exécuter les règlemens, que celui qui les avait tracés ? Les maréchaux Mortier et Bernadotte, le général Dessoles, diraient de quelle sollicitude était agité ce vieillard vénérable, quand de faux bruits répandus sur la suppresion du Georgianum, venaient remplir son ame d'amertume. ...

Un français réfugié en Allemagne, s'avisa dans ses passe-tems de 1796, de traiter *d'illuminé* le Voltaire de la Germanie, M. *Wieland*, et d'associer M. Feder à *l'illumination*. Celui-ci, dont le bonheur

est immuable au sein d'une famille composée d'une épouse et de huit enfans, ne répondit rien au pamphlétaire famélique ; mais les traits que méprisent les gens honnêtes, n'attirent que trop souvent l'attention des gouvernans, altèrent leur confiance, ébranlent leur justice, et quelquefois la compromettent.

Lorsque le ministre hanovrien qui réside près l'électeur-roi, proposa M. Feder à sa majesté pour diriger le Georgianum, *je le connais*, dit le prince ; *n'est-il pas de ces têtes de beliers qui veulent tout renverser?...* Sans le pamphlet, jamais cette question n'eût été faite. Le ministre fut obligé d'entrer dans des détails justificatifs, qui ravirent un tems précieux au bien de l'état : et heureusement pour cette fois, un juste fut sauvé. — Je demandai la vérité de l'anecdote à M. Feder ; sa physionomie si riante se voila de tristesse. il changea de conversation en me serrant la main. Je ne désirais d'autre preuve du fait....

Veut-on rendre, en Allemagne, odieux et nuls, des hommes de paix et de capacité? on les affuble du sobriquet *d'illuminés ;* ceux qui ne s'occupent que de restaurations, passent pour des démolisseurs, des hommes à

queue ; *des têtes de beliers*. Mais cette tactique n'est pas suivie ailleurs : consolons-nous.

Quoique le directeur civil ne soit point obligé de donner des instructions aux élèves, il a cru devoir le faire alternativement dans chaque classe, pour animer le zèle des instituteurs, saisir par lui-même les dispositions des jeunes gens, influer sur leur développement, et les diriger plus promptement et d'une manière plus exacte vers le but principal de l'établissement.

Les gouverneurs doivent rendre compte aux directeurs, sur-le-champ ou à la fin de chaque semaine, des événemens de conséquence, selon leur gravité.

Chaque semestre, ils leur présentent un tableau à deux colonnes; l'une marque les progrès de l'instruction, et l'autre le développement des caractères. Ce tableau sert de base aux rapports que font les chefs, deux fois l'an, au gouvernement.

Voici les bases fondamentales sur lesquelles la discipline morale intérieure a été établie.

La première consiste à s'emparer de l'estime, de la confiance et de l'amitié des élèves;

on a senti que par un mot, un regard et des corrections légères, agissant sur le moral, on obtenait beaucoup plus qu'en infligeant des peines physiques, et que l'on accoutumait ainsi à une obéissance plus volontaire.

La seconde, à rechercher les bonnes dispositions dont un sujet peut être doué, afin de les opposer avec avantage aux mauvaises.

La troisième, à s'armer d'une lente patience pour supporter les défauts susceptibles de remède, et à repousser, sans faiblesse et promptement, le vice incorrigible et contagieux.

Relativement aux études, on a exigé :

1°. Que les directeurs visitassent souvent les classes, pendant et après les leçons, et qu'à la fin du mois, ils se fissent représenter les cahiers des élèves.

2°. Que l'on fît critiquer les thêmes des élèves, par leurs camarades.

3°. Que le directeur-civil fît présent à ceux qui se distingueraient, d'un livre sur lequel l'éloge mérité serait inscrit honorablement.

4°. Qu'à la fin de chaque semestre, il y aurait un examen public, auquel un ministre de la régence et le feld-maréchal de l'armée assisteraient.

Quand César nous conquit, les Gaules avaient aussi leur Apollon; je crois que ce grand homme honora son culte, assista à ses fêtes et protégea les enfans de la lumière. Il me semble voir le maréchal Bernadotte, entouré de ses compagnons d'armes, présidant à l'examen de ces jeunes nourrissons des Muses et de Mars : il leur décerne des prix, et je l'entends leur dire : *Honneur et patrie !* Ce sont les divinités chéries des allemands et des français.

Les vacances ne durent que trois semaines, une fois l'an. Il faut obtenir du directeur une permission pour la plus courte absence d'un instructeur ou d'un élève. L'agrément d'un gouverneur suffit pour une visite à la ville. Les mascarades sont expressément défendues; mais le spectacle est permis, en compagnie des pères et des mères, ou sous la conduite de l'un des gouverneurs.

Chaque table au dîner est servie de quatre plats, et de deux au souper. Trois femmes et six hommes suffisent au service de la maison. Un seul caissier tient compte des revenus, ainsi que du fonds de quarante thalers (180 f.), affecté à chaque élève, pour ses menus plaisirs dans l'année.

La surintendance générale du Georgianum

est confiée au baron de Low, maréchal de la cour, auquel, chaque mois, les directeurs rendent des comptes particuliers. Cet officier de la couronne, sur la présentation des deux chefs, nomme les gouverneurs et les instituteurs : c'est à lui que les familles s'adressent pour l'admission de leurs enfans : on dit que ses choix sont conformes à l'équité : les sujets des familles les plus pauvres et les mieux famées, sont préférés.

Tel est le régime d'une institution dans laquelle des hommes destinés à commander aux autres ou à les rendre heureux, puisent, dès l'enfance la plus tendre, les principes de la religion par essence, adaptée aux chaînons organiques d'un culte empreint encore d'un peu de rouille, mais nettoyé de verd-de-gris. C'est là qu'on leur apprend que si le sol natal appartient indistinctement à tous leurs compatriotes, ils ne sont appelés de préférence, que pour le faire prospérer par la science, la morale et de bons exemples : que si la naissance les a mis au-dessus des autres, leur éducation saine leur recommande de s'asseoir près d'eux, pour les consoler, s'ils ne sont pas heureux : que si des institutions féodales favorisent leurs noms, l'humanité et

la philosophie, dont un patriarche leur fait chaque jour entendre la douce et consolante voix, doivent être invoquées par eux à toutes les époques de la vie, pour adoucir leur fierté et pour attendrir leurs cœurs. Que le nom de Feder soit toujours présent à leur souvenir, sous les armes, sur le seuil du pauvre, sur la curule du magistrat et sous le toît paternel !

CHAPITRE X.

Taverne et bois de Nienhauss. — De l'inoculation, de la vaccine, du galvanisme et des pierres tombées du ciel.

Depuis huit jours, j'étais accablé d'une chaleur étouffante, et tellement contrarié par les attaques des mouches et des moustiques, qu'il m'était impossible d'écrire quatre mots sans souffler sur les doigts et sans me frotter le visage. Une averse abondante vient de suspendre ce martyre, et de me reporter subitement de la zône torride dans la fraîcheur humide du Hanovre. Je ne dois pas trop m'en réjouir; les pluies de thermidor ouvrent presque toujours le passage au vent polaire; elles occasionnent des dyssenteries, des rhumatismes, des perclusions très-dangereuses, si l'on néglige de se garantir de l'humidité du matin et du soir, et de se bien couvrir la nuit. Depuis le Spitzberg jusqu'à l'Egypte, il n'y a que le drap pour la santé.

Je viens de profiter de la fraîcheur de l'at-

mosphère ; je sors d'un bois enchanteur, qui ferait abandonner le bois de Boulogne, s'il était aussi rapproché de Paris.

A l'ouest de la ville et de la porte Saint-Egide, on suit un chemin bordé de maisons et de jardins; un canal, planté de saules, vous dirige, environ une demi-lieue, jusqu'à une cour carrée, entourée de murs rouges, élevés à hauteur d'appui; là, restent les voitures, les chevaux de selle et les gens. En face, s'élève un vieux bâtiment, peint en gris de lin, couvert de briques, et dont l'architecture est trop modestement rurale. Vous y voyez l'officine où l'on prépare le thé et le café, l'arsenal des pipes et des réchauds, le magasin de la bière, du vin, du genièvre et du tabac. En traversant la taverne, un enchaînement de bosquets présente un effet de perspective très-agréable. A l'entrée, on s'assied le long de tables disposées autour d'un vaste salon de verdure. Mais, ce qui mériterait d'être saisi par un artiste habile, c'est ce grand concours d'amateurs du nectar septentrional, ce passage continuel de promeneurs et de promeneuses, ces joueuses de harpe dont les voix musicales, mais altérées par l'inclémence de l'atmosphère, font penser à Ossian et à Malvina;

ces masses feuillées que les rayons du couchant dorent et détachent de l'obscurité ; ce nuage épais formé par les vapeurs des pipes, et sur-tout les conversations bruyantes des amateurs de ce genre de délices. Le peintre n'oublierait point, et ces jouvencelles peu timides, qui exigent que l'on paye avant de livrer les réchauds et les parfums ; et ces groupes placés dans des coins rembrunis, pour gémir à l'aise de la présence des français ; et ces familles hanovriennes qui trinquent avec les nouveaux hôtes, en riant de franche joie de leurs folies. Ce lieu s'appelle *Nienhauss*, la nouvelle maison : l'usage a encore adouci son nom ; on dit *néos* : ce nom semble grec et dispose à la féerie.

Du grand salon de verdure, on entre dans une allée qui serpente plus d'une demi-lieue au travers d'un bois, tantôt clair, tantôt ténébreux, que coupèrent les français de 1757 ; les faibles baliveaux qu'ils épargnèrent, sont aujourd'hui des arbres superbes. Les ombres et la lumière se partagent alternativement la reconnaissance des promeneurs, s'ils sont occupés d'un sentiment profond ; leur admiration, si leurs regards venant à percer le feuillage des flexibles bouleaux, se reposent dans le loin-

tain, sur des hameaux, ou plus près, sur des êtres tellement occupés de bonheur, qu'ils ne s'embarrassent ni de ce qui l'inquiète ni de ce qui l'empoisonne. D'amis du monde devenus solitaires, ils ont laissé la grande allée aux ménages silencieux dans leur marche; ils se trouvent heureux d'un sentier étroit, qui, sous des hêtres altiers, conduit à des fourrés sauvages. Là, il n'y a point de terre morte: les favoris ailés de l'harmonie n'y exhalent que des sons lents et mélancoliques; les hommes indifférens y gagnent la plus dangereuse des fièvres; les cœurs sensibles, le plus doux délire. Le sylvain de Néos a tapissé ce labyrinthe, de lierres, de mousses et de gazons; qui ne craindrait le sentier de Néos? Mais il est impossible de ne pas le fréquenter chaque jour, quand on n'y est entré qu'un instant.

Le sentier solitaire et l'allée publique aboutissent à une seconde taverne, à des cabinets de verdure, à des tables dont les bancs sont immobiles, à un orchestre de hautbois, de bassons et de cors. Une pelouse est au centre de la guinguette; sur le côté sont rangées les voitures attendant leurs maîtres pour les rentrer en ville par la route de Zell, ou

pour faire le tour d'un bois agreste qui enveloppe de son épaisse feuillée les jolis bosquets de Néos. Ce bois est encore plus favorable aux discrètes amours. On y va cueillir le bouton d'églantine. Qu'il est séduisant, placé au milieu des roses, sous le fragile lien de la vie, et sur le sein innocent qui palpite ! C'est sous des voûtes demi-obscures, sous des berceaux frémissans, au dos de monticules protecteurs, que s'allument quelquefois ces tendresses célestes qui brûlent lentement et ne s'éteignent jamais. C'est aussi dans ce désert que plus d'un ménage, sur le point de se dissoudre avec scandale, a reçu de la raison, l'anneau de la sécurité; de la volupté, le baiser de la réconciliation ; de la philosophie, le talisman de la constance.

Les médecins du corps conseillent les eaux minérales pour des maladies difficiles à guérir; les médecins moraux acquerront plus de vogue, en conseillant l'air de Néos à plus d'un malade dont ils sont embarrassés, sans se douter du bien qu'il peut leur faire. Mais comme il y a saison à toute chose, c'est en été qu'il faut venir le prendre, et ne s'y exposer ni trop tard, ni trop souvent.

Mais quittons les fées de Néos et retour-

nons aux Muses : elles sont toujours jeunes, toujours fraîches ; et si elles ne rendent pas immortels leurs fidèles, elles les empêchent de vieillir et de s'ennuyer, ce qui est pire encore. Revenons à ce que le Hanovre offre de plus intéressant, sous le rapport de son gouvernement, de son agriculture et de son commerce...

J'ai commencé par rendre compte de l'état des lumières en pays d'Hanovre, parce qu'elles forment le caractère public d'une nation, et que c'est sur cette empreinte que ses gouvernans modèlent leurs actes.

Je vais consacrer cette soirée à l'inoculation, à la vaccine, au galvanisme, aux pierres *tombées du ciel.*

Tous les médecins, sans en excepter le célèbre *Thaër* de Zell, sont d'accord de son utilité ; mais quoiqu'Hanovre soit la seconde ville de l'Europe *chrétienne*, où l'inoculation ait été pratiquée, elle y est fort peu d'usage. Quand on voit le nombre considérable d'hommes, de femmes et d'enfans, à tailles nobles ou élégantes, outragés par la petite vérole, de la manière la plus impitoyable, on est étonné de ce qu'on n'ait pas opposé à ce fléau de la santé et de la beauté, son

préservatif le plus efficace. On inocule ici, comme on le faisait il y a quinze à vingt ans en France, non sans essuyer les reproches des bonnes vieilles, et sans avoir été assourdi par les *prenez-y garde* des charlatans de plusieurs espèces. La classe la plus cultivée de la société fait en général inoculer ses enfans: et cependant, dans cette classe même, beaucoup d'individus que le hasard a soustraits à des classes plus crédules, *craignent de tenter Dieu*, et ne veulent pas consentir à donner à leurs enfans une maladie à laquelle ils espèrent qu'ils échapperont ; et ne croyez pas que cette manière de s'exprimer, *tenter Dieu*, absurde si elle n'est pas blasphématoire, ne soit dictée qu'à la piété des bons hanovriens : je l'ai aussi entendue en bretagne, il y a longtems. Vous en tirerez l'induction qui vous plaira.

Dans les villages hanovriens, on n'inocule pas, à moins que le pasteur ou le médecin ne jouisse d'assez de confiance pour persuader les paysans : encore pour amener à cette persuasion, faut-il être soi-même de bonne foi ou convaincu. Le gouvernement a autorisé les officiers de santé à en généraliser la pratique ; mais il semblerait qu'ils n'aiment pas

les victoires faciles. Ils attendent l'ennemi, et c'est un grand mal; car les nombreuses physionomies, empreintes des cicatrices affreuses de la petite vérole, sont comme les tables sur lesquelles les grecs, sortant du combat, inscrivaient les noms des morts.

L'inoculation n'est donc pas généralement pratiquée, puisque la classe la plus nombreuse, celle qui a le plus besoin de l'usage de ses membres et de ses organes, celle qui peut espérer de la beauté ou de la gentillesse, une transition d'état plus heureuse, refuse avec entêtement de s'y soumettre. Dans la classe la plus instruite, où l'on sait bien ce que valent quelquefois les avantages du corps et les graces de la physionomie, un assez grand nombre de personnes s'y refusent encore. Cette répugnance est fâcheuse, dans un pays où l'espèce est aussi forte et le sang aussi beau : la négligence du gouvernement y est bien pour quelque chose.

Ceci me conduit naturellement à parler de la vaccine. Quand on est d'un pays où l'on embrasse tout ce qui est nouveau, il faut savoir ce que l'on pense dans un pays où l'on pèse toute innovation.

Il était naturel que les savans de Gottingue

soumissent la vaccine à l'examen allemand; c'est-à-dire à l'observation la plus méthodique. La tactique scientifique en ce pays, marche comme la tactique guerrière des allemands; mais de lentes combinaisons les amènent presque toujours à un but certain. D'après cette vérité, trop peu remarquée, qui ne serait surpris de ce que la vaccine n'ait à Gottingue que des partisans. Ils ne sont pas très-chauds peut-être, mais aucun ne s'est encore élevé contre. Quelques-uns recommandent seulement de la prudence dans la vaccination. En cela, allemands et français sont d'accord. Le professeur Arnemann a vacciné *gratis* une grande partie des enfans de cette ville, et très-peu de parens s'y sont refusés. M. Osiander a écrit le résultat de ses expériences; toutes ont été jusqu'à présent heureuses; enfin tous les médecins pratiquans vaccinent sans la moindre difficulté à Gottingue. De l'exemple donné dans la ville-mère des sciences, il est résulté que cette opération a été adoptée dans le Hanovre, et que des villages entiers ont été vaccinés. Le paysan, qui en général n'aime pas ces sortes d'essais, s'y est prêté de bonne grace, non qu'il ait réfléchi sur le pour et le contre, mais parce qu'il ne redoute pas une

piqûre légère, et parce qu'un seul bouton ne l'empêche pas de vaquer à ses travaux. La vaccination est enfin devenue d'une pratique si universelle et si facile dans l'Electorat, que le gouvernement a pris un arrêté [1], non pour l'empêcher, mais pour la régler et obliger les pratiquans à lui envoyer tous les ans un état divisé par colonnes et contenant le nombre des vaccinés, les noms, la profession, l'âge, la demeure, l'état de la santé, une notice courte sur le sujet duquel on a pris le virus vaccin, l'époque de la vaccination, son cours et les maladies qui l'ont suivi. — Cet arrêté est trop récent pour que l'on puisse connaître les résultats de son exécution; mais en attendant, chacun ici paraît persuadé que cette découverte est un bienfait pour l'humanité; les allemands en paraissent si convaincus, qu'ils lui ont donné le nom de *schuts-blattern*, c'est-à-dire, *variole garantissante* ou *de garantie*. L'adoption de la vaccination par

[1] En 1802. Les seuls officiers de santé du pays peuvent vacciner. Il leur est défendu d'employer du vaccin non constaté. S'il survient, ou la petite vérole, ou d'autres maladies après la vaccination, ils sont obligés d'en faire rapport à la régence d'état, et d'y comprendre les circonstances les plus marquantes.

les savans de la Germanie, dont les décisions ne sont jamais émises qu'après l'examen le plus lent et le plus approfondi, confirmerait l'efficacité de cette pratique, bien plus que ne le feraient les assertions, les thèses et les brillans discours de nos médecins : dans l'Allemagne savante, la mode est proscrite.

La découverte de Galvani a aussi attiré l'attention des professeurs et des savans de Gottingue. Plusieurs s'en occupent comme d'un phénomène intéressant; mais ils n'y mettent ni les soins, ni l'importance que l'on y apporte à Paris. Cette tiédeur vient peut-être de ce que les oracles reconnus de la science acquise n'aiment pas ordinairement les doctrines et les découvertes nouvelles, mais plus certainement de ce que les professeurs de Gottingue ont des occupations journalières et si multipliées, qu'il leur est impossible de donner suite à des objets indirects à la science qu'ils cultivent. L'université compte dix professeurs de médecine. Chacun d'eux professe une branche différente; l'un enseigne la botanique; l'autre, la chimie; le troisième, l'histoire naturelle; le quatrième, la médecine pratique, etc. — Faisant deux et trois cours par jour, il leur reste à peine le tems de s'adonner à des études rela-

tives. Ils ne peuvent donc s'occuper du galvanisme que secondairement.

Si les membres de l'académie (tous tirés du corps enseignant de l'université) font quelques expériences dans l'espoir d'arriver à une découverte utile, aucun d'eux ne prévoit encore l'instant où l'on pourra composer, de la réunion des expériences, un ensemble de doctrine fixe et déterminée : aucun n'ose assurer encore que le galvanisme puisse être employé avec succès dans la médecine pratique.

Cependant pour ne pas entièrement se désespérer, on saura que M. *Richter*, un des premiers médecins de l'Allemagne, l'emploie dans des maladies qui lui paraissent à - peu - près hors de guérison. Nullement heureux dans l'application à la cécité, il ne craint pas de l'avouer; néanmoins, il a dû l'employer sur un aveugle français qui est venu se mettre en ses mains et dont il espérait la cure, parce que la cécité de cet individu n'était pas le résultat d'une goutte sereine.

M. Gmelin s'occupe du galvanisme uniquement sous le rapport de la science. Il lut, l'automne dernier, à l'académie des sciences, un mémoire sur la composition de l'eau, par

le moyen du galvanisme. Ce mémoire ne ferait fortune, ni à Tokai, ni à Surenne; mais ce serait une découverte bien importante à transporter dans les déserts de la Lybie et de l'Egypte. Avec ce secret, on aurait la baguette de Moïse.

Dans ses cours, M. Mayer, traite du galvanisme de la lumière et l'électricité conjointement.

M. Blumenbach a fait un très-grand nombre d'expériences, mais relatives uniquement à la physiologie. Sous ce point de vue, il regarde le galvanisme comme très-intéressant : mais il ne peut croire jusqu'à présent à son application en médecine.

Parmi les jeunes docteurs, plusieurs l'appliquent à la cécité et à la surdité : comme ils n'ont rien publié de leurs observations, il ne paraît pas qu'ils aient fait de grands prodiges.

En résultat, dans le Hanovre, le galvanisme ne donne pas de grandes espérances; l'inoculation a peu de partisans; et la vaccination en a beaucoup. Espérons la découverte d'un virus variolique ou vaccin, n'importe lequel, qui guérisse la pauvre humanité de toutes ses maladies, et d'un fluide galvanique qui pro-

longe la vie de tous les bons êtres qui travaillent à rendre l'homme heureux malgré lui.

Nous sommes arrivés aux *pierres de la lune*.

Le scepticisme allemand est très-prononcé, à l'égard des *pierres* atmosphériques; quelques savans se sont abusés au point de croire que d'anciennes créances sur la stupidité humaine allaient sortir de l'arriéré; que les combats dans le ciel et les pluies de sang revenaient à la mode, et que le moyen le plus adroit de rétablir les autels de la sottise dans les vastes palais de l'histoire, et dans le temple étroit de la morale, était de les faire consacrer par le premier corps savant de l'Europe, par l'Institut national. Le parti de l'opposition était fort: et dans le nombre, quelques satyriques nous plaignaient déjà d'être bientôt réduits à Mézerai, à quelques chroniques d'abbayes et à *la Fleur des Saints*. Ils disaient qu'en France, où il y a plus de lunatisme qu'en Allemagne, on voulait ramener la Sorbonne par l'Institut, et la crédulité par la philosophie. A ces mauvais plaisans, se joignait une autorité respectable en physique et en géologie, celle de M. de Luc qui, dans sa réponse trop âcre à un jeune

géologue allemand (qui avait le malheur de ne pas croire au déluge de la Génèse), parle assez plaisamment des pierres venues, dit-on, de la lune. « *Si quelqu'un me disait : mais « j'ai vu cette pierre quand elle est tom- « bée, je répondrais : je le crois puisque « vous me le dites ; mais je ne le croirais « pas si je l'avais vu.* »

Il est de l'essence de la science de toujours marcher ; ses pieds sont délicats, le plus mince caillou les blesse, et leur blessure est quelquefois des siècles à guérir ; il était donc très-important de ne pas laisser se former en Allemagne un faux préjugé ; il se fût fortifié du mépris dans lequel sont tombés de simples jeux de la nature, sur lesquels l'imposture fonda jadis la stupidité et exerça le fanatisme, comme par exemple : le portrait de Martin Luther, qui se trouvait dans du cuivre schisteux de Mansfeld et que Valerius Alberti, en 1675, décrivit avec soin : la *lapidicina sacra* du vieux docteur Nicolas l'Ange, à Lucerne : l'oratoire que l'on trouve dans le cerveau des homars : les instrumens de la passion dans la tête des brochets, le *phallum* de Touraine, le coco des Maldives, etc. etc.

Je n'eusse rien gagné à détromper quel-

ques savans : c'était leurs états-généraux de Gottingue, qu'il était urgent de mettre en garde. J'y employai mes efforts, en me rappelant ce que nos physiciens ont dit de ces pierres étonnantes et j'écrivis :

« Il y a dans l'Institut national plus de philosophie qu'on ne croit : ce n'est pas pour ramener au tems des faux miracles, qu'il est tant question des pierres atmosphériques ; c'est au contraire pour saper une imposture, puisque celles de ces pierres qui ne sont pas nouvelles, que l'on connaissait depuis longtems, sur lesquelles la physique, par crainte de la Sorbonne, n'avait pas osé jeter les yeux, ou qu'elle méprisa dès qu'elle les eut rangées dans le chapelet des mensonges inventés pour en imposer à la crédulité des hommes, jouissaient dans certaines églises de l'honneur d'être conservées, comme des témoignages de la colère céleste. Les lapidaires de l'hypocrisie qui font commerce d'absurdités avec la sottise qui ne sait que faire, sentent si bien que c'est une partie de leur commerce que les sciences naturelles leur ravissent, qu'ils font tout au monde dans leurs journaux, dans leurs pamphlets, dans leurs correspondances, jusque dans leurs cantiques du *Pont-Neuf*, pour

verser du ridicule sur l'attention que l'on donne aux pierres atmosphériques. En effet, si l'on parvient à démontrer comment elles se forment dans l'atmosphère, on donnera un démenti formel à tout ce que l'imposture avait consacré de cette sorte. La pierre que l'on nous a montrée autrefois dans l'église d'*Ensishem* et que l'on montrait à tous les fidèles comme ayant été lancée par le père Tout-Puissant, apportée naguères à Paris, a été soumise philosophiquement et très-irréligieusement à l'analyse : elle a été *désapothéosée*, dès qu'on a retrouvé ses analogues dans toutes les pierres de cette espèce ; elle ne sera plus qu'une pierre, et non pas un grès miraculeux. — Et ce ne sera plus *super hanc petram* qu'une des colonnes de la stupidité aura sa base.

« Que l'on se donne donc bien de garde en Allemagne, de croire que l'Institut national avance sérieusement, et comme chose jugée, que ces pierres ont été projetées par la lune. Ce qui a été dit à ce sujet, n'a été qu'une théorie ingénieuse, un aperçu, pour ainsi dire étonnant (comme le sont toutes les choses dont on parle pour la première fois, mais non dépourvues de probabilité), et auquel

l'Institut n'a pas attaché d'autre importance que de l'écouter, parce qu'elle sortait de la bouche d'un homme célèbre. Jusqu'à ce jour, ce premier aréopage du monde savant ne s'est donc pas prononcé ? Fourcroy, Vauquelin, Biot ont constaté la vérité du phénomène dont il n'est pas possible de douter, puisqu'il s'est répété dans tous les siècles, et qu'il a nécessairement une cause dans la nature; mais ils n'ont émis aucune opinion sur sa formation. L'Institut marche donc avec la sagesse et la précaution que l'on doit attendre d'un corps semblable. Créé pour la recherche des causes naturelles, il a pour ennemis quiconque a intérêt de s'y opposer, et pour amis tous ceux qui ont intérêt à ce qu'on les explique.

« Jusqu'à ce jour, tout ce que l'on a écrit de plus capable de conduire à la découverte de la formation de ces pierres, se trouve dans l'ouvrage du docteur Isnard, membre de la société des sciences de Paris. Il n'affirme pas; il examine, il propose : et s'il arrivait qu'il eût rencontré juste, cela confirmerait une vérité soupçonnée depuis long-tems par quelques savans, savoir, que le principe de tous les métaux se trouve dans l'air atmosphérique,

et que c'est là le grand réservoir où se trouvent disséminés tous les germes, etc. Ce soupçon donne à penser, et suspendra peut-être la fausse interprétation que l'on pourrait donner à l'attention très-philosophique que l'on a apportée jusqu'ici dans l'examen de ces pierres. Chaque jour nos bigots tournent en ridicule le galvanisme, les pierres dites de la lune, l'homme incombustible, etc. La raison en est simple : le galvanisme tient de près au mouvement de la matière sans vitalité, et ils font semblant d'y apercevoir un principe en faveur de l'athéisme auquel personne ne pense. Des corps saints ont remué après leur mort, les blessures des martyrs se sont rouvertes, et ont chassé du sang; ils ont craint la réforme du martyrologe et l'oubli des legendes. On a prétendu que le fluide galvanique pourrait guérir de la cécité physique; et ils ont eu peur que son effet s'étendît à la cécité morale. Les pierres atmosphériques rentrant dans les lois de la nature, c'est une ressource enlevée aux *miraculistes;* à ceux qui mettent le créateur en colère, pour mettre les créatures en démence par la terreur, et en fureur par la démence. — L'homme incombustible sape les miracles opérés dans les jugemens criminels,

jadis appelés *jugemens de Dieu*. Toutes ces usurpations de la philosophie, au moment où ils l'attaquent si varioliquement, est vraiment déconcertante pour eux, et ramène au pur, à l'admirable Christianisme.

« Que les savans allemands observent que leur position et celle des savans français sont deux. Ceux-là marchent avec la philosophie ; ceux-ci combattent pour elle : les uns et les autres ne doivent pas séparer une même cause. La science en France est courageuse ; si elle succombait, la philosophie allemande s'en ressentirait. Heureusement, nos philosophes n'ont pas affaire à forte partie ; ils l'emportent sur les anti-philosophes par les talens, le génie et la raison : ses adversaires crient, tempêtent, injurient, calomnient, anathématisent ; mais ils reculent, et l'opinion marche toujours : c'est le boulet lancé par le dix-huitiéme siècle, il court au but. *Omne consummatum est*, peuvent se dire ces messieurs ; oui, tout est dit ; et les siècles où nous adorerons Dieu de cœur et d'esprit, sans aucune affiliation de momeries, s'avancent à grands pas. Nous les aurons devancés, et c'est bien assez de gloire pour nous [1].

[1] La Société d'histoire naturelle d'Hanovre s'est oc-

cupée dans sa séance de novembre 1803, des pierres météorologiques. Un de ses membres a offert à sa curiosité plus de quarante cas de ce phénomène. Dans la séance suivante, il a présenté le rapport critique des hypothèses proposées jusqu'ici pour son explication. — Nous marchons du même pied.

CHAPITRE XI.

De M. Ramberg, peintre de l'électeur-roi, à Hanovre.

Des sciences, je reviens aux arts et je commence par la peinture : ne vous attendez pas à m'entendre justifier par l'intérêt de la piété, les tableaux des martyrs. Egaré par une sensibilité étrangère au sujet, et que nos mœurs n'ont point exercée, je ne nommerai point aussi Junius Brutus, sauvant Rome en condamnant ses fils. Pour juger, je crois, du danger ou du mérite de ces compositions, il n'est point nécessaire d'être peintre : il suffit d'aimer la sagesse et la patrie. Des tableaux contribuent-ils à former des philosophes, des magistrats, des citoyens ? Appuient-ils l'imposture ? Représentent-ils la désobéissance aux lois comme vertu, et la révolte comme un acte héroïque ? Telle est la question. Et qu'on ne vienne pas dire : les peintres avaient faim, ces sujets leur furent commandés, c'était l'esprit du siècle. Ce

n'est pas le trait qui le plus souvent est blâmable, mais le pinceau. Il serait plus politique que l'on ne pense, de renfermer ces toiles sanglantes dans un local qui ne serait ouvert qu'à ceux dont l'état est d'étudier les grands maîtres. — Quoi ! l'on parle du règne de la raison ; et on laisserait les peintures les plus dangereuses sous les yeux d'hommes sujets aux vertiges, en même tems qu'on éloignerait des musées nationaux, celles qui retracent aux citoyens le principe sacré de l'antiquité : *La patrie de famille doit se taire, sitôt que la patrie de toutes les familles se fait entendre*.... Mais quoi ? la critique d'un tableau, d'un livre, d'une statue, ne s'exercerait que par des motifs particuliers, des haines obscures, des opinions de parti ; tandis que ces objets si cruellement et souvent si impuissamment déchirés, faits par d'autres beaucoup moins bien, seraient vantés, couronnés, apothéosés ! Tout ce manége des grandes capitales, on le sent, ne peut s'exercer dans la petite ville d'Hanovre.

J'y chercherais inutilement des tableaux dignes d'être décrits. Une nation dont les individus sont partagés entre la vie agricole et la vie pastorale, dont les *magnats* n'ont point

de richesses superflues, dont le culte est heureusement pour les mœurs moins poétique que religieux, dont le chef gouverne au loin un peuple plus nombreux et moins moral, plus industrieux et plus corrompu ; cette nation, dis-je, ne doit avoir jamais eu de grands dessinateurs, de grands peintres, de grands sculpteurs, de grands architectes. Ici, d'après l'aveu des personnes les plus éclairées du pays, les beaux arts sont fort en arrière, même de ceux de la Hesse, de la Saxe et du Brandebourg. L'électeur absent, la régence ne s'occupe qu'à réparer économiquement, à maintenir sagement, à perfectionner lentement, tandis que les princes voisins animent les beaux arts de leur présence, et les encouragent par des bienfaits? Le grand Frédéric leur a donné une impulsion qui durera long-tems.

Cette terre vient-elle à produire un homme de talent, elle en est bientôt abandonnée. On a dit que les sculpteurs *Diez* et *Rehbery* semblent lui avoir fait un adieu éternel : il ne faudrait cependant les juger qu'après s'être bien rendu compte s'ils y pourraient subsister de leur profession. Le sentiment d'attachement au berceau, a donc été bien puissant sur le cœur du peintre Ramberg, pour lui

avoir fait préférer le séjour d'Hanovre, au fracas de Londres et aux ciels de l'Italie. Son enfance et ses succès sont bons à connaître.

Jean-Henri Ramberg, peintre de la cour électorale d'Hanovre, naquit le 22 juillet 1763.

Ce fut à l'âge de sept ans, dans la pension d'un français réfugié, où son père, conseiller de la cour électorale d'Hanovre, l'avait placé pour apprendre la langue française, que se manifestèrent ses heureuses dispositions pour le dessin. Le père lui ayant récité la satyre de Boileau, *les embarras de Paris*, le jeune Henri fit la remarque que cette pièce offrait de beaux sujets à dessiner; il composa à la plume en très-peu de tems, *la Poutre branlante*, *le Troupeau de bœufs et la Procession*. Les louanges qu'il reçut le portèrent à faire journellement des dessins de son invention.

On lui procura quelques *gravures-principes*, qu'il lui fut impossible de copier servilement : il imitait bien la manière du dessinateur; mais son genie plus fort que sa main, la forçait toujours à tracer des productions originales, soit en figures iso-

lées, soit en sujets composés. C'est toujours ainsi que le génie s'est manifesté dès l'enfance.

Les estampes de *le Prince* imitant le lavis, et une collection de dessins de *la Fage* furent mises sous ses yeux; il s'appropria les styles de ces maîtres, et s'en fit un.

Bientôt son père lui donna des leçons de perspective et de pratique dans la peinture à l'huile.

Il suffisait de faire au jeune Ramberg la description d'un beau tableau, pour qu'il en tentât l'imitation. Son père lui parlant un jour d'une tapisserie des Gobelins, représentant une foire d'Italie, et exécutée d'après le dessin de *Boucher*, la lui dépeignit avec tant d'exactitude, que l'enfant en fit plusieurs compositions, dont quelques-unes approchaient de l'original.

Un talent aussi décidé exigeait qu'on le fît dessiner d'après la bosse; on recueillit les meilleurs plâtres que l'on pût trouver dans une ville dénuée d'artistes et de moyens pour les progrès de l'art : le jeune Henry profita des soins paternels, quoique cependant il ne fût jamais possible de le soumettre à copier. Ce trait caractéristique de son édu-

cation, se voit marqué fortement dans tous ses ouvrages.

A l'âge de onze ans, il fit à l'huile un joli portrait, représentant *un jeune homme avec un lévrier, la mort et les adieux de Germanicus, Héro* et *Léandre ;* mais il ne cessa de faire à la plume et sans ébauche, des dessins d'invention, et de tracer des figures au premier trait, avec une promptitude et une netteté admirables.

En 1780, dans un voyage au Harz, (il avait alors dix-sept ans), il fit en peu de jours plus d'une douzaine de dessins *au bistre*, des vues les plus romantiques de ces montagnes. Ils furent présentés au roi par le ministre-régent d'Hanovre, résident à St.-James. Sa majesté pourvut aussitôt aux frais de son voyage à Londres, à son entretien, et le fit placer à l'académie de peinture. Le jeune artiste passa près de neuf ans à s'y perfectionner ; il composa une multitude de dessins, que les plus habiles graveurs de l'Angleterre, notamment *Murphy* et *Bartholozzi*, s'honorèrent de traduire. Il fit à l'huile différens tableaux, entr'autres, des sujets pieux pour la chapelle du roi à Saint-James, des compositions pour la galerie *Shakespeare*

de l'Alderman Boydell [1], pour le salon des poëtes, et le grand tableau d'*Alexandre passant le Granique*, pour *Carleton-house*, palais du prince de Galles.—Le roi prenait souvent le plaisir de voir par lui-même sa manière expéditif de dessiner.

En 1788, Georges III l'envoya en Flandres et en Italie; il passa par toutes les villes, alors dépositaires des chef-d'œuvres de l'école flamande, se rendit à Leipsick, séjourna à Dresde où le célèbre *Schulz* grava le portrait du poëte *Gleïm*, qu'il y fit, et resta quelque tems à Prague et à Vienne, où le feu prince *Kaunitz* l'accueillit avec amitié et distinction. Ce protecteur des talens aimables lui fit les propositions les plus avantageuses, pour le fixer auprès de sa personne; mais l'ardeur de voir l'Italie, de se prosterner sur cette terre que les dieux ont douée de miracles, et que le génie de l'esprit humain a rempli de merveilles, le fit résister aux appâts de la fortune et de la considération.

Rendu à Venise, M. Ramberg se lia étroitement avec un de ces hommes extraordi-

[1] Il y a une estampe du grand tableau de la galerie, gravée par Ryder.

naires, que l'enthousiasme pour les arts transporte dans les déserts et sur les champs de bataille, pour ravir au tems ses pillages, et que les arts reconnaissans de tant de courses, de dévouement, de périls, choisissent pour gardiens de leur temple et pour arbitres de leurs secrets : M. Ramberg dessina le portrait de M. Denon [1] ; et M. Denon le grava. J'ai vu ce portrait chez M. Ramberg ; il est très-ressemblant.

Il visita Bologne, Parme, et fit un assez long séjour à Rome, puis à Naples : après en avoir dessiné les antiquités les plus remarquables, il revint à Hanovre, où le roi lui envoya le brevet de peintre de la cour.

Instruit de tant de détails intéressans, comment ne pas désirer voir M. Ramberg, et faire connaissance avec ses productions ? Comment leur refuser l'admiration, quand celui qui les a créées, reçoit avec tant de courtoisie et satisfait aux questions avec tant de modestie et de simplicité ? Les œuvres d'Ewald, d'Ifland, et la grande et magnifique édition de Wieland, seront les dépositaires éternels de son goût et de son originale

[1] Aujourd'hui directeur-général des Musées français.

fécondité. Les temples, les châteaux, les palais, conserveront la mémoire de son style, de sa couleur et de sa brillante imagination. Mais ce qui lui assure une place au milieu des peintres qui chérirent le toit domestique, et dans l'histoire si courte des peintres propriétaires, c'est son retour à Hanovre, la maison qu'il a bâtie exprès pour ménager des jours favorables à sa muse, les tableaux qu'il a faits pour en décorer les murs, la vie douce qu'il y mène, et son attachement à son père.

Il est peu de dessinateurs et de peintres qui aient autant composé que lui ; plus de cinquante graveurs en Angleterre, en Allemagne, en Prusse, ont eu peine à suffire à la fécondité de ses productions. Je possède de lui l'estampe représentant un tripot de jeu, et qu'il a nommée *Pharaon*. Elle porte, en 22 pouces de long sur 18 de large, quarante personnes ensorcelées par ce funeste jeu de hasard. Un chevalier d'industrie qui taille, un souteneur, des filles, des piliers de tapis vert, des fripons, des escrocs, des juifs, des jeunes gens, des joueurs faméliques, des joueurs désespérés, des pères de famille, une mère en pleurs amenant à son mari ses enfans, un nègre,

un quaker, un dogue; toutes ces figures autour d'une table, peut-être trop étroite, sont agencées, dessous, assis, debout ou montés sur des chaises. Cette composition offre le portrait effrayant et comique, à-la-fois, de ces cavernes abominables où se heurtent, se pressent et s'allient les crimes, les immoralités, le repentir et le désespoir; on y reconnaît le faire du peintre et le cachet de l'école où le talent de M. Ramberg s'est perfectionné. Il excelle sur-tout dans le genre de la caricature, dans le *castigat ridendo mores* de la peinture. Le côté plaisant, présenté avec esprit par ses crayons, porte toujours avec sa gaieté, un sentiment moral, un avis salutaire.

Dans ses voyages, il n'a pu saisir qu'éparses, les beautés variées de l'art de la peinture; mais il a su par-tout distinguer sa divinité, là où son génie était empreint. Si près, par sa brillante imagination, du premier musée de l'univers, pourquoi M. Ramberg, à peine dans son huitième lustre, ne viendrait-il pas au tournois des arts de Paris, rompre quelques lances? La société philotechnique qui compte parmi ses membres les statuaires et les peintres les plus distingués,

lui a déjà envoyé son sauf-conduit ; en l'admettant au nombre de ses associés correspondans.

Ayant dit que M. Ramberg était bon fils, qu'est-il besoin d'ajouter qu'il est bon époux et bon père.

CHAPITRE XII.

Des cultes divers protégés dans l'Electorat, et de leur harmonie.

Les chapitres précédens ont fait connaître les divers degrés de l'instruction publique et les hommes marquant dans cette carrière. C'est être conséquent de parler des cultes professés dans l'Electorat. De la morale naturelle, l'on descend sans danger vers la morale dogmatique et allégorique.

Je ne rechercherai point, comme les minéralogistes, le plus ou moins de pureté dans le métal.

Il y a ici deux religions ; la judaïque et la chrétienne. La première ne s'alimente que de sa propre substance ; encore éprouve-t-elle souvent des pertes. La seconde se divise en croyances romaine, calviniste et luthérienne.

La luthérienne domine ; l'électeur en est le chef; en son absence, le second ministre d'état, M. de Harnstwaldt, préside le consistoire suprême. Il surveille en même-tems les autres sectes ; mais la vigilance est de précaution et purement comminatoire : en voici la raison.

Le grand consistoire offre une réunion parfaite d'hommes très-éclairés et fort éloignés de tout esprit de turbulence et de dissention. Ces philosophes disciplinaires ont l'honneur d'être pères de famille et dirigent des pasteurs qui le sont aussi. Ils vivent entr'eux dans une union vraiment fraternelle, parce qu'ils sont parvenus à ce point, ni trop élevé, ni trop inférieur duquel on s'assure que, dans les nations comme dans les familles, il ne peut exister de paix fixe et d'autorité durable, sans harmonie entre les magistrats et les citoyens, entre les pères et les enfans.

Tout ce qui émane du consistoire est marqué au coin de la modération; ce corps imite la marche lente de la nature, dans la succession des formes qu'elle a établies pour se conserver; il croit qu'il y a toujours assez de dogmes et jamais trop de maximes. La religion de Luther, dans le Hanovre, jouit de priviléges que ne partagent pas les autres croyances, et elle ne les invoque ni pour persécuter, ni pour humilier.

Ses pasteurs ont hérité d'une partie des biens catholiques; mais la destination des aumônes n'a pas changé, en changeant de distributeurs; et les revenus de leurs pasteurs, suffisant pour

les maintenir dans une honnête aisance, sont trop modiques pour les détourner de leurs respectables devoirs et les corrompre. La majeure partie des terres que possédait le clergé romain avant la réforme, est affectée aujourd'hui à l'entretien de l'université de Gottingue, du lycée d'Hefeld et de plusieurs institutions de bien public. Les produits de quelques grands bénéfices sécularisés sont appliqués à la récompense du mérite : les ministres luthériens emploient ceux de leurs cures à l'étude des sciences et des lettres, à la pratique des vertus sociales et domestiques et à l'éducation de leurs familles. Enfin, de tout le monde chrétien, ce clergé est peut-être celui qui s'honore le plus par ses mœurs, sa simplicité, son instruction et son civisme. Ses pasteurs ont le véritable esprit de corps, celui qui tend, par les discours et les actions, à conserver une considération méritée et le véritable esprit du christianisme, celui que saint Jean communiquait en ces termes sublimes par leur simplicité : *Aimez-vous tous comme des frères.*

Cet esprit est bien loin de l'esprit de faction, et par conséquent de domination. Il résulte de leurs sentimens intérieurs, également de leur

doctrine publique, qu'ils respectent tout don ou privilége quelconque de parole, dont la manifestation tend à mettre l'homme en paix avec l'état, sa famille et sa conscience. Ils n'excluent de leur communion que les fourbes assez turbulens pour vouloir séparer l'intérêt de la conscience de l'intérêt des familles, et l'intérêt des familles de l'intérêt du gouvernement. Ils ne damnent ni les fidèles de Rome, ni les fidèles de Genêve, ni les fidèles de Jérusalem; et s'ils croyent que leurs dogmes sont plus purs, leurs rites plus augustes par leur simplicité, leurs fêtes plus puissantes sur le cœur, leurs chants supérieurs à d'autres chants par les beautés poétiques, l'harmonie des sons et la majesté de l'orgue, ils n'en parlent point dans la chaire : ce n'est de leur part qu'une opinion avouée d'après les questions qu'on leur fait et sans suites dangereuses, et non pas une éternelle déclaration de guerre.

Les bons pasteurs luthériens regrettent qu'il n'y ait pas d'institution pour les sourds et muets, et de fonds assignés pour l'établir, d'après le nouveau prospectus de M. l'abbé Sicard, qui jouit parmi eux de la plus haute considération. Ils ont vu avec peine que dans son *Gymnase philantropique*, les infortunés

que son art céleste rend à la société humaine, sont élevés dans les principes de la religion catholique exclusivement ; et ils appellent, avec espoir, sur ce point, du prêtre romain, au bienfaiteur de l'humanité entière.

Les autres sectes n'ont pas plus d'aliment propre à leur faire hasarder des hostilités, que de force pour les soutenir. Leurs ministres reçoivent une solde du gouvernement ; la bonne volonté de leurs congrégations fournit au surplus, fort heureusement : la France en est rendue là.

Avant la réunion du pays d'Osnabruck à l'Electorat, les juifs étaient les plus nombreux après les luthériens. Là, comme par toute la terre, tout ce qui est commerce et industrie est de leur ressort. Ils font la banque dans les grandes villes ; beaucoup tiennent des boucheries dans les plus petits villages. L'Allemagne a dû aux hébreux qui habitent son vaste territoire, des savans et des médecins du premier mérite. En Hanovre, leurs enfans participent à l'enseignement public : et cette admission a fait plus entrer de juifs dans la grande république européenne, que l'impôt du *pied fourchu*, les *ghetto* d'Italie et les bûchers de Goa et de Valladolid.

A peine parle-t-on ici de calvinisme : il y a bien encore quelques catholiques romains dans le Hanovre proprement dit; mais ils étaient vingt fois plus nombreux il y a un siècle. Ce n'est pas qu'ils aient émigré du pays; mais tous les grands propriétaires ont peu-à-peu adopté la religion du prince : et la masse a fini par se fondre dans une congrégation qui montre les portes ouvertes du ciel aux hommes, encore bien qu'elle ait supprimé, des conditions de l'entrée, une obligation pénible, quoique fondée sur l'usage de la plus haute antiquité, la confession auriculaire.

L'instruction publique n'a point été privativement confiée aux ministres luthériens. La régence d'état a trop de politique pour remettre, si j'ose le dire, la *monétisation* de l'opinion entre les mains des plus habiles moteurs de l'esprit humain, dans quelque circonstance que ce soit, ou de son agglomération, ou de son isolement. Cette régence est aussi trop éclairée pour les avoir absolument écartés du tour sur lequel se façonne l'argile, et des fourneaux où elle reçoit la solidité et la couleur. Les ministres luthériens concourent donc avec les laïques à l'éducation nationale.

La disposition bizarre du traité de Westpha-

lie , concernant l'occupation alternative de l'évêché d'Osnabruck par un protestant et par un catholique , a disparu. Déjà et depuis bien long-tems , l'histoire de l'église ne nous montrait plus des rois bigames, des évêques mariés, des papes enfans, et de papesse en travail de maternité. Mais dès - lors le système de l'égalité de votes dans chaque communion, commençait à se répandre dans l'Empire; et sa première tentative avait du succès dans l'Osnabruck. Lunéville a séparé dans cette principauté le sceptre, de la crosse; le système de tolérance n'en a acquis que plus de force.... La réunion de l'Osnabruck à l'Electorat d'Hanovre, annonce davantage : le luthéranisme y engloutira bientôt le catholicisme romain. Avant notre entrée dans l'Electorat , il était question de doter l'évêque de cette communion, d'un revenu de 4,000 thalers, (18,000 fr.)

L'abbaye de Marienrode, dans le duché du Calemberg , régie par la règle de Cîteaux, échappa à l'inondation de la réforme. Son abbé est toujours membre des états de ce pays; mais il ne peut avoir aucune influence dangereuse sur les catholiques peu nombreux du canton , le territoire du couvent étant enclavé dans le territoire prussien, et par consé-

quent hors de contact avec le Hanovre : dans ce pays, le luthéranisme profita mieux de ses victoires. Les abbayes de Saint-Michel à Lunebourg, de Loccum dans le Calemberg, de Bursfeld dans le Gottingen, furent sécularisées. Le premier monastère fut changé en institut d'éducation ; le second sert à former des moralistes éclairés, et des théologiens d'un pied sûr ; le troisième est fondu dans l'université de Gottingue. Les chefs des trois abbayes supprimées portent le titre d'*abbés* ; ceux de Saint-Michel et de Loccum sont membres du clergé aux états provinciaux : celui de Bursfeld n'a pas cet avantage. Son bénéfice de 283 thalers (près de 1,200 francs), a été jusqu'ici conféré à des savans, ou à des personnes de mérite, en dédommagement de la modicité des emplois qu'ils occupent.

Les abbayes de femmes subirent aussi la réforme. Le pavillon de Luther flotta sur leurs palais abbatiaux, leurs moutiers et leurs fermes.

Les dignités canoniales sont conférées à des demoiselles dont les ancêtres ont, dit-on, guerroyé ; et les prébendes, à des demoiselles dont les pères, plus nouveaux, ont aidé, par leurs lumières, à prolonger l'état de paix dans

leur patrie, et à lui rendre sa prospérité. Le régime claustral est établi à l'instar des chapitres d'Allemagne. Ces corporations sont des légions de bonté, d'amabilité, de beauté, de gentillesse et d'honneur, à ce qu'on dit.

Inutilement je vous aurais tracé le caractère du clergé luthérien, si je ne vous découvrais le but vers lequel tendent les efforts de son consistoire. J'ai eu la patience de me faire interpréter littéralement le catéchisme, cette grammaire religieuse qui n'est pas partout à la portée des grands et des petits enfans. Ce sujet me rappelle une anecdote, il faut que je la raconte. M. Graslin, qui a bâti à Nantes le quartier qui porte son nom, était un des coryphées de la secte des économistes, et avait publié un gros livre en faveur de ce système. Il me dit un jour : Je vous donne mon ouvrage, mais à une condition. — Eh! laquelle ?... — C'est que, si vous le lisez, vous ne m'en parliez point. — Et, pourquoi? — Mon ami, c'est que je ne l'entends plus.

Le dogme, dans ce catéchisme, occupe d'abord la place la plus étroite ; il est isolé, sans glose et sans corollaires. Du buisson ardent, on passe à la source de la morale la plus pure ; et cet excellent ouvrage est ter-

miné par un appendice historique, sans enluminures.

Le consistoire a tenté une amélioration encore plus digne de sa sagesse, mais qui eût échoué sans les précautions qu'elle a employées. Il a réussi, et je pense que Dieu n'en est que plus honoré.

Dans les temples, on chantait les pseaumes traduits en vieux allemand. Supposez les chants hébraïques divisés par nombres et finissant au nombre mille, et vous allez voir que le moyen pris pour augmenter les cantiques de la Lithurgie, et tranchons le mot, pour substituer des hymnes sublimes à des versets usés par la lime des siècles et le frottement des traductions, a été moins divin mais plus simple que celui dont Moïse se servit pour faire admettre les nouvelles tables. Dans les odes sacrées et même profanes des premiers poëtes allemands, on a fait choix de strophes exprimant, avec le plus de verve et de majesté, la bonté de l'Etre suprême, l'immensité et la magnificence de ses ouvrages, le support et l'amour que les hommes se doivent, les vertus qui les rendent respectables et l'infortune qui les ennoblit. Après avoir changé les strophes dans un ordre con-

venable, la première a fait suite au dernier verset hébraïque numéroté 1000, et cette première strophe a été numérotée *pseaume* 1001. Comment trouvez-vous l'adresse de cette juxtà-position?..... Imaginez-vous que dans la moderne et majestueuse basilique de Saint-Pierre de Rome, on ait placé, près d'antiques inscriptions presque effacées, des vers du Tasse et des tableaux de Raphaël.

Voici le résultat de l'amalgame religieux et poétique.

Le gouvernement hanovrien a acquis une obéissance plus solide, parce que, fortifiée par le sentiment, elle s'est éclairée par la raison. Les pasteurs ont restauré leur considération, qui ne se soutenait plus que par les habitudes. Les communications sociales ont regagné ce que l'ignorance leur avait ôté. La masse populaire s'est épurée d'une manière remarquable: et mieux gouvernée, elle a senti davantage le prix des consolations religieuses. Le caractère national s'est imprégné de la verve des grands poëtes, il en formera peut-être d'aussi grands à son tour. Tous les fidèles ont appris à lire pour pouvoir chanter ces cantiques vraiment divins: et les temples, repeuplés

des classes supérieures qui les avaient abandonnés, offrent aujourd'hui des assemblées d'exemple et de fraternité, dans lesquelles le philosophe vient s'asseoir à côté de l'homme simple ; le riche, à côté du pauvre ; le magistrat, au milieu des citoyens ; et dans lesquelles tous les membres d'une famille unie proclament, par des chants harmonieux, qu'il n'existe de biens sur la terre, répandus du ciel et dignes de lui être offerts, que la concorde, l'amour et la reconnaissance.

Il faut convenir que si la philosophie n'avait à reprocher aux ministres des cultes, que des fraudes pieuses de ce genre, elle serait bien coupable. O philosophie ! je serais le premier à publier *ecr. l'inf.*, et je l'écrirais en toutes lettres ; mais pourquoi les prêtres romains s'obstinent-ils à ne pas donner dans leurs pompeuses solemnités, ne fût-ce que du Santeuil et du Pompignan ? Pourquoi, bien certains que notre empereur ne veut point user que de moyens doux, pourquoi donc font-ils retentir leurs basiliques du *reges eos cum virgâ ferreâ*, ce qui veut dire, de quelque manière qu'on se retourne : régissez les avec une verge de fer ?..... Et pourquoi encore, commercer d'*os de poulet*, psal-

modier l'office *du Sacré-Cœur*, et réciter l'oraison de *Notre-Dame des sept épées*, lorsqu'avec Racine et le grand Rousseau, ils feraient disparaître la solitude de leurs temples. Si les espagnols n'ont point encore cessé d'être les espagnols du Roman de Gilblas, les français ne sont plus les français de la légende dorée. On peut encaisser un fleuve et le changer de lit; mais n'y aurait-il pas de la folie à vouloir forcer un courant de l'Atlantique qui aurait quitté le sien, à le reprendre ?

Cependant on est obligé de se relâcher de son rigorisme, lorsque l'on regarde en arrière. Suivons avec calme cette marche lente du perfectionnement du culte et par conséquent de la civilisation, depuis le meurtre d'Abel, et les sacrifices d'Abraham et d'Iphigénie.

D'abord, les hommes n'immolent plus leurs parens sur d'affreux autels; ils ne choisissent plus leurs victimes, que parmi les prisonniers de guerre, les naufragés, les voyageurs et les esclaves.

Le tems vient où le culte s'améliore, et le couteau sacré ne frappe guères que des criminels ou des hommes redoutables.

Ensuite, aux sacrifices humains succèdent

les sacrifices d'animaux; mais ces temples, moins épouvantables, n'en sont pas moins des tueries dégoûtantes.

Les mœurs tendent encore à s'adoucir, alors que des pontifes philosophes mettent en usage les libations de lait et de vin, l'offrande des fleurs et des gateaux. Ces prémices innocens balancent un peu le crédit des Aruspices et l'intérêt des Tauroboles; mais les hommes d'alors ne sont point assez mûrs d'esprit, assez purs de cœur : s'ils ne retournent pas à la pierre sanglante du fratricide, ils rétrogradent.

Long-tems après, on revient avec peine aux offrandes du pain et du vin. Il s'élève des contradicteurs, les antiques impostures sont armées, le démon du fanatisme verse du sang; mais c'est inutile! Les points importans sont gagnés, l'adoration d'un Dieu unique, l'abolition des sacrifices d'hommes et d'animaux, la simplicité du culte, le rapprochement vers la morale: le plus grand pas vers la civilisation, est fait.

A des époques assez rapprochées, et à la faveur des circonstances politiques assez heureuses, s'élèvent ensuite deux partis. Leurs chefs sentent qu'ils ne doivent toucher qu'aux

angles et non aux masses ; ils réussissent dans quelques essais ; et peut-être, sans volonté d'aller plus loin, ils hâtent encore les progrès de la civilisation.

Leurs successeurs, moins fougueux, sont plus adroits ; et tandis que l'ennemi commun, l'ignorance, s'occupe à renforcer ses voiles, des sages répandent la lumière. Les campagnes sont mieux cultivées, ses habitans mieux nourris et mieux vêtus, les familles plus unies et plus industrieuses, les gouvernemens plus tranquilles pour essayer de faire le bien des gouvernés, et plus puissans pour l'opérer.

Cependant, l'ennemi redoutant l'avenir, ramène au passé et calomnie le présent : le luthéranisme et le calvinisme apprécient le passé, amendent le présent et espèrent de l'avenir. Chacune de ces communions tient, pour principe religieux et comme devoir politique, que la congrégation de croyans qui professe l'opinion la plus raisonnable, sans faire de manifeste, sans troubler l'ordre public et la paix domestique, l'emportera à la longue sur tous les autres.

La civilisation, au point où elle est parvenue, est donc due principalement au perfectionnement du culte, perfectionnement

qui n'eût jamais eu lieu sans le perfectionnement des lettres. Je citerai Saint-Jérôme à ce sujet : « Les Gaules seules, dit-il, ne furent point en proie aux absurdités, parce que, dans tous les tems, elles furent le sol natal de la valeur et de l'éloquence. Cette rénommée d'éloquence était due aux travaux infatigables des druides, qui jouissaient de la plus haute considération parmi les gaulois et les germains. Les écoles qu'ils avaient établies en Gaule, étaient élevées au plus haut degré de splendeur [1]. »

Au dix-septième siècle, le clergé catholique se resaisit du levier de l'éloquence; et Bossuet, Massillon, l'archevêque de Cambray, ramenèrent la foule dans les temples. Que le clergé aujourd'hui régénéré, y fasse résonner les harpes de Lesueur et les claviers de Kalkbrenner, unis aux chants immortels des Rousseau et des Lebrun ; non-seulement il conservera sa supériorité sur tous les autres

[1] *Sola Gallia* monstra *non habuit, sed et viris semper fortissimis et eloquentissimis abundavit... et hæc eloquentiæ fama à labore Druidum proficiscebatur, qui apud gallos et germanos in summâ existimatione fuerunt... studia Galliarum quæ vel florentissima sunt.*

dissidens, mais encore il les verra se fondre dans son aggrégation [1].

[1] Le général *Dessoles*, commandant la division de reserve, ayant invité à un bal les dames d'Osnabruck, fut fort étonné du peu de catholiques qui y assistèrent. En ayant recherché la cause, il sut que leur évêque n'ayant pas été invité, ils auraient cru manquer à sa Grandeur, s'ils eussent profité de l'invitation. L'erreur était réparable : le pontife fut prié par le général lui-même, à un second bal; il accepta l'invitation, et personne ne manqua à la fête. Il est possible qu'en France les prêtres catholiques n'aillent pas au bal, en horreur de la danse du peuple de Dieu autour du veau d'or, et qu'à Osnabruck, ils y assistent en mémoire du prophète-roi, dansant devant l'arche sainte.

Anecdote. Un chanoine luthérien, du chapitre d'Osnabruck, étant décédé naguères, le clergé catholique a été invité à ses obsèques, s'est rendu à la levée du corps, a marché à son rang, et l'un de ses orateurs a prononcé une notice éloquente sur les vertus civiles du défunt. Cet usage est devenu presque général en Allemagne.

CHAPITRE XIII.

Archives et bibliothèques d'Hanovre. — Entretien avec le bibliothécaire et quelques jeunes étudians, sur des reliques réclamées par l'électeur d'Hanovre.—De Leïbnitz. — Choix de quelques proverbes français qu'il a recueillis. — De sa correspondance avec les savans de l'Europe. — Du monument élevé à sa gloire par des particuliers, sur le champ de Mars de la ville.

La science ne s'établirait point à demeure dans un pays, sans bibliothèques publiques; sans instrumens aratoires, point de culture. Les villes et les bourgs du Hanovre ont les leurs; on distingue celles de Gottingue et d'Hanovre : l'édifice de celle-ci est fort décent. Le premier étage est riche de vieilles chartes et de diplômes poudreux, énormes liasses, où pressés de cent ficelles, gîssent les causes de guerre, les prétextes d'oppression, les instrumens de mensonge,

avec quelques bonnes lois surannées, quelques bons usages perdus, quelques bons droits endormis et des piles de graves sottises ; ce sont les archives.

A l'étage supérieur, sont placées les connaissances et les rêveries humaines. Leur dépôt, ici peu considérable, est plus riche qu'ailleurs, en ce que l'arbre de la science y porte moins de bois inutile, moins de branches gourmandes, et plus de sève au cœur. Nos bons écrivains sont rangés avec honneur, et garderont leurs places, en dépit des efforts de quelques Thérapeutes français. Le sous-bibliothécaire n'a pas fait comme le moine de Saint-Denis, chargé d'en montrer le trésor. « Vous voyez notre pauvreté, m'a-t-il dit ; vous chercheriez envain ici cette foule de livres dogmatiques, ascétiques, mystiques, cabalistiques, apocalyptiques, que de vos savans de France ont le vandalisme de ne pas jeter au feu, tout en criant au vandalisme. Vous n'y trouveriez pas aussi de ces compositions dégradantes qui portent l'immoralité, la lèpre et la mort dans l'imagination et les sens de ceux qui ont le malheur de les lire. La première espèce de livres est l'ouvrage des âges de barbarie et d'im-

posture ; la seconde, le produit des siècles de dépravation et d'hypocrisie. »

« La bibliothèque est ouverte deux fois par semaine ; les habitans de la ville sont trop peu nombreux pour qu'elle le soit tous les jours ; ainsi que dans leurs temples, il ne faut pas que l'accès en soit journalier ; les uns n'y viendraient jamais, et l'état perdrait des citoyens instruits ; les autres s'y rendraient trop souvent, et l'état perdrait des citoyens industrieux. Vos prêtres philosophes citent souvent la maxime : *Celui qui travaille prie ;* nous l'étendons plus loin, en disant : le peuple qui travaille, donne le tems à ses savans de l'instruire et de l'aider à multiplier son salaire. — Ne vous attendez pas ici au luxe typographique ; cette somptuosité ne convient ni à nos mœurs, ni à notre pauvreté. J'ai ouï dire que vos belles éditions, vos riches reliûres, vos estampes mignardes, vos culs-de-lampe burinés à la loupe, enchâssaient souvent des reliques bien misérables..... Je sais que dans un pays aussi opulent que la France, ce luxe fait vivre le dessinateur, le graveur, le fondeur, le papetier, le relieur, le libraire, et donne une importance assez comique à ceux qui se

parent d'une bibliothèque, comme un roi d'Afrique sans chemise, s'affuble d'un pourpoint écarlate, chamarré d'or. »

« Cependant voici quelques estampes encadrées : ayant été à Rome, vous reconnaissez les loges de Raphaël. Dans votre immense bibliothèque de Paris, vous avez sans doute une longue galerie où elles sont, comme ici, exposées pour inspirer aux artistes et aux artisans le désir de profiter de leurs conceptions gracieuses et élégantes. L'exposition publique des graveurs, d'après la galerie du Vatican, a produit une révolution subite dans la forme de nos vases, de nos meubles et de notre architecture ; nos ouvriers viennent les étudier ; à force de copier, ils imitent : et l'on m'a assuré que vos artistes n'imitent plus, mais *contrefaçonnent*, ce qui est inexcusable dans le pays de l'esprit, de l'imagination et de la mode. »

J'eusse désiré prolonger cette conversation ; mais des devoirs appelaient ailleurs le sous-bibliothécaire ; il me laissa avec des jeunes hanovriens que la vue d'un français curieux avait distraits de leurs lectures, et dont les physionomies ouvertes semblaient me dire : nous sommes prêts à répondre à vos ques-

tions. Je m'adressai au plus âgé, et sa réponse, en très-bon français, me mit à l'aise. Il était hambourgeois, et venait de finir ses études à l'université de Gottingue.

Monsieur, ne me serait-il pas possible de voir les quatre exemplaires de la belle bible d'Oxfort? — Eh! vous ne savez donc pas, répondit-il, qu'ils ne sont plus ici. Lorsque ce pays fut menacé de l'invasion française, l'électeur donna ordre d'emballer les archives avec les livres et les monumens précieux, et de les transporter ailleurs.

Le duc de Brunswick en refusa le dépôt; et nous croyons ici que du Mecklembourg, on les envoya à Londres, d'où, vous le préjugez comme moi, ils ne reviendront pas. La cour de Saint-James eut l'intention sans doute de montrer à l'Europe les français tels que nos pères les normands, brûlant tout et faisant même la guerre aux saints, car elle réclama jusqu'à l'envoi des reliques. Obéissant avec joie, nous encaissâmes le juste-au-corps de la mère de la sainte Vierge, et un pouce de la main de saint Marc; j'ignore, monsieur, si c'est de la droite ou de la gauche. — Ne me faites-vous pas une plaisanterie, dis-je à ce jeune homme, qui gar-

dait son sérieux à merveille. — Certainement non, répartirent en éclatant de rire ses camarades; l'électeur n'a demandé que les reliques enrichies de perles et de pierres précieuses, les plus renommées dans le pays avant la réformation : aussi avons-nous la consolation de posséder encore une Madone noire, mal sculptée, et presque couverte de petites pièces de monnaie, enfilées dans des rubans, parce que sa valeur ne peut tenter ni les croyans d'Angleterre, ni les infidèles de France. Les dames d'un couvent luthérien du Hanovre, l'avaient sur leur territoire, et lui avaient fait grace, moins en faveur de son sexe que des offrandes que lui portaient les fervens catholiques des environs. Quelques troubles s'élevèrent, à son sujet, il y a une cinquantaine d'années ; la Régence en profita pour la faire enlever de nuit, et elle fut déposée à la bibliothèque avec les autres reliques.—A la bibliothèque, m'écriai-je! — A la bibliothèque, répliqua le hambourgeois; et vous conviendrez, monsieur, qu'elles ne pouvaient être mieux gardées que par la philosophie : n'est-ce pas dans votre temple de Mars que vous avez déposé les drapeaux de vos ennemis ?

« L'histoire de ces bonnes reliques, parties pour Londres, et dont M. Pitt fera de l'argent sans doute, tient à la manie des croisades. Le duc Henri-le-Lion qui vivait au onzième siècle, étant parti pour la Terre-Sainte, les empereurs grecs le comblèrent de présens magnifiques. Mais pieux, mais assez riche du produit de ses mines du Harz, il les refusa, et marqua le désir qu'on lui donnât plutôt de saintes dépouilles. Oh ! que ce guerrier méritait de vaincre ! Il en revint chargé, et les exposant à l'adoration de ses sujets, il leur prouva qu'il n'avait pas fait un voyage onéreux, une guerre déraisonnable, une absence inutile ; il fonda un nombre prodigieux de monastères et de couvens, dans lesquels chaque relique eut sa place, ses péagistes et ses contribuables. Vous avouerez, monsieur, que nous méritons la réputation de bons gardiens, puisque nous avons conservé près de huit siècles, un pouce et un juste-au-corps. »

Je quittai ces étudians aimables et enjoués ; il me tardait de m'humilier devant la masse immense des écrits du plus beau génie de l'Allemagne, devant les mânes glorieuses de Leibnitz. Trois vastes armoires et douze

grands tiroirs ont peine à contenir ses manuscrits : *in Deo vivimus, movemur et sumus.* Il fonda cette bibliothèque, en faisant le don de la sienne, et en conserva le dépôt jusqu'à la mort. C'était lui qui ouvrit avec Ausbourg, Genève et Rome, une correspondance active et brûlante, dans l'espérance de réconcilier les dogmes par la vérité, et les opinions par la raison. C'était lui qui ne cessait de crier courage au bon abbé de Saint-Pierre, alors qu'on traitait de folie, son projet de paix perpétuelle : noble vœu que si les dieux eux-mêmes déclaraient hors de leur pouvoir d'exaucer, il faudrait leur adresser toujours. C'était encore lui, qui proposant au roi des grandes entreprises (à Louis XIV) d'être, en Egypte, le vengeur de Saint-Louis, et le précurseur de Bonaparte, il appuya cette proposition, du tableau le plus parfait de la situation des puissances de la terre, et de toutes les ressources de son génie.

Je ne parlerai point de la profondeur de ses calculs, je ne les connais pas ; mais, j'adore ses hyéroglyphes, parce qu'ils ont l'immuable vérité pour base. De ses rapports avec les plus beaux esprits de son tems, je citerai l'Europe savante toute entière ; de ses notes sur

une foule de sujets utiles dans leurs abstractions, et agréables malgré la sévérité de leur morale, six mois ne suffiraient pas pour en prendre copie..... — Mais je ne puis résister à l'envie d'extraire du recueil des proverbes de toutes les nations, que Leïbnitz rassembla dans plusieurs cahiers, quelques adages français:

Ne te fie jamais au *faremo* de Rome,
à l'*adesso* d'Italie,
à la *mugnana* d'Espagne,
au *by and by* d'Angleterre,
au *warandyou* d'Ecosse,
au *tantôt* de la France;
Car ils sont de peu de conséquence.

Vent au visage,
Fait l'homme sage.

Si tu veux connaître un vilain,
Baille-lui la baguette en main.

Aujourd'hui mari,
Demain marry.

Le pauvre qui donne, demande.

La guerre fait les larrons; la paix les mène au gibet.

Devant la quenouille,
Le plus fort s'agenouille.

Au prêter, cousin germain;
Au rendre, fils de C.....

Prendre les gens comme ils sont, et le tems comme il vient.

Au matin, vers les monts ;
Au soir, vers les fonds.

Ces dictons forment la quintescence de milles volumes écrits sur l'airain, la cire et le papier.

Un français, habitant la ville d'Hanovre, qui voudrait sacrifier des momens à une étude agréable, ne passerait pas inutilement son tems à copier cette encyclopédie de proverbes recueillis par Leïbnitz. M. Feder vient de publier à Hanovre, des lettres inédites et choisies, de la correspondance entre ce philosophe [1], et un grand nombre de savans de réputation : les nôtres, sont les Ancillon, les Basnage de Bauval, les Baudrant, les Rozel-Beaumont, les Baudry, les Bignon, les Bayle, les Mallebranche, les Fontenelle, et le fameux comte de Bonneval. C'est par les rapports épistolaires que les découvertes se communiquent, s'appuient et se perfectionnent ; en passant d'un atelier dans un autre, ainsi que les objets de nécessité et de luxe, elles sont ébauchées par une main,

[1] Chez les frères Hahn, 1805.

façonnées par une autre, et ne reçoivent souvent le poli que de la dernière.

M. Feder m'a honoré du don de ses Leïbnitiennes. En rapportant deux seuls faits très-importans qui y sont consignés, je prouverai combien il est utile, pour l'intérêt même de l'humanité, de publier la correspondance des savans qui ont joui d'une célébrité méritée.

« [1]. Je ne sais si vous vous souvenez d'une relation d'un jeune garçon qui, à l'âge de neuf mois, était déjà, *corporis eâ parte quae vires facit*, ce que les autres sont à vingt-cinq ans : *circùm erat densa sylva, ipsique erant haud infrequentes lascivi motus*. J'en ai reçu une, depuis deux jours, qui n'est guères moins curieuse, c'est d'un hermaphrodite né en 1669. Il a porté, vingt-deux ans, l'habit de fille. Il a le teint, la voix et la délicatesse d'une femme. Depuis l'âge de quatorze ans, *il voyait aux époques...* Il a le sexe féminin bien formé, *cum densitate pilorum*, la gorge bien placée, et le menton sans barbe. Il sent les incommodités de la matrice, et s'il pouvait souffrir les approches

1 Leibnitz, à M. de Beauval, p. 85, 2 octobre 1692.

d'un homme, il est persuadé qu'il pourrait avoir des enfans. D'ailleurs, au-dessous du sexe féminin, il a tout ce qui peut le faire mettre au rang des hommes, *exceptis testiculis*. Il a eu commerce avec des femmes *en qualité d'homme*, et s'en est tiré avec honneur. *Jactatque se semen vibrasse et plurimas vitiasse :* et ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il urine par les deux sexes, à son choix. Il fut reconnu l'année dernière à Toulouse pour hermaphrodite, et voici la sentence qui est intervenue : — Nous, capitouls, etc., vu la relation des médecins et chirurgiens, ayant égard aux réquisitions du procureur du roi, ordonnons que *ladite fille*, qui portait le nom de Marguerite Mallaure, prendra à l'avenir le nom d'Arnaud de Mallaure, et sera habillée en homme ; lui faisant inhibitions et défenses de prendre ci-après le nom, ni habit de femme, à peine du fouet. Fait à Paris le 25 juillet 1692. — Il est à Paris, vit aux dépens des curieux et je sens bien, ajoute plaisamment Leïbnitz, et des curieuses aussi. »

« [1] Il y a ici un fait fort étrange : une femme

[1] Réponse de M. de Fontenelle, à Leïbnitz, 13 novembre 1702, p. 293.

a accouché par le fondement, mais pièce à pièce, et en un fort long tems. M. Littre, de notre académie, a présidé à l'accouchement singulier. Il a tiré hors du corps de cette femme, par l'anus, toutes les pièces du fœtus qui était passé par un trou qui s'était fait au rectum. Il a fait plus, il a remis la femme en parfaite santé. »

Leïbnitz s'éteignit le 14 novembre 1716, en fermant la paupière sur l'*Argenis* de Barclay [1], et en prenant la main d'un ami. Le fauteuil sur lequel il expira, est conservé à la bibliothèque; et cette relique vaut bien celle du pouce de Saint-Marc. Sa dépouille mortelle est conservée sous une pierre dans le temple luthérien de la nouvelle ville; mais son immortel génie planera sur l'Europe, aussi long-tems que cette partie du monde ne sera déshéritée, ni de ses sciences transcendantes,

[1] Édition d'Amsterdam en 1494, *in*-8.°. A la gauche du frontispice est écrit : « *Illustris Leibnitius hunc librum in manibus habebat et legebat, quando illum anno* 1716, *die* 14 *novembris, mors nundum expectata opprimeret : testis Georgius Eccard.* «L'illustre Leïbnitz fut frappé d'une mort inopinée, le 14 novembre 1716, lorsqu'il tenait en main et lisait ce livre : Georges Eccard en fut le témoin. »

ni de sa morale, lesquelles de tous ses peuples n'en doivent faire qu'un.

Son écriture pressée et couvrant le papier en tous sens, ses souhaits constans pour la tranquillité de l'espèce humaine, ses portraits offrant à-la-fois des traits spirituels et doux [1], le roman philosophique qui lui échappa des mains, et que je serrais avec émotion dans les miennes; ce fauteuil dans lequel personne n'a encore osé s'asseoir, et ces traces vénérables d'un homme qui embrassa de son esprit toutes choses, et de son cœur l'humanité entière, m'avaient oppressé l'ame et glacé la pensée; j'avais besoin d'adoucir la teinte de mes sensations par la vue d'objets agréables : la place d'armes avoisine la bibliothèque, et j'y dirigeai mes pas.

Que l'on se figure une place sablée, de la largeur de la grande allée des Tuileries et plus longue; deux contre-allées de tilleuls, robustes et couverts de fleurs balsamiques; au fond, des bocages sombres; au centre et sur une élévation, un temple aérien, ses co-

[1] Il y a dans la bibliothèque deux portraits de Leibnitz; l'un le représente âgé d'environ 40 ans, et l'autre d'environ 60. C'est ce dernier qui a servi pour son buste.

lonnes d'ordre toscan reflétées sur les eaux limpides de la Leine, sa coupole légère et comme suspendue par quelque divinité sur un buste éclatant de blancheur, dont la tête resplendit dans le disque du soleil. Voyageur, hâte toi d'arriver. — Quel Dieu invoque-t-on à cet autel? — Que t'importe, s'il ordonne d'aimer, s'il défend de haïr? Marche toujours. — Serait-ce la statue d'un électeur? j'y vais lire sans doute : *Au père de la patrie*... Ah! s'il en fut l'oppresseur!.... au prince observateur des traités....., s'il les avait foulés aux pieds; si pour la possession d'un rocher, il avait rallumé les torches à peine étouffées de la guerre, tourmenté l'Europe de son ambition délirante, compromis la tranquillité de ses fidèles, l'honneur de ses couronnes, l'héritage de ses pères, et l'intégrité de son berceau ?... Mais je respire ! Sur la frise du monument, je lis en lettres d'or : *au génie de Leibnitz.*[1] Douze colonnes d'un grès extrait des monts du Harz, supportent le dôme sous lequel est posé le buste du philosophe.

Ce temple n'a point été érigé aux frais du gouvernement électoral. Graces lui soient néanmoins rendues de l'avoir approuvé, d'en

[1] *Genio Leibnitii.*

avoir offert le site heureux, d'avoir reconnu une immortalité distincte de l'immortalité des héros. Mais la philosophie doit à quelques amis des sciences et des lettres, la pensée, la souscription et l'érection de l'un de ses plus chers monumens [1].

Français, jugez un peuple lointain et peu nombreux, moins par son extérieur et le territoire qu'il occupe, que par les sciences qu'il cultive, les vertus qu'il pratique, les hommes qu'il honore : jugez-le par l'esprit de ses monumens.

[1] MM. Brandes, Patge, Feder, etc., etc. Le nord montre l'exemple au midi. A Upsal, s'élève un monument en honneur de l'immortel Linnée ; à Leipsik, on en érige un autre à Luther. Beaucoup de souverains des grandes villes d'Allemagne, de particuliers de tout pays et de toutes les croyances, y contribuent par souscription. Sa majesté, le roi de Prusse, en envoyant cent frédériks d'or à M. Schée, de Mansfeld, qui rassemble les dons destinés à sa construction, écrit : « Cette idée a obtenu toute mon approbation ; car, quoique les services rendus par Luther à l'humanité qu'il a délivrée du joug de la superstition, soient assurés de vivre éternellement dans le cœur d'une foule innombrable de chrétiens, il est cependant doux de voir que notre siècle s'efforce de mettre au jour sa reconnaissance pour ce grand homme. »

CHAPITRE XIV.

Projet d'invasion en Egypte, rédigé par Leïbnitz, et présenté à Louis XIV.

Le vaste plan de la conquête de l'Egypte composé par Leïbnitz en langue latine, est immense : aucune des œuvres du philosophe d'Hanovre n'atteste plus l'étendue de ses idées, la profondeur de ses vues, l'immensité de son érudition et son tact supérieur dans le choix et l'application de ses richesses en notes et en souvenirs [1]. Sous tous les rapports, la

[1] Le fameux Leibnitz naquit à Leipsick; il mourut en sage à Hanovre, adorant un Dieu, comme Newton, sans consulter les hommes : c'était peut-être le savant le plus universel de l'Europe. Historien infatigable dans ses recherches, jurisconsulte profond, éclairant l'étude du droit par la philosophie, toute étrangère qu'elle paraît à cette étude; métaphysicien assez délié pour vouloir réconcilier la théologie avec la métaphysique; poëte latin même, et enfin mathématicien assez bon pour disputer au grand Newton, l'invention du calcul de l'infini, et pour faire douter quelque tems entre Newton et lui.

Volt. Siècle de Louis XIV, tome II, page 180, éd. de 1792.

curiosité est éveillée ; mais du côté politique et du côté des moyens d'exécution, offerts à l'art militaire par un homme dont la profession, les goûts étaient étrangers au métier des armes, l'œil examine cette volumineuse production, avec le dessein de la transcrire.

J'en fus tenté : mais quand je sus que M. le maréchal Mortier en avait ordonné la copie pour être envoyée en France, je sentis moins de joie d'être débarrassé d'une tâche pénible, que d'apprendre que le chef de l'armée française avait eu cette noble pensée : le premier remerciment que lui aient adressé de cœur et sans manifestation, les amis solitaires des sciences, est peut-être le mien ; le plan de Leïbnitz sera sans doute communiqué à la commission de l'Institut d'Egypte.

Cependant je n'avais point renoncé à en extraire les morceaux les plus saillans, et les traits de rapprochement les plus remarquables, entre la pensée de Leïbnitz encore ensevelie dans l'oubli plus de cinq ou six années après notre expédition d'Egypte, et la pensée extraordinaire qui, dès sa première étincelle en l'an 5, avait eu une exécution si secrète, si rapide et si brillante [1]. Heureusement un

[1] Il est d'autant plus certain que ce mémoire est resté

cahier s'offrit sous ma main. Son titre [1] *de expeditione aegyptiacâ, epistola ad regem Franciae scripta*, excita toute ma curiosité; je me convainquis, à sa lecture, que cette *lettre sur l'expédition* d'Egypte, adressée au roi de France, était l'esquisse du grand tableau, une charpente vigoureusement emboîtée, dont tous les autres mémoires n'étaient que les contre-forts ou les revêtemens.

Leïbnitz ne se dissimulant point la singularité de son projet et les obstacles que lui opposeraient indubitablement, et la nouveauté de l'entreprise, et les vues différentes des courtisans, s'occupa principalement à prouver, par des argumens presque mathématiques, que Louis XIV, dès-lors vivement irrité contre la Hollande, pouvait la détruire avec plus de certitude, en s'emparant de l'Egypte, voisine de la puissance énorme de cette république

ignoré jusqu'à la conquête du Hanovre, que s'il eût été connu lors de l'expédition de Bonaparte en Égypte, on en eût parlé depuis, et en diverses circonstances; ce que l'on n'a pas fait. L'historien du siècle de Louis XIV, puisa aux meilleures sources, et n'en fit aucune mention.

[1] Est transcrit avec beaucoup de fautes. L'original, de la main de Leïbnitz, est très-raturé et sur feuilles volantes.

aux Indes, qu'en l'attaquant sur ses digues et dans ses marais d'Europe.

Je vais joindre à cette exquisse raisonnée, la lettre de proposition envoyée au ministre des affaires étrangeres, Arnaud de Pompone, écrite en français, avec la réponse de celui-ci. Mais pour se bien pénétrer de l'objet secret qui fit mouvoir la plume de Leïbnitz, il faut se reporter à l'époque où Louis XIV assuma le pouvoir, et considérer quelle était à cette époque la situation des puissances du nord, par rapport à la France. Leurs cabinets avaient déjà jugé le caractère de ce roi : ils sentaient avec inquiétude de quel danger pour leur repos et pour leur existence même, pouvait être le jeune monarque d'une nation toute militaire, qui, dans le cours de quelques années, avait rabaissé l'orgueil Castillan, forcé le Pape à demander pardon, créé une marine imposante, et conquis la Flandre et la Franche-Comté. La Hollande qu'il avait d'abord soutenue avec dédain et qui l'avait aigri par des médailles injurieuses et par un ton républicain trop fier, se voyait la plus exposée aux ressentimens de Louis XIV. Quoiqu'appuyée par la Suède et l'Angleterre, et sous main par Léopold, elle voyait le *soleil* dont elle avait osé

vouloir ternir l'éclat, amonceler les orages et la foudre sur sa tête. Si Louis XIV réussissait à la fouler à ses pieds, les petits princes voisins, et les électeurs de Mayence et de Cologne avaient à redouter le voisinage du conquérant. Dans des circonstances semblables, et à quelqu'époque que ce soit, les puissances trop faibles pour pouvoir opposer la résistance des armes, se coalisent pour inventer des moyens d'opposition politique; leurs ministres se rallient, conférent, conspirent. Leur habileté consiste à s'emparer des soufflets des grandes forges, et à diriger le feu sur la pente opposée à leur pays. Les agens des puissances septentrionales, limitrophes de la France, en agirent ainsi : ils se serrèrent plus étroitement encore, lorsqu'ils apprirent la fière réponse du roi aux Etats-Généraux, inquiets de ses préparatifs de guerre : *Je ferai de mes troupes l'usage que demandera ma dignité; je ne dois compte de ma conduite à personne.*

Il parlait ainsi dans l'année 1671; et en janvier 1672, on lui proposait l'expédition d'Egypte. Le 12 juin suivant, il passait le Rhin : et la Hollande presqu'envahie, ne se crut pas subjuguée, et ne le fut pas.

D'après cet exposé, je suis tenté de croire que les cabinets de Hollande et des princes voisins, instruits à tems de la destination de l'armée française contre cette république, s'efforcèrent de la sauver, en présentant au roi, l'amorce d'une expédition brillante et faite pour assurer à son chef le plus haut degré de considération et de puissance. Le volcan, dirent-ils, bouillonne sur le plateau qui nous domine, et menace de nous engloutir : tâchons de le déverser au loin.

Le ministre de l'électeur de Mayence était sans doute le personnage le plus délié du corps diplomatique étranger, et le moins suspect au ministre français. D'après son caractère diplomatique, on pourrait être tenté de croire qu'il fut l'inventeur du plan de l'expédition en Egypte ; mais s'il n'en eut pas l'idée, il en fut le confident et le promoteur. Leïbnitz lui était particulièrement attaché, il le chargea de la développer, et de la revêtir des apparences les plus propres à séduire un monarque passionné pour la gloire des conquêtes.

Lettre de Leïbnitz, à M. Arnaud de Pompone, ministre des affaires étrangères, sous la date de janvier 1672 [1].

« Votre majesté me permettra que je lui « présente ce petit projet [2] qu'elle quoique, il « il n'y ait pas d'abord assés d'apparence, ne « dédaignera pas de considerer selon l'im- « portance du sujet qui y est traité pour le « bien de son service dont l'auteur, homme « de quelques qualités considérables [3] est si « passionné, qu'il croit elle presque seule en « notre tems, assés genereuse et assés puis- « sante à entreprendre heureusement quelque « grande chose pour la felicité du genre hu- « main ; et pour cela il a aussi trouvé que

[1] La copie est faite littéralement sur la minute de la main de Leibnitz.

[2] C'est sans doute la lettre latine au roi de France, *de expeditione Ægyptiacâ.*

[3] Leibnitz a interligné ainsi : *Potest omitti ut lubet,* ce qui m'a fait croire qu'il écrivait sous la dictée du baron de Boinebourg. Le 10 septembre 1748, M. de Kielmansegge, président de la régence d'Hanovre, s'assura au bureau de la guerre (archives), que la réponse de M. de Pompone était adressée au baron de Boinebourg.

« personne n'est plus capable à entendre avec « effect a sa proposition. »

« Il confesse pourtant lui même, qu'elle » paroisse d'abord un peu chimerique et sur « cela il a balancé longtems sil deuvroit « prendre la hardiesse de la proposer. Mais « m'ayant été expliqué *difficilement* (naïve- « ment) la pensée quoique je ne sois pas « accoutumé autrement à me mêler des pro- « positions de *cette nature* (cette sorte), j'ai « neantmoins trouvé l'affaire digne au moins « d'être considérée avec attention, principa- « lement puisqu'il a montré que quelques « grands princes et ministres du tems passé « ont eu ce dessein maintenant oblitéré ; « mais qui n'ont pu venir A bout ni même « commencez, à cause de quelques empê- « chemens bien connus : la providence l'ayant « réservé tout entier à votre majesté. »

« J'ai donc lui conseillé de ne tarder plus, « ni de laisser passer ce moment des affaires « qui semble être opportun : mais comme il « a eu l'appréhension de consumer mal a « propos la grace de la nouveauté et de « perdre peut-être l'espérance du succès pour « jamais, par la première mauvaise ren- « contre, puisqu'on est fastidieux par après

« d'entendre une chose deux fois, l'ayant « déja rejettée ou négligée à cause de quelques « conjunctures au commencement peu favo- « rables : il a voulu en user de cette sorte, « et ayant expliqué dans le billet cy joint, « les effects de cette entreprise, qu'il pré- « tend à démontrer, il a cru être plus a « propos de decouvrir les moyens particu- « culiers [1], sitôt qu'il auroit obtenu une sé- « rieuse réfléxion sur ses positions prélimi- « naires. »

« Il adjouste qu'il a craigni les accidents « tant a la poste qu'a la cour, auxquelles sont « exposées les lettres principalement dont on « fait peu d'estat, d'abord vu qui sont trop « estendues comme il serait nécéssaire en « s'expliquant entièrement, et que quelques « uns en ayant le moindre odeur pourront « fermer le chemin en un moment. »

« Il supplie donc que tout soit menagé « fort sécrètement, s'offrant à une confe- « rence personelle, comme on l'adressera, « dont votre majesté aura la bonté de n'être « pas mal satisfait. »

« J'attendrai ses ordres sur ce propos,

[1] C'est le grand plan.

« estant persuadé qu'il est très avantageux « a la gloire de votre majesté comme au « principal but de tous mes souhaits, qui je « suis avec un profond respect et avec une « véritable soumission, de votre majesté,

« Le très humble, très obéissant et « très fidele serviteur. »

(*Il n'y a pas de signature.*)

RÉPONSE

De M. de Pompone à la lettre ci-dessus, précédant quatre mois, jour pour jour, le passage du Rhin par Louis XIV.

A Saint-Germain le 12 février 1672.

MONSIEUR,

« J'avais déjà reçu, par le sieur Heis, les « lettres qu'il vous avait plu de m'écrire. « M. Verjus m'a envoyé depuis celle du pre- « mier de ce mois. Toutes m'obligent à vous « témoigner combien je suis sensible à vos « civilités, et combien je profite avec plaisir « de cette occasion pour vous assurer de « l'estime que j'avais conçue depuis long- « tems pour votre maître, et dont je suis bien

« aise moi-même de vous faire paraître la « vérité ; j'ai eu l'honneur de rendre compte « au roi, non-seulement de vos lettres, mais « des mémoires que vous y avez joints et « qui portent, en général, un avis très-grand « pour la gloire et l'avantage de sa majesté, « sans qu'il fasse voir par quels moyens il « peut s'exécuter. Comme l'auteur s'est ré- « servé (ainsi que vous me le marquez), de « s'en pouvoir déclarer lui-même, sa majesté « verra volontiers les ouvertures qu'il aurait « à faire, soit qu'il veuille venir ici pour s'en « expliquer, soit qu'il le veuille faire par telle « autre voie que vous jugeriez à propos, dans « une proposition d'autant d'étendue, et qui « promet de si grandes choses; sa majesté « considère particulièrement l'opinion que « vous en avez, par la connaissance qu'elle « a de votre discernement et de vos lumières. « Croyez moi, s'il vous plait, avec vérité, « Monsieur,

Votre très-humble et très-affectionné serviteur,

Signé ARNAUD DE POMPONE [1].

[1] Secrétaire d'état aux affaires étrangères en 1671, homme savant et de beaucoup d'esprit. V. siècle de Louis XIV, éd. de 1792.

Il ne faut pas juger par le style de cette lettre, le siècle de Louis XIV, son ministère et son académie. Que Leïbnitz fût ou ne fût pas le père du projet d'expédition, il était adroit d'insinuer qu'il était l'innocente production d'un savant, et non un piége diplomatique tendu à la passion du roi pour les conquêtes, afin de lui donner une direction moins dangéreuse à la Hollande et aux états voisins. Leïbnitz tira tous ses développemens du mémoire suivant [1].

Au Roi très-chrétien.

« La réputation de sagesse de V. M. m'enhardit à lui présenter le fruit de mes méditations sur un projet, au jugement même de quelques grands hommes, le plus grand de ceux qui peuvent être entrepris, et le plus facile de tous les grands projets.

De toutes les contrées, l'Egypte est la mieux située pour attirer l'empire du monde et des mers; sa population immense et son incroyable fertilité l'appellent à cette domination. Jadis mère des sciences et sanctuaire des

[1] J'ai déposé la copie latine aux manuscrits de la bibliothèque nationale.

miracles de la nature, aujourd'hui repaire de la perfidie mahométane, pourquoi faut-il que les chrétiens aient perdu cette terre sainte, lien de l'Asie et de l'Afrique, digue interjetée entre la mer Rouge et la Méditerranée, grenier de l'Orient, et dépôt des trésors de l'Europe et de l'Inde.

« La navigation n'est pas si difficile pour y parvenir. Depuis quelques années ce n'est qu'un jeu pour les vaisseaux français de parcourir la Méditerranée, sur laquelle on n'entend parler que rarement de naufrages de quelqu'importance. De Marseille à l'île de Candie, il y a environ un tiers de chemin, et de Marseille à l'île de Chypre, deux tiers. Un exemple récent ne laisse aucun doute sur la facilité d'aller en Crète et d'en revenir, ainsi que d'aborder aux rivages de Tunis, d'Alger et de Tripoli. La station de Malthe est sûre, et la France possède dans le voisinage de cette île, celle de Lampedouze; Constantinople est le siége de la force de l'empire Turc; mais en cas d'attaque, l'Egypte en est trop éloignée. Séparée par d'immenses déserts, difficiles et dangereux à traverser, elle ne peut recevoir de secours par terre. Serait-elle attaquée par mer? le turc est sans force

maritime. Sur le pied de paix, la milice d'Égypte est très-faible, les janissaires s'occupent plutôt du négoce que des armes. Non-seulement l'Egypte, mais encore tout l'Orient n'attendent pour se soulever, que l'arrivée d'une force étrangère, sur laquelle on puisse se reposer sans crainte. L'Egypte conquise, les destins de l'empire Turc sont finis; il croulera de toutes parts. Le visir actuel, préférant la sûreté de sa tête et celle de son maître, au salut de l'Empire, s'est constamment appliqué à anéantir la puissance turbulente des spahis et des janissaires.

« Il est généralement reconnu que l'Egypte ne présente aucun point de défense qui ne puisse être emporté à la première attaque, excepté le Caire; encore cette place ne pourrait tenir devant un assaillant, maître de la mer. Cette vérité m'est attestée par les voyageurs; et dans les voyages que j'ai consultés, tout me confirme dans l'opinion que j'ai du succès complet qu'aurait une expédition en ce pays. A sa gauche, sont les arabes; à sa droite, les numides, ennemis des turcs, et appartenant à qui les achète. La milice égyptienne monte à trente mille hommes; mais ce nombre a plus d'apparence que de force, car depuis

que le titre de janissaire est devenu vénal, l'ancienne discipline turque s'est relâchée.

« Damiette et le château d'Alexandrie, fortifiés à la manière ancienne, ne peuvent résister à des siéges entrepris d'après la tactique moderne. Rosette ne l'est même pas : et il ne faut pas juger de la valeur actuelle des soldats d'Asie, par celle qu'ils ont déployée dans les guerres de Candie et de Hongrie.

« Mais à supposer que ce projet, qui a toutes les probabilités en sa faveur, vînt à échouer, que résulterait-il pour la France de périlleux de la part de ces barbares qui ont provoqué sa vengeance par tant d'injures? La seule objection que l'on pourrait faire, serait que la France, par l'éloignement de ses meilleures troupes, se mettrait à nud chez elle, et resterait alors exposée aux attaques des conspirations européennes. Mais la France a beaucoup plus de forces militaires que n'en exige sa défense : une partie suffit pour faire respecter son territoire : rien ne l'empêche de disposer pour l'expédition d'Egypte, du surplus des forces qu'elle tient ordinairement en réserve, pour pouvoir tenter quelque coup. Pour me servir de l'expression usitée, je veux dire que la France se servira au-

dehors de l'armée offensive, et qu'elle gardera au-dedans l'armée défensive.

« Mais il est encore d'autres moyens faciles de se garantir de toute invasion européenne. Si l'on sait s'y prendre, non-seulement la maison d'Autriche restera tranquille; mais encore nous l'aurons pour alliée, pour associée même à l'entreprise. Les différens avec la Hollande peuvent se terminer très-honorablement; et l'on peut, dès le printems prochain, occuper le Turc avec la Hongrie ou avec la Pologne, même avec les deux à-la-fois; la chute de cet empire s'ensuivra infailliblement.

« L'exécution de ces moyens doit paraître facile et sûre, quoique les bornes d'une simple lettre s'opposent à ce que j'en développe la preuve à votre majesté.

« La guerre que je propose à votre majesté, a les plus intimes rapports *avec celle contre la Hollande. Le sol de l'Egypte est presque le même; les préparatifs faits contre la Hollande, peuvent-être tournés contre l'Egypte. J'avoue que ce pays est beaucoup plus éloigné; mais aussi, la Hollande est puissante sur mer, tandis que le transport des troupes françaises en Egypte, se ferait*

sans péril et sans risque de rencontrer aucun ennemi dans la traversée.

« Il n'est ni difficile, ni dangereux, comme quelques-uns le pensent, de transporter une armée sur des vaisseaux. Il y en a des exemples : et la raison seule persuade qu'il est possible d'y entretenir la discipline la plus sévère et d'astreindre les soldats à un régime de vie, sûr et salutaire. Au reste, *la Hollande est très-fortifiée ; et l'Egypte est presque sans défense.*

« *Il est certain que l'on prendrait Alexandrie, ou Damiette, en moins de tems qu'Utrecht ou Bois-le-Duc, et qu'il serait plus aisé de s'emparer du Caire que d'Amsterdam.*

« *Dans la guerre contre la Hollande, on n'aura d'alliés sur lesquels on puisse compter, que sur ceux que l'on soudoiera ;* la guerre contre la Turquie, en fournira à votre majesté un grand nombre, particulièrement, le Pape, les princes d'Italie, la Sicile, et les possessions espagnoles sur la Méditerranée. On peut aussi, avec quelqu'adresse, engager l'empereur et la Pologne dans cette guerre : *de l'autre côté de l'Egypte, les portugais seront pour nous, décidés par*

l'intérêt qu'ils auront d'avoir la France pour appui contre les hollandais dans l'Inde.

« Auprès de tout autre que de votre majesté, je serais peut-être taxé d'extravagance; mais je m'abandonne avec confiance, à elle qui embrasse toutes choses de son vaste génie, et qui pour les mieux apprécier, ne se laisse point séduire par des apparences flatteuses. Elle ne considère pas celui qui propose, mais la valeur de l'objet proposé, *parce qu'elle sait bien que le germe des grandes choses est petit : et que les propositions des plus simples particuliers, fussent-elles, au premier aperçu, suspectes de vanité, ne doivent pas toujours être dédaignées.*

« Ce fut Pierre l'Hermite qui, au concile de Clermont, enflamma l'Europe du desir de délivrer les saints Lieux : c'est aux conseils de l'italien, Jérôme Vianelli, que les espagnols doivent Oran, Masalquivir, et les fondemens de leur puissance en Afrique. Je ne dirai rien de Colomb, de Vespuce, de Magellan, illustres amplificateurs du globe; ni des voyages de Marc-Paul, dont la lecture inspira à Jean II, roi de Portugal, le dessein d'une expédition dans l'Inde; ni de la topographie

d'Herréra, qui servit aux ennemis de l'Espagne, à lever le voile sous lequel elle tenait cachées ses possessions d'Amérique ; ni de Francis Houtman, et de Villiam Uselin, qui, après avoir vécu parmi les portugais, conseillèrent au commerce d'Amsterdam, l'institution des compagnies des Indes orientales et occidentales; ni du chevalier Walter-Raleigh, déplorable victime des artifices d'un ambassadeur espagnol et de la faiblesse du roi Jacques son maître en ce qui concernait ses projets sur l'Amérique, que Cromwell mit à exécution. Quant à celui que je présente aujourd'hui, comment, si célèbre dans les siècles derniers, est-il sorti de la mémoire des hommes?

« Son origine la plus ancienne est reportée à un captif; j'en fus inspiré moi-même, il y a un peu plus de quatre ans : et comme j'ai coutume, lorsqu'il me vient en tête quelque chose de remarquable, de l'examiner longuement, sérieusement, et de rechercher à quelle sorte d'utilité elle peut être applicable. (*méthode qui m'a fait faire plusieurs découvertes importantes*), je m'occupai donc de cette idée. Son examen réfléchi me conduisit, avec l'étude de l'histoire et de la géographie,

que j'avais faite dans ma jeunesse, à la conviction qu'il n'était sur la terre aucun monarque plus puissant que le roi de France, et plus favorisé, à l'aide de la sagesse, pour entreprendre de grandes choses : et à la certitude que dans le monde connu, il n'était point de contrée d'une plus haute importance, d'une conquête plus digne d'être tentée, et d'une situation plus propice à la domination universelle après sa conquête, que celle que j'ai coutume d'appeler *la Hollande de l'orient*, ainsi que j'appelle la France, la *Chine de l'occident;* je veux parler de l'Egypte. J'en vins à me persuader qu'il était de l'intérêt du genre humain et de la religion chrétienne, d'unir étroitement ensemble, comme par le lien du mariage, cet homme et cette contrée, le roi de France et l'Egypte. »

Pendant que je traduisais cette dernière phrase, je m'aperçus que l'archiviste de la bibliothèque me regardait avec embarras. La cause de l'air inquiet de cet honnête dépositaire, remonte à l'entrée de nos troupes dans le Hanovre. Ayant appris la convention de Suhlingen, et la marche des français vers la capitale, il fut saisi de la crainte que l'on transportât à Paris la bibliothèque, son unique trésor ; il n'y eût pas d'instances qu'il ne

fût pour que l'on cachât les manuscrits de Leïbnitz. Sa frayeur redoubla quand il entendit nos tambours ; il jeta des regards égarés sur une gravure représentant une défaite essuyée en Piémont par les français, il y a cent ans, et sur une carte topographique de la guerre de 1753 ; ne se croyant point assez de tems pour les bien cacher, il les cloua la tête en bas. On eut beau vouloir le rassurer... et Rosbach, et Closterseven, s'écriait-il !..... Ce ne fut que quelques jours après qu'il se calma, en apprenant que le général en chef avait invité le bibliothécaire Feder à ne laisser emporter aucun livre par personne de l'armée, quel que fût son grade, et à ouvrir la bibliothèque à toute heure aux officiers de l'armée hanovrienne.

Ce bon archiviste vit des appointemens les plus modiques, ne cause qu'avec ses livres, ne fréquente personne, et ne sort jamais de son poudreux gouvernement ; il a par fois des ressentimens de fièvre quand il voit copier des manuscrits ; je lui en ai donné quelques atteintes ; il croit Leïbnitz une divinité ; il s'honore d'en être le zélé sacristain, et il m'a pris pour un iconoclaste gaulois, descendu de Brennus.

CHAPITRE XV.

Suite de la lettre de Leïbnitz, à Louis XIV.

« Me rappelant de l'expédition de Saint Louis, j'en ai recherché soigneusement l'origine. Ce roi se croisa, d'après le vœu qu'il en avait fait dans une maladie à laquelle il échappa, contre toute espérance. Mais pourquoi tenta-t-il plutôt la conquête de l'Egypte que celle de Jérusalem, à l'exemple des autres princes? j'en ai découvert la raison, et la voici :

« A l'époque où l'empereur Frédéric Barberousse, qui avait entrepris une expédition par terre en orient, fut arrêté dans le cours de ses victoires par une mort fatale aux affaires des croisés, Philippe, roi de France, et Richard, roi d'Angleterre, abordaient avec leurs flottes, à Saint-Jean d'Acre (l'ancienne Ptolémaïs), et se joignaient aux chrétiens qui assiégeaient cette place avec une vigueur opiniâtre ; la ville fut prise.

« Le sultan Saladin qui venait aussi de recouvrer Jérusalem, perdue pour lui depuis long-tems, offrit la sainte croix en échange des prisonniers. N'ayant pas tenu parole, Richard fit massacrer plus de dix mille hommes qu'il tenait en ses mains : Philippe plus humain, échangea ses prisonniers contre des chrétiens. Parmi les premiers se trouvait l'arabe *Caracux*, que les historiens de ces tems d'ignorance appellent le *devin ;* mais qui, à mon sens, était un homme sage et d'autorité parmi les siens. Après avoir conversé longuement avec Philippe, et principalement sur la guerre d'alors, il laissa échapper ces mots remarquables : *Jérusalem et l'empire des chrétiens en orient, ne peuvent être conservés sans la possession de l'Egypte, assurée par la possession de Damiette.* Il ne parla sans doute de cette ville que parce qu'elle est la plus voisine de la Palestine.

« Les paroles de Caracux firent une impression profonde sur l'esprit du roi ; mais il s'éleva bientôt des dissentions entre les français et les anglais, Philippe conseillant de tenter la conquête de l'Egypte, Richard s'obstinant à poursuivre celle de la Palestine. Il n'était pas difficile, auprès d'hommes igno-

rans, de faire prévaloir sur une entreprise utile et solide, une expédition spécieuse et réputée sainte ; Richard l'emporta, et Philippe irrité retourna en France. Le premier échoua dans ses desseins, et ne rentra en Angleterre qu'après avoir essuyé plusieurs dangers par terre et par mer, et qu'après avoir été détenu prisonnier en Autriche.

« Les chrétiens parurent enfin reconnaître la folie d'avoir préféré la possession précaire de quelques rivages de la Méditerranée et de la ville de Jérusalem, à la fondation d'établissemens solides en Egypte, autrefois la dominatrice de la mer et du commerce, et devenue la terre sainte des mahométans.

« Innocent III, pontife sage, ayant assemblé le concile de Latran, résolut la conquête de l'Egypte : l'expédition eut d'heureuses prémices, mais finit malheureusement. Le cardinal Pélage, général de l'armée, plus familier, je pense, avec le Maître des Sentences qu'avec l'art de la guerre, avait placé son camp sur un terrain désavantageux, et susceptible d'être inondé par le Nil. L'ennemi coupa les canaux du fleuve, et l'armée chrétienne ne se racheta de la destruction et de l'esclavage qu'en restituant tout le butin.

« Cette expédition fut bientôt suivie de celle de Saint Louis ; ce roi, d'après le conseil donné à son aïeul par le captif dont j'ai parlé dans le commencement de cette lettre, fit voile directement pour Damiette, s'en rendit maître sans prendre conseil de personne, et exposa imprudemment son armée dans l'intérieur du pays, entre les branches du Nil, laissant ses derrières et le cours du fleuve au pouvoir de l'ennemi. Au lieu de s'emparer des côtes, et de s'assurer du Nil par une flotte, seuls moyens d'affermir sa conquête, de nourrir son armée, et de la rendre inexpugnable, il se laissa cerner, les sarrazins interceptèrent ses subsistances ; et Saint Louis succomba, après avoir envain tenté de s'ouvrir un passage à travers l'armée ennemie.

Retourné dans ses états qu'il gouverna longuement et heureusement, il tenta, quoique chargé d'années, une seconde expédition en Egypte : chemin faisant, les chrétiens résolurent de s'emparer de Tunis ; le saint roi décéda dans ses murs ; et l'armée découragée revint en France.

« Les troubles survenus depuis entre les princes chrétiens, à l'occasion des guerres entre la France et l'Angleterre, ensuite entre

la France et la maison d'Autriche, effacèrent, dans la chrétienté, toute idée d'expédition en orient.

« Cependant Hayto, roi d'Arménie, tant par lui-même que par l'organe du vénitien marin Sanuti, exhorta les européens à s'unir pour une troisième expédition d'Egypte; le tartare Cassan, qui s'était fait chrétien, chassa les sarrazins de toute la Syrie, et les culbuta sur l'Egypte; mais faute de vaisseaux, il ne put rien entreprendre. Les turcs reparurent bientôt en force, et recouvrèrent facilement, comme cela était déjà arrivé, ce qu'ils avaient perdu.

« D'un autre côté, Pierre, roi de Chypre, à l'aide des français et des vénitiens, s'était emparé d'Alexandrie d'Egypte; mais trop faible pour s'y maintenir, il se vit forcé de renoncer à la plus belle entreprise, si elle eût été sagement méditée et conduite.

« Depuis ce tems, je n'ai connaissance d'aucune résolution remarquable, sinon de celle prise par un grand homme, par le cardinal de Tolède, François Ximénès, ministre d'Espagne, à-peu-près à l'époque de la gloire maritime des portugais et des castillans. La Castille venait d'être réunie à l'Arragon, et

les sarrazins venaient d'être enfin expulsés de l'Espagne. Le génie de Ximénès conçut le projet d'une alliance étroite entre les plus sages rois de ce tems, et le fit réussir ; je dis les plus sages, car on peut assurer avec justice que chacun d'eux avait posé les fondemens de la puissance de sa nation : ce sont Ferdinand, roi de Castille, Emmanuel, roi de Portugal, et Henri VII, roi d'Angleterre. L'avis d'essayer de s'emparer de l'Egypte, en se saisissant d'abord d'Alexandrie, célèbre par son port, l'emporta dans le conseil ; c'était l'opinion de Ximénès, et les rois alliés l'adoptèrent. J'en ai la preuve par des lettres d'Emmanuel à ce cardinal, qui m'ont frappé lorsque, par hasard, je lisais la vie de Ximénès ; je n'en citerai que deux passages : *Quant à ce que vous me dites sur la conduite à tenir dans cette guerre, vous parlez d'une manière si habile et si convenable, vous disposez les choses avec tant d'énergie et de fortitude, qu'il semblerait que vous n'eussiez jamais fait autre chose.... Pour ce qui regarde l'expédition d'Alexandrie, de laquelle vous discourez avec sagesse, elle nous a paru une excellente entreprise dont le succès sera bien profitable ; nous n'oublierons point que c'est*

à vous personnellement que nous en devrons les avantages. D'après l'opinion des gens les plus éclairés, rien ne sera plus facile, si vous ne dédaignez pas sur-tout de la conduire. Je vous dirai encore, d'après le rapport d'un navire qui a touché à Rhodes, que nous avons été tellement confirmés dans le sentiment que nous avons de la facilité du succès, que nous aurions dès-lors donné l'ordre de le tenter, si l'expédition qui nous occupe entièrement, ne nous en eût empêché : mais le tems viendra où nous nous y dévouerons sans réserve. Ce que vous me dites des chrétiens captifs du sultan, est loin de me faire peine : j'y vois la volonté de Dieu, marquée d'une manière spéciale, et la promesse certaine qu'il nous fait de la victoire. Sur toutes choses, plaçons en lui nos espérances ; car cette entreprise est si grande, qu'il est impossible, sous le ciel, d'acquérir une gloire supérieure à celle de vivre et de mourir pour la faire triompher.

« Telles sont les paroles de cet illustre roi ; un peu avant, il avait dit que lors de l'attaque de l'Egypte par la Méditerranée, une seconde flotte ferait un débarquement par la mer Rouge. Mais tous ces projets s'éva-

nouirent par la mort de Ferdinand : l'Espagne devint alors une province de l'Autriche ; la rivalité des deux plus puissantes maisons de l'Europe, enfanta une longue série de projets biens différens : et Ximénès, excité par les conseils de Vianelli, descendit en Afrique et prit Oran, sans autres moyens que les revenus de son archevêché.

« L'opinion des gens sages est que la guerre contre la Hollande, quelque heureuse que puisse être son issue, contribuera bien peu à donner à votre majesté, la supériorité dans les affaires de l'Europe ; et que même cette guerre peut être très-nuisible à l'exécution de ses autres projets. Il est probable que les hollandais ruineront les compagnies des Indes que la France vient d'établir à grands frais, qu'ils porteront atteinte à la stabilité de ses colonies, et que tout ce que cette puissance a fait depuis tant d'années pour relever son commerce, sera en pure perte pour elle. Ces disgraces abattront les esprits ; les français désespéreront pour long-tems de la renaissance du commerce ; les propositions d'impôts passeront avec une difficulté extrême : et l'on sait comme les français sont enclins aux séditions [1],

[1] *Tumultibus propinquos.*

lorsqu'on use de force contre eux, dans la levée des contributions et lorsque par l'obstination de leur roi à poursuivre des desseins malheureux, ils voient tant de sommes dépensées, sans que leur situation devienne un peu plus supportable.

« Il est certain que c'est uniquement, à la faveur de la paix en Europe, que la France peut, en accroissant sa puissance, affaiblir celle de tous ses voisins : elle reçoit chaque année plus qu'elle ne donne. Il lui suffit de bien peu de tems pour affermir son commerce ; si elle sait s'y prendre, elle obtiendra aisément la possession des mers : et si une fois elle met le pied en Egypte, l'Europe entière se liguerait en vain pour lui arracher le sceptre du monde. Mais un arbre, sans cesse agité, étend difficilement ses racines ; et les principes de toutes choses ont besoin de quelques années de tranquillité pour s'établir.

« La politique des turcs, on le sait, toute barbare qu'elle soit, leur commande de faire la paix, sitôt qu'ils se sont emparés d'un pays, afin d'y établir l'ordre, pendant le repos. A ce sujet, quelques personnes pensent que le plus grand service que le roi puisse rendre aux hollandais, c'est de les attaquer de bonne

heure ; mais, s'il leur enlève promptement quelques villes frontières, ne les perdra-t-il pas avec la même facilité ? Aux yeux des hollandais les plus sages, ces villes ne sont d'aucun avantage pour leur navigation et leur commerce ; et les bataves, retirés dans le cœur de leur république, y seront en sûreté. Se tenant sur la défensive par terre, ils prendront l'offensive par mer. Une guerre maritime ne peut prendre de caractère sérieux, que par l'événement d'un combat entre deux flottes ; encore, tout homme sage se garderait bien de prononcer sur l'issue des batailles navales, qui dépendent si singulièrement des hasards : et quand tous les avantages de l'expédition de la France contre la Hollande seront confiés au sort d'un seul combat, de quel côté sera la certitude d'en cueillir les fruits ? Il est évident que la flotte hollandaise causera plus de dommage à la flotte française, que celle-ci à l'autre ; car la puissance navale de la première est dans toute sa force, lorsque celle de la seconde ne vient que de commencer ; et l'arbre qui a pris racine supporte mieux les secousses, que l'arbre que l'on vient de planter.

« La marine hollandaise, après avoir été frappée des plus rudes tempêtes de la for-

tune, a fait preuve de ténacité ; tandis que nous n'avons pu juger, jusqu'à présent, de quoi la marine française est capable.

« En conséquence il faut, sinon craindre que les hollandais ne puissent pas plus promptement réparer leur flotte que les français, du moins examiner cette possibilité avec circonspection. De même que les républiques trafiquent avec des marchandises, les rois négocient avec leur renommée ; et ce que le crédit est aux commerçans, l'autorité l'est aux rois. Il est de fait que les hollandais s'embarrassent peu de la monnaie des monarchies [1], pourvu que leurs fortunes particulières soient sauvées ; j'en appelle à la paix peu glorieuse que Cromwell les a forcés de signer.

« Mais il en est autrement d'un roi qui doit ambitionner de se saisir de la direction des affaires de la chrétienté ; il perdrait toute sa prépondérance sur les gouvernemens européens, si son autorité venait à recevoir quelque échec. Les républiques presque toujours aiment l'état présent de choses, parce qu'elles en profitent dans la paix, pour accroître leurs

[1] *Jam constat hollandos honoris specie, non magno opere moveri, dummodò res familiaris salva sit.*

gains par tous les moyens possibles, tandis que les rois, pour le succès de leurs plus hauts desseins, se servent de l'opinion qu'a fait naître le succès de leurs armes.

« Les côtes de Hollande sont peu étendues; et celles de France le sont beaucoup. Il en résulte pour les bataves, deux avantages : ils peuvent plus facilement réunir leurs vaisseaux de guerre; et s'ils n'ont point de flotte en mer, il leur est plus aisé de défendre leurs rivages. Dernièrement les anglais n'ont pu réunir la leur, parce que celle de Hollande arriva dans la Tamise avant qu'il leur fût possible d'opérer la jonction de leurs vaisseaux, partie étant mouillée dans les eaux de cette rivière, et le reste étant disséminé dans leurs ports. Mais en supposant que tous les vaisseaux français mettraient en mer pour se former en corps d'armée, la flotte ennemie pourrait aisément s'en emparer successivement par des attaques partielles.

« Pour ce qui concerne la défense de la grande étendue de côtes baignées par les mers de France, il est évident qu'il faut faire des frais immenses pour les garantir d'insulte. On ne se dissimule pas le danger pour la France, d'un débarquement sur une plage favorable,

opéré par les troupes d'une flotte sortant victorieuse d'un combat naval, et protégeant, du feu de ses vaisseaux, la descente et les retranchemens qu'elles construiraient pour en assurer le succès.

« Les îles des mers de France, celles surtout qui sont les plus éloignées du continent, ne peuvent être défendues que difficilement, tandis que la situation des îles de la mer d'Hollande est très-rapprochée de la Terre Ferme dont le littoral, comme je l'ai dit, a très-peu d'étendue. Il n'est point aisé d'entrer au Texel, à Vieland [1], et dans le Zuiderzée méridional [2], sur-tout depuis que la prévoyance batave vient d'être réveillée par l'audace des anglais.

« Il résulte de ces considérations et de ces rapprochemens, que la France gagnerait moins par une victoire, qu'elle ne perdrait par une défaite, ce qui arrive presque toujours entre deux joueurs dont l'un a abandonné à l'autre plus d'avantages qu'il ne lui en eût cédé, s'il eût été vainqueur. La guerre contre la Hollande, fût-elle supposée couronnée du succès le plus complet, ne contribuerait que

[1] En latin *Vlia*.

[2] *Mare australe Zuiderzee*.

faiblement à donner à la France de l'ascendant sur les puissances de l'Europe; et ne fût-elle que médiocrement heureuse ou même sans avantage, tellement que les événemens ne penchassent d'aucun côté, la France perdrait jusqu'à son influence, et ce qui en est la conséquence, la direction des cabinets étrangers avec tous les avantages de son système politique. Si, au contraire, la guerre d'Egypte réussit, il est certain que son issue procurera au conquérant, la domination de la mer, le commerce de l'Orient, le commandement général des chrétiens, la ruine de l'empire turc, (bienfait qui ne sera dû qu'à la France) la direction des affaires de la chrétienté, les honneurs et le titre d'empereur d'Orient, et la gloire inestimable d'être l'arbitre de l'univers entier. Enfin, dans le cas où l'expédition viendrait à faillir, la puissance et le crédit de la France ne seraient pas plus exposés que si elle eût perdu l'île de Chypre ou tenté vainement de secourir Candie. La multitude n'est souvent que trop dangereuse, quand des entreprises d'une nature ordinaire sont privées de succès: ceux qui les ont conseillées ou conduites, deviennent alors l'objet de la haine publique; elle s'empresse de représenter

ces entreprises comme n'ayant eu d'autre cause et d'autre effet que l'ambition des princes... Mais si celle-ci, regardée comme sacrée dans son motif et revêtue du sceau de l'opinion, avait le sort des autres entreprises, on n'aurait rien à redouter de la mutinerie d'un peuple soumis à la puissance des idées religieuses.

« On ne doit pas craindre encore d'irriter le grand-seigneur : sa patience a été mise longtems à l'épreuve, par l'envoi de secours successifs en Hongrie et à Candie. Le grand-seigneur craindra plus des français qu'ils n'auront à craindre de lui, s'il voit revivre en eux quelque jour la valeur de leurs ancêtres. Il ne peut d'ailleurs, sire, attaquer votre royaume, et je ne vois que deux choses à redouter de sa part; le mal qu'il peut faire aux sujets et au commerce de la France dans les possessions ottomanes, et le danger pour l'intérêt de votre couronne qu'il cesse d'être l'instrument dont votre majesté se sert, pour en imposer à l'ambition de la maison d'Autriche.

« Mais le commerce français, dans l'empire turc, est bien peu de chose maintenant, et des gens instruits le regardent comme ruiné. Je dois avouer qu'il se pourrait faire que le grand-seigneur sévît contre les chrétiens de

sa domination ; c'est un malheur sans doute : mais ne faut-il pas toujours sacrifier quelqu'un au bonheur général.... Si l'on se laissait abattre par une telle considération, il faudrait renoncer à la plus faible entreprise contre un tel ennemi. Je pense que les turcs n'oseraient jamais employer un genre de vengeance aussi cruel ; ils connaissent les français pour audacieux dans les périls ; ils n'ignorent pas qu'ils sont capables, dans leur désespoir, non-seulement d'embrâser les villes turques-maritimes du feu de la sédition, mais encore de s'élancer jusqu'au cœur de cet empire de barbares. Ils se rappelleraient qu'Amurat ayant imputé aux chrétiens l'incendie de la capitale, et ayant ordonné le massacre des latins qui habitaient Constantinople, l'aga des janissaires l'en dissuada, en lui montrant le danger pour lui-même d'une si horrible extermination. D'ailleurs, le voisinage des armes françaises saurait mettre un frein à la férocité, par la terreur de promptes et terribles représailles.

« Quant au ressentiment du grand-seigneur, ses effets ne sont point si à craindre. Votre majesté, qui depuis long-tems sait prendre les résolutions les plus généreuses, ne s'est-elle pas vengée d'une manière éclatante de la vio-

lation de la personne de son ambassadeur, en envoyant des secours en Hongrie? J'en conclus que le turc ne sera ni plus juste, ni plus injuste envers elle, quelque chose qu'elle entreprenne. S'il y avait guerre avec l'Autriche, l'intérêt commun de la France et de l'empire ottoman n'en forcerait pas moins celui-ci à agir de concert avec la France, contre cette puissance, ennemie naturelle des deux autres.

« Au surplus, si l'on prend bien à cœur ce qui doit toucher de plus près, on dédaignera de s'attacher à des considérations aussi misérables, lorsqu'il se présente de si grands avantages provenant d'un motif aussi sacré, puisque cette noble entreprise a pour but le triomphe du christianisme et l'avantage du genre humain. Son succès paraît immanquable depuis l'union des augustes maisons de France et d'Espagne : et quand même cette expédition, dépouillée de la faveur de ses motifs religieux, ne serait appuyée que de motifs politiques, elle aurait encore une plausibilité, une force et des effets bien différens et bien autrement importans, que n'eurent les expéditions précédentes en Terre sainte, sur-tout si la conquête d'Egypte en est le but principal.

« La possession de l'Egypte ouvrira la communication avec les plus riches provinces de l'Orient, liera le commerce des Indes à celui de la France, et fraiera le chemin à de grands capitaines pour marcher à des conquêtes dignes d'Alexandre. Si les portugais, dont les forces sont bien inférieures à celles de la France, avaient pu s'emparer de l'Egypte, il y a longtems que l'Inde toute entière leur serait soumise : et cependant, malgré leur petit nombre, ils se sont rendus formidables aux peuples de ces contrées, et n'en ont été éloignés que par les anglais et les hollandais. Ceux-ci font trembler impunément les rois de l'Orient : soixante mille rebelles ont suffi pour subjuguer le vaste empire de la Chine : l'extrême faiblesse des orientaux n'est plus secret, et la facilité d'opérer des révolutions dans le Mogol, n'est plus un mystère.

« L'Egypte conquise, rien n'est plus aisé que de s'emparer de toutes les côtes de la mer des Indes, et de toutes les îles sans nombre qui les avoisinent. L'intérieur de l'Asie, privé de commerce et de richesses, se rangera de lui-même sous votre domination. J'ose dire qu'on ne peut concevoir rien de plus grand ; et que dans tout ce qui est grand, il n'est rien de plus facile.

« Enfin, s'il faut revenir, comme malgré soi sur les choses les plus simples, la Hollande sera plus aisément vaincue en Egypte que dans son propre sein ; car on lui enlèvera ce qui seul la rend florissante, les trésors de l'Orient. Et la différence de l'attaque est remarquable ; car alors, ou elle ne sentira pas le coup direct qui lui sera porté en Egypte avant qu'il réussisse ; ou si elle le sent, elle ne pourra l'éviter. Si elle voulait s'opposer aux desseins de la France, elle sera accablée de la haine générale des chrétiens ; au lieu que si elle était attaquée chez elle, non-seulement elle parerait l'insulte, mais encore elle pourrait s'en venger, indubitablement soutenue de l'opinion générale, qui s'attache à vouloir suspecter d'ambition les vues de la France. Ceux qui abhorrent les infidèles, de même que ceux qui haïssent la France, désireront qu'il se fasse une expédition contre les musulmans, les uns pour l'avantage de la chrétienté, les autres, dans l'espoir qu'un ennemi puissant vienne s'opposer à l'ambition de la France, et détruire complètement ses meilleures forces. Si l'on tient secrets les moyens d'exécution et le but véritable auquel ils tendent, de par-tout on aura les yeux ouverts sur une entreprise dont

la réussite assure à jamais la possession des Indes, le commerce de l'Asie et la domination de l'univers.

« Il sera nécessaire de confirmer le bruit déjà répandu que l'on va attaquer la Morée, ou d'insinuer adroitement d'un autre côté que l'on en veut aux Dardanelles et à Constantinople. Pendant que toute l'Europe sera en suspens, votre majesté tombera sur l'Egypte comme la foudre ; elle en acquerra une renommée de piété, de magnanimité et de sagesse, d'autant plus grande, que tous les esprits maintenant persuadés que les préparatifs de guerre sont destinés contre la Hollande, seront frappés de stupeur, en apprenant que vous les avez dirigés contre l'Egypte. Une discrétion profonde assurera la réussite d'une expédition déjà tentée par vos ancêtres. Et ce succès, qui s'étend si loin dans ses conséquences, et qui forcera les hollandais à la soumission par la terreur, et les infidèles au respect par les armes, remplira l'univers d'admiration pour la PERSONNE de votre majesté. »

On joint ici la traduction de la table analytique du grand plan de l'expédition projetée en Egypte, composée en latin par Leïbnitz. Ses divisions sont un nouveau monument de

l'étendue du génie de ce grand homme, de la perspicacité de son esprit, de la netteté de ses idées, de l'ordre de ses combinaisons, du choix de ses moyens, et sur-tout de la profonde connaissance qu'il avait puisée dans l'histoire et la politique, des intérêts divers des nations, et de la passion dominante des conquérans. Cette table seule suffirait à la réputation de Leïbnitz. Avec quel art admirable, voulant sauver la Hollande d'une destruction que ses contemporains jugeaient alors presque inévitable, cet adroit et éloquent logicien présenta à l'imagination de Louis XIV, avide de tous les genres de gloire, une contrée lointaine, comme cachant dans ses antiques débris, le sceptre du monde.

TABLE ANALYTIQUE.

DISCUSSION PREMIÈRE.

SECTION I.re

Etats européens auxquels l'expédition d'Egypte doit causer beaucoup de crainte, et n'apporter que peu ou point de profit.

A. LES PROVINCES-UNIES, §. 1

a. Du commerce des hollandais aux Indes orientales, §. 2

b. Excursion sur la disposition favorable des indiens, §. 3

Et des européens envers les bataves, §. 4

c. Du commerce des espagnols, §. 5

d. Excursion sur la situation des Provinces-Unies, et sur leurs habitans; sur les artifices des hollandais, pour faire interdire la liberté de conscience dans les autres états, et sur l'administration de la justice, §. 6

e. Sur le commerce des allemands, §. 7

f. Et des français, §. 8

g. Excursion sur la manière dont les hollandais supportent les besoins, et sur leur façon parcimonieuse de vivre, §. 9
h. Ce qui fait que les affaires des hollandais se soutiennent dans une espèce d'équilibre, §. 10
i. Si les hollandais doivent être attaqués sur terre ou sur mer, §. 11
k. S'ils peuvent être renversés aux Indes orientales, §. 12
l. La meilleure manière d'abattre la puissance des hollandais, §. 13
m. Si l'occupation de l'Egypte peut être empêchée par eux, §. 14

B. L'ANGLETERRE.

a. Si une alliance étroite suffit avec les anglais, §. 15
b. Ou si la guerre doit être faite aux hollandais par les anglais, §. 16

SECTION II.

Etats européens auxquels l'expédition d'Egypte ne doit causer que peu de crainte, et ne donner que peu d'espérance.

A. DU PORTUGAL, §. 17
B. DES ESPAGNOLS, §. 18

C. DES DANOIS, §. 16

D. DES SUÉDOIS.

a. Description de la nation, §. 20

Excursion : les français sont comparés aux suédois, §. 21

b. De la population de la France, §. 22

c. De Gustave Adolphe, §. 23

d. De Christine, §. 24

e. De Charles Gustave, §. 25

f. De l'olygarchie suédoise, §. 26

g. Prophétie politique sur la Suède, §. 27

h. Les suédois à la solde de la France, §. 28

Récapitulation de la première discussion sur les voisins des turcs et des français, tant en Asie qu'en Europe, §. 29

DISCUSSION II.e

De la sûreté de l'expédition, §. 30

SECTION I.re Quant à l'Europe, § 31

SECTION II.e Quant à ce qui regarde l'Egypte et le chemin pour y arriver.

A. Si malgré l'opposition de tous, l'Egypte peut être conquise.

a. Cela est prouvé historiquement, §. 32

b. Géographiquement, §. 33

c. Mais il suffit d'une seule flotte hollandaise pour rompre l'entreprise, §. 34

Excursion : si l'amitié entre la Porte et la Hollande doit être à craindre, §. 35

1.° On ne peut proposer d'alliance plus avantageuse à l'une et à l'autre, §. 36

2.° Elle doit être à craindre, à cause de l'habileté des hollandais dans la marine, §. 37

3.° A cause de leurs opinions religieuses, §. 38

4.° A cause de la religion des turcs, §. 39

5.° Les esprits des hollandais sont déjà préparés à une confédération avec l'empire ottoman, §. 40

6.° Les corsaires des français peuvent fournir aux hollandais un prétexte de joindre leurs armes aux turcs, §. 41

B. Si on peut se désister impunément de l'expédition.

a. On peut s'en désister en chemin, §. 42

b. Après la descente effectuée en Egypte, §. 43

c. Nous n'avons pas d'ennemis à notre poursuite, §. 44

d. L'honneur, §. 45

e. Et la raison d'état seront en sûreté, §. 46

DISCUSSION IIIe.

Du tems opportun, § 47.

A. L'expédition s'accorde très-bien avec les vues et les projets actuels des français, § 48

B. L'occasion une fois échappée ne reviendra peut-être plus. Il faut se hâter pour des raisons tirées des européens, §. 49
Et des turcs, §. 50

DISCUSSION IVe.

De la justice de l'expédition.

A. Le turc envahi accable les ambassadeurs et les marchands français d'injures et d'affronts, §. 51
B. Des raisons de religion conseillent l'expédition, §. 52

DISCUSSION V.^e *et dernière.*

Epilogue, §. 53, §. 54

CHAPITRE XVI.

Du gouvernement hanovrien. — Régence d'état. — L'un des régens réside près du roi d'Angleterre. — Depuis Georges III, la régence n'est composée que de nobles. — Régences subordonnées, et pays d'états. — Rapports entre les assemblées d'états et le prince. — Par l'effet la régence est le souverain.

Les chapitres précédens n'ont encore traité que de l'état des sciences et des arts, de l'instruction publique, dans laquelle on a dû comprendre les cultes, les sociétés savantes et les lycées ; celui-ci sera affecté au gouvernement de l'Electorat, comme résultat des lumières et comme leur protecteur.

Depuis que les électeurs sont à la tête du peuple anglais, le gouvernement du Hanovre agit en vertu d'une régence composée de sept ministres ; M. de Kielmansegge la présidait avant l'entrée des français. Quatre des ministres d'état résident dans la capitale ; le cinquième, chef de la justice, de la police

et de la haute-cour d'appel, siége à Zell par cette raison ; le sixième, président du collége des comtes et des nobles, est à la tête de la régence subordonnée des duchés de Brême et de Verden, et est départi dans leur enceinte ; le septième réside près de l'électeur-roi, avec une suite de conseillers et de secrétaires d'ambassade. Cette députation permanente est nommée *chancellerie ;* son chef est, si vous le voulez, à l'instar du ministre du royaume d'Italie, résidant près de l'empereur des français.

La régence hanovrienne est investie des pouvoirs régaliens ; elle décide de tout ce qui n'est pas de la compétence des pays d'états ; elle communique avec leurs assemblées, comme le ferait l'électeur lui-même ; elle surveille les cours de justice, la police intérieure et extérieure, les administrations locales, l'économie des bureaux de charité, l'instruction publique, les cultes, les finances, l'agriculture, le commerce, les ponts et chaussées, les monnaies, les postes, les mines, les bois, l'armée, et enfin toutes les branches du gouvernement. Chacune d'elles aboutit à un département administratif : on a établi dix-sept divisions de ce genre ; et

les chefs de département examinent les affaires, les rapportent à la régence, et en provoquent souvent les décrets.

Trois régens ou ministres sont chargés du département des relations extérieures. Sous le bon plaisir de l'électeur-roi, ils envoient des agens accrédités près la diète de l'empire, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Berlin, à Dresde, à Manheim, à la Haye, à Francfort, et à la Diorèze de la Basse-Saxe. Les envoyés portent les titres d'envoyés extraordinaires, de ministres plénipotentiaires, de ministres résidens, de conseillers de légation, suivant le rang des cours ou la nature de leur mission; cependant l'adresse de ces légats n'a pu éloigner les armes françaises de leur pays; ils avouent franchement ce qu'il eût fallu faire pour éviter leur approche, excepté l'inéxcusable infidélité du traité d'Amiens; et s'ils visent à l'estime des contrées où ils sont, ils ne disent pas tout, dans la crainte de recevoir un jour des lettres de récréance et d'être envoyés en récréation.

La régence tient encore des agens commerciaux à Augsbourg, Amsterdam, Brême, Hambourg et Weztlar; à l'exception de Brême et de Hambourg, ces envoyés ne sont guère

que des vigies politiques, ou dans ces deux derniers ports, de malheureux témoins de la spoliation du commerce et de l'industrie de leur pays, par des voisins vigilans et actifs.

L'électeur nomme ses ministres, et peut les révoquer ; il use rarement de ce pouvoir. Avant le règne actuel, on en a vu de roturiers ; mais Georges III, qui tient plus aux chimères nobiliaires que son prédécesseur, a exclu le peuple de l'avantage de fournir des sujets à la régence d'état : la classe des nobles y gagne instantanément ; mais aucun acte législatif n'a privé le peuple de son droit de fournir à son premier magistrat, des lieutenans habiles ; et la justice souveraine peut le resaisir un jour de ce que le caprice lui a enlevé.

L'électeur n'a pas cependant osé aller trop loin ; les conseillers privés du cabinet plébeïen, ne sont pas à une grande distance des ministres d'état ; ils jouissent même de l'initiative sur une foule de matières, et cette prérogative bien balancée avec l'avantage du rang ministériel, doit l'emporter souvent dans l'opinion. Plusieurs places de présidens ou de directeurs dans les tribunaux, sont occupées par des gens de mérite, plébeïens.

On souffre encore des plébeïens dans les bureaux des finances et de la chancellerie privée ; des fermes de bailliage assez lucratives ont été, jusqu'à présent, conférées indistinctement à des roturiers et à des nobles.

L'abbé luthérien de Loccum ne descend pas d'un soldat féodal, d'un Herrman ; et il est membre des états du Calemberg, en vertu de sa dignité ecclésiastique, à la vérité ; mais ce sont ses talens qui l'y ont élevé. C'est encore à sa valeur intrinsèque que M. Salfeld, fils d'un honorable pasteur de village, doit sa promotion au même rang. M. Dahme, fils d'un officier subalterne d'un bailliage, est devenu, par son mérite, doyen de Bardewich (bénéfice de 5 à 600 thalers), premier pasteur de la ville de Zell, et sur-intendant général du consistoire.

L'armée s'honore de MM. Niéméker, lieutenant-général, et colonel du 8me régiment de cavalerie ; Brémer, général-major (qui n'est pas de la famille noble de ce nom) ; Kunze, général-major, chef du corps du génie. — Cependant la noblesse jouit de hautes prérogatives, et ne paye aucun impôt ; et il est à craindre que les familles patriciennes

du Hanovre, chargées, *comme l'acacia robinia*, de rejetons, se réunissent pour les transplanter dans toutes les fonctions publiques, au préjudice des familles plébeïennes, à moins que par l'issue de la guerre actuelle, le pays change de maître ou de gouvernement. Ne faisons pas le prophète, et poursuivons.

La chambre du département de la guerre dirige tout ce qui concerne le personnel, la fourniture, l'entretien et la solde des troupes, les places fortes et les arsenaux : ses dépenses sont prises, en proportions déterminées, et de la caisse électorale, et des caisses des états principaux, sur les fonds votés pour cet objet.

Le grand juge, grand justicier, chef-justice, chancelier, c'est-à-dire, le régent qui préside la haute-cour suprême de Zell, consulte ses collègues d'Hanovre dans les affaires importantes; et quelquefois la régence indécise, consulte l'électeur : cela dépend de l'esprit qui dirige le ministère, et des différentes sortes de caractères qui le composent. La haute police est immédiatement dans sa main; mais dans un pays pauvre et dépeuplé, pluvieux ou glacé pendant huit grands mois

de l'année, quelles agitations seraient à craindre ?

Les bâtimens et les établissemens publics sont soumis à un département siégeant dans la capitale ; il est chargé de l'inspection et de l'entretien des châteaux et des maisons électorales, des édifices consacrés aux corps administratifs, judiciaires et enseignans ; de la bonne tenue des bains minéraux de Rhébourg et de Limmer, spécialement destinés aux indigens, et de la culture de la pépinière d'arbres fruitiers que l'on distribue annuellement aux habitans des campagnes : il ordonnance le paiement des employés de la cour.

Le collége de commerce inspecte les sciences et les arts, les finances, l'agriculture, le commerce et les manufactures.

Stade est le siége de la régence des duchés de Brême et de Verden, subordonnée à la régence suprême. Les régences des bailliages de Lauembourg à Ratzebourg, et de la principauté d'Osnabruck à Osnabruck, sont de même nature ; elles semblent, dans chacun de ces pays, être les débris du pouvoir exécutif, aux époques de leur réunion à l'Electorat, de même que presque toujours

des creneaux, une échauguette et des fossés fangeux, annoncent le lieu où le tribut féodal fut établi et sa perception assurée. Le tems ruina le *châtel*, l'habitude consacra le tribut, et on le perçoit aujourd'hui sans risque, dans un kiosk ou dans un pavillon.

Les régences sont donc investies du pouvoir qu'avaient les souverains. Mais ce pouvoir n'était cependant pas si arbitraire, lorsque l'on remarque debout et autour de leurs trônes, des assemblées d'états : si ces régences particulières sont les instrumens de la régence suprême près de ces assemblées, elles l'avertissent quelquefois utilement, d'après la remarque qu'elles font sur les lieux mêmes, soit de l'inconvenance d'une proposition à émettre, soit de la prudence à la retirer ou à l'adoucir.

Le chef de la régence de Ratzebourg (duché de Saxe-Lauembourg) a le titre de *grand Drossart*, et le rang de lieutenant-général. S'il surveille les baillis et les officiers civils; s'il est le chef du consistoire ducal, il est en même-tems le défenseur né des paysans contre les entreprises des nobles : l'autorité électorale a senti la nécessité de conserver ce tribun du peuple.

Les états du Hanovre ont conservé l'ombre des assemblées gauloises et des *malles publics* ou *parliamens* de France, jusqu'à la fusion des trois ordres aux derniers états-généraux. Il fallait que cette forme eût été la même dans toute l'Europe, puisqu'on la voit conservée en Suède avec ses quatre ordres primitifs, presque intacte dans le Hanovre, représentée faiblement en Espagne, respectée en Biscaye, façonnée en Angleterre, rétablie en Helvétie, et empreinte encore sur la rouille des usages du sénat de Raguse. Comment se fait-il que cette forme, sauf quelques altérations, se soit conservée depuis César jusqu'à nos jours?... Je n'ai ni le tems, ni la volonté d'écrire un gros volume. Mais si quelqu'un se charge de le faire, il ne lui en coûtera pas davantage de rechercher pourquoi les sauvages, appelés *Créeks*, ont un grand et des petits chefs, un conseil des anciens et un conseil des jeunes? D'où tiennent-ils la recette des constitutions de 1791 et de 1795? Au surplus, ne vaudra-t-il pas mieux s'informer s'ils sont heureux, et le dire?

Les états du Hanovre se composent des prélats, de l'ordre équestre et des magistrats des villes : voilà les druïdes, les leudes, les ver-

gobrets. Les prêtres polythéistes d'abord, monothéistes ensuite, sont au premier rang, comme gardiens du nœud qui lie le prince et le peuple. Les nobles occupent le second, comme soutiens par essence du trône et de l'indépendance nationale. Les magistrats des villes et des gros bourgs se placent au troisième, parce que, représentant essentiellement le peuple, ils en connaissent immédiatement et journellement l'esprit et les besoins.

Le peuple n'est pas malheureux en Hanovre, parce que le peu d'opulence et d'étendue du pays rapproche toutes les conditions du *Nil à me humani alienum*. A la veille des tenues d'états, les députés de la prélature et des villes reçoivent des cahiers de leurs commettans. La noblesse élit ses représentans; mais comme ils ont le privilége de voter *en leur ame et conscience*, le prince n'a pas négligé de soumettre leur élection *à son bon plaisir*, et il a eu grandement raison. L'on s'est un peu écarté du droit affecté primitivement aux trois ordres: l'infraction faite à celui du clergé, n'a produit qu'un résultat équitable; ce corps, il est vrai, n'assiste aux états provinciaux que par députés, encore est-il astreint à des mandats impératifs. Mais

aussi la plupart des biens ecclésiastiques étant affectés à l'instruction publique, n'est-il pas de toute justice que le clergé n'agisse que par procuration et pour des objets déterminés?

Le devoir des états est de veiller au maintien des franchises et libertés du pays, à la conservation des priviléges accordés par les électeurs à chaque ordre, par grace, bonté, justice ou nécessité, à l'observation régulièrement constante des lois, à l'administration fidèle des recettes. — Le pouvoir du prince sur les déterminations des assemblées, ne peut être que d'influence et encore d'influence très-circonspecte. Il n'oserait établir un impôt sans leur consentement, et bien moins encore contre leur vœu. Il ne le pourrait virtuellement; car l'armée est uniquement composée de hanovriens. Ajoutez à cette sauve-garde, plus effrayante pour le prince absent que pour le prince présent, que les droits du peuple sont encore à conserver la constitution de l'Empire germanique, et peut-être mieux par le voisinage de la Prusse.

Lorsqu'une loi est insuffisante, ou le produit d'un impôt trop faible pour remplir le but proposé, l'initiative appartient également au prince et aux états, c'est-à-dire, que l'élec-

teur peut provoquer l'opinion des états, de même que les états peuvent recourir à l'électeur pour obtenir la faculté de s'occuper de cet objet. Si les états refusent, la demande ne peut plus être reproduite : s'ils accordent, l'électeur ou plutôt la régence sanctionne ; alors la loi est faite, promulguée, exécutée.

Les pactes divers qui lient les premiers magistrats aux peuples, sont au fond partout les mêmes ; et la conservation des pactes dépend uniquement de la fidélité réciproque à les observer. Le serment d'allégeance ne peut tenir qu'autant que le serment de conservation est rempli. Je donne afin que tu fasses, dit le peuple ; et le premier magistrat jure de faire, conformément à l'esprit dans lequel le don a été fait. Si l'un cesse de vouloir donner, le pacte est rompu ; si l'autre ne fait pas en conséquence du don, le pacte est violé.

L'électeur doit maintenir les constitutions des pays d'états, les lois et les usages ; *il doit défendre le pays de l'invasion étrangère* et des troubles intérieurs, en consommer au dedans les revenus, les siens propres et n'employer, dans les fonctions civiles, administratives, politiques et militaires, que des indi-

gènes, parce qu'il n'y a que les sociétaires qui aient intérêt au maintien de l'acte de société et droit à ses avantages. D'après ces devoirs constitutionnels, d'après des engagemens aussi synallagmatiques, pourrait-on mettre en question si les hanovriens sont déliés aujourd'hui du serment de fidélité envers leur prince ?

Enfin l'électeur est toujours censé présent. Mais cette supposition, aussi métaphysique que l'axiôme anglais, *le roi ne peut faire de mal*, a été violemment ébranlée par les conventions militaires de Suhlingen et d'Arlembourg [1]. Pour suivre scrupuleusement les formes de la logique britannique, nous dirons : L'électeur présent de droit, ne recevant aucun secours de l'électeur absent de fait, l'Electorat devait être envahi.

Les anniversaires des naissances de l'électeur et de l'électrice étaient célébrés à Hanovre par deux grands galas. Ces féeries n'étaient pas des féries. La scène se passait au triste château. La présentation des *Messieurs* se faisait le matin ; et celle des *Dames*, le soir.

[1] Par la première, l'armée hanovrienne se retira dans le Lauembourg, au-delà de l'Elbe ; par la seconde, elle remit ses armes, son artillerie, ses munitions, ses magasins.

il y avait souper, feu d'artifice, bal, que sais-je? L'orgueil entourait le cénotaphe de la puissance; et le peuple, témoin pensif de ces froids ébats, disait autour du mausolée, comme nos ancêtres aux pères de famille que la mort leur ravissait : Que t'avons-nous fait, pour nous quitter? — Le 4 juin dernier, cette fête ne fut pas celébrée; elle eût été trop funèbre; la veille, le prince Adolphe avait pris le chemin de l'Angleterre, et le feld-maréchal de Walmoden transigeait avec douze mille guerriers sortis de France, sans apporter ballades ni bouquets.

Lorsqu'un prince de la maison régnante réside à Hanovre, il ne jouit que de la considération qui s'attache naturellement à des membres de la première famille. Le duc de Cambridge ne commandait pas l'armée : son grade de lieutenant général le plaçait sous les ordres du feld-maréchal, l'appelait aux séances de la régence d'état : l'invitation n'était que de courtoisie. A Hanovre, il occupait le palais de la princesse de Galles, dont les parquets et le boudoir sont des chefs-d'œuvre; c'est le général en chef de l'armée française qui l'occupe. Le chef de l'état major loge au *triste* château. Que l'on pardonne cette fréquente épithète :

l'homme le plus gai deviendrait bientôt, en l'habitant, soucieux et mélancolique.

Le roi d'Angleterre est effectivement à l'Electorat d'Hanovre, ce qu'est le roi de Prusse au comté de Neufchâtel. Constitutionnellement parlant, le monarque des Espagnes n'a pas plus de pouvoir sur les trois Biscayes, dont il est le capitaine. Encore touche-t-il de toutes parts à leurs limites, excepté vers le nord; tandis que la mer sépare entièrement le gouvernement britannique, des gouvernés hanovriens. La souveraineté de l'Electorat existe de fait dans la régence; elle ne soumet à l'électeur que ce que sa prudence lui conseille de ne pas faire; c'est celui de ses membres, député à Londres, qu'elle charge de la proposition qui n'est réellement qu'une négociation; et celui-ci, hanovrien d'origine, par sa famille, ses alliances, ses propriétés et sa propre pudeur, serait ou trop cher à acheter, ou trop patriote pour se vendre. La régence fait toujours ensorte que le trésor ne soit jamais un objet d'envie externe et de tribulation intestine. Les réparations sont faites avec le plus grand soin. Les jardins et les promenades sont entretenus comme ceux d'un particulier; les pensions et les appointemens

payés avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Personne ne se plaint ; les dettes arriérées commencaient à s'amortir : le climat est sévère, mais le gouvernement était doux : et son attention se portait sans cesse soit à améliorer sa régie, comme le seul moyen d'améliorer le sort des hommes, soit à bénéficier la terre du produit de ses économies, plutôt que de la rendre infertile, en envoyant le numéraire dans une terre étrangère et dévorante.

CHAPITRE XVII.

Officiers et commensaux de la cour électorale. — Excursion à ce sujet dans le royaume de Galles, au dixième siècle.

La cour de l'électeur est composée de grands officiers, de commensaux et de domestiques. Son triste palais d'Hanovre, ses châteaux, ses écuries, ses chasses, avant l'entrée des français, étaient tenus comme s'il résidait. Georges III a fait passer dans le Mecklembourg et embarquer pour Kiew, maison de plaisance de la reine d'Angleterre, plus de sept cents coursiers de chasse. Dans les naufrages, les maîtres de barque jettent à la mer les animaux, et sauvent les hommes. L'envoi de tant de chevaux de course rappelle la réclamation que fit en l'an 6 un autre souverain, de ses chiens couchans.

Rien n'est plus extraordinaire aujourd'hui que la hiérarchie des offices de la maison de l'électeur d'Hanovre. Dans toute l'Europe,

dès les premiers tems de son histoire, les souverains qui fondèrent des états, se firent une noblesse de leurs principaux domestiques. On avait alors de la véritable noblesse, des idées bien bizarres ! Que de familles, ou pour parler en langue relevée, que de grandes maisons descendent d'un portier de manoir, d'un pannetier, d'un échanson, d'un serrurier, d'un maréchal, d'un chef d'écurie, d'un faiseur de chaînes pour les criminels, tous exerçant personnellement ces offices ! L'origine de cette grandesse se perd, dit-on, dans la nuit des tems, et n'en est que plus illustre : mais cette nuit, avec ses fantômes de grandeur, s'est dissipée sous les rayons de la raison et de la philosophie. Aussi je connais un empire nouveau, mais éclatant de puissance et de gloire, dont les grands offices ne sont remplis que par des hommes illustrés par tous les genres d'honneur et de magnanimité.

Dans le Hanovre ce sont les faiseuses du lit de l'électeur qui font le mien ; à celles-ci succèdent les balayeuses : et sans respect pour le lecteur, j'irais bien au-delà. Quelle que soit la nature du service d'un bas-officier du palais électoral, il se croirait insulté grièvement, si on lui épargnait le dégoût de s'en

acquitter. L'orgueil a sa logique particulière. On trouve cet entêté dans la rue Mouffetard comme à la chaussée d'Antin. Le laquais du prince Menzicoff n'aurait pas voulu être le laquais de Menzicoff le pâtissier : et tout homme qui saura apprécier la vanité d'un alcade de village et d'un corrégidor, aura la racine de la vanité d'un intendant des finances espagnoles, et d'un grand des bords du Mançanarez.

Ce qui a été dit au commencement de ce chapitre à propos des commensaux de la maison de l'électeur, sur l'origine et la nature de ces offices en Europe, est confirmé par les premières dignités des plus anciennes monarchies de ce continent, et par l'usage encore existant en Allemagne, et sur-tout en Angleterre, de certaines fonctions dont la singularité et même l'humiliation sont parvenues jusqu'à ce siècle, et sont encore loin d'être effacées.

Il n'est pas hors de propos de rapporter ici l'historique des officiers de la maison du roi de Galles, consacré par la constitution de ce pays, en 940 [1]. Cette nomenclature qui

[1] Histoire de la principauté de Galles, 2 vol. éd. de Londres, 1791.

n'a point encore été traduite de l'ouvrage de William Warington, porte un cachet d'antiquité extrêmement curieux. Suivant la maxime latine, qu'à l'exemple du plus puissant souverain, on voit se ranger toujours le plus petit prince, *regis ad exemplum totus componitur orbis,* et d'après le bon Lafontaine, tout marquis veut avoir des pages. On doit conclure que l'organisation de la cour du roi de Galles, était modelée sur celle de tous les rois de l'Europe.

Le roi de Galles, *Howel d'ha,* c'est-à-dire, Howel-le-bon, prince du caractère le plus doux et le plus aimable, forma le projet de réunir dans un seul code, *les lois et les coutumes anciennes de son royaume.* A cet effet, il appela près de lui l'archevêque de Saint-David, des évêques et des ecclésiastiques au nombre de cent-quarante, les principaux seigneurs, et six personnes de chaque canton, (*commot*), distinguées par leurs vertus et leurs talens.

Ces états-généraux (*wittenagemot*) s'assemblèrent en son palais sur les rives du Taf: pour obtenir les bénédictions du ciel, ils employèrent le carême entier à des prières et autres saintes pratiques. Ce tems de jeûnes et de macérations expiré, le roi choisit douze

personnages éminens par leurs talens, recommandables par leur gravité, sagesse et expérience, auxquels il adjoignit le révérend *Blegored*, archidoyen de Llandaff, célèbre par son érudition et ses connaissances profondes dans la science des lois. Cette commission, après avoir examiné les anciennes institutions, prononça l'abolition de celles devenues inutiles ou impraticables, rendit simples et claires celles que les tems avaient rendues confuses et inintelligibles, et composa un projet de constitution adaptée dans toutes ses parties, aux nécessités et à la situation du royaume, sans cependant ne s'écarter que le moins possible, de l'esprit qui avait dicté les anciennes lois nationales.

Cet utile projet ayant été discuté longuement et avec sagesse, reçut la sanction publique. On fit trois copies de cette loi suprême du pays; l'une, pour l'usage du prince, fit partie des archives qui suivaient la cour: les deux autres furent déposées dans les palais *d'Aberfrauw, et de Dinevawr*. Et afin d'imprimer à la constitution un caractère religieux, l'archevêque de Saint-David fulmina la peine d'excommunication contre quiconque oserait tenter d'en violer la plus petite disposition.

Quoique l'idée de cette interdiction sacrée produisît indistinctement sur presque tous les esprits, au dixième siècle, la plus horrible de toutes les terreurs, le roi de Galles ne s'en tint pas là. Soit qu'il fut influencé par l'opinion dominante de son tems, soit qu'en adroit politique il voulut la consacrer par une cérémonie encore plus imposante, Howel partit pour Rome, accompagné de l'archevêque de Saint-David, des évêques de Banger et de Saint-Asaph et de treize seigneurs de la plus haute distinction : il y fit ratifier par le pape, son nouveau système de gouvernement, et revint dans son royaume.

Cette constitution, nommée encore aujourd'hui le code d'Howel-le-bon, est divisée en trois parties. La première traite de la prérogative royale ; la seconde, du droit civil ; et la troisième, des lois criminelles. On n'a besoin ici que de la première.

En vertu de sa prérogative, le roi avait le patronage des monastères, la protection des chemins publics, le droit de faire des lois avec le consentement du peuple, de battre monnaie, de présider aux causes principales concernant sa couronne et ses apanages, de commander l'armée une fois l'an et six semaines

seulement au-delà des frontières, d'assembler ses propres vassaux quand il lui plaisait, et de les mener au combat, de chasser sur tous ses domaines, et de forcer tous ses sujets indistinctement à bâtir ses châteaux.

Quiconque s'adressait au roi en termes insolens et contraires à la bienséance, payait à son fisc une amende de six têtes de bétail. Le crime de lèze-majesté était circonscrit et défini : quiconque commettait un adultère avec la reine, tuait les représentans du monarque, ou enfreignait la protection qu'ils avaient accordée en son nom, était coupable de lèze-majesté (les juges étaient considérés comme ses représentans). Les amendes pour ce crime consistaient dans une baguette d'or de la hauteur de la taille du roi, un taureau et cent vaches, fournis par le canton auquel appartenait le coupable : l'amende était triple pour l'assassinat du roi.

Le débiteur ou le témoin qui se rangeait sous la bannière royale au son des instrumens militaires, quand le prince allait à la guerre, était dispensé de le suivre, ayant obéi à la proclamation.

A l'accession du monarque au trône, il confirmait l'inviolabilité des asiles, et traçait,

s'il le croyait nécessaire, une nouvelle ligne de démarcation des cantons et des districts.

De grands pouvoirs constitutionnels lui avaient été déférés : il portait, suivant son bon plaisir, devant un tribunal spécial, les causes dans la décision desquelles sa couronne était intéressée : il avait la puissance à double tranchant de mettre de côté la loi écrite, et de se saisir de la loi traditionnelle : certaines offenses lui permettaient de vendre les coupables : il ne pouvait être cité devant ses propres juges.

Pour balancer le poids effrayant d'une autorité aussi excessive, il fut établi par le même code, que si la plainte que les lois eussent été violées, était portée contre le roi ou contre aucun de ses substituts ou représentans, comme ayant exercé quelque oppression, soixante francs-ténanciers s'assemblaient, prêtaient serment de faire justice, examinaient les faits portés dans la plainte, et décidaient par un verdcit (*vere-dictum*). S'ils étaient convaincus dans leur ame et conscience que l'accusation fût juste, ils statuaient sur la réparation.

Le roi n'avait point le pouvoir de punir ses sujets pour offenses commises hors de

l'état, ou sous le règne de son prédecesseur.

Le clergé du pays de Galles ne s'était point oublié dans la nouvelle constitution, et l'avait fait avec finesse et dextérité. Si le souverain avait accordé à une abbaye des droits ou des priviléges attaquant la prérogative de sa couronne, il ne pouvait plus les révoquer, d'après le principe qu'il était plus salutaire pour la chose publique de diminuer la puissance royale que de l'augmenter.

Il était aussi consacré en principe, que le roi était, dès l'origine, propriétaire unique de toutes les terres de son obéissance. On lui devait en conséquence le service militaire, le service dans les cours de justice, et le tribut annuel qui d'abord fut payé en bêtes à cornes. La terre abandonnée sans sa permission, ou dont le propriétaire ne remplissait pas envers lui les conditions auxquelles elle lui avait été concédée, était confisquée au profit du domaine de la couronne. Ses sujets étaient obligés de bâtir les maisons royales, et de fournir abondamment à leur consommation. Les trésors découverts et les choses non réclamées (*épaves*) et l'héritage des évêques, appartenaient au prince.

Parmi plusieurs sources de ses revenus, il

faut compter la vente des emplois honorables et lucratifs, et l'aubaine des marchandises surpassant la valeur d'une livre galloise du tems (*pound*), comme chevaux, vaches, or et argent, étoffes brodées: les marchandises d'une valeur inférieure appartenaient aux officiers royaux et aux commensaux du palais. D'après l'ancienne division du royaume de Galles, une province se subdivisait en deux cantons, un canton en douze fiefs, le fief en quatre juridictions. Le tribut d'été était payé par chaque fief avec une livre d'argent, en espèce métallique, ou avec un cheval chargé de la plus belle farine de froment, un bœuf tué, un baril d'hydromel, cent soixante gerbes d'avoine pour les écuries du roi, un truite, un morceau de lard, et un pot de beurre. Dans l'hiver, la cour était encore maintenue avec deux schellings payés par chaque fief; cette rétribution était divisée entre les domestiques du prince. Les habitans des fiefs qui étaient serfs, fournissaient un impôt moins pesant en apparence, mais beaucoup plus, eu égard à leur position misérable : il consistait en bière (*ale*) beurre, fromage, cochons, moutons, et en avoine pour les chevaux.

Dans chaque canton, il y avait deux juridictions royales; un maire et un chancelier avaient la surintendance du domaine : le chancelier jouissait du privilége d'être précédé, par-tout, d'un huissier à verge et du pouvoir de faire mettre en prison : il n'était soumis à aucune taxe.

Enfin tout ce qui naufrageait sur les rivages du domaine de la couronne, appartenait au prince en entier : il avait la moitié des choses vagues et delaissées sur les terres des seigneurs, soit laïques, soit ecclésiastiques.

Outre ces avantages, le roi de Galles en avait encore d'autres, considérés comme dépendances de sa prérogative. Les meubles des suicides lui appartenaient. Les étrangers vagabonds, saisis dans ses états, devenaient sa propriété. Il possédait seul les terres incultes, les forêts et la mer. Il commandait dans chaque bourg non affranchi, un ouvrier pour aider à dresser sa tente. Les serfs de la couronne devaient bâtir neuf appartemens du palais ou du château qu'on élevait, savoir : la salle (qui depuis en Europe est encore appelée la salle du trône), la chambre à coucher du roi, la panneterie, l'écurie, le chenil, le grenier, le chauffoir, le dortoir et le cabinet d'aisance.

Les jeunes mariées fournissaient à une bonne partie du fisc; à chaque noce ainsi qu'à chaque *viol*, on y versait une certaine somme. La violation d'un contrat occasionnait aussi le paiement d'une amende; le vaisseau marchand entrant dans un port du pays de Galles, payait un droit; et s'il refusait de le faire, et qu'il vînt à échouer à la côte, sa cargaison était confisquée.

Neuf fois l'an, les vassaux en roture [1] étaient obligés de fournir le fourrage aux chevaux et la nourriture aux chiens, le poisson pour l'usage de la cour, et des chars atelés pour le transport des bagages et des

[1] Tous les roturiers n'étaient pas serfs; mais tous les serfs étaient compris dans la classe roturière : le pays de Galles était à cet égard comme l'Amérique. On connaissait, dit M. de Cambry d'après les plus respectables historiens et publicistes de la Bretagne, un état mitoyen dans cet ancien royaume : c'était celui des bourgeois que l'on appelait de *noble ancesterie*, c'est-à-dire, *issus d'ancêtres vivant noblement, qui ont accoustümance à vivre honnêtement, et de tenir table franche comme les gentilshommes.* Ceux-ci étaient admis en témoignage; et comme bourgeois de bonnes villes, ils étaient membres du parlement et des états. *Voyage dans le Finisterre*, 3.e vol. p. 195.

munitions de l'armée ; tout le miel qu'ils recueillaient, appartenait au roi.

Le tiers du butin fait dans une expédition ou dans une campagne, était la part du prince.

La reine avait le droit de patronage et de protection ; elle recevait un tiers des revenus royaux. On a dit que le viol de sa personne était au nombre des crimes de haute trahison ; l'amende encourue pour ce méfait était double de l'amende ordinaire. Elle pouvait disposer du tiers de ce qu'elle recevait de la bourse particulière du roi, et quand sa fille se mariait, on lui devait un présent.

L'héritier présomptif du roi était, ou son fils, ou son frère, ou son neveu, ou son cousin ; sa déclaration publique ou sa promesse secrète de lui succéder, faite par le roi à un de ses parens, était regardée comme loi, sans égard pour le degré de parenté. La constitution plaçait l'héritier présomptif près de sa personne et sous son autorité immédiate : il mangeait à sa table, et était servi par ses officiers. La difformité du corps, l'insanité d'esprit, étaient des obstacles invincibles à ce que le fils ou l'un des parens du roi lui succédassent au trône, et même

à ce qu'ils occupassent des emplois publics ou des fiefs.

Le roi, son héritier, et le maire du palais ne dotaient point leurs filles ; l'honneur de telles alliances et leur influence sur l'opinion et l'avenir, étaient l'équivalent des plus grandes richesses.

Les officiers de la maison et douze francs-ténanciers, assujétis par leurs fiefs au service militaire, formaient la garde du roi qui leur fournissait des chevaux de ses écuries.

Officiers et commensaux de la maison du roi.

Le maire ou maître du palais. — Toujours pris parmi les princes du sang, il fut souvent l'héritier du trône ; sa juridiction s'étendait sur toutes les personnes de la maison. Si quelques domestiques encouraient la disgrace du roi, le maire du palais avait soin d'eux, jusqu'à ce qu'ils eussent été réconciliés.

On croit qu'il était le trésorier du royaume.

A la guerre, il recevait une part du butin ; aux trois grands galas de l'année, *il était de son office de remettre la harpe aux mains du barde de la cour.*

Le chapelain. — Appointé pour réciter les graces, célébrer la messe, et donner son avis en matière de conscience, il était clerc du secret du roi et greffier de la première cour de justice. Dans l'absence du prince, l'autorité royale était exercée par lui, par le juge du palais et par le maître-d'hôtel.

Le maître de la fauconnerie. — Couchait dans les combles du palais où l'on tenait les oiseaux du vol; on ne lui servait qu'une médiocre portion de bière et d'hydromel, afin que cet officier ne fût pas détourné de son devoir, en s'abandonnant à la boisson. L'été, on lui donnait une peau de biche; et l'automne, une peau de daim: il en faisait des gants et des brassards, pour se garantir des serres des faucons quand il les portait: l'aigle, la grue, le faucon, le corbeau, étaient rangés dans la classe des oiseaux royaux; celui qui les tuait sans y être autorisé, payait une amende. Lorsque le maître des faucons apportait un courlieu, un héron, et sur-tout un butor, on lui devait au dîner trois services: c'est bien dommage qu'un encouragement aussi utile soit abrogé.

Lorsque le maitre de la fauconnerie était

occupé à prendre un des oiseaux dont on vient de parler, le roi lui-même tenait son coursier par la bride, lui présentait l'étrier en montant et descendant de cheval, et lui faisait à son arrivée trois présens. Si le roi n'avait pas été à la chasse, il se levait de son siége au retour de cet officier; et s'il y manquait, il lui devait le vêtement qu'il portait.

Le grand juge du palais. — Présidait à la principale cour du royaume; il habitait jour et nuit dans la salle du trône, et le coussin sur lequel le roi s'asseyait, lui servait d'oreiller de lit. Le jour de sa nomination, il recevait du monarque une armoire d'ivoire [1], de la reine un anneau d'or, du barde-commensal une bague de même métal, qu'il portait toujours comme une marque de sa haute magistrature [2]; les deux battans de la grande porte du palais lui étaient ouverts lorsqu'il entrait et lorsqu'il sortait, afin que sa dignité ne fût pas abaissée, en pas-

[1] Origine du nom de l'ancien échiquier de Normandie et de la cour de l'*exchiquer* d'Angleterre.

[2] La justice, sans l'investiture de la science et de l'éloquence, n'a point d'empire.

sant comme tous les autres sous un guichet.

Il déterminait le rang et les devoirs de chaque officier de la maison.

Il jugeait des contestations poétiques ; le barde vainqueur qu'il récompensait par le don d'un fauteuil d'argent, lui offrait un coussin, une corne à boire et un anneau d'or.

Si l'on portait plainte que le juge du palais eût prononcé une sentence injuste, et si cette accusation était prouvée, le prince le dépouillait de son office. Ce magistrat prévaricateur était condamné à avoir la langue coupée, et à payer la rançon d'usage pour la perte de ce membre ; les autres juges étaient également sujets à cette peine, sévère sans doute, mais salutaire. Sans doute que toutes les langues des animaux tués pour la bouche de la cour, ne lui appartenaient que pour le faire ressouvenir, chaque jour, du châtiment terrible qui attendait un grand justicier coupable.

Lorsque le roi désignait pour chef de justice une personne qui n'avait point fait une étude particulière des lois, cet individu résidait un an de suite dans le palais, afin qu'il pût s'instruire avec les autres juges, et prendre connaissance des lois du pays et

des devoirs de son office. Pendant ce noviciat, il ne décidait des causes qu'après en avoir référé au souverain. Le terme expiré, il recevait la communion des mains du chapelain de la maison, et jurait à l'autel à haute voix, que jamais il ne se laisserait influencer par présens ou séduction, par haine ou affection, et que de sa vie il ne prononcerait une sentence injuste.

Apres ce serment solemnel, le monarque le plaçait sur son siége, et le décorait des attributs de la puissance judiciaire. Venaient ensuite les officiers de la maison du roi, chacun lui apportant ses présens.

Le connétable ou maître de la cavalerie. — Comes stabuli. — Son logement était près les écuries et les greniers du palais; il devait avoir l'œil à ce que les chevaux eussent une égale distribution.

Il recevait un présent de chaque personne auquel le roi faisait don d'un cheval.

A la guerre, les poulains, au dessous de deux ans, échus au roi dans sa part de butin, lui appartenaient.

Ses profits consistaient dans les selles, les brides, les étriers et les éperons dont le roi ne se servait plus.

L'un de ses devoirs consistait à tenir en bon état, et avec son harnois complet, le cheval appartenant au juge du palais; et ce magistrat, en récompense, l'instruisait de la nature de son rang et du nombre de ses priviléges.

La distance de la protection du connétable, était marquée par l'étendue que le cheval le plus vif des écuries pouvait franchir d'un seul trait.

Le chambellan. — Mangeait et couchait dans la chambre du roi, de laquelle il avait la garde : lui seul remplissait la corne à boire du roi et la lui présentait. Il gardait la vaisselle et les anneaux de la couronne, et en répondait.

Quand les dedans de lit et la garde-robe du roi étaient réformés, ils devenaient la propriété du chambellan.

Il avait le droit de tuer quiconque était trouvé de nuit et sans lumière dans la chambre du roi. Les lois défendaient toute poursuite à ce sujet.

Le barde domestique ou commensal n'était pas l'égal du chef-barde du royaume de Galles; mais la considération attachée à ses fonctions palatiales, l'en approchait beaucoup. A sa no-

mination, il recevait une harpe du roi, et un anneau d'or de la reine. Aux trois grands galas de l'année, on lui donnait, et il se revêtait de l'uniforme attribué au maître-d'hôtel de la maison, et prenait place aux côtés du maire du palais.

Logé près de la chambre de la reine, il y était souvent appelé pour chanter trois morceaux de poésie, mis en musique. Il devait chanter à voix basse, afin que la cour de justice qui se tenait dans la grande salle du palais, ne fût pas detournée de l'exercice de ses devoirs.

Le barde du roi accompagnait l'armée, lorsqu'elle marchait sur des terres ennemies; et quand elle se préparait au combat, il chantait, en avant d'elle, un ancien poëme intitulé: *La Glorieuse Bretagne* [1], et la victoire lui décernait, pour prix de son hymne guerrier, le plus beau palefroy, choisi dans les dépouilles de l'ennemi.

Le hérault imposant silence. — Cet officier commandait le silence de deux manières: avec le secours de la voix, ou en frappant d'une baguette le pilier devant lequel se tenait le chapelain de la cour; on lui payait une

[1] *Unbeniaeth prydain.*

amende pour chaque trouble apporté pendant les assises de la cour de justice.

Il était le collecteur en chef des revenus royaux, et pendant l'absence du bailli ou la vacance de cet office, il avait la garde des meubles et des troupeaux du domaine.

Le maître des chiens de chasse. — Dans la saison de la chasse, il était entretenu, ainsi que ses *varlets* et ses chiens, par les serfs des domaines de la couronne. On chassait la biche depuis la mi-février jusqu'au milieu de l'été; les cerfs depuis cette saison jusqu'à la mi-octobre, et le sanglier, du 9 novembre à la fin de ce mois.

Au 1er. novembre, le roi passait l'inspection de ses meutes et de l'appareil de ses chasses. Les peaux des animaux se partageaient ce jour là, entre le prince et sa suite. Cet officier, ainsi que tout autre commensal qui partageait avec le roi, avait le droit de décider des parts.

Un peu avant Noël, le maître des chasses se rendait à la cour, pour y tenir son rang, et jouir de ses priviléges. Il était alors logé dans le chauffoir, où l'on cuisait la soupe des chiens. Son cor était une corne de bœuf, dont le riche travail était évalué à une livre d'argent, *pound*.

Lorsqu'on exigeait de lui le serment, il jurait par son cor, ses fouets et ses chiens. Mais pour le citer en justice personnellement, il fallait s'y prendre d'assez grand matin, pour qu'il n'eût pas encore mis ses bottes.

Sa protection s'étendait jusqu'au lieu auquel le son de son cor pouvait être entendu. Ce cor sonnait en campagne la marche, l'alarme et le combat.

Les lois déclaraient *le castor*, la marthe, le putois, propriétés du prince par-tout où ils étaient tués : les robes du roi étaient bordées des fourrures de ces animaux. Le prix de chaque peau de castor était évalué à dix schellings, (la moitié d'une livre d'argent) [1].

Le brasseur d'hydromel. — Cette liqueur qui était le vin usité chez les gallois, était composée de miel et d'épices cuites et dissoutes à l'eau bouillante. La cire séparée du miel par ce procédé, était en partie donnée au brasseur: l'autre partie était appliquée aux usages de la grande salle du palais, dans laquelle se tenait

[1] L'historien Warington dit en note à ce sujet que le lord *Lytléton* ne connaissait pas les lois d'Howel-le-Bon, quand il s'est mocqué du rapport de *Giraldus* sur les castors, en disant que ces animaux n'existaient pas dans le pays de Galles.

le réfectoire, et pour le service des autres salles de l'appartement de la reine.

Le médecin de la cour. — Faisait aussi la chirurgie. Dans les cas légers, il soignait sans rétributions les commensaux de la maison. S'il traitait une blessure de peu de conséquence, les linges et les vêtemens empreints de sang, lui appartenaient : dans des cas graves, comme fractures à la jambe, à la cuisse, au bras, au crâne, ou sortie d'intestins, il lui était dû, en cas de guérison, une livre d'argent. Il avait soin de demander caution à la famille du blessé, dans le cas qu'il vînt à mourir, parce que faute de cette précaution, il était exposé à des poursuites criminelles.

L'échanson ou porte-coupe. — La clef du cellier de l'hydromel lui était confiée. Il remplissait les cornes à boire, et les présentaient aux convives.

Le portier. — Son siége et son logement étaient à la porterie dont il ne pouvait s'éloigner que pour porter les messages au roi et à la cour. Il devait connaître personnellement tous les officiers du palais, afin de ne faire à aucun l'injure de leur en refuser l'entrée, car ce refus eût été puni, comme violation de privilége. S'il recevait une insulte hors de ses

fonctions, il ne pouvait en réclamer vengeance devant les lois. L'usage lui accordait une part dans toutes les choses entrant par sa porte. Il fournissait la paille pour les lits et autres usages de la maison, veillait lorsque les feux étaient allumés, et agissait comme huissier dans les domaines royaux.

Il faisait faire place devant le monarque, et écartait de sa baguette, la multitude. Il avait soin qu'aucun intrus ne se glissât dans le palais. Il ne s'asseyait jamais devant le roi, et ne lui parlait jamais qu'à genoux.

Il avait sous ses ordres le garde-porte et le garde-grille, et habitait avec eux.

Le cuisinier. — Les peaux de tous les animaux tués pour le service de la bouche, formaient ses profits. Il mettait toujours sur table le dernier plat, et le plaçait devant le roi qui le remerciait, en lui donnant de la viande, et en lui servant à boire [1].

Le porte-flambeaux. — Cet officier portait les bougies allumées devant le roi, quand il sortait de sa chambre, et quand il y rentrait.

[1] C'est encore l'usage dans les tavernes d'Angleterre et des Etats-Unis.

Officiers et commensaux de la maison de la Reine.

Le maître d'hôtel. — Essayait les mets qui étaient destinés à la reine, avait la sur-intendance de ses domestiques, et mangeait à sa table.

Le chapelain.—Etait son secrétaire, et recevait un émolument pour chaque acte de juridiction gracieuse, auquel le sceau de la reine était apposé. Il mangeait à sa table, en face d'elle. Les robes de pénitence qu'elle portait dans le carême, lui étaient dévolues. Il demeurait avec le chapelain du roi, dans la sacristie.

Le maître des chevaux ou grand écuyer. — Sur le même pied que celui du roi.

Le chambellan. — Etait chargé du soin des appartemens de la reine, de la salle du palais, de sa garde-robe. Il logeait près de sa chambre, afin d'être à ses ordres toutes les fois qu'elle le demandait.

La femme-de-chambre. — Couchait près de la reine, assez près pour pouvoir entendre ses ordres dictés à voix basse. Elle avait le linge, les rubans de tête, les souliers, les brides et les selles, quand la reine les réformait.

Le porte-flambeaux et le cuisinier. — Voyez ceux du roi.

Le palefrenier[1]. — En absence du grand écuyer, il en faisait les fonctions. Lui seul sortait ou rentrait le cheval du roi dans les écuries, et apportait ses armes; lui tenait l'étrier en montant ou descendant de cheval, et se tenait à ses côtés avec ses pages : mêmes fonctions près de la reine.

On n'a point encore parlé d'autres offices importans, dont le service était commun à toute la cour. En voici l'énumération.

Officiers pour supporter les pieds du roi, lorsqu'il tenait cour plénière, ou dans les grands galas. Il y en avait un dans chaque canton : ils étaient les marche-pieds du trône, et les gardes immédiats de la personne du roi.

Le grand bailli ou bailli du domaine du roi. — Jugeait et punissait les vassaux particuliers du prince : ils lui payaient des droits et des amendes. Les domestiques du chancelier et les officiers préposés à la recette des revenus publics, mettaient sous sa garde le tribut en troupeaux, et c'était par son intervention que la maison recevait sa subsistance journalière.

[1] *Pal*, cheval : *frénier*, qui met le frein.

L'appariteur se tenait entre les deux piliers de la grand'chambre du palais. Il était chargé de l'ordre pendant les festins, et de surveiller à ce qu'il n'advînt aucun dommage, par le feu ou autrement. Ce n'était pas le seul devoir attaché à sa charge. Il envoyait les sommations et citations, émanées de la première cour de justice. Pour marque de son office, il portait une baguette à la main, et demandait à manger dans chaque maison où il était envoyé. Quand l'audience se tenait, il avait la charge de faire faire silence, et de mettre en prison ceux qui troublaient la cour [1].

Le gardien du palais. — Gardait la personne du roi pendant son sommeil. On lui donnait comme symbole de son devoir, les yeux de tous les animaux tués pour l'usage de la cuisine. Quand le prince et les officiers de sa maison allaient se coucher, on sonnait du cor pour avertir le gardien de s'occuper de son service qui ne finissait que lorsque la porte palatiale s'ouvrait. De ce moment jusqu'à celui où le son du cor annonçait le coucher

[1] A la sénéchaussée de Rennes, première cour ducale de Bretagne, quatre seigneurs qualifiés en étaient les sergens féodés.—Voyez *Hevin*.

de la cour, il lui était permis de se livrer au sommeil, on ne pouvait exiger de lui aucune espèce de service. Il était puni avec la dernière rigueur, s'il était surpris négligent ou endormi pendant sa garde nocturne.

Le forestier. — Procurait le chauffage, et tuait de sa hache la viande de boucherie.

La femme de la boulangerie. — *La blanchisseuse.*

Le serrurier du palais. — Etait obligé de travailler, sans exiger d'émolumens pour la maison du roi, excepté quand il fournissait une marmite, le fer d'une lance, une hache et l'ouvrage en fer de la porte ou du moulin du palais. Il était de son devoir de déferrer les prisonniers acquittés par jugement, et recevait un salaire pour l'avoir fait. Nul autre serrurier ne pouvait exercer sa profession dans la ville qu'il habitait, sans sa permission.

Le contrôleur des revenus. — Recevait le tiers du revenu du domaine. Le chancelier et lui, étaient les dépositaires communs des animaux sauvages, du poisson et du miel que l'on apportait à la cour comme tributs, ou comme amendes. Il avait le privilége d'amener trois hôtes aux festins du palais.

Le chef de la musique. — C'était dans l'assemblée générale des bardes, qui se tenait à la fin de chaque troisième année [1], qu'on élisait ou réélisait, d'après un concours, ce grand prêtre d'harmonie. Le barde qui faisait preuve d'une supériorité marquée dans cet art divin, était placée dans la chaire de musique. S'il la conservait encore trois ans, sa fortune était brillante et solide. Il était le seul qui, avec le barde commensal, pût jouer en présence du souverain. Le logement lui était donné dans l'un des appartemens de l'héritier présomptif : il avait rang et séance dans la salle du trône, près du grand juge du palais. Lorsque le roi désirait l'entendre, il prenait sa harpe, et chantait deux poëmes, l'un à la louange du Dieu de l'univers, l'autre en honneur des héros et des princes guerriers. Un troisième était chanté par le barde domestique. Ses émolumens provenaient de droits donnés par les épousées à leurs noces, et par les novices-bardes, lorsqu'ils étaient admis à exercer la maîtrise de l'art musical. Les bardes galliques s'accompagnaient dans leurs chants avec la harpe et la flûte. Ils dédiaient

[1] Si les bardes connaissaient l'année bissextile, cette assemblée n'avait-elle pas lieu au jour intercallé.

fréquemment des poëmes à leurs princes et aux grands de leurs cours. Ils en sollicitaient des présens comme un taureau, un coursier, une robe, une épée ; et ils en étaient rarement refusés.

Tels étaient les divers grands officiers et commensaux qui composaient la maison du roi de Galles. Francs-ténanciers par leurs charges, ils jouissaient du privilége d'accorder protection et même de donner aux criminels une sûreté temporaire ; les lois fixaient un prix déterminé, selon l'outrage fait à leur vie, à leurs têtes et à leurs membres. Le prince leur devait un habillement complet de laine ; la reine, le linge nécessaire. On les rassemblait tous au son du cor.

En lisant les romans, on enrage souvent de rencontrer certains épisodes qui fourvoient l'attention, de la marche principale des évènemens. Mais l'on ne sera peut-être pas aussi mal disposé en faveur de l'auteur d'un voyage pittoresque, pour avoir, à l'occasion des grands officiers de la cour du Hanovre, présenté un monument encore inconnu en France, des lois, des mœurs et des usages qui régissaient, au dixième siècle, un royaume de peu d'étendue, mais qui, ayant bien aupara-

vant emprunté ces lois, ces mœurs et ces usages de la Gaule celtique florissante, mérite encore aujourd'hui toute l'attention des gaulois modernes et l'indulgence des français légers.

CHAPITRE XVIII.

Administration de la justice. — De son état en France avant 1789.

Après avoir offert l'esquisse du gouvernement, il est naturel de traiter de sa justice. La première question d'un voyageur qui voudrait connaître le caractère et les mœurs de la nation chez laquelle il se serait arrêté, serait : *Quel est son gouvernement?*.... La seconde : *Quelle est sa justice?*

Que vous importe, lui répondra l'hanovrien, qu'un gouvernement soit à plusieurs aiguilles ou à une seule, s'il marque l'heure comme une pendule de *Breguet ?*..... qu'il soit monarchique, olygarchique, aristocratique, démocratique ou marbré de ces couleurs, s'il est essentiellement juste?... qu'un herzog [1], ou une régence, ou un petit conseil, traînent son char, si les roues ne blessent personne, et si le char porte le pain à celui qui en manque, le chirurgien au

[1] *Duc.*

blessé, la pompe à la maison qui brûle, la vigilance sur les grands chemins, et la couronne civique à qui l'a méritée? Passe, voyageur, et ne te mêle pas de ce gouvernement. Si le voyageur est un homme affranchi de tout système politique pour ne s'occuper que du bonheur réel de l'humanité, il dira à l'hanovrien : Reste sur ton sol, et ne dépasse jamais sa frontière.

Les plus mauvais gouvernemens ont la conscience intime qu'ils ne subsisteraient pas longtems sans une sagesse avouée des bons et des méchans, la justice. Comment, en effet, se soutenir sans la justice; se faire aimer au-dedans, sans la justice; se faire respecter au-dehors, sans la justice? Un gouvernement juste subsisterait sans soldats, si, comme celui des Etats-Unis, il était hors d'inquiétude par rapport à ses voisins; mais avec un aréopage de philosophes, une armée de cosaques et des nuées de derviches, un gouvernement injuste envers ses gouvernés serait bientôt mis en réparation. L'excès de forces, de même que l'insuffisance de forces, a produit de grandes chutes: et si la justice, dans l'un et l'autre extrême, eût été appelée à tems, elle aurait aisément réglé les poids et rétabli l'équilibre.

Qu'est-ce donc que la justice, demande-t-on

dans les académies et les écoles de jurisprudence, à Upsal, à Salamanque, à Torneo, par-tout ? Le motoyer lapon, le berger d'Appenzell, le franc-ténancier biscayen, feraient une réponse laconique. — Mais nous sommes trop loin d'eux pour les entendre. Je vais m'exprimer en bachelier.

La justice est l'action virtuelle et indéclinable de mettre ou de conserver un chacun en possession de ce qui lui appartient et de ce qui doit lui appartenir, d'après la volonté de la loi et le vœu de l'équité. Il n'est pas question seulement de faire jouir, *sans perte d'armes*, les gouvernés, de la sûreté individuelle; les étrangers, de la protection sociale; les propriétaires, de leurs biens; les prêteurs, du produit de leurs travaux. Ces devoirs du gouvernement seront facilement remplis, avec des bourguemestres probes, des baillis éclairés, des tribunaux bien établis et bien composés. Mais il est un autre devoir, secondaire en apparence, mais le premier de tous, si le gouvernement veut se rendre immuable : c'est celui relatif à la distribution des emplois et des récompenses. Il ne déléguera jamais, que le moins possible, cette juridiction d'équité dont l'attribution consiste à maintenir en place

ceux qui ont mérité de la conserver, et à appeler à des fonctions publiques ceux qui ont mérité de les obtenir. Le premier, ou les premiers magistrats de ce gouvernement, seraient trompés inévitablement, s'ils se reposaient du soin des choix, indistinctement sur ceux qui les environnent. Il est autant de leur devoir et de leur gloire que de leur propre tranquillité, qu'ils se le réservent : les plus élevés de l'état et les plus engagés à le maintenir, à le durcir, à le faire fleurir, ils distingueront sans autre aide que la voix de leurs consciences, et bien plus facilement que quiconque, les ambitions confédérées des anciens et des nouveaux riches, le népotisme tout aussi insatiable dans les démocraties que dans les monarchies ; l'accouplement hideux, dans les temps d'orages, des passions hypocrites et des passions déhontées ; les flots tumultueux de l'insolence et les eaux stagnantes de la bassesse, et surtout les cris impudens sortant des antres des rochers, pour se gorger de la cargaison du vaisseau qu'on n'a pas monté et qui, sauf de mille et mille périls, vient de mouiller majestueusement au port... Amas impur, comparable aux nuages condensés dans les hautes régions des Alpes,

lorsqu'ils en dérobent les sommets éclairés du soleil ; dès que l'astre en fait justice, ils se résolvent en pluies.

Un gouvernement juste imite l'action du soleil : sous ses rayons vengeurs se dissipent les ligues, les factions, les cabales. « Qu'as-tu fait, disait-on sous le gouvernement qui succéda à celui de Louis XVI? Qu'as-tu fait pour être proscrit, si les Bourbons se resaisissaient du trône ? » Ne pourrait-on dire aujourd'hui : « Pendant le terrible conflit entre l'oppression et la licence, la tyrannie et la liberté, que faisais-tu ? Tes mains furent-elles pures, ton cœur droit, et ta conscience en repos ? »

En mettant chacun à sa place méritée, en renonçant sur-tout à une morale exclusive de toutes les vertus dès qu'elle s'érige en dogme de parti, chaque citoyen, le jour de la justice distributive, descend dans son for intérieur, et prononce silencieusement sa condamnation : les mères lavent les boucliers de leur fils et les exposent avec orgueil, entrelacés de lauriers et de cyprès : l'adolescence, échauffée par l'exemple des héros, se réjouit d'entrer dans l'âge des beaux sacrifices : la jeunesse s'indigne de la paix violée et court aux drapeaux, témoins de ses premières

armes; et les vieillards parlent avec enthousiasme de leur patrie, gouvernée par la justice, parce qu'ils ne sont plus inquiets sur l'avenir réservé à des objets chéris, quand il leur faudra s'en séparer.

Telle est l'idée que je me suis formé de la justice, soit qu'une nation soit régie par un père de famille, soit qu'elle soit administrée par un conseil de parens. En Hanovre, le père est absent, le conseil existe.

En France, avant 1789, quel était l'état des vassaux d'une terre, dont le seigneur s'éloignait pour se fixer sur un fief d'une plus vaste étendue et d'un revenu plus considérable? La justice, quoique toujours rendue en son nom dans le premier, ne l'était pas toujours d'après son cœur. La chenille des fleurs, l'insecte des fruits, les gens d'affaires, dévoraient les malheureux vassaux.

On ne pourrait appliquer l'état de ces vassaux à celui des habitans du Hanovre. La régence est composée d'hommes estimables, sentant toute l'importance d'une justice bien administrée, puisqu'elle a placé un de ses membres assez près d'elle, pour en observer le cours. Il réside, on l'a dit, à Zell, parce que cette ville est le siège de la haute

cour d'appellations, à laquelle toutes les juridictions ressortissent. Ce tribunal suprême placé à dix lieues de l'œil du gouvernement, est suffisamment éloigné de sa main, pour jouir d'une indépendance nécessaire : et le ministre Vander Wense, qui le préside, est obligé dans certains cas difficiles, d'en référer à la régence. S'il n'a pas le pouvoir qu'eut le grand-justicier d'Arragon, il semble que ses fonctions se rapprochent de celles de notre grand-juge. Ne me parlez ni d'un primat de justice, ni d'un primat ecclésiastique ; l'écritoire et l'encensoir sont trop dangereux, agités par des chefs aussi puissans.

Dans la balance du président suprême de justice, se pèsent les ruses des gens de loi, la mauvaise foi des justiciables, les oppressions des riches, les prétentions des pauvres, le droit, la raison et l'humanité. Les décisions de la haute cour nationale sont réputées dans tout le nord, comme frappées du type de la justice impassible. En Allemagne, où la curiosité est émoussée par la vue de tant de princes de toute grandeur, on regarde peu quand il en passe : mais un magistrat de la haute cour de Zell, qui voyage, fait sensation : cette compagnie illustre a hérité des

vertus de M. de Wrisberg, son président sous le règne de Georges II. Ce roi qui aimait les paisibles bruyères de son berceau, assez pour les préférer quelquefois aux délices de la cour anglaise, lui dit un jour : « Comment donc se fait-il que je perde tous mes procès à votre tribunal ? — Sire, répondit le chef de justice, c'est que votre majesté a toujours tort. — M. de Wrisberg, repartit le roi, vous venez de me parler en magistrat. »

Les justiciables du Hanovre ne sont soumis qu'à deux degrés, aux juridictions des villes ou des seigneurs, et aux cours provinciales. Cet ordre existe de toute antiquité. Dans les cours, les frais sont assez peu de chose : dans les justices, il n'en est pas de même. Les vexations commises par les officiers ministériels ont excité des murmures et donné naissance à des écrits imprimés : appeler quelquefois de l'abus aux propriétaires de l'abus, c'est risquer d'encourir l'amende ; mais par la suite, la régence a été plus circonspecte dans la promotion des juges de première instance.

En France, avant 1790, pour arriver au dernier oracle dans quelques provinces, le plaideur était forcé de parcourir jusqu'à huit tribunaux, sans compter les retraits

de barre, les évocations pour attribution de fait, ou pour privilége des personnes. C'étaient autant de défilés, à chacun desquels le pélerin était dépouillé d'une pièce de vêtement, de sorte qu'il arrivait nud au dernier gîte. Les juridictions seigneuriales étaient comme les anneaux d'un nœud-gordien, toutes bouclées les unes dans les autres. Cet enchaînement s'appelait *inféodation*. Des docteurs en *us* soutenaient que ce funeste grimoire était la plus sublime invention humaine; et ils étaient en grand nombre! et ils étaient les avocats des seigneurs de fief! et ils devenaient riches! Quelques jurisconsultes regardaient ce système d'échelons judiciaires, comme dégradant pour la royauté et comme désastreux pour le peuple: ils préféraient l'étude et leur conscience, aux profits de l'apostasie et au mal-aise d'une improbité opulente. Telle mince juridiction, théâtre étroit de dix contestations par an tout au plus, mettait en scène trente procureurs faméliques, quatre tabellions et bonne société de sergens instrumentant, exploitant, soufflant, saisissant et séquestrant. Huissiers audienciers, huissiers à verge, au trop bu, aux eaux et forêts, à la connétablie, etc.... avaient le droit, en écri-

vant deux ou trois mots, dans le titre de leurs proclamations hostiles, d'instrumenter dans tout le royaume ; et il dépendait d'un juge *pédanee* de Strasbourg, par exemple, d'envoyer à Marseille un de ces messieurs, comme un général envoie une ordonnance.

Dans les barres voisines, inféodées ou indépendantes, les postulans d'un siége devenaient juges ou procureurs du fisc de l'autre ; et il n'y avait fortune si antique, si solide, si respectable qui, dans le cours de trente ans, ne passât à travers les laminoirs et sous les foulons des tribunaux français. Lorsqu'une famille était accrochée à l'une de ces machines, ne fût-ce que par un cheveu, elle y passait irrésistiblement toute entière. Alors biens en saisies, procureur-syndic, procureur poursuivant, procureur plaidoyant, arpentages et expertisses, dits et contredits, vacations doubles et triples, appels en nullité pour recommencer ou en réglement de juges pour embrouiller, pièces égarées, créances supposées, procurations mendiées, défauts convenus, enquêtes, compulsoires, référés, mémoires, plans, etc., etc., etc. ; ah ! mon Dieu ! que l'on ne s'étonne pas de voir tant de bonnes gens regretter ces bonnes, ces merveilleuses choses !

De tout tems, on sentit l'horreur de tels abus, et on ne put les réformer, parce qu'il eût fallu attaquer le mal dans sa racine, en attaquant le système féodal : toucher au lien de la loi salique, à la chaîne dont les francs de Pharamond garottèrent toutes les générations des gaulois, quelle audace !

Les établissemens de Saint-Louis, l'appel forcé des justices des seigneurs aux juridictions du prince, la séparation des cas ordinaires, des cas royaux plus clairement classifiés ; la répression des juges d'église ; les dédains de la chevalerie sur sa plus belle prérogative, celle de rendre la justice ; les édits de Henri II, le *Justinien* de la France ; le perfectionnement de la législation, sous Colbert et Lamoignon ; les déterminations irrégulières de Louis XV, revêtues tour-à-tour des sceaux de la loi, de la violence et de la faiblesse ; le rappel imprudent des compagnies de robe, par son petit-fils ; l'institution des bailliages manquée en 1788, et reprise depuis sous une dénomination différente ; quelquefois les doléances des états généraux et des états de province, les écrits des hommes de bien, les gémissemens des faibles sacrifiés, les plaintes hardies de patriciens auxquels l'abus avait lé-

gèrement touché, tous ces événemens, toutes ces personnes contribuèrent sans doute à apporter quelques allégeances aux oppressions judiciaires. Il n'y avait qu'un moyen d'en diminuer le nombre et le poids : c'était que le roi déclarât et soutînt de l'autorité la plus ferme et la plus constante, que le droit de rendre la justice était la première prérogative de sa couronne ; que toutes les justices seigneuriales n'en étaient qu'une émanation, une éclipse ; et que d'après ce principe radical et constitutionnel, il réunissait les barres seigneuriales aux cours royales. Une telle déclaration eût complété le plan de Saint-Louis.

Mais il n'y avait sous Louis XV et son successeur que ce qu'on appelait alors *canaille* et *petites gens*, qui n'eussent pas de fief. Comment dépouiller de leurs juridictions, le duc et pair et le secrétaire du roi, le premier président du parlement et monsieur le président du grenier à sel, le grand aumônier de France et les chefeciers des collégiales! Comment faire renoncer les hobereaux de village et les plus menus bourgeois, au bonheur suprême de dire vingt fois le jour : *mon bailli, mon sénéchal, mon procureur fiscal, ... mon auditoire, mon carcan, mes fourches pati-*

bulaires? Puis la chevauchée, l'œuf traîné sur la charrette, les moulins et les fours à bans, la battue de l'étang lors du sommeil de monseigneur et pendant les couches de la suzeraine..... Puis encore les offices de judicature en ferme, les lods et ventes, les dixmes à la dix et à la treize, le droit de neüme, les aimables hospitalités du Jura, les amitiés indissolubles des moines de Saint-Claude, les doux servages des pays Bretons de Goëlo, du Réleck et de Rohan, et mille autres facéties du bon vieux tems. — Il ne fallut rien moins que l'insurrection de 1789, pour briser d'un seul coup les cent mille juridictions de la France, et les anneaux supérieurs auxquels elles étaient suspendues. Les moyens ordinaires pour démolir, eussent été impuissans : on employa la poudre à canon ; les perdans appelèrent cela faire *table rase*. Que de siècles il avait fallu pour arriver à une simplification, et comme elle coûte cher!

Les revenus des juges hanovriens sont modiques, et se perçoivent sur les plaideurs : mais comme l'état de juge (le plus élevé après les fonctions de régent), n'est confié qu'à des personnes d'une éducation recommandable, les épices sont très-modérées.

Il dépendrait sans doute de deux procureurs d'alonger les procès, et de les rendre ruineux ; mais cette intelligence criminelle a eu lieu rarement : et quand elle a été découverte, elle a été sévèrement réprimée. D'ailleurs la faculté qu'ont les gens de loi d'être promus aux magistratures, et la considération qu'ils aspirent à mériter, ne laisse à leur esprit d'autre mobile que l'ambition légitime de parvenir, et d'autre guide que la délicatesse la plus épurée. — Ne croyez pas que parmi les baillis de village, il y ait beaucoup de chenilles noires, dévorant la substance du cultivateur. La plupart de ces juges ruraux sont eux-mêmes cultivateurs, et s'attachent plus à propager l'agriculture dans leurs cantons, qu'à les stériliser par la chicane : ce sont plutôt des conciliateurs que des gens de justice.

CHAPITRE XIX.

Suite de l'ordre judiciaire. — Droit de faire grace, confié à la régence d'état. — De la haute police et de la police ordinaire.

Avec quelques abus féodaux, le Hanovre avait, bien long-tems avant la France, une administration judiciaire, simple et célère, parce qu'elle était uniquement assise sur deux degrés de juridiction.

On n'a jamais connu dans le Hanovre le *bénéfice de clergie* (institution qui fait honneur au gouvernement anglais qui l'établit); et *le jugement par jurés*, dont la grande Bretagne à tort se glorifie, puisque les normands établis en Neustrie, y consacrèrent cette forme, salvatrice de l'innocence lorsqu'un état est tranquille au-dedans. Les neustriens l'avaient reçue de nos pères et la donnèrent aux anglais : nous nous en sommes resaisis dans des tems malheureux.

En Hanovre généralement, la série des peines

est parallèle à celle des délits, et les châtimens sont assez légers : l'amende, la réprimande, la détention dans une maison d'amelioration, la prison ou les travaux publics pour des mois, des années, et rarement pour la vie.....

Mais, quoique la peine de mort soit réservée aux assassins, l'humanité souffre de ce qu'elle soit appliquée aux coupables de vol, dans une contrée où les crimes de cette espèce sont rares, parce que le caractère de ses habitans est doux. Elle y souffre de l'usage du supplice de la roue, quoiqu'il soit toujours précédé de la strangulation : et tout ce que l'on peut dire en faveur de ce tourment féroce, ne peut endurcir. Elle souffre bien davantage de ce que la torture préparatoire soit encore ordonnée, quelque spécieux que soient les argumens employés pour la justifier ; il lui répugne de trouver, dans ses affreux apprêts, les barbares pratiques des garotteurs et des chauffeurs, qui naguères désolaient quelques provinces de France..... Je n'imiterai point le criminaliste Muyard de Vouglans qui semble détailler avec un scrupuleux plaisir, les instrumens des supplices, et l'art horrible de les faire subir. Ce ne sera pas de moi que l'on saura le genre de torture

adopté dans les cours criminelles de l'Electorat; et je me hâte de dire que tout jugement qui y condamne, est, avant son exécution, soumis à la délibération de la régence d'état.

Le droit des nations, le plus auguste, est celui de faire grace. Le peuple du Hanovre ne s'en est pas désaisi, puisqu'il en a tacitement conféré l'exercice à son premier magistrat. Avant la République, nos rois le possédaient en principe, mais non toujours en effet. Malheur (il est vrai, dans des tems reculés) au meurtrier involontaire qui n'avait pas de quoi payer ses lettres de rémission en chancellerie ! Malheur au vénérable Calas, malheur au jeune chevalier de la Barre, malheur à tant d'autres victimes !..... L'exécution forcée, dans les vingt-quatre heures, d'un jugement criminel porté, ou par une cour souveraine, ou par un présidial, ou par un prévôt, anéantissait tout recours vers la justice vengeresse, ou vers la clémence équitable du monarque. Pendant la révolution, le jugement par jurés fut rétabli, et le droit de faire grace aboli : cette abolition fut une méprise qui causa une foule de maux. Si l'on avait créé une magistrature sage, humaine et ferme, chargée de recevoir le pourvoi des condamnés, peut être

n'eût on jamais abusé, comme on le fit, de l'effrayant pouvoir de juger ses semblables. Ce corps eût été l'épouventail des tribunaux de sang; il eût apporté du remède aux précipitations, aux erreurs et aux assassinats judiciaires et politiques; il eût épargné bien des crimes et sauvé un grand nombre de citoyens recommandables. Tout ami sincère de l'humanité doit applaudir, et à la conservation du jugement par jurés, d'après la maxime sainte, *qu'il vaut mieux sauver cent coupables que de faire périr un innocent*, et à la puissance décernée au chef suprême de l'empire, de faire grace d'après la maxime sacrée, *qu'en matière criminelle sur-tout, les tribunaux ne sauraient être trop contenus.*

L'électeur d'Hanovre est donc saisi de ce pouvoir céleste. Mais du fond de son palais de Windsor, et dans un pays dont l'atmosphère est si différente de celle du Hanovre, comment pourrait-il revoir les jugemens, et en découvrir les vices ou les préventions? Serait-ce en commettant une cour anglaise à la révision des sentences de mort, prononcées par des juges hanovriens? Mais il ne le pourrait sans tyrannie, sans absurdité: absent du duché, les hanovriens sont ses cliens et non ses sujets.

Ses devoirs sont de les protéger et de les défendre. Ce serait une ex-tradition, une violation de tous les principes reçus en Europe, laquelle serait aussitôt déconcertée par un appel légitime au ban de l'empire. A la régence d'Hanovre seule, on devait confier l'exercice du droit de faire grace, et on l'a fait. Comme à tout homme puissant, il serait possible à l'électeur, dans certain cas peut-être, d'en influencer quelques membres; mais constitutionnellement, il n'en a pas les moyens, et de fait il n'en a pas le pouvoir. Au surplus, la régence en use avec sagesse et humanité.

Le mode des confiscations n'a lieu que dans des cas extraordinaires, comme pour cause de rébellion : de sorte que l'on peut dire qu'il est inusité. On se rappellera qu'avant notre révolution, la mort réelle et la mort civile, prononcées souvent contre des crimes ordinaires, emportaient, dans certaines provinces, la confiscation des meubles et du revenu des immeubles : et dans presque toutes les autres, celle de tous les biens.

Les amendes sont très-légères : elles tournent au profit de l'état, des villes ou des propriétaires de justices.

La peine de mort est très-rarement infligée.

Le droit qu'a la régence de délibérer sur un jugement à mort, paralyse les effets de l'erreur ou de la prévention.

La loi hanovrienne a pensé que quelques mois de travaux publics pouvaient, dans des cas légers et d'après l'âge ou le sexe des coupables, suffire à leur amendement. Espérant toujours rendre les hommes meilleurs, elle a établi des maisons de correction et des maisons de détention : elle a minutieusement gradué les peines, depuis la réprimande jusqu'à la perte de la vie. Tout ce qui tend à l'amélioration des mœurs de la classe la plus surveillée et en même tems la plus négligée, semble rentrer en Hanovre dans le cadre de l'instruction publique, sans que cette divinité tutélaire en soit offensée. La maison de détention fondée à Zell pour tout l'Electorat, est une institution admirable, en ce qu'elle a pour objet d'enseigner à vivre en gens de bien, à ceux auxquels la misère, l'ignorance et le délaissement n'ont offert, pour derniers moyens de subsistance, que le vagabondage et la rapine.

Dans cinq villes principales, on a établi des travaux publics auxquels on attache ceux dont les ames, trop souillées de corruption, ont besoin de longues et fortes secousses pour se

régénérer ; c'est à *Hameln* que sont enchaînés les plus coupables : on en emploie quelques autres dans les carrières de Lunebourg. On ne peut qu'admirer avec quelle circonspection agit la justice dans le Hanovre ; et si, dans son administration judiciaire, on remarque quelques imperfections, il faut avouer que l'on n'est pas si loin de la rendre parfaite. Le mieux est le plus près du meilleur ; et, du moment où ils semblent s'identifier, hélas ! le pire arrive souvent, et commande impérieusement à tous les maux de le seconder.

Les lois romaines, le droit public, la constitution de l'empire, les bulles des empereurs et les constitutions particulières aux diverses provinces qui composent l'Electorat, sont autant de bases sur lesquelles les magistrats politiques, civils et criminels établissent leurs jugemens.

Pour occuper une magistrature quelconque en Hanovre, il faut avoir pris des degrés dans une Faculté de droit ; c'est ordinairement celle de l'université de Gottingue qui les confère, *sans argumens communiqués*.

La haute police de l'Electorat est sous la direction d'un département, siégeant dans la capitale. Son importance en a fait confier

le timon à M. de Kielmansegge, président de la régence. Les cas où il a été nécessaire de la mettre en mouvement, ont été fort rares jusqu'à présent. Les émeutes populaires n'ont jamais eu de caractère bien décidé : et la preuve la plus convaincante de la confiance des gouvernans dans les gouvernés, c'est la manipulation de la poudre à canon, que la régence laisse aux particuliers.

Les dissentions entre les cultes n'ont jamais été alarmantes pour le département de la haute police, par le soin qu'il a pris de les empêcher de se dominer ou de se coaliser. D'ailleurs, le fanatisme n'aurait jamais assez de chaleur pour embrâser des têtes septentrionales : depuis Jean de Leyde et ses apôtres, l'Allemagne n'en offre point d'exemple. Ce n'est pas comme en France, où deux religions, couvrant de leurs manteaux de grands intérêts politiques, excitèrent, depuis Henri III jusqu'à Louis XV, les guerres civiles, les proscriptions, les dragonnades et les persécutions. Ici, la croyance luthérienne est la préférée sans doute, et recueille au moins les deux tiers de la moisson religieuse, ainsi que dans quelques contrées, c'est le puîné que la loi favorise. Mais dès le principe de la ré-

formation, le gouvernement hanovrien l'habitua à vivre en bonne sœur avec la catholique et la réformée. Beaucoup d'ecclésiastiques français y ont pris des leçons de tolérantisme, qui ne seront aujourd'hui perdues, ni pour eux, ni pour leurs fidèles, ni pour leur patrie. — Chacune des sectes supportées par le gouvernement hanovrien, ne se mêle de rien au-delà de ce qui concerne son régime intérieur, parce que la haute police a le soin d'empêcher les conflits et de rabattre les prétentions. Sous sa surveillance, les consistoires luthériens ont l'inspection sur les pasteurs de ce culte ; et la direction des congrégations calviniste et romaine dépend des ministres de chacune d'elles, unis aux anciens de leurs communions. — Où l'attention de la haute police pourrait-elle se porter, dans un pays dont tous les habitans sont pour ainsi dire de connaissance, sinon sur quelques plans d'envahissement ou de dislocation de la souveraineté, sur des enrôlemens de soldats pour des puissances militaires voisines, ou sur des versemens de quelques produits extérieurs, prohibés ? Ce n'est pas dans l'état du Hanovre que la surveillance gouvernementale a sujet de s'inquiéter. A présent même que la régence

a cessé ses pouvoirs depuis que nous occupons son territoire, le corps interrégnant et la haute police militaire de l'armée française sont tranquilles, parce que les agens de l'Angleterre, ses marchands même, ayant tout fait pour se faire haïr des hanovriens, ne peuvent compter sur le succès d'aucune menée et d'aucune embûche. Le cabinet de St-James envoyât-il des troupes de *Nesbitt* déguisés [1], ses embaucheurs, quel que fût leur masque, seraient aussitôt reconnus. L'insurrection, que ce cabinet a tenté d'allumer

[1] Lorsque les troupes anglaises, évacuant la Hollande, se replièrent sur le Hanovre, l'indiscipline des soldats, l'orgueil et l'insouciance de leurs chefs, le pillage exercé par les uns et les autres, ajoutèrent aux fâcheuses dispositions des hanovriens. Nesbitt, chargé de l'administration civile et de tous les détails de la correspondance et de la comptabilité, ne sut tirer aucun parti de la régence. Il offensa M. de Kielmansegge, blessa M. de Décken, ne s'instruisit pas, ou meconnut les formes et les usages du pays, qu'il aurait pu tourner à l'avantage de sa mission, révolta toutes les administrations, fit de très-grosses dépenses, et, en payant tout, trouva moyen de mécontenter tout le monde. La régence obligea le cabinet britannique à consentir à l'embarquement des troupes étrangères au pays. *Moniteur*, page 1183, du n.° 262. (11 juin 1803.)

dans les campagnes, s'est réduite, *pour le bonheur du Hanovre*, à l'arrestation de quelques courriers français dont les dépêches ont été restituées, de plusieurs vagabonds embauchés et rendus à leurs foyers, ou aux ateliers de correction dont ils s'étaient évadés. L'empire de la raison est trop affermi dans ce pays, pour que le démon de la discorde puisse se flatter de l'ébranler.

Quant à la police judiciaire et municipale, elle est purement civile : jusqu'ici, les officiers ministériels ont suffi pour l'exécution des mandemens des magistrats, parce que la loi s'est depuis long-tems enraciné avec les habitudes : il est très-rare que ces agens d'exécution ayent requis l'assistance de la force armée. Par-tout où la population n'est pas, à beaucoup près, en proportion avec l'étendue du territoire, il serait trop onéreux d'avoir à entretenir à-la-fois des magistrats de justice et des magistrats de police. Là où les mœurs sont encore pures, cette double dépense serait au moins inutile. Mais la loi a sagement posé la limite où cesse l'action de la police, et où la puissance de la justice commence.

Dans la ville d'Hanovre et dans toutes celles

de l'Electorat, il s'est conservé un usage porté par les saxons en Angleterre, et par les anglais aux Etats-Unis. Des hommes, chargés de veiller à la sureté publique pendant la nuit, annoncent, au son du cornet, l'heure et l'état du ciel et de l'air. Le cornet, dans les tems les plus reculés, servait à la guerre, à la chasse et aux festins; cette coutume, retrouvée dans le berceau des anciens saxons, prouve évidemment qu'elle y naquit avec eux. Il semble fort inutile que des patrouilles *cornent* les heures au long des nuits, lorsque le timbre des horloges publiques les fait bien mieux entendre. Mais la force de l'habitude! on n'aura pas voulu renoncer aux *watchmen*. C'est de même dans les palais, dans les chaumières: mais, en Hanovre, les amateurs des cornets n'ont pas battu l'horloger, brisé l'horloge, démoli le clocher: ce n'a pas été partout ainsi.

CHAPITRE XX.

Des finances du Hanovre. — Bords de la Leina, et cascade de Schenelle-Grave.

On ne doit pas demander à ceux auxquels on rend visite, quel est l'état de leur fortune, ce qu'ils ont en bourse et ce qu'ils doivent. Il ne faut pas aussi, sans être revêtu d'un caractère, accabler de ces sortes de questions une nation malheureuse, parce qu'elle pourrait soupçonner qu'on en cache un : et lorsque l'on s'est toujours senti une invincible répugnance pour des missions obscures dans la conduite desquelles il est cependant possible de se faire honorer quand on sait s'honorer soi-même, on ne peut guère acquérir que des notions vagues sur les revenus d'un état et sur ses dettes. La délicatesse commande encore plus impérieusement le silence, lorsqu'en parlant des finances du Hanovre, de ses forêts, de leur mesure topographique aux hommes les mieux instruits, elle croit leur apercevoir des inquiétudes. D'ailleurs, le bilan

de cette contrée a dû être fourni au receveur général et à l'administrateur des forêts que le gouvernement français y a envoyés, et suppléera un jour aux aperçus que je vais offrir ; ils suffiront pour constater cette vérité : qu'un pays dont le gouvernement fait bien avec peu, est ou sera bientôt au-dessus de ses affaires.

Le point important n'est pas de connaître arithmétiquement combien le gouvernement hanovrien perçoit, ce qu'il dépense, ce qui lui reste en caisse, mais de savoir d'où provient la recette, où elle est versée et à quoi elle est employée.

La recette provient,

1°. D'impôts sur les terres, et de contributions sur les *paysans*, en argent, grains et *corvées*.

2°. D'une capitation graduée *suivant les classes*.

3°. D'un droit sur le bétail.

4°. De perceptions sur les consommations et le luxe.

5°. Des baux, des moulins, dîmes, péages, douanes, octrois, forêts, véneries et pêcheries.

6°. Des salines, charbons de terre et tourbes.

7°. Des mines du Harz.

8°. Du monnoyage.

9°. Des postes aux lettres et aux chevaux, et des voitures publiques.

Ces produits entrent dans les caisses des six états provinciaux.

Les états prélèvent sur ces deniers,

1°. Les gages des baillis et des employés.

2°. Les dépenses de construction et de réparation des bâtimens publics.

3°. Les frais d'aménagement et de police des forêts [1].

4°. Les dépenses des ponts et chaussées.

5°. Le service des fondations.

6°. Les fonds pour l'administration de la justice et de la police en chaque bailliage.

7°. Les dépenses propres aux états provinciaux.

Le surplus est ensuite versé par les receveurs particuliers de chaque province d'états, dans la caisse de la chambre des finances de l'Electorat, après avoir préalablement sou-

[1] La conservation des forêts étant regardée en Allemagne comme une science, personne ne peut prétendre à l'intendance des forêts du Hanovre, s'il n'a fait pendant trois ans l'étude de cette science à Gottingue. Ap. stat. du Hanovre par M. *Henrichs*.

mis leurs bordereaux à la vérification de cette chambre, image *de nos anciennes chambres des comptes*. Et comme la marotte de mon esprit est de sortir trop souvent de mon sujet, je vais faire une nouvelle rechute. On va croire que je vais parler du pugilat de la chambre des comptes et du parlement de Paris, en je ne me rappelle plus quel tems, à qui aurait la droite dans les processions, comme plus ancienne cour de la monarchie; ou de la noblesse qu'elle conférait à ces *maîtres* en arithmétique qui comptèrent longtems avec des entailles et des jetons; ou encore de ces ciseaux qu'ils portaient suspendus à la ceinture de leurs toges, en signe du pouvoir qu'ils avaient de rogner les comptes. — Plus bref, je ne veux que rire du certificat d'*ignare et de non-lettré*, exigé jadis pour pouvoir remplir ces magistratures. Confier des expéditions militaires à des braves, des négociations à des hommes prudens et spirituels, l'administration des gouvernemens à des hommes de génie, les pontificats à des pasteurs de bien et d'habileté, les magistratures judiciaires à des *prud'hommes* intègres et humains, les offices de police à des citoyens probes et adroits, les places académiques à

des savans reconnus et à des gens de lettres estimables, les professorats à des docteurs éclairés, il n'y a dans toute l'Europe qu'une opinion à cet égard : mais pourquoi n'est-elle pas aussi déterminée, concernant ceux qui ne cessent de mendier des emplois supérieurs, lorsqu'il est démontré qu'ils ne peuvent s'occuper que de fonctions matérielles et de travaux mécaniques! — Voici la raison de la demande que l'on faisait jadis aux postulans des magistratures des chambres des comptes, d'un certificat d'ignare et de non-lettré. La science des chiffres veut qu'on s'occupe d'elle uniquement : Apollon et les Muses sont pour elle Phœbus ou les Euménides.

Revenons à la caisse des finances; elle n'est qu'une écluse destinée à remplir la caisse de l'Electorat : celle-ci est sous la direction de la régence. Les uns assurent que tout l'argent en est dépensé au pays, et qu'il n'en roule pas un centime en Angleterre : d'autres prétendent que l'électeur en retire de trois à quatre millions par an.

Ce qui est certain, c'est l'application en total ou en grande partie, de son numéraire :

1°. Aux frais d'administration du gouvernement.

2°. A l'entretien de la cour de Hanovre, des chateaux, haras, écuries, parcs, jardins, domaines électoraux et des maisons des princes de la couronne, pendant leur résidence.

3°. Aux gages et appointemens des colléges d'état, des tribunaux et corps administratifs.

4°. Aux contributions de l'empire germanique.

5°. Aux appointemens des agens diplomatiques.

6°. Aux institutions publiques.

7°. Aux constructions de chaussées à la charge de l'Electorat.

8°. Aux pensions sur l'état.

9°. Au service des intérêts de la dette publique, hypothéquée sur les domaines.

10°. A une partie considérable de la solde et de l'entretien de l'armée, l'électeur fournissant l'autre, dit-on, avec les deniers de son domaine.

La dette contractée pour supporter la guerre de sept ans, n'est point encore éteinte. L'occupation récente du pays par la Prusse, quoiqu'elle ait été momentanée, en accrut le poids : et notre séjour dans ce pays, dont on ne peut prévoir la fin qu'au tems auquel la raison rentrera dans les conseils de Georges III,

ne peut hâter le retour de l'équilibre entre la recette et les dépenses, quels que soient les égards de la magnanimité française envers un peuple abandonné par son souverain.

Oh ! qu'il est heureux, pour une nation, d'être grande par son territoire, sa population, ses armées, et la sagesse de son gouvernement !

Au reste, le mode de perception est simple et presque sans frais. Je crois que le meilleur moyen qu'auraient à employer des gouvernemens puissans pour rentrer dans la simplification dont on les éloigne sans cesse, serait de se faire mettre sous les yeux la régie financière des petits états. Un homme opulent, qui veut faire honneur à ses affaires, demande à ses voisins, peu riches mais aisés, des leçons d'économie. Les épargnes du gouvernement bernois furent un objet d'admiration, lorsque l'on vit, en l'an 6, ce que pouvait, à la longue, mettre en épargne une administration financiere, économe et désintéressée. Dans l'ancien régime, quels hommes consultait-on? Un faiseur d'emprunts, un mouleur d'arrêts du conseil, gagnaient un million dans un matin; les favoris et les courtisans avaient dévoré une bonne partie de l'emprunt, avant que l'on eût

songé à remédier aux maux qui l'avaient provoqué !

En 1794, aux Etats-Unis, la bourse publique de quatre millions d'hommes n'était gérée que par 65 commis. — Nous en avions alors, dit-on, 50 mille dans nos administrations financières. La révolution américaine était faite, et son papier-monnaie avait disparu. La nôtre sortait, il est vrai, des convulsions de la violence, mais elle était encore livrée aux spasmes de la faiblesse : et les assignats, imprudemment dépréciés par maintes personnes chargées d'en empêcher la chute et par beaucoup d'acheteurs de biens-fonds, spéculant de les payer à vil prix, ces feuilles mortes, recolorées depuis en mandats, éprouvèrent toutes les chances du papillon, heureusement sans laisser de ponte. La plus grande preuve de la vigueur de la France se tire du peu d'embarras qu'éprouva l'argent, lorsqu'il rentra dans la circulation. L'armée financière fut aux trois quarts licenciée, et le gouvernement respira. On se demandait alors comment on administrait les finances d'Angleterre ; il eût mieux valu rechercher comment on économisait chez les puissances du second ordre ; comment, par exemple,

Georges II trouva à Hanovre, au commencement de la guerre de sept ans, un trésor de 60 millions; comment le grand Frédéric, après avoir demandé des régisseurs français, qu'il remercia bien vîte, consolida l'étonnant ouvrage de ses prévoyans ayeux; comment le duc régnant de Brunswick est parvenu à éteindre les dettes immenses de son prédécesseur; comment Berne, Gênes, Venise, soutenaient leur rang et conservaient leur influence; comment enfin les Etats-Unis, à cette époque, étaient arrivés à effacer leur dette avec la France..... Ce fut par les moyens de l'économie domestique; mais il eût fallu s'informer comment tous ces chefs de famille tenaient leurs ménages.

D'après l'opinion de plusieurs personnes versées dans la connaissance du produit des revenus du Hanovre, il faut croire que l'état inséré dans *le Moniteur* du 22 prairial an 11, est très-approximatif. Leur total se monte à 4 *millions* de rixdales. En voici la décomposition, sauf les produits inconnus des domaines de quelques souverainetés annexées à l'Electorat, ceux des contributions directes et indirectes, administrées par les six pays d'états, et ceux encore inconnus de plusieurs péages.

Domaines de Lauembourg,	70,000 rixdales.
de Lunebourg,	285,000
du Calemberg,	212,000
du Grubenhagen,	57,000
de Hoya et de Diephostz,	141,000
Du produit des mines et péages de Lunebourg,	90,000
Et Lauembourg,	32,000
Des mines de Harz,	400,000
	1,287,000 rixdales.

Le commissaire des guerres, Jovene, élevait le revenu de la principauté d'Osnabruck à	250,000 rixdales.
	1,537,000 rixdales.
Le produit inconnu serait de	2,463,000 rixdales.
	4,250,000 rixdales.

Quels sont les revenus de l'électeur? En France, l'opinion est qu'ils sont considérables, et que le prince tire beaucoup d'argent de ce pays. On y a même évalué le trésor à plus de 150 millions : en Hanovre, des personnes d'honneur et fort instruites, prétendent qu'il n'en tire presque rien; on prétend aussi que la régence qui manie les deniers domaniaux, a soin de faire monter la dépense au niveau de la recette, pour que l'argent d'un pays pauvre ne s'écoule pas dans un pays riche.

Je me range volontiers de leur côté : l'électeur avait, il est vrai, avant notre invasion, un trésor assez considérable à Hanovre; on le faisait monter de 900,000 à 1,000,000 de liv. st. — Mais il est parti avec les reliques, les archives, les chevaux, et quelques serfs des domaines électoraux; on assure même que cette somme formait l'épargne du roi d'Angleterre; il la grossissait, depuis quelques années : et pour parer aux évènemens insulaires, il l'envoyait dans les caves de sa ferme.

Dans l'an 9, parut en France un aperçu statistique de l'Electorat, dans lequel on assurait qu'aucun des membres de sa régence ne savait ce que le trésor renfermait, son gardien ne devant de comptes qu'à l'électeur. — Comme pas un sou n'est encaissé que d'après le *visa* de la régence, il me paraît difficile qu'elle n'eût pas sû ce que le trésor contenait. Quant à l'extraction du trésor, il se peut faire que la régence l'ait ignoré, et que le seul comptable envers l'électeur en ait eu connaissance. Si le grand trésorier fait passer des sommes en Angleterre, il se constitue en forfaiture, la constitution défendant toute sortie de deniers, hors du pays.

On assure qu'au 7 floréal an 12, le passif de l'Electorat se montait à soixante millions de livres.

L'esprit, trop long-tems occupé de matières abstraites, a besoin d'aspirer les parfums de la campagne. Allons visiter les rives de la Leine.

La ville d'Hanovre a aussi ses prés Saint-Gervais. Sortons par cette longue allée de hêtres et d'ormeaux. Côtoyons ces vastes chantiers, couverts de bois. A gauche, c'est la cité qui donne son nom à l'Electorat : ses quatre clochers revêtus de lames d'airain, ses maisons entremêlées de peupliers et de tilleuls, ses boulevarts inoffensifs dont les gazons touffus ne masquent pas des batteries homicides ; cet assemblage irrégulier de monumens religieux, de palais modestes, d'édifices gothiques, de cazes en bois, de fabriques peintes de toutes couleurs, et d'arbres de toute espèce, dont les masses et la hauteur, les nuances et les ombres remplissent les vides ou voilent la vétusté; cet assemblage, dis-je, fera toujours plaisir à ceux qui ont vu les villes naissantes des Etats-Unis, les villages florissans de l'Helvétie, les caduques cités de l'Espagne, et le sépulcre de

l'ancienne maîtresse du monde. — A droite, est le séjour des hommes tranquilles, la campagne! où sont nos régimens, leurs étendards, leurs exercices? — Est-il bien vrai que nous occupons l'Electorat d'Hanovre? — Des français que je rencontre, visitent, ainsi que moi, ces lieux paisibles; ils portent sur leurs bras les blonds enfans de la contrée. Indéfians, ils nagent pêle-mêle avec les nombreux tritons de la Leina.

Pour arriver aux nageurs, suivons ce sentier: passons dans cette vaste prairie, dont une grande partie de fleurs a subi sa métamorphose, mais dont la verdure réjouit encore. Considérons le cours rapide de la nayade et ses eaux *ocrées* par les fonds spongieux qu'elles délayent; et cette flottaison immense de bois coupés que leur courant amène au port. Ce tronçon vient au but avec la célérité de la flèche; en voilà qui tournoyent, plongent, surnagent, et sont arrêtés: mais en plus ou moins de secondes, ils ont tous également atteint au dernier repos. Le feu, la cendre, la fumée, ... triste et commune fin des végétaux altiers.

Que les sinuosités de la Leina sont gracieuses! comme ce triple rang d'ormeaux, plantés

au sein des roseaux et des glayeuls, favorise les pensées tranquilles, les douces souvenances! Que d'inspirations suaves à l'aspect de prés immenses, de troupeaux de vaches bigarrées, et des collines bleuâtres du Calemberg, presque effacées par le tertre animé de *Linden*, dont les bocages et les chaumières, en cet instant, sont dorés des feux du soleil. En promenant lentement ses regards sur cette scène champêtre, les passions s'appaisent, les vœux se modèrent, l'imagination laisse tomber ses aîles fatigantes, et se repaît du parfum des prés. La crainte s'exhale à la vue d'un enfant, l'orgueil à la vue d'un pâtre, l'ambition à la vue d'un vieillard. En s'asseyant sur l'herbe, le cœur saisi d'une innocente joie, reprend la possession de tout ce que les passions avaient dédaigné. Ah! si dans ce calme parfait, on pouvait écouter un desir, ce serait de s'attacher au sol, s'il était celui de la famille et de nos amitiés; et qu'importent, et la loi qui le régit, et le maître qui en a la propriété? Son atmosphère est pure, son site paisible, ses cabanes riantes, ses prés féconds, ses troupeaux nombreux, ses ruisseaux limpides, et ses pasteurs heureux.

Pourquoi les allemands excellent-ils dans la

peinture de la vie champêtre ? pourquoi sont-ils bons et hospitaliers ? pourquoi l'idylle leur est-elle si familière? Ils le doivent à leurs païsages. Quelques peuples ne violentent l'imagination, que parce qu'ayant abusé de tout, il ne leur reste plus qu'elle pour ressource : les allemands décrivent parfaitement, parce qu'ils sentent.

Poursuivons notre promenade. Un arbre abattu et fixé de travers sous des mottes de gazon, défend l'entrée de ce gras pâturage. On l'enjambe : c'est ce qu'en Bretagne on appelle *passer des échalliers ;* l'académie ne donna pas tout-à-fait au mot cette acception. Oh ! comme ce Dieu terme, servant de monture aux passans, rappelle de jours gais à ma mémoire ! Entre jouvenceaux et jouvencelles, l'échallier servit souvent de rendez-vous aux premières tendresses, et d'appui aux débats innocens; qui, laquelle le passera? les amans étaient polis, les amantes pudiques : ..... L'on dit en Bretagne d'une infortunée, *qu'elle a sauté l'échallier*. La crainte de l'application du dicton a été plus salutaire aux mœurs, que les gronderies des mamans : que l'on me passe encore une douce réminiscence.

Elle s'adresse à mes contemporains, à ces

aimables compagnons de mon âge qui m'aiment toujours. O mes bons amis, vous souvient-il des *échalliers* centénaires que nous passions gaiement, pour nous rendre aux assemblées champêtres *de la Magdelaine* et *du bois l'Abbé*. Quel est celui d'entre vous qui ne quitte quelquefois ses myrtes, ses lauriers, pour se reporter sous les vieux hêtres du *bois l'Abbé*, pour entrer dans sa gothique chapelle, pour s'agenouiller à côté de l'aimée de son cœur, aux pieds du prêtre en surplis; pour partager avec elle l'imposition de l'étole, et pour sauter ensuite au son des *bignoux* [1], avec les pastourelles, les grisettes des faubourgs, et les grandes dames de la ville haute?.. Dites, mes camarades, ne vous croyez-vous pas quelquefois dans la prairie de la *Magdelaine*, courant au jeu des barres, faisant des prisonniers, forçant le camp ennemi, et recevant avec une noble fierté les applaudissemens du long cercle qui vous environne. Ne vous rappelez vous pas ces ruses d'attaque, ces piéges de défense, ces enfans perdus attirant dans la plaine vos adversaires, ces mêlées générales, et ces cris de victoire. C'est à ce jeu peut-être que vous dûtes le

[1] Musette de Bretagne.

développement de vos forces et de votre adresse, et les premiers élémens de la tactique des affaires et des combats; c'est de cet heureux tems que la patrie dût vous compter au nombre de ses soutiens et de ses défenseurs.

J'ai parlé des sinuosités de la Leina; je ne dois pas omettre que ces replis sont artificiels. Quelques sources voisines des bastions d'Hanovre, ne suffisant pas à remplir leurs fossés, on fit une prise d'eau dans la Leina, environ trois kilomètres au-dessus de la ville. On imita son cours, ou pour éviter la trop forte portée en ligne directe, ou pour imiter ses grâces naturelles. On n'aperçoit déjà plus le déblai des terres sur les berges que les vents ont couvertes de gazon: ce canal qui eut un motif militaire, porte aujourd'hui à la ville d'Hanovre, la majeure partie de ses approvisionnemens.

Pour empêcher la rivière de suivre son ancien lit et la débarrasser de son trop plein, dans les gonflemens fréquens auxquels elle est sujette, on a construit un large déversoir, en grès extrait du tertre de Linden, à deux kilomètres de distance. Cet ouvrage est remarquable par sa solidité et son style. Le surplus des eaux va couler dans son premier lit, au

moyen de trois batardeaux fort longs; suivant la crue, cet ouvrage prend le caractère d'une cascade plus ou moins alpine, ou d'une fontaine plus ou moins romaine. On a élevé au-dessus des batardeaux, de forts pilastres, dans lesquels des madriers sont enrainés verticalement, afin de contenir l'affluence trop considérable qui, en se déversant, inonderait les pâturages inférieurs. — De l'autre côté de la ville, à trois kilomètres environ, les deux branches de la rivière se réunissent, et la Leina court avec rapidité se réunir au Wéser.

Le crépuscule du soir se fait sentir : on a tant de plaisir à suivre la Leina dans sa course, qu'on ne s'aperçoit pas du froid humide qu'elle répand, dès que le soleil se cache derrière les collines.

CHAPITRE XXI.

Forces militaires du Hanovre. — Les petits états ne doivent pas entretenir des armées sur pied. — Cavalerie, infanterie, artillerie, génie, milices, invalides, fabriques d'armes d'Hersberg. — Fonderie d'Hanovre. — Point d'anglais employés dans l'armée.

LA Basse-Saxe est loin des chevauchées et des *ost* des ducs, des comtes et des nobles qui se heurtaient et se desarçonnaient à qui mieux, dans les siècles de chevalerie. Des parcelles de leurs couronnes brisées, s'est formée celle du duc-électeur d'Hanovre.

N'en déplaise aux benins partisans des paladins courtois, hardés de fer et *sans peur*, detroussant sur leurs domaines et *sans reproche*, je n'aime pas ce mélange de cours d'amour et de fourches patibulaires, de baillées de roses et de *vilainage*. Je me réjouis de n'être pas du tems où il n'y avait terre sans seigneur, noce sans cuissage, homme d'armes sans belle amie : je suis venu à la bonne époque.

Dans ces tems si vantés, deux comtes, voisins du pays de Gottingue, quoique parens, se firent une guerre à outrance. Champs dévastés, fermes démolies, bois incendiés, vilains assommés par centaines, écuyers pourfendus, chevaliers occis, fréquens pas d'armes, oncques trèves! L'univers, à dix lieues à la ronde, ne parlait que de cette guerre que le souverain de Gottingue observait et pour cause. Prêtres chantaient, bardes flagornaient, hébreux payaient, serfs fuyaient..... Ah! quel bon tems!

On ne pourrait deviner le motif des hostilités qui, d'un pays bien habité, bien boisé, bien cultivé, en avaient fait une lande sauvage. Ces bons cousins portant sur leurs pannels deux palefrois au galop, celui de la branche aînée voulut forcer celui de la branche cadette à se contenter, dans ses armoiries, d'une rossinante allant au pas. A leur instar, on vit les châtelains et les hobereaux de la Westphalie, du Calemberg et même de l'Osnabruck, combattre six jours de la semaine pour des lièvres *passans*, pour des devises auxquelles on n'entendait plus rien, et pour des écureuils en cimiers. Le petit souverain de Gottingue, ayant attendu l'épuisement de ses voisins,

sortit du cercle de sa neutralité et s'empara de leurs domaines.

Petits Etats, limitrophes des grands, renoncez entre vous aux instrumens de guerre : on les brise dans vos mains, si on ne les brise sur vos têtes.

Mais il n'y a si petit pays qui ne veuille avoir une armée sur pied. Les Etats-Unis, à la vérité, sans voisins dangereux, ont le bonheur de n'en point avoir encore. L'Angleterre, qui solde tant de troupes contre sa propre constitution, est engagée dans une situation dont ses bons citoyens reconnaissent le danger, et dont son ministère croit avoir sujet de s'applaudir : les vrais intérêts de la Suède, du Danemarck, du Portugal, de l'Etrurie, des Deux-Siciles, ne doivent avoir qu'une politique commune, c'est de n'avoir de troupes régulières que pour la défensive. Le pape n'a besoin, pour mettre ses côtes à l'abri des barbaresques, que de quelques régimens. La Suisse vient d'avoir le bon esprit de renoncer à ce coûteux et insignifiant appareil : les princes d'Allemagne s'apercevront peut-être que leurs légions n'ont servi souvent qu'à diminuer leurs revenus, à les engager trop avant, à échancrer leurs territoires. L'Es-

pagne, par la singulière composition de sa puissance métropolitaine et coloniale, se voit malheureusement forcée à retenir, sous les armes, une forte partie de sa population, qui serait si nécessaire à son agriculture.

La France, la Prusse, l'Autriche et la Russie, doivent seules entretenir de grandes armées régulières, parce que la balance de l'Europe ne veut plus recevoir d'autre poids. Ces grandes puissances ont commencé comme des globules de mercure; ces globules, suivant la pente des terres, se sont grossis de mille autres globules homogènes, se grossiront encore, et ne s'arrêteront que dans le bassin assez vaste pour contenir leurs masses. Dans ce système, qu'il serait facile d'appuyer de l'histoire des premiers tems, des tems moyens et des tems modernes, de quelle démence le Hanovre fut agité, quand il entretint à ses frais une armée régulière de près de dix-huit mille combattans! Charles VIII fut le premier roi de France qui eût une infanterie de ligne, et elle ne fut que de huit mille hommes.

Je sais que l'armée hanovrienne fit du mal à la France dans la guerre de sept ans, et qu'elle lui en a fait en Flandres, dès le prin-

cipe de sa dernière révolution. Mais, qu'est devenue cette armée ?...

Ses dix-huit mille hommes, aidés du terrain et favorisés du nombre, pouvaient sans doute résister à la division française, qui s'est emparé du Hanovre, il y a bientôt trois ans. Mais rien ne prouve mieux la justesse de l'opinion émise que ce pays ne doit point entretenir d'armée, que les sages considérations qui s'offrirent à l'esprit de la régence hanovrienne à *Suhlingen*, puis à *Altinburg*. — Si elle est battue, dirent-ils, elle ne pourra se refaire, puisque nous sommes abandonnés de l'électeur : le pays alors sera livré à tous les désastres qui suivent une conquête achetée par une sanglante résistance. — Si elle triomphe, sa victoire lui coûtera autant qu'une défaite, et ne sauvera pas le pays; car la France enverra une armée vengeresse et peut-être impitoyable.

Si la retraite de l'armée hanovrienne dans le pays de Lauembourg, puis son licenciement sur les bords de l'Elbe, sont les causes certaines des égards que l'armée française a pour l'Electorat, puisque les formes et les usages y sont respectés, puisque les états régissent comme à l'ordinaire, puis-

qu'on leur a laissé le soin de nourrir les troupes, puisque le Hanovre est traité, non comme conquête, mais comme propriété sequestrée, l'on conviendra que cette contrée à l'avenir, ne peut ni ne doit politiquement solder une armée. Elle ne le peut ni le doit pour l'intérêt de sa population, de son agriculture et de son commerce. Des régimens hanovriens, à-la-fois soldés par le Hanovre et par l'Angleterre, sans qu'aucune des soldes profite à l'une ou à l'autre puissance, sont absolument perdus pour le Hanovre : cet état perd encore par leurs recrutemens annuels et par les enrôlemens du Danemarck et de la Prusse.

Le chef de cette armée était M. le feld-maréchal de Walmoden-Gimborn, comte de l'Empire [1]. Il est le fruit de la tendresse de Georges II pour une dame qui, dit-on, la mérita. C'est à lui qu'appartient le jardin charmant dont j'ai donné la description; un souvenir suffit pour juger que le maître de ce jardin n'est pas un homme méchant. Les habitans de toute classe se réunissent pour faire l'éloge de ses vertus, de sa bienfaisance et de sa popularité. Il faut sur-tout entendre les

[1] Son fils est colonel au service d'Autriche.

commissaires des guerres et les officiers qui ont été chargés de s'aboucher avec M. le comte de Walmoden lors du licenciement d'Altinbourg, pour connaître un philosophe humain, un guerrier assez patriote pour sauver son pays, quand il pouvait, avec de la fausse gloire et un inutile orgueil, le perdre en l'ensanglantant. Les agens du cabinet anglais le représentaient comme un homme faible et craintif. Les misérables! *Corrompre, égorger, emprisonner*, voilà les maximes qu'ils mirent en exécution à Saint-Domingue, dans l'Inde, dans la Vendée, et qu'ils n'ont cessé de propager en France et chez ses alliés les plus fidèles.

Par la constitution, les opérations du feldmaréchal concernant la sûreté de l'état, étaient subordonnées à la régence; et quant à l'économie militaire, au département de la chancellerie de guerre, présidée par un des régens.

Si le prince de Galles n'a pu encore dépasser le grade de colonel dans l'armée britannique, le duc de Cambridge en revanche est lieutenant-général et inspecteur de l'armée hanovrienne; mais les *pacta conventa* des peuples, ont toujours quelque disposition

gênante : le duc est subordonné au feld-maréchal.

Effectif de l'armée hanovrienne ; différentes armes dont elle se compose.

CAVALERIE ET DRAGONS.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX.

MM. De Jonquieres.
De Deunhauzen.
De Livesingen.
Le prince Auguste, duc de Cumberland.
Niemeyer (roturier).

MAJORS-GÉNÉRAUX.

MM. De Dachen Hauzen.
Bremer (roturier) [1].
De Bulou.
De Hattorf.

[1] Mort à Verdun, le 6 janvier 1804 : il a été inhumé avec tous les honneurs militaires. Le général de division Rivaux, et tous les officiers français de la garnison, ont assisté à son convoi. Ils ont porté, pendant huit jours, le crêpe noir à leur épée, en signe de deuil. — Il me semblerait très-utile en France, qu'à la mort d'un homme distingué par ses services civiques, scientifiques et littéraires, le grand conseil de la Légion d'honneur et l'Institut national, chaque corps en ce qui le concerne, ordonnassent un deuil public.

ESCADRONS. 22

Officiers combattans, y compris 34 non combattans.	254
Sous-officiers, y compris 44 non combattans.	396
Trompettes.	56
Cavaliers et dragons.	3,894
TOTAL des troupes à cheval. . . .	4,600

INFANTERIE.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX.

MM. De Diepenbroict.
De Hammerstein (aujourd'hui au service de Russie).
Le prince Adolphe Frédéric, duc de Cambridge, inspecteur de cavalerie et d'infanterie, colonel du régiment des gardes, commandant de la ville de Hanovre, et président de l'Académie royale de Gottingue.
De Scheither.

MAJORS-GÉNÉRAUX.

MM. De Stedingt.
De Scheither.
Du Plat.
De Hate.
De Drechset.

BATAILLONS. 26

Officiers combattans, y compris 26 non combattans.	521
Sous-officiers, y compris 104 non combattans.	975
Tambours et musiciens.	424
Soldats.	10,095
TOTAL de l'infanterie.	12,015

ARTILLERIE.

M. le Brecht de Treu, lieutenant-général.

Divisions à cheval.	2.
Divisions à pied.	5.
Officiers combattans, y compris 3 non combattans.	38
Sous-officiers, y compris 12 non combattans.	90
Tambours.	14
Canonniers.	529
TOTAL de l'artillerie.	671

GÉNIE.

M. Kunze (roturier), lieutenant-général.

Officiers.	19
Bas-officiers.	12
Tambours.	8
Soldats.	56
TOTAL du génie.	95

RÉCAPITULATION.

Cavalerie.	4,600
Infanterie.	12,015
Artillerie.	671
Génie.	95
TOTAL de l'armée hanovrienne, non compris 5,500 hommes de milice.	17,381 hom. [1]
TOTAL GÉNÉRAL	22,881 hom.

L'armée soldée est toute composée de naturels du pays. Les milices sont composées de pensionnaires qui ont vingt-cinq ans de service ; même organisation, même équipement, même habillement que pour les troupes de ligne. La cavalerie est en général composée de fils de fermiers.

Quoique je l'aie fait déjà remarquer, il n'est pas inutile de répéter qu'indépendamment de trois généraux plébéïens dans une armée créée *par et pour* la noblesse, on compte beaucoup de colonels, de lieutenans-colonels, et d'officiers pris de la classe *sans quartiers* et promus par la force

[1] L'armée, dans la guerre de 1756, n'était que de quatorze mille hommes, dont on forma un camp près de Lirna en Bohême. En quarante-six ans, elle s'était accrue de quatre mille. (Hist. de la guerre de sept ans, par d'Archenholtz, page 5.)

impérieuse du mérite, ou par la lente justice de l'ancienneté. Si l'absence de la particule *von* qui est le *witz* des moscovites, l'*o* et le *mac* des irlandais, le *k* des bretons, ou le *de* des français de l'autre siècle, se remarque à côté des noms illustrés de Bremer, de Nyémeyer et de Kunze, elle ne prouve que davantage que les guerriers qui les portent n'en avaient pas besoin.

On a parlé de l'école militaire; loin d'effrayer un véritable ami des hommes, cette institution créée en faveur des fils de la noblesse doit lui plaire; il doit faire des vœux pour qu'elle dure autant que durera la constitution présente du Hanovre. Les jeunes nobles y apprennent qu'il est une noblesse qui ne se transmet que par de bonnes études et par l'heureux emploi qu'ils sauront faire de l'instruction acquise; les agriculteurs et les commerçans y gagneront dans les communications. Quelle différence en effet entre un noble instruit et un noble ignare : celui-ci insupportable par la vanité de sa race, l'est bien davantage par la misère de son esprit, la vulgarité de ses expressions, la vileté de ses sentimens : il faut qu'il chasse, qu'il excède, ou qu'il humilie, tandis que le noble pourvu

d'éducation, cherche sans cesse à racheter l'exception de sa naissance, par des respects envers le plébéïen respectable, par des consolations envers le plébéien malheureux, et par le ton d'égalité avec le plébéïen qui connaît la véritable mesure des hommes et la sienne.

Il y a dix commandemens militaires qui n'ont de rapport qu'avec les garnisons des villes où ils sont placés [1].

Point d'hôpitaux militaires : l'hôpital civil de la capitale en sert. La cure des soldats est payée de la caisse de leurs régimens. Les revenus de cet hospice, parfaitement tenu, proviennent partie de fondations, partie du produit des entrées, perçu les dimanches aux heures du culte, et le soir, après

[1] Hanovre, Munder, Hamlen, Zell, Lunebourg, Nienbourg, Stade, Haarbourg, Ratzebourg et Osnabruck. Le *Moniteur* du 22 prairial an XI, dit que le pays n'est défendu par aucune place qui puisse résister ou retarder une invasion. Résister, oui ; mais les places d'Hameln et d'Haarbourg peuvent retarder une invasion. Les fortifications de Stade furent démolies en 1781. Cependant, celles placées sur le Klutberg au-dessus du Wéser dès 1760, et que l'on a nommées le *fort Georges*, ont acquis de l'importance, par les travaux presque continuels qu'on y a faits.

une heure déterminée. Chaque corps mène à sa suite ses effets d'habillement et de campement : le conseil d'administration, sous l'inspection de son chef, en a la gestion.

La totalité des invalides se monte à 7,000. La petite ville de Munder en réunit un certain nombre, vivant en discipline militaire, soldés et vêtus aux frais de l'état. Leur paye est plus forte que celle de ceux qui sont disséminés. Le soldat parvient à la vétérance de retraite, après vingt ans de service, ou lorsqu'il est infirme ou blessé. Il reçoit alors une pension d'après son grade. Les plus valétudinaires reçoivent, en outre, un boisseau de seigle par mois. Les fonds de ces pensions s'alimentent d'un décompte fait sur toutes les soldes, et du revenu de la première année de tout emploi quelconque auquel un individu est promu.

La fabrique d'armes d'Herzberg, la seule de tout l'état, jouit d'une grande réputation en Allemagne. La fonderie de pièces d'artillerie est située sur un des glacis de la ville d'Hanovre et sur le bord du chemin de Zell.

Il semble extraordinaire que la régence ne se soit pas réservée exclusivement les moulins à poudre : celui d'Hersen près la ville

d'Hameln, passe pour fabriquer la meilleure.

L'électeur n'a point institué d'ordre militaire; il récompense ou s'affectionne ses sujets, avec des présens, des gratifications, des grades et des pensions.

Depuis l'accession de la maison d'Hanovre au trône d'Angleterre, il n'y a qu'un exemple de sujets britanniques employés dans l'armée électorale. Deux anglais, catholiques romains, entrés avec commission d'enseigne, se sont retirés, il y a déjà quelque tems, avec celle de capitaines. D'un autre côté, la constitution anglaise s'oppose à ce que l'on donne du service aux étrangers; et les hanovriens sont réputés tels en Angleterre. Cependant dans l'état de frayeur où se trouvent les conseils des *trois royaumes unis*, on forme en Angleterre un corps d'hanovriens fugitifs qui auraient besoin des eaux thermales de leur pays. Comment peuvent-ils servir un prince qui les a abandonnés ? Comment !... Il paye.

Le caractère du soldat hanovrien est celui du soldat allemand. L'officier, en général, se distingue par son instruction, sa courtoisie et sa tenue. Le lieutenant-colonel des gardes hanovriennes, M. de Boch, est un militaire de la première distinction. Le soldat vient de

perdre un père dans le général d'Hammerstein, qui vient d'entrer au service de Russie. Ce général s'est fait connaître à nos braves sous *Menin*, et ils ne l'en estiment que davantage.

Je demandais à M. de Boch quel était le général le plus renommé de l'armée hanovrienne. Il ne m'appartient pas, répondit-il, de juger du degré de gloire due à mes supérieurs : tout ce que je puis dire, c'est que le général d'Hammerstein, assez récemment, a eu l'honneur de se faire connaître de l'armée française.

CHAPITRE XXII.

Trophées perdus dans la guerre de sept ans, reconquis. — Extrait de l'histoire de cette guerre, aux années 1756, 1757, 1758 *et* 1759 *inclusivement.*

L'ARMÉE française a reconquis 60 pièces de canons, perdues dans la guerre de sept ans, un grand nombre de drapeaux, un entr'autres qui, tout percé de coups de bayonnettes et teint de sang, servit de drap funèbre au brave qui refusa de le rendre à l'ennemi.

Il est bon de connaître les causes qui mirent ces trophées dans la puissance de nos ennemis : je les rechercherai dans l'ouvrage d'un étranger, prévenu contre la France, qui servit dans cette guerre en qualité de capitaine, et souvent sous les ordres du grand Frédéric [1]. On a prétendu dans quelques journaux français, que les mémoires du capitaine d'Archen-

[1] Hist. de la guerre de sept ans, par M. J.W. d'Archenholtz, ancien capitaine au service de Prusse. Traduit de l'allemand, par M. Arnex : à Berne 1789.

holtz n'étaient pas traduits dans notre langue; l'édition qui en fut faite à Berne en 1789, eut peu d'acheteurs en France, où l'on s'occupait alors uniquement du présent. Elle fut toute versée en Suisse et en Allemagne. Ce livre est rare aujourd'hui: je vais en donner un extrait, dans la persuasion que l'on sera bien aise d'apprendre ce que l'on n'eût jamais osé permettre de publier sous l'ancienne dynastie, et bien assuré, que les fautes qui causèrent les malheurs de la France, de 1757 à 1763, ne seront plus commises.

La paix d'Aix-la-Chapelle avait rendu la tranquillité à l'Europe, et jamais les cabinets ne s'occupaient avec plus d'ardeur pour la troubler. Marie-Thérèse regrettait la Silésie; Elisabeth se trouvait offensée des propos que Frédéric II avait tenus sur son caractère; Auguste, roi de Pologne, avait été déjà chassé de sa résidence par ce héros; Louis XV, excité d'ailleurs par la Dauphine, désirait la conquête du Hanovre. Il se fit une coalition, et ce monstre enfanta la guerre de sept ans. (1757) La cour de Versailles oublia les principes de sa politique. Au printems l'armée française, commandée par le maréchal d'Etrées, passa le Wéser, prit Emden, mit Ha-

novre à contribution, battit près Hastembeck le duc de Cumberland, et renferma son armée dans une situation où ce prince n'avait d'autre ressource que dans une capitulation. Le 8 septembre, à Closterseven, elle fut signée avec la garantie du roi de Danemarck. Le principal article portait que toutes les troupes se sépareraient ; il fut exécuté.

Maîtres de Wésel, les français prirent possession des pays d'Hanovre et de Hesse ; leurs procédés furent modérés, tant qu'ils eurent le maréchal d'Etrées à leur tête. En toutes les occasions, il montra autant de générosité que de talens pour la guerre. L'université de Gottingue lui demanda sa protection : la réponse du maréchal mérite une place dans l'histoire. La voici, datée d'Holzmunden, 16 juillet 1757.

« MM., l'université de Gottingue est trop célèbre par la quantité de grands hommes qu'elle a produits, et qui ont mis le sceau à sa gloire, pour que je ne saisisse pas cette occasion de lui témoigner mon estime particulière. Elle peut se tranquilliser sur les désagrémens que la guerre entraîne avec elle : je les en éloignerai autant qu'il dépendra de moi. Je n'ignore pas combien ils sont préjudiciables aux

sciences, et j'aurai soin que la marche des troupes ne trouble point une université aussi célèbre et aussi excellente. C'est dans ces sentimens sincères que je suis véritablement, etc. [1]. »

Précisément dans le même tems, d'Etrées fut remplacé par le duc de Richelieu, protégé par la marquise de Pompadour. Ce général jeta des troupes dans Brunswick, et dévasta les provinces de Prusse; et ce fut du produit de ces énormes pillages, dit M. d'Archenholtz, que fut bâti à Paris le superbe hôtel que ses habitans appelèrent le *Pavillon d'Hanovre* [2].

[1] M. le maréchal Mortier, pendant qu'il a commandé dans l'Electorat, n'a pas borné sa protection aux savans de Gottingue; il l'a étendue à tous les amis des lettres, de l'honneur et de l'humanité. Sur ces points, son ame ne se laisse influencer par personne.

En nivôse an 12 (1804), le général Dessoles, commandant l'armée d'Hanovre par *interim*, a assuré l'université de Gottingue, qu'il ne changerait rien aux dispositions de son prédécesseur (le maréchal Mortier), et qu'il favoriserait les travaux de l'Académie autant qu'il serait en son pouvoir. Quelques mois auparavant, la ville d'Osnabruck donna une fête magnifique à ce général, en reconnaissance de sa noble conduite, de son désintéressement et de son humanité.

[2] Ce pavillon n'est qu'un pavillon, et non un *hôtel*. Favori de la Pompadour, que les parisiens abhorraient, le duc de Richelieu devint le sujet de leurs pointes et

Frédéric gagnait des victoires, et elles lui étaient inutiles et coûteuses. Ce fut alors qu'il fit son testament en vers français. Il chercha à engager une bataille avec l'armée française réunie aux troupes de l'empire, forte de soixante mille hommes, et n'en ayant avec lui que vingt-deux mille.

Les français venaient déjà d'éprouver, près de Gotha, les prémices de l'activité prussienne. Leurs généraux dont Soubise était le chef, avaient mis huit mille hommes dans cette ville. Il y avait grande cour au palais du duc : déjà les tables étaient servies, lorsque le général Seidlitz parut devant les portes avec quinze cents cavaliers. Les français se hâtèrent de sortir de la ville. On ne fit prisonniers qu'un petit nombre de leurs soldats, mais un très-grand de valets-de-chambre, laquais, cuisiniers, friseurs, maîtresses, aumôniers de régimens et comédiens. Dans les équipages des généraux, on trouva des caisses entières de pommades et d'essences, quantités de pou-

de leurs quolibets, alors qu'ils portaient aux nues Frédéric II, qui avait fait violenter la reine de Pologne, couvrant de son corps les archives de la Saxe, piller le palais du comte de Bruhl, et vendre à l'encan les belles porcelaines de Saxe pour deux cent mille florins.

droirs, bourses à cheveux, parasols, robes-de-chambre et perroqnets. Seidlitz abandonna à ses hussards ce butin de toilette, et renvoya la troupe galante sans rançon.

Les français, qui se consolent aisément en oubliant le passé, n'eurent plus qu'une inquiétude, celle que Frédéric leur échappât. Ils ne connaissaient sa tactique que par de simples rapports; ils se hasardèrent à l'attaquer. Ce fut le 5 novembre, près du village de Rosbach en Saxe, à une lieue de Lutzen, où le grand Gustave Adolphe était mort en combattant pour la liberté de l'Allemagne, que le roi de Prusse, par un mouvement rétrogade, attira les français hors de leur position avantageuse. Croyant qu'il fuyait, ils s'efforcèrent de le prendre à dos : Frédéric resta immobile, et fit ranger ses troupes. Bientôt Seidlitz débouchant d'un vallon se précipita sur les français. La cavalerie légère culbuta la grosse cavalerie, les hussards furent assez téméraires pour attaquer la gendarmerie française; tout fut renversé. Soubise parut avec la réserve et fut également repoussé. En même tems l'infanterie prussienne appuyée d'une terrible canonnade, fit un feu de mousquéterie aussi régulier que dans un exercice

de revue. L'infanterie française fut abandonnée par sa cavalerie, et attaquée en flanc. Les colonnes à la Folard de Soubise furent dispersées, et la défaite fut générale. Les français en rejetèrent la cause sur les troupes de l'empire.

Le roi trouva sur le champ de bataille un grenadier français qui se défendait en furieux contre trois cavaliers prussiens, auxquels il refusait de se rendre. Il demanda à ce brave s'il se croyait invincible : *Oui, sire, répondit-il, sous votre conduite.* Il parcourut le champ de bataille, consolant les officiers français, blessés. Les prussiens firent un grand butin; leurs hussards s'emparèrent d'un grand nombre de croix de Saint-Louis. Soixante-douze canons, vingt-deux drapeaux, six mille deux cent vingt prisonniers, trois mille cinq cents morts ou blessés, signalèrent la victoire de Frédéric. Son frère, le prince Henri et le général Seidlitz furent blessés.

Amis et ennemis regardèrent la bataille de Rosbach comme une farce militaire. Soubise fut hué en public, et les parisiens ne cessèrent de répandre à son sujet des épigrammes et des chansons. Des bords de la Baltique aux Alpes, dit M. d'Archenholtz, le mot de *Ros-*

bach retentissait aux oreilles des français : si on n'a pas trompé cet historien, il aura dû bien les juger autrement français lorsque, pendant douze ans de triomphe, ils n'ont jamais fait sonner à l'oreille de personne des noms de batailles, assez remarquables pour les lui rappeler désagréablement.

Une dame de la cour de Prusse, ajoute-t-il, entretenant un colonel français dans l'antichambre de la reine, lui demanda ce qu'il pensait de Berlin. Sa réponse fut : *Je le regarde comme un grand village. — Vous avez raison, monsieur,* répliqua-t-elle ; *depuis que les paysans français sont à Berlin, il ressemble beaucoup à un village.* Ce trait est d'autant plus douteux que dans ce tems là, les colonels étaient des gens de qualité, et que pendant la guerre de la révolution, il ne se serait peut-être pas trouvé dans les armées françaises, commandées par des roturiers assez généralement, un seul sous-lieutenant capable de tenir un propos aussi peu délicat.

Les progrès des autrichiens appelant Frédéric, il partit pour la Silésie : le maréchal de Richelieu était cependant sur les frontières de Prusse ; mais il se doutait sans doute de la

rupture de la capitulation de Closter-Seven, par Georges II. Ce roi prétexta, à la faveur de la bataille de Rosbach, que loin que le Hanovre eût joui du repos que cette convention lui promettait, il avait été traité comme province conquise, et représenté comme tel dans les édits du roi de France. On cita, notamment, celui du 18 octobre 1757. Les troupes hanovriennes furent rassemblées; le landgrave de Hesse y joignit douze mille hommes. Celles de Brunswick arrivèrent avec quelques prussiens; le duc de Richelieu menaça de couvrir le Hanovre de décombres, et même le palais des rois, si cette armée commettait la moindre hostilité. Le duc Ferdinand de Brunswick qui la commandait, répondit: *qu'à la tête de son armée, il donnerait des explications ultérieures.*

Immédiatement après, deux corps de troupes françaises furent attaqués et mis en fuite. A ces nouvelles Richelieu entra en fureur: il ordonna de piller la ville de Zell, et de mettre le feu à ses faubourgs. Envain on le supplia d'épargner la maison des Orphelins: elle fut réduite en cendres. La rigueur de la saison contraignit les deux armées de prendre des quartiers d'hiver.

A cette époque, les autrichiens avaient pris la Silésie et Breslau sa capitale. Les affaires de Frédéric paraissaient désespérées : les silésiens qui lui étaient attachés avaient perdu toute espérance, et ceux dévoués à l'Autriche marquaient ouvertement leur satisfaction. Mais Schafgotsch, que ce roi avait nommé évêque de Breslau, qu'il avait élevé au rang de prince, qu'il avait très-souvent admis dans sa société intime, de qui il avait reçu le cordon de l'aigle noir, ce monstre le paya de la plus lâche ingratitude. Croyant son bienfaiteur entièrement perdu, non-seulement il chercha à faire sa cour à ses ennemis, mais il tint d'injurieux propos contre lui, mais il s'arracha les marques de son ordre, et les foula aux pieds, action qui révolta les généraux autrichiens, au point qu'ils lui adressèrent les reproches les plus amers. Fuyant dans les cavernes de la Bohême pour y cacher sa honte, allant d'abord à Vienne pour l'offrir aux dédains de cette cour, ensuite à Rome pour tâcher de s'en débarrasser dans les cloaques de la débauche, il revint dans les montagnes voisines du siége de sa trahison, achever une vie chargée d'opprobre.

Le 5 de décembre, au village de Leuthen,

Frédéric remporta une éclatante victoire sur les autrichiens. Il fit, sur le champ de bataille, vingt-un mille cinq cents prisonniers; six mille déserteurs passèrent de son côté, et les vaincus eurent cinq mille morts ou blessés. Treize jours après, Breslau capitula : en moins de trois semaines, les restes d'une armée de soixante mille hommes n'offrirent plus qu'un corps de fugitifs, sans canons, sans drapeaux et sans caisse militaire.

A la fin de l'année 1757, Frédéric vit presque tous ses états abandonnés de ses ennemis. Les français éloignés des frontières du Brandebourg, ne possédaient plus que quelques provinces éparses du cercle de Westphalie. Les révolutions extraordinaires qui eurent lieu dans la courte époque de cette campagne, confondirent l'expérience des tems passés et toute prévoyance humaine. Au commencement, on vit le roi de Prusse triomphant, la puissance de l'Autriche presque anéantie, une grande armée renfermée dans une ville et sur le point de se rendre. Subitement, la balance de l'Autriche l'emporte de nouveau; les autrichiens gagnent des batailles et font des conquêtes; Frédéric est battu, chassé de la Bohême, abandonné de ses alliés et envi-

ronné d'ennemis de toutes parts; . . . mais bientôt il se relève pour triompher plus que jamais. Russes, suédois, impériaux, autrichiens, français, sont ou chassés, ou battus, ou détruits. Des corps d'armées sont faits prisonniers; et au milieu de l'hiver, la Silésie à moitié conquise est recouvrée dans un seul combat. Les russes, victorieux en Prusse, fuient et laissent en arrière des milliers de malades et de blessés [1]: le prussien qu'ils ont vaincu, les poursuit jusqu'aux frontières de la Pologne. Les belliqueux suédois, arrivés en Poméranie, soupirent après les dangers, n'en trouvent aucun, et sont bientôt contraints de chercher leur salut sous les canons de Stralsund. La principale armée française possédait tranquillement les provinces situées entre l'Elbe et le Wéser; le duc Ferdinand se met à la tête des hanovriens, et les repousse dans le nord de l'Allemagne. L'Angleterre accorde à Frédéric un subside annuel de 670,000 liv. sterling, et le grand Pitt

[1] C'est ce qui leur est arrivé en Hollande, en Suisse, en Italie. Les chances de la guerre, avec les puissances de la confédération européenne, seront toujours terribles pour les armées russes, si elles sont malheureuses.

établit le principe qu'il fallait conquérir l'Amérique en Allemagne [1].

(1758) Frédéric prend, en seize jours, Schweidnitz, se porte devant Olmutz, reçoit un échec qui le force d'en lever le siége, et trompe Laudon en marchant tout-à-coup en Bohême au lieu de retourner en Silésie. — Pendant ce tems-là, le russe Fermor prend possession de la Prusse dégarnie de troupes, fait une entrée triomphante à Koenigsberg, et expédie à Pétersbourg un courrier avec les clefs de la ville. Les habitans de la Prusse semblèrent oublier leur roi, et se courbèrent sous le joug de ses ennemis. Le jour anniversaire de la naissance du grand duc Pierre, cette ville fut illuminée, il y eut feu d'artifice, et l'université demanda à prononcer publiquement une harangue à la louange de ce prince. — Frédéric ne remit jamais le pied dans son royaume de Prusse.

[1] Le génie de la France, qui n'a rien à redouter désormais des principes du fils du *grand Pitt*, indique l'abaissement de l'Angleterre, dans la subversion de sa puissance aux Indes orientales et occidentales. On vient de commencer l'exécution de ce plan avec assez de bonheur aux Antilles, ce qui déjà doit faire diminuer le nombre des espions et le taux des subsides.

Le général Fermor, avec quatre-vingt mille hommes, forma le siége de Custrin, la saccagea, attaqua la forteresse dont le commandant ne montra pas une grande capacité dans la défense. Comme il voulait ensuite s'en excuser, le roi lui dit : *C'est ma propre faute ; pourquoi vous en avais-je choisi le commandant ?*

Frédéric, en vingt-quatre jours, fit une marche de soixante lieues de France, joignit l'armée de Dohna le 21 août et fit lever le siége de Custrin. Les deux armées, près du village de Zorndorf, se préparèrent à combattre. Celle du roi cria, sur tout son front : *Les prussiens ne donnent pas de quartier. — Ni nous non plus*, répondirent les russes. Après une lutte horrible et longue, il ne resta aux prussiens d'autre parti que celui de massacrer tout ce qui ne voulut pas céder. Toute l'aîle droite des russes fut, ou égorgée, ou noyée dans des marais. Leur aîle gauche se battit en désespérée jusqu'à la nuit : le lendemain on ne fit que se canonner. De part et d'autre, on s'attribua la victoire, et le général russe, Panin, eut cependant la bonne foi de dire : *Nous sommes restés maîtres du champ de bataille, mais ou morts, ou blessés, ou ivres.*

Ce serait sortir des bornes et du but de cet extrait, si l'on suivait les mouvemens habiles de cette campagne. Le sort des combats ne fut pas favorable au roi de Prusse dans la plaine d'Hochkirch; il y perdit cent canons et neuf mille hommes. Le feld-maréchal Daun reçut, du pape Clément XIII, un chapeau et une épée bénis, afin qu'il pût, encore avec plus d'avantages, combattre les hérétiques... Mais les alliés ne tirèrent pas grand profit de la victoire de Hochkirch.

Dès le commencement de cette année, Richelieu s'était vu obligé de remettre le commandement de l'armée au comte-abbé de Clermont, qui n'avait même jamais passé une revue. La marquise Pompadour le fit général, pour l'opposer au duc Ferdinand de Brunswick. Frédéric, en apprenant cette nouvelle, dit: *J'espère qu'il sera bientôt relevé par l'archevêque de Paris.*

Le général comte-abbé de Clermont ne fut pas plutôt arrivé à l'armée, que le duc Ferdinand marcha contre le Hanovre. Le comte de Chabot fut le seul qui défendit son poste près de Hoya, jusqu'à ce qu'il en fut délogé par le prince héréditaire (maintenant duc régnant de Brunswick). La Prise de Hoya

fraya le chemin de Hanovre, de Zell, de Brunswick. Les paysans hanovriens tombèrent sur les soldats français disséminés; en huit jours, tout le pays de Hanovre fut évacué. Pour assurer sa retraite, ou plutôt sa fuite, Clermont sacrifia quatre mille hommes, qu'il laissa à Minden, et ne s'arrêta qu'à Wésel, sur les bords du Rhin. Trois mille huit cents hommes qui gardaient à Emden le principal magasin de son armée, saisis à la vue de deux vaisseaux anglais, oublièrent de rappeler la garnison d'un fort voisin dans la crainte d'être à-la-fois coupés par terre et par mer et firent leur retraite avec perte. Ainsi, les magasins, les bagages, les munitions et plus de cent pièces d'artillerie, tombèrent entre les mains de l'ennemi. Il y eut suspension d'armes, et l'on prit des quartiers d'hiver.

La nation française fut profondément humiliée d'apprendre que son armée avait fui devant une poignée d'allemands, ramassés à la hâte, manquant de cavalerie, vaincus quelques mois auparavant, confinés dans un terrain étroit, et contraints de chercher leur salut dans une suspension d'armes, humiliante (Closterseven). Le duc de Bellisle fit renfermer plusieurs officiers à la Bastille, et

adressa à tous les colonels de l'armée de Hanovre, des lettres sévères et menaçantes. Mais les racines du mal étaient trop profondes. Dans les marches des armées françaises, dans leurs camps, même sur le champ de bataille, il ne régnait ni subordination, ni discipline, ni ordre : même des officiers subalternes menaient des maîtresses avec eux. L'armée était-elle en marche, on voyait au milieu d'elle ces courtisanes traînées dans des carrosses. On trouvait, au milieu des camps, tout ce que le luxe peut étaler de plus brillant. Une fois, à l'armée du prince Soubise, on vit douze mille chariots appartenans à des marchands et vivandiers, quoiqu'elle ne passât pas cinquante mille hommes; parmi les gardes-du-corps, l'escadron Villeroy, de cent trente-neuf cavaliers, avait une suite de douze cents chevaux, dont le plus grand nombre servait à traîner les bagages. Dans les camps même on donnait des bals, et souvent l'officier de garde abandonnait son poste pour aller danser un menuet dans un village.

Le comte de Saint-Germain, l'un des principaux généraux français (depuis feld-maréchal en Danemarck et ministre de la guerre en France) commandait un corps de dix mille

hommes. S'étant brouillé avec le maréchal de Broglie, il abandonna ce corps, se contentant d'écrire au chef de l'armée, le lieu où il l'avait laissé. Ce crime de haute trahison ne fit sensation ni parmi les troupes, ni en France; on disait à Paris : *Il a donné sa démission.* Quelle différence de nos armées du milieu du dix-huitième siècle et de sa fin!

Mais ce qui prouve que l'esprit gaulois et l'esprit français ne sont qu'un seul et inaltérable esprit, c'est celui du soldat de cette nation dans tous les tems.

Lorsque l'armée de Hanovre arriva sur les bords du Rhin, dans un état déplorable, couverte de haillons et exténuée de fatigue et de faim, la gaieté n'abandonna pas ses troupes: elles chantaient, faisaient des gambades, et paraissaient plus sensibles au manque de poudre qu'au manque de nourriture. Quand le soldat avait de la viande ou du pain, il les suspendait à sa bayonnette ou à la garde de son épée.

M. d'Archenholtz, malgré toutes ses préventions, n'oublie ni le trait de d'Assas : *A moi, d'Auvergne, voici les ennemis;* ni la réponse du marquis d'Armentières aux députés d'une ville de Hanovre, venus pour implorer

sa clémence : *Messieurs, je ne suis pas venu pour vous faire du bien ; mais soyez assurés que je vous ferai aussi peu de mal qu'il me sera possible.*

Le 23 juin à Crévelt, attaqués dans un bois par le prince héréditaire de Brunswick, pendant trois heures, les français perdirent la bataille de ce nom. Le duc Ferdinand, complimenté par ses officiers, vint à considérer les morts dont le champ de bataille était couvert : *C'est la dixième fois en ma vie*, dit-il avec attendrissement, *que je vois un pareil spectacle : plût à Dieu que ce fût le dernier!*

La suite de cette victoire fut le siége et la prise de Dusseldorf. Cet échec épouvanta la France : la Bastille fut remplie, Clermont rappelé, et le dauphin voulut aller se mettre à la tête de l'armée. Le maréchal de Contades obtint le commandement sur le Rhin. Soubise eut ordre d'entrer dans la Hesse. Ce dernier pénétra dans le cœur de cet état avec trente mille hommes. Le duc de Broglie battit le général hessois le prince d'Isembourg, entre Cassel et Minden, se rendit par cette action maître du Wéser, et l'armée française s'étendit de nouveau dans la Westphalie et le pays du Hanovre. Le général Imhoff vengea Isem-

bourg près de Wésel, et mit ainsi à la disposition du duc Ferdinand, un grand magasin à Emmerich, et le grand pont de bateaux du Rhin, près de Rees. Ce duc prit, sur la Lippe, une position avantageuse qui le mettait à même de couvrir le Hanovre. Tandis que Imhoff allait au-devant des anglais débarqués à Emden, Isembourg se placait sur le Wéser, et le général Oberg couvrait la Hesse. Celui ci craignant d'être pris à dos par Soubise, dans son camp très-fort de Sundershauzen, en sortit et perdit, près de Luttemberg, quinze cents hommes et vingt-huit canons.

Cette victoire valut à Soubise le bâton de maréchal de France. Il tira de fortes contributions du Hanovre, pénétra jusque sous les murs de Hameln, inquiéta la ville de Hanovre tellement, qu'elle envoya les archives à Stade. Le duc Ferdinand le contint cependant par ses marches et ses positions, jusqu'à ce que l'approche de l'hiver lui eût fait prendre ses quartiers en Westphalie.

(1759) Les français surprirent Francfort sur le Mein, et par-là obtinrent une libre communication avec les autrichiens et les troupes de l'empire. Au mois d'avril, le prince héréditaire de Brunswick commença par net-

toyer la Hesse et les provinces voisines : le duc Ferdinand fit couvrir le Hanovre avec douze mille hommes, et marcha contre Francfort, avec trente mille. Broglie qui y commandait, se saisit d'une forte position dans le voisinage, près du village de Bergen. Ce fut le 13 avril et dans ce lieu, que les deux armées se rencontrèrent : la victoire chancela longtems entr'elles; mais elle se déclara dès le milieu du jour en faveur des français et coûta à leurs ennemis deux mille hommes et cinq pièces de canon, perte légère qui entraîna des suites favorables pour la France.

Ferdinand se tint alors sur la défensive; et, quoiqu'il fût maître du Wéser, les français s'emparèrent de Cassel, prirent d'assaut Minden, où étaient déposés de grands magasins, et où ils firent 1400 prisonniers. Ils se rendirent maîtres de Munster, après un siége dans les formes, et en firent la garnison, forte de 4,000 hommes, prisonnière. Le duc de Broglie fut promu à la dignité de prince de l'empire.

Les français projetèrent encore de pénétrer dans le Hanovre; mais Ferdinand qui s'était emparé de Bremen par ruse, et maître par conséquent du cours du Wéser jusqu'à

Stade, songea à déterminer le sort de la campagne par une action générale. Le prince héréditaire de Brunswick marcha à Hervorden pour appuyer le général Drewes : celui-ci fit sauter les portes d'Osnabruck, contraignit sa garnison à prendre la fuite, et s'empara du magasin qu'on y avait formé. Par ces manœuvres, Contades craignant d'être coupé, tint le 31 juillet un conseil de guerre, dont le résultat fut la marche de l'armée sur neuf colonnes.

Le duc Ferdinand l'apprit avec satisfaction et se mit en marche de son côté. Les français furent battus, faute d'avoir suivi les ordres de leur général d'attaquer à la pointe du jour. Broglie, qui devait attaquer le corps du général Wangenheim, ne put être prêt avant cinq heures, ce qui donna le tems à ce dernier, aidé par le duc Ferdinand, d'abandonner son camp et de joindre le gros de l'armée. Par ce mouvement, les français se trouvèrent enfermés entre le fleuve, un marais et l'armée ennemie. Ils disposèrent, contre toutes règles, leur cavalerie au centre, quoique cette même disposition eût été cause de leur défaite à Hochstedt. La perfidie d'un général anglais les sauva d'une perte entière. Le lord Sack-

ville (le même qui, sous Georges III, parvint au ministère et fut un des principaux moteurs de la guerre civile en Amérique, sous le nom de lord Germaine) mu d'une basse jalousie contre le duc Ferdinand, feignit jusqu'à trois fois dans le combat de ne pas entendre les ordres les plus clairs du général en chef. Ce ne fut que fort tard qu'il vint lui demander une explication que le dernier soldat eût pu lui donner. Broglie tira parti de ce délai, fit sa retraite en bon ordre avec les troupes de l'aîle gauche, et couvrit celle de l'aîle droite, mise en déroute par la cavalerie de Prusse, de Hanovre et de Hesse.

Les français perdirent à Minden 8,000 hommes, trente canons, dix-sept drapeaux, et, quelques jours après, un train de gros bagages, une partie de la caisse militaire, les équipages de leurs principaux commandans, les archives de guerre, les magasins placés à Osnabruck, Minden, Bielefeld, Paderborn et autres endroits.

Le jour même de cette victoire, le prince héréditaire de Brunswick en remporta une autre sur le duc de Brissac, près Goofeld: deux mille paysans furent occupés pendant trois jours à enterrer les morts.

Ces désastres forcèrent Contades d'abandonner sans délai le poste de Minden, d'évacuer Cassel, de passer le Wéser et de traverser un pays peu pourvu de vivres et harassé continuellement par l'ennemi. Enfin il perdit tous les avantages obtenus. Le prince de Holstein prit un bataillon entier de grenadiers royaux : près la ville de Wetter, le corps de Fischer fut surpris, massacré en partie et en partie fait prisonnier par le prince héréditaire. Marbourg, défendue par neuf cents hommes, capitula le cinquième jour de tranchée ouverte ; il ne fallut qu'un jour de plus à Münster pour se rendre le 20 novembre. Fulde, où se trouvait le duc de Wirtemberg, avec ses troupes, fut encore surprise, le jour où ce prince avait invité les dames à un bal. Toutes les affaires jusqu'à la fin de décembre, quoique moins importantes, ne furent pas plus heureuses pour les français. Enfin les grands froids forcèrent les deux armées au repos. Celle de Ferdinand prit ses quartiers à Cassel et en Westphalie : celle des français, aux environs de Francfort sur le Mein.

Il se fit pendant l'hiver des propositions de paix. Frédéric n'avait que sept millions

d'hommes ; ses ennemis régnaient sur quatre-vingt millions de sujets : ils ne voulurent point y entendre et ils ne songèrent qu'à réparer leurs pertes et à renforcer leurs armées, pour reprendre la Saxe ou la Silésie.

CHAPITRE XXIII.

Suite de l'extrait de l'histoire de la guerre de sept ans, aux années 1760, 1761, 1762, *jusqu'à la paix générale de* 1763.

(1760.) Au commencement de l'année, le général prussien Fouquet, qui défendait la Silésie avec peu de troupes, fut attaqué dans son camp retranché, près de Landshut, par le général autrichien Laudon, à la tête de 500000 hommes. Après s'être battu de hauteurs en hauteurs, il fut dangéreusement blessé, et obligé de se rendre avec 6000 hommes, presque tous d'infanterie. Laudon souilla sa victoire par le pillage de Landshut, ville ouverte et manufacturière.

Bientôt la plus grande forteresse de la monarchie prussienne, après Magdebourg, Glatz, par l'indignité d'O, son commandant, tomba entre les mains du général Draskowitz. Par cette conquête, les vainqueurs eurent le pied ferme en Silésie. Frédéric fit semblant de marcher au secours de cette province; le général Daun gagna deux marches pour

l'arrêter sur ce chemin; mais tout-à-coup le roi fit halte, revint sur ses pas, se présenta devant Dresde, et chassa en peu d'heures les autrichiens, du jardin royal et des faubourgs.

Ce fut le 14 juillet que ce siége commença. On se servit de canons de douze livres de balles, d'obus, de grenades et de boulets rouges; Frédéric fit diriger le feu des deux côtés de l'Elbe, sur la ville, de préférence aux remparts, dans l'espoir que le danger de voir incendier le palais d'un roi allié, ferait impression sur les autrichiens : mais le général Maquire fit son devoir. L'artillerie de siége étant arrivée de Magdebourg, on jeta, sans discontinuer, des bombes dans la vieille ville. Pour s'en approcher de plus près, on mit le feu au faubourg de la porte de Wilsdruff : plusieurs des principales rues furent consumées; de superbes palais devinrent la proie des flammes; des maisons de plusieurs étages s'écroulèrent sur la tête de leurs malheureux habitans. La tour de l'église de la Croix, une des plus belles et des plus antiques de l'Allemagne, écrasa dans sa chute le toît de sa Basilique et des édifices voisins. Le 19 juillet, il fut lancé dans la ville quatorze cents bombes et boulets, dont le ravage enflammé ne pouvait

plus s'arrêter, les assiégeans ayant coupé tous les aqueducs. La garnison autrichienne ne cessa de marquer, par des sorties vigoureuses, par des canons encloués, par un feu perpétuellement répondu, qu'elle était loin de vouloir se rendre : et Frédéric, dégoûté d'une si opiniâtre résistance, ne resta plus devant Dresde que par point d'honneur.

Au moment où ce roi était sur le point de lever le siége, les assiégés annoncèrent par des décharges de canon à boulets, la prise de Gratz; Laudon assiégea en ce tems Breslau; Frédéric décampa par une nuit pluvieuse et orageuse, en entretenant le feu dans les tranchées, jusqu'à ce qu'il se fût éloigné. Telle fut l'issue d'un siége qui coûta 1478 morts et blessés aux prussiens, et à la ville de Dresde six églises, 416 édifices de détruits, partie de ses habitans morts ou estropiés, partie réduits à la mendicité.

Frédéric marcha pour dégager Breslau, défendue par 3,000 hommes seulement, commandés par le général Tauensien, chef de la garde du roi. Le général Laudon, en le sommant, lui dit que cette ville n'était point une forteresse; il lui répondit qu'elle l'était, et le contraignit, à coups de couleuvrines, à porter

son quartier un peu plus loin des remparts. Sur ces entrefaites, l'arrivée du prince Henri sauva la Silésie et Breslau, malgré l'armée russe, commandée par Soltikoff prêt à former sa jonction avec Laudon. Quoique conduisant avec lui deux mille chariots de vivres, quoique harcelé de tous côtés par l'ennemi, Frédéric traversa l'Elbe, la Sprée, la Queisse, la Bober, fit quarante lieues en cinq jours, et atteignit, sans perte, la frontière de Silésie. Soltikoff déclara qu'il se retirerait, si on le laissait encore passer l'Oder.

Cette menace décida Daun à attaquer Frédéric, le 15 d'août, de quatre côtés à-la-fois. Le roi en fut instruit la veille et tomba, avec toute son armée, sur Laudon. Daun ne put secourir ce général qui fut obligé, en deux heures de tems, de laisser sur le champ de Liegnitz, 2,500 morts et blessés, 6,000 prisonniers et 82 canons.

Rien n'empêcha plus la réunion du roi avec le prince Henri. Les russes se retirèrent au-delà de l'Oder, et la route de Breslau fut ouverte aux prussiens. Leurs armes triomphèrent en Saxe comme en Silésie; Daun, dans la crainte d'avoir ses communications coupées avec la Bohême, s'était retiré dans

les montagnes ; l'opération des russes et des suédois sur Colberg avait été infructueuse, et les suédois venaient de perdre six cents hommes et sept canons dans le faubourg de Lasewalk.

Mais la fortune de Frédéric changea encore. Berlin fut assiégé et pris. Heureusement pour les habitans de cette ville opulente, que le général d'avant-garde, le comte de Tottleben, y avait vécu assez long-tems pour les aimer. Le général Lascy vit avec déplaisir sa modération, et se fit détester d'eux par sa dureté. Il établit une contribution de 150,000 écus d'empire, et exigea un présent de 200,000 livres. Il autorisa ses troupes autrichiennes, saxones, moscovites, à se surpasser en vexations, en pillage, en destruction : elles rivalisèrent en vandalisme avec les hussards, les cosaques et les croates. Argent, joyaux, vêtemens passèrent en leurs mains : et quiconque se hasardait le soir dans les rues, était dépouillé à nud. Ils forcèrent et pillèrent deux cent-quatre-vingt-deux maisons. S'ils n'avaient encore mis leur main dévastatrice que sur le palais et les écuries royales, s'ils n'avaient pillé que la maison de plaisance du roi à Charlottenbourg, et celle de la reine à Schonhausen,

ils n'eussent exercé que des représailles, violentes sans doute, mais excusables, contre la conduite de Frédéric à Dresde; ils n'eussent, en tout cas, usé que du droit de la victoire : mais, sans que les hostilités eussent pour prétexte la religion, ils enfoncèrent la sacristie de l'église dite de Jérusalem, dont ils enlevèrent toute l'argenterie et se souillèrent de l'argent destiné par la pitié à l'affreuse misère. Ils violèrent les sépultures, non pour en extraire, dans le besoin, un métal meurtrier contre des ennemis menaçans, mais uniquement poussés par une avidité sacrilége à s'emparer des linceuls des morts. Ce qui différencie la manière de faire la guerre, du milieu du dix-huitième siècle et de sa fin, (on ne saurait trop marteler ce contraste dans la tête de beaucoup de gens) c'est le mépris, je dirai même, la stupide haine qui se prononça dans la guerre de sept ans contre les productions des arts antiques et modernes : c'est l'admiration pour elles, dont ont été pénétrés, moins souvent par savoir que par sentiment, les grands hommes de guerre que la dernière lutte continentale a donnés à la France : c'est de les avoir vus attacher leur gloire à la consécration de ces monumens immortels. Ah!

si Lascy et Tottleben [1] vivaient encore, je leur dirais : Venez à Paris voir ces vandales si décriés par vous, Lascy; si calomniés près de vous, Tottleben. Voyez ce lion de Saint-Marc, qui indique le temple où flottent, abaissés, les étendards de l'Europe sur les cheveux blancs des Nestors de la victoire : jetez les yeux sur ces coursiers de Corinthe; ils n'ont point de frein, mais ils sont arrêtés par le génie de la France : entrez dans ces immenses galeries dans lesquelles sont étalés les chefs-d'œuvres des arts, les trophées de nos conquêtes, les *palladium* enlevés aux nations ennemies de la paix de l'Europe.

La malheureuse capitale du Brandebourg était plongée dans le deuil et le désespoir : mais, à ces mots, *le roi vient*, elle est délivrée. La grande armée russe repasse l'Oder ; Czernichef et Tottleben, en deux jours, sont à vingt-quatre lieues de Berlin; Lascy se hâte de gagner la Silésie pour se joindre à Daun. Depuis les portes de cette ville jusqu'aux frontières de Pologne, de Silésie et de Saxe, tout le plat pays est converti en désert. Ni bétail, ni lit ne furent laissés

[1] Pour ses procédés doux à Berlin, il fut arrêté et envoyé à Pétersbourg.

aux cultivateurs. Les grains que les ennemis ne purent emporter furent jetés dans la boue, ou dispersés au gré du vent. Copenick, Fürstenwald, Rescow, Landsberg, Lübenwalde, Omnienbourg, le château de plaisance de Fredericsfeld, furent entièrement saccagés : Francfort sur l'Oder fut pillée par les russes; ils fouettèrent publiquement un de ses bourguemestres. — A Wilmersdof, lieu de la sépulture des princes de Schwerin, tous les tombeaux furent violés, et les corps dépouillés et abandonnés dans la pleine campagne. Il faut le dire, à la gloire du général autrichien Esterhazi ; à *Sans-Souci* et à *Postdam*, où il commandait, il sauva l'honneur de sa patrie.

Frédéric arrivait aux frontières de la Saxe quand il apprit tous ces excès. La colère l'emporta sur la philosophie : le bataillon franc de Quintus-Icilius ne laissa, en peu d'heures, que les murailles au château de Hubertzbourg. Leïpsick fut repris, au moment où l'armée des cercles songeait à prendre ses quartiers d'hiver dans cette ville opulente. Daun *le temporiseur* força le roi de l'attaquer dans son camp retranché de Torgau, le 3 de novembre : ce jour, 5,500 grenadiers prus-

siens tombèrent morts ou blessés sous une batterie de deux cents canons, image de l'enfer qui s'ouvre pour engloutir sa proie. Frédéric s'épuisa en attaques successives, et fut lui-même blessé : la bataille parut perdue pour lui, et Daun envoya des courriers à Vienne pour porter cette nouvelle : ils y entrèrent environnés de postillons sonnant du cor.

Mais Ziethen et Mollendorf ramenèrent la victoire. L'on s'empara des hauteurs; des batteries furent tournées, des canons furent élevés à bras sur ces collines. Lascy ne put déloger les prussiens, et ne pensa plus qu'à opérer sa retraite, au moyen de trois ponts de bateaux établis sur l'Elbe. A la fin de la nuit, Frédéric ne pensait qu'à renouveler la bataille; mais à peine le crépuscule eut-il éclairé le champ de bataille, qu'il vit qu'il n'avait plus d'ennemis à combattre. La Saxe, hormis Dresde, était encore une fois en son pouvoir. Les autrichiens comptèrent 9,000 morts et blessés, et 8,000 faits prisonniers : les prussiens perdirent le même nombre de morts et de blessés, et 1500 hommes tombèrent au pouvoir de Daun.

Le roi prit son quartier à Léïpsick : les

prussiens y commirent de grandes exactions, effet malheureusement trop ordinaire des représailles en guerre et en révolution ; mais si on voulait affaiblir le tableau révoltant de la conduite tenue envers les habitans d'une ville impériale mais saxone, plus riche par son commerce et ses foires que Berlin par son opulence factice au milieu des sables, on songerait que le roi d'un peuple pauvre et peu nombreux, résistant seul à l'Europe entière conjurée contre lui, fut obligé d'avoir recours à l'altération de ses propres monnaies. Marie-Thérèse émit aussi un papier qui eut la destinée de ceux de la régence, de la guerre d'Amérique et de la révolution française. Cette grande souveraine imagina (ce qui a depuis été imité dans un autre pays) de faire de la charpie pour ses soldats blessés : les femmes de tout rang firent aussitôt le sacrifice de leur linge, et s'occupèrent de ce travail patriotique.

Les français avaient ouvert la campagne avec 140,000 hommes, dont 100,000 devaient agir en Westphalie et 30,000 sur le Rhin, dans l'espoir de diviser les forces des alliés. Les généraux subordonnés au maréchal de Broglie contrarièrent ses plans par jalousie, ce qui

donna le tems au duc Ferdinand de recevoir par Emden un renfort qui porta l'armée anglaise sous ses ordres à 20,000 hommes.

Ferdinand se mit en mouvement pour attaquer les français qui faisaient semblant de pénétrer dans le Hanovre. Le prince héréditaire, près de Corbach, en rencontra un corps qui, tenant de près à la grande armée, en recevait à chaque instant des troupes fraîches. Il perdit 800 hommes et quinze canons, et fut blessé dans la belle retraite qu'il fit. Le 16 juillet, près d'Emsdorf, sept jours seulement après, il attaqua un autre corps sur lequel il fit 2,000 prisonniers, et s'empara de six canons et d'une grande quantité de bagages et de munitions de guerre.

Le duc de Wirtemberg, ne voulant point être sous les ordres impérieux du prince Xavier de Saxe, frère de la dauphine, avait quitté le service de France. Le comte de Saint-Germain, et du Luc, et le marquis de Voyer, mécontens, y renoncèrent aussi [1]. Leur éloignement de l'armée causa de grands désordres. Ferdinand en profita pour attaquer près de Wurbourg en flanc, en front, en dos,

[1] Est-ce que dans ce tems, il n'y avait point de patrie ?

les français commandés par le chevalier May. Ils laissèrent quinze cents hommes sur le champ de bataille, dix canons et seize cents prisonniers.

Le manque de forteresse en Westphalie et en Basse-Saxe, occasionna une variété continuelle dans les prises et reprises de villes et de provinces, dont on s'emparait aussi vîte qu'on les abandonnait. Durant les progrès de la grande armée française, Minden, Cassel, Gottingue et Limbech, avaient été prises, et Hameln était menacée d'un siége. Luckner parut peu de jours après, repoussa les conquérans, dont il fit quantité de prisonniers. D'un autre côté, ils prirent le Lazaret de campagne de Ferdinand à Cassel, et sept cents hommes à Ziegenhayn. Broglie craignant le mécontentement de son armée, ne voulut point hasarder de bataille et se retrancha près de Cassel.

Dans ce tems, les français ayant perdu le Canada par la suite de la bataille de Québec, le cabinet britannique forma le projet de porter la guerre au sein même de leur pays. Dans ce dessein, le prince héréditaire passa le Rhin, fit grand nombre de prisonniers et investit Wésel. Le 10 octobre, la tranchée fut ou-

verte, et le siége ouvert dans les formes. Broglie envoya, à marches forcées, pour dégager cette place, le marquis de Castries avec un corps considérable. Ce général se posta dans une forêt dont, malgré une journée de combat, il fut impossible de le déloger. Le prince héréditaire fut blessé une seconde fois, et eut un cheval tué sous lui. Le siége de Wésel fut levé et fut suivi, auprès de Bruynest, d'un combat dans lequel les français eurent du désavantage. Leur grande armée, toujours campée près de Cassel, occupait toute la Hesse, et formait un immense croissant depuis Wésel jusqu'à Gottingue. Le duc Ferdinand essuya, le 12 octobre, une sortie furieuse de la garnison de cette ville, qui le força de lever le blocus qu'il en formait depuis vingt jours. On regarda alors la campagne comme terminée.

(1761) — Dès le 11 février, le duc Ferdinand, sur quatre colonnes, attaqua tous les quartiers d'hiver des français. Ils abandonnèrent toutes les places qui formaient les anneaux les plus forts de leur cordon, brûlant leurs magasins qu'ils ne purent, cependant pas tous, soustraire à l'ennemi qui les suivait de près. A Langensalze, ils furent battus; et bientôt

bloqués à Marbourg et Ziegenhayn, ils furent assiégés dans Cassel. Broglie, qui sentait l'importance de conserver cette place, ramassa toutes ses troupes vers le Bas-Rhin, attaqua le prince héréditaire près de Stangerode, lui prit deux mille hommes, dix-huit drapeaux et douze canons. Aussitôt, Cassel, Ziegenhayn et Marbourg, furent dégagés. — Les deux parties rentrèrent dans leurs quartiers d'hiver.

On parlait de paix; mais chaque puissance apportait des prétentions exagérées. Frédéric avait perdu un puissant allié : Georges II venait de mourir. Pitt commençait à perdre de son influence, en raison de celle de lord Bute, inepte favori du nouveau roi. Georges III, dans un premier discours à son parlement, avait pris l'engagement de fournir des subsides à la Prusse; mais comme si cet allié se fût déjà essayé à ne point tenir les traités à faire sous son règne, Frédéric ne reçut plus aucun secours du cabinet britannique. Il se détermina en conséquence à se tenir cette année sur la défensive. Les autrichiens craignirent un piége, et se contentèrent de l'observer de fort près.

Il laissa le prince Henri en Saxe pour faire face à Daun, et se porta sur la Silésie menacée par Laudon qui, malgré tout ce qu'il put

faire, joignit, près de Buntzelwitz, ses soixante mille autrichiens à soixante-dix mille russes, commandés par le feld-maréchal Butterlin. Le roi en fut environné comme d'un croissant, n'ayant de libre que le dos; et certain du danger de risquer une bataille avec cinquante mille hommes, il songea pour la première fois à éviter une bataille, et à se retrancher dans un camp. En trois jours, il en fit une forteresse redoutable, ménageant une vaste plaine à la cavalerie, composée de quatre-vingt-dix escadrons, brûlant du desir de charger ses ennemis; et il attendit au bivouac que la famine et les maladies eussent combattu pour lui dans leur camp. Après vingt jours de projets d'attaque, contrariés par la diversité des opinions politiques et des systèmes militaires des généraux autrichiens et russes, Butterlin passa l'Oder le 13 septembre, ne laissant auprès des premiers que vingt mille hommes avec Czernichef.

Quand cette nouvelle parvint au camp prussien, on renonça avec la joie la plus vive aux retranchemens, et la communication avec le plat pays y ramena l'abondance. Quinze jours après Frédéric leva son camp et s'éloigna de deux marches de Schweidnitz. Laudon tenta de surprendre cette place qui avait deux

cent quarante pièces d'artillerie et cent quatre-vingt-onze artilleurs pour les servir : elle fut enlevée. Les russes répondaient : *point de pardon* à ceux qui demandaient la vie ; et un artilleur ne voulant pas mourir sans vengeance, alluma un magasin à poudre et fit sauter trois cents ennemis avec lui. La citadelle fut emportée par les autrichiens, après un assaut de trois heures. Il est bien remarquable qu'au pillage qui suivit, les grenadiers wallons n'y prirent aucune part. Le général Laudon leur promettant de l'argent pour les dédommager : *Menez-nous*, s'écrièrent-ils, *au chemin de la gloire, nous n'avons que faire d'argent.* Ces belges étaient bien faits pour rentrer un jour dans leur patrie d'origine et se fondre avec les grenadiers français. Le commandant de Schweidnitz, le général Zastrone, ne fut point traduit devant un conseil de guerre, mais il fut congédié du service.

Laudon, vainqueur, pensa éprouver la même disgrace. Il avait commis le crime d'avoir, sans consulter le conseil de guerre de Vienne, médité et exécuté une conquête qui mettait les autrichiens, après six campagnes sanglantes, en état, pour la première fois, de prendre

des quartiers d'hiver en Silésie. Ce grand général, le plus ferme appui du trône de Marie-Thérèse, eût été perdu sans la protection de l'empereur François, sans les soins du vieux prince Venceslas-Lichtenstein, que l'impératrice honorait comme un père.

Un mot sur la fortune de Laudon. Frédéric, en lui refusant avant la guerre une place de capitaine, ne savait pas qu'il s'attirait le poids de sept campagnes, dans lesquelles sa vie et sa couronne seraient exposées à chaque instant. Laudon entra au service de Marie-Thérèse : major de croates en 1757, réduit alors à solliciter humblement les secrétaires des dicastères autrichiens, il parvint bientôt sans menées ni protection aux plus hautes dignités militaires, combina le plan de la surprise de Hochkirch, sauva Olmutz en enlevant un grand convoi destiné pour le camp prussien en Moravie, battit et fit prisonnier le général autrichien Fouquet et prit Glatz : ce fut lui et non Soltikow qui avait vaincu Frédéric près Kunersdorf : et maintenant il venait de s'emparer de Schweidnitz. — Ce général fait penser au prince Eugène.

Tous les fruits d'une campagne pénible et fatigante étaient perdus pour Frédéric, par la

prise de Schweidnitz. Ce grand capitaine rehaussa les esprits abattus de ses généraux, en laissant à chacun d'eux la liberté de quitter son service : ne pouvant attirer Laudon campé près Freibourg, il se cantonna et prit son quartier-général à Strehlen ; c'était là qu'une trahison le menaça d'un malheur extrême.

Le baron de Warkotsch possédant des biens dans le voisinage, avait été admis à la table du roi. Rien n'était plus facile que de l'enlever ; trente grenadiers seulement montaient la garde près de lui ; une forêt qui touchait au quartier général, eût favorisé de nuit les suites d'un coup de main. Le perfide baron accepta du général autrichien la promesse de 100,000 ducats, s'il exécutait son plan. Quoique le fanatisme n'y eût aucune part, le prêtre Schmidt en fut l'entremetteur. Un chasseur qu'il avait à son service, ouvrit une lettre qu'il remit au roi et dans laquelle étaient tous les détails du complot. Le baron et le prêtre n'eurent que le tems de s'évader : ils furent écartelés en effigie, et le roi signant cette sentence dit : *Les portraits ne vaudront vraisemblablement pas mieux que les originaux.*

Alors, les russes attaquaient Colberg ; après avoir perdu trois mille hommes à prendre une redoute, Romanzow fut obligé de l'abandonner. Cette forteresse, dont la possession donnait la Poméranie, rassemblait devant ses remparts les efforts des prussiens, pour la défendre, la ravitailler, la débloquer, et ceux des moscovites pour en assurer la soumission. Un jour de décembre, que la gelée fut très-forte, jour auquel les russes voulaient tenter de donner l'assaut, son commandant fit arroser les fortifications qui ne présentèrent bientôt que des miroirs aux assaillans : ils furent repoussés avec grande perte ; mais après quatre mois de la plus belle résistance, le 16 décembre, il fallut capituler, faute de pain.

Les pertes de Schweidnitz et de Colberg, furent très-funestes aux affaires de Frédéric. Cependant, le courage inébranlable de ses troupes, l'attachement et l'expérience de ses généraux ; un trésor non encore épuisé et le génie de ce roi, fécond en ressources, rendirent ces revers supportables : il n'avait rien perdu, puisqu'il avait conservé l'espérance.

Ce fut dans ces pénibles conjonctures, que le fameux baron de Trenk, gémissant au fond

d'un cachot de Magdebourg, forma le dessein de livrer aux ennemis du roi cette citadelle, la seule qui lui restât encore. Cette entreprise hardie ne fut point exécutée.

En Westphalie, cette funeste campagne ne s'était ouverte qu'au cœur de l'été. Tandis que Soubise passait le Rhin, Broglie partait de Cassel pour s'unir à lui, et prenait au général Sporker huit cents hommes, dix-neuf canons et cent soixante-dix chariots. De son côté, le duc Ferdinand fit assiéger Marbourg et Ziegenhayn; dans ce dernier château, il fut jeté quinze cents bombes; et malgré l'incendie le plus épouvantable, la garnison française se défendit avec la dernière valeur : les siéges de ces deux places furent levés, ainsi que celui de Cassel, que défendait le comte de Broglie, frère du duc. Ce dernier opéra sa jonction avec Soubise et chercha l'armée des alliés. On se battit deux jours de suite près de Hohénover : mais le combat fut défavorable aux français, le duc Ferdinand s'étant retranché dans un camp, redoutable par son assiette et son artillerie : ils perdirent cinq mille hommes, mais les alliés ne gagnèrent rien à cette victoire.

Ce fut quelques jours après que le jeune

prince Albert-Henri de Brunswick fut blessé mortellement d'un coup de feu dans une escarmouche. Soubise envoya au camp ennemi deux des plus habiles chirurgiens de son armée : c'est un trait national dont on peut se glorifier. Mais ce qu'il faut conserver encore, c'est la mémoire de la mésintelligence entre Broglie et Soubise, qui les empêcha de faire de grandes choses; ils se séparèrent. Le premier marcha vers Cassel, le second passa le Rohr. Ferdinand partagea ses forces pour les observer. Soubise menaçait Munster, et fut obligé, par le prince héréditaire, de se retirer en-deça de la Lippe. Broglie, dont le dessein était de pénétrer le plus avant possible dans le Hanovre, résista à tous les piéges de Ferdinand pour en venir à une bataille, mais fut obligé de renoncer à son projet, le duc ayant coupé, par la Hesse, à l'armée française, toutes ses provisions. Les français le suivirent, il se porta sur Paderborn. Soubise repassa la Lippe, ravagea la Westphalie, fit prendre Osnabruck et Emden par des détachemens. Des colonnes commirent beaucoup de mal dans les campagnes, dont les paysans s'armèrent de toutes armes et tombèrent sur tout ce qui était disséminé. On fit sur Brême une

entreprise sans succès, quoiqu'une grande partie du Hanovre fût occupée de nouveau par les français.

L'hiver approchait, et Broglie se tenait immobile dans un camp très-fort près d'Eimbeck. Trop habile pour en risquer l'attaque, Ferdinand bloqua Gottingue, pourvue de vivres pour six mois et défendue par cinq mille grenadiers de France, commandés par un vieillard, couvert de blessures, qui avait assisté à dix-huit siéges, par le général Devaux. Aussi, ce blocus ne produisit aucun effet; mais Ferdinand réussit dans son projet principal, d'amener Broglie à quitter son camp d'Eimbeck. Celui-ci prit ses quartiers d'hiver à Cassel et aux environs: Soubise se cantonna dans le Bas-Rhin, le long du fleuve, et les alliés se reposèrent en Westphalie.

(1762.) L'impératrice Elisabeth venait de mourir [1], et la première démarche de son infortuné successeur, Pierre III, fut d'assurer le roi de Prusse de son amitié. A cette assurance, succédèrent une suspension d'armes, une alliance, une correspondance intime et un enthousiasme sans bornes pour Frédéric. Elisabeth, sur son lit mort, l'avait prévu. Elle

[1] 25 décembre 1761.

avait exigé du sénat, la promesse de ne pas faire la paix sans le concours des alliés : et à peine cette princesse avait fermé les yeux, que cette paix fut faite.

Pierre III, ayant vainement conseillé la paix à l'Autriche, donna l'ordre à Czernichef de joindre le roi de Prusse avec ses vingt mille hommes, et de lui obéir sans restriction. Celui-ci, accompagné de ses généraux, vint le trouver à Berlin; la guerre prit alors un aspect différent.

Frédéric s'avança en juin vers Schweidnitz, défendue par le général Guasco, dont l'expérience et le courage étaient encore assistés d'un des plus grands ingénieurs de l'Europe, du général Gribauval. Un corps de prussiens, auquel s'étaient joints deux mille cosaques jetés en Bohême pour occuper les autrichiens de ce côté, n'ayant pu réussir à faire quitter au général Daun les hauteurs de Burkersdof, il fallut renoncer au siége de Schweidnitz; et pour comble de malheur, Pierre III renonça formellement à la couronne de Russie, et dit M. d'*Archenholtz*, six jours après.... il expira [1].

La grande Catherine monta sur le trône.

9 juillet 1762.

Elle publia un manifeste contre Frédéric, exigeant que les sujets de toutes les provinces conquises sur la Prusse, lui rendissent hommage. La reprise de cette guerre était nationale par l'opinion du sénat, de la noblesse, des prêtres et du peuple moscovite. Cette souveraine, née en Poméranie, l'appelait, dans son manifeste, l'ennemi le plus acharné de la Russie. Mais quelle fut sa surprise et celle des sénateurs ayant sa confiance, quand, d'après la lecture des lettres du roi de Prusse au czar Pierre, ils virent qu'elles contenaient les maximes de gouvernement les plus saines, les plus pressantes exhortations à modérer ses passions, et l'invitation de traiter l'impératrice, sinon avec tendresse, du moins avec respect. Dès ce moment, toute haine s'évanouit, et la paix fut confirmée.

Ce changement heureux pour Frédéric, ne s'opéra pas assez promptement pour que les russes n'eussent eu pas le tems de se soumettre aux premiers ordres de quitter son armée. Il était assez fort pour les désarmer : en grand homme, il les combla de témoignages d'estime, d'amitié, et les laissa partir, ordonnant de pourvoir à tous leurs besoins. Puisse le czar Alexandre se souvenir de ce trait qui

lui rappellera sans doute comment, il y a quelques années, ses troupes prisonnières de la France, lui furent renvoyées.

Les nouveaux ordres donnés aux russes étant ignorés de l'armée autrichienne, Frédéric sembla vouloir leur donner une fête militaire, avant leur départ. La nuit du 20 juillet, il éleva une batterie de quarante-cinq obus, dans la plaine, en face des monts retranchés; au point du jour parut la ligne de bataille. Bientôt la cavalerie autrichienne écrasée de grenades, fut vivement repoussée dans les gorges. Bientôt les retranchemens furent attaqués de vive force; et les soldats du prince royal s'étant saisis d'un canon qu'ils transportèrent à bras sur le sommet de la montagne, les ennemis prirent la fuite de toutes parts, laissant quatorze cents morts et huit cents prisonniers. Mollendorf eut l'honneur de cette expédition. Les russes quittèrent l'armée prussienne le lendemain.

Par l'issue de ce combat, la route de Schweidnitz fut dégagée, et le siége de cette forteresse fut ouvert le 8 août, protégé à-la-fois par deux armées. Il fut le plus remarquable de toute la guerre, tant par la durée que par l'habileté, mise dans l'attaque par l'ingénieur français

Lefèvre, et répondue dans la défense par l'ingénieur français Gribauval. Chacun d'eux ayant publié des écrits relatifs à leur art et à son système sur l'attaque et la défense des places, la citadelle de Schweidnitz fut le théâtre sur lequel s'en fit l'épreuve. Le talent de Gribauval parut l'emporter.

Daun voulut délivrer la place, tomba avec quatre corps sur les bagages prussiens (que ceux-ci laissèrent prendre comme en 1745 à la bataille de Soreau) fut repoussé avec perte de deux mille sept cents hommes, et se retira sur Glatz. — Après un mois de siége, le général Guasco demandant une libre retraite, fut refusé, et se rendit prisonnier de guerre avec neuf mille hommes, le 9 octobre.

Le roi marcha bientôt en force; et les armées ennemies, battues presque par-tout, et accablées de la nouvelle de la bataille de Freyberg, marchèrent en Bohême où Kleist les poursuivit. Les autrichiens n'ayant conservé de toutes leurs conquêtes, à la fin de la septième campagne, que le comté de Glatz et un district de Dresde, conclurent une trêve et prirent des quartiers d'hiver.

Du côté du Hanovre et de la Westphalie, les armées s'étaient mises en mouvement dès

la fin de l'hiver. Les maréchaux de Soubise et d'Etrées commandaient vers le Haut-Rhin, et le prince de Condé vers le Bas-Rhin. Le prince héréditaire prit le château d'Arnesberg après une canonnade de six heures, s'approcha du Rhin, leva des recrues et des contributions. Le duc Ferdinand, après un combat très-vif près de Williemsthal, repoussa les français jusque sous le canon de Cassel et de l'autre bord de la Fulda. Leur défaite eût été complète, si la cavalerie des alliés eût pu prendre part au combat.

Les officiers qu'il avait faits prisonniers, ayant perdu leurs bagages, ce héros leur donna à dîner le lendemain; et lorsqu'ils allaient se lever de table, il découvrit un fort grand bassin couvert que l'on avait servi au dessert, en disant: *Voici, Messieurs, qui est pour vous.* Ce vase était plein de montres, de bagues et de bijoux de prix.

Ce prince, afin de chasser les français de leur camp retranché près de Cassel, attaqua et mit en fuite, après une résistance opiniâtre, le général Rochambeau qui en protégeait la communication avec Francfort. Leurs magasins de Rothenbourg leur échappèrent. Battus avec les saxons près de Lut-

tern[1], ils le furent encore sur la montagne de Kratzenberg. Le prince de Condé marcha en Hesse au secours de la grande armée. Les alliés furent battus à leur tour à Johannisberg, le premier septembre; et sans Ferdinand, qui vint à leur secours, ils eussent été détruits : le prince héréditaire fut blessé.

Alors, les deux armées françaises se réunirent : alors elles agirent offensivement. Amœnebourg sur l'Ohm, vit prendre et reprendre son pont dont la possession leur resta, et fut forcée de se rendre le lendemain, malgré le génie de Ferdinand, forcé de se retirer après quatorze heures du combat le plus opiniâtre.

Ce général persista néanmoins dans le dessein de délivrer le landgraviat de ses ennemis, et de terminer la campagne par une action éclatante, en se rendant maître de Cassel. Le prince Frédéric, frère du prince héréditaire, malgré sa grande jeunesse, fut chargé, le 16 octobre, d'en ouvrir la tranchée. On y manquait de tout ce qui est nécessaire pour soutenir un siége. La famine y devint telle, que le

[1] 25 juillet.

1er. novembre, la place capitula. Deux jours après, furent signés les préliminaires de la honteuse paix de la France avec l'Angleterre. Ferdinand congédia son armée, après lui avoir adressé les adieux les plus touchans. L'armée anglaise réduite de vingt-cinq mille hommes à dix-sept mille, se rendit en Hollande, d'où elle rentra dans ses foyers.

(1763.) La France avait encore plus besoin de la paix que la Prusse. Ses finances étaient épuisées, sa marine anéantie, ses possessions coloniales perdues, son commerce détruit, son esprit public sans énergie. Pour comble d'infortune, son gouvernement qui se proposait de faire une descente en Angleterre avec six mille bateaux plats, fut trahi, à la cour de Londres, par un irlandais nommé Mac Callester : l'entreprise dépendait du secret des lieux de débarquement ; ce traître le découvrit. La France, malheureuse, fit donc la paix; mais son génie attristé, n'oublia point cette humiliation : vingt ans après, elle affranchit les colonies anglaises du joug de leur métropole : et bientôt.....

Dans cet état de choses, le roi de Prusse envoya dix mille hommes dans l'empire, pour contraindre ses princes à embrasser le parti

de la neutralité. Plusieurs villes de Franconie, Bamberg entr'autres, furent mises à contribution. Le magistrat de Nuremberg proposa au général Kleist de lui ouvrir ses portes, les libertés de la ville respectées *in sæcularibus et ecclesiasticis, in civilibus et militaribus.* Le général des hussards promit de répondre sur tous ces points, aussitôt son entrée. Sa réponse ne fut pas longue, il demanda que l'on vidât l'arsenal, et 1,500,000 écus d'empire. La ville impériale fut prise d'assaut par les houlans. Rothenbourg ouvrit ses portes à vingt cinq d'entre eux, et la course de ces troupes légères s'étendit jusqu'au Danube. L'ambassadeur de Prusse à la diète de Ratisbonne, Plotho, que la majorité de ce sénat avait persécuté avec acharnement depuis sept ans, fut requis d'accorder sa protection à une assemblée qui, avec une ardeur infatigable, avait tout fait pour perdre son maître : Plotho l'accorda, et les hussards ne se montrèrent plus dans le voisinage de la diète. Bientôt la Bavière et les troupes palatines se séparèrent de l'armée des Cercles. Le Mecklembourg fit sa paix avec 120,000 écus; le 15 février mit un terme aux fléaux de la guerre. Le traité de Hubertsbourg permit à la Saxe, à

l'Autriche, à la Prusse, de respirer. Après sept campagnes sanglantes, on se trouva au même point d'où l'on était parti ; et l'immortel Frédéric, tant de fois menacé de perdre sa couronne, ne perdit pas un seul village.

CHAPITRE XXIV.

Population, agriculture de l'Electorat. — Le Lindenberg et son village. — Commerce intérieur et extérieur. — Usines, fabriques, manufactures.

C'est l'agriculture qui console des maux de la guerre; c'est la population qui les répare; c'est le commerce qui les efface. Visitons la Cérès saxone que la mythologie du nord a personnifiée sous le nom d'*Erth* et d'Herthre[1]: faisons le dénombrement de ses enfans.

La population de l'Electorat est supposée de 8 à 900,000 ames[2]: c'est 1,500 par mille carré d'Allemagne. La régence s'est peu occupée de satisfaire au desir qui tourmente le plus petit propriétaire. Croiriez-vous qu'elle ignore le nombre des familles agricoles et la quantité

[1] C. A. D. la terre. Le mot anglais *Earth*, signifie aussi la terre.

[2] Le *Moniteur* du 22 prairial an XI, l'évalue de 900 mille à un million. Sur 1,700 lieues carrées de France, c'est à peine 600 individus par lieue carrée.

d'arpens mis en culture, lorsque les sciences d'observation sont ici religieusement honorées, lorsque c'est des allemands que nous tenons celle de la statistique ? On m'a assuré que les gouvernans du Hanovre ont peu de documens, et par conséquent des bases fort incertaines sur la division du territoire en terres à blé, en terres à pâturages et en terres boisées, marécageuses, susceptibles ou négatives de culture. Cependant des savans du pays se vouent à la statistique et à l'agronomie ; ils assemblent des matériaux, sans doute dans l'attente que leur gouvernement les questionne.

En passant à travers les bruyères, les tourbières et les trop fréquens marais, on s'aperçoit que la classe nourricière a peu conquis sur les landes ; l'on s'en afflige, en voyant beaucoup de terres noires qui n'attendent que des familles *immigrantes*. J'en ai remarqué de marneuses, d'argileuses et de sablonneuses, disposées par sillons rapprochés et par couches assez épaisses, dont le mélange opéré avec intelligence, rapporterait de riches moissons. Çà et là, s'offrent à l'œil fatigué de l'âpreté des déserts, des exemples d'entreprises heureuses ; une cabane, un potager,

une prairie et quelques champs, le repos, la consolation et l'espérance. Des fossés profonds ont émergé des terrains ensevelis depuis des siècles sous des flaques d'eaux pluviales ; les fleurs des prés les plus gras s'étalent sur les débris des joncs, des glayeuls et des nénuphars. Les sels et les débris des végétaux mêlés aux sables arides en font un sol vigoureux, et les plantes odoriférantes partagent la végétation avec les trèfles et le sainfoin : ces îles d'abondance dans les déserts hanovriens, aussi rares que les *oazis* dans l'Egypte, appellent autour d'elles les chars de Triptolème.

Il passe pour constant que la moitié du Hanovre est en friche, que la cinquième partie des cultures appartient aux pâturages, que les pois et les fèves rapportent le troisième grain ; le froment, le seigle et le sarrasin, le quatrième ; l'orge, le cinquième ; l'avoine, le sixième. Du lot considérable, échu aux pâturages, et du grand rapport de l'avoine, vous en induirez que le Hanovre est un pays de cavalerie ; en cela, il n'y a pas de doute, le comté d'Hoya sur-tout. Les paysans ont tous des atelages de quatre et six chevaux, qui le disputeraient en beauté et en vigueur, en hauteur de taille et en élégance de formes, à

beaucoup de nos carrossiers et de nos chevaux de main. Les postes en sont abondamment fournies : celle de Welle, à six lieues et demie de Haarbourg, entretient quarante chevaux qui méritent qu'un amateur se mette en pélérinage. Les chevaux de ferme, forcés de suppléer les chevaux de poste dans les saisons vives, éveillent souvent l'attention des voyageurs par leur beauté. Les armoiries du Hanovre et du Mecklembourg portent un cheval au galop. La principauté d'Osnabruck, et plusieurs autres princes voisins, ont aussi le coursier : c'est, me semble, un indice que la Basse-Saxe excelle en chevaux.

La guerre de sept ans, la neutralité armée, la part prise dans la dernière coalition, n'ont pas amélioré le sort du cultivateur. Sans ces calamités successives auxquelles il faut ajouter l'armée sur pied, la dépopulation causée par la sortie des régimens déportés aux grandes Indes, et par leur recrutement annuel, puis les corvées, les droits sur le bétail, les dîmes et autres impôts sur les paysans et sur les terres, la culture s'étendrait par la population; un plus grand nombre de marais, desséchés par quelques saignées peu coûteuses, nourriraient d'innombrables troupeaux. Il est

beaucoup de contrées plus favorisées d'Isis et d'Osiris; mais il en est peu, où avec de plus faibles sacrifices de la part du gouvernement et des propriétaires, on pourrait plus aisément et plus promptement parvenir à un état meilleur. Les campagnes du Hanovre ont même un avantage marqué ; elles ne sont appauvries ni par les moines, ni par les gens de justice et de finances. Les prêtres sont citoyens; des moines, il en existe à peine. Les sangsues des cultivateurs n'ont encore pu se propager dans les landes de l'Electorat, et la plupart des baillis, on ne saurait trop le répéter, sont des agriculteurs très-aisés, de forts propriétaires ; ils n'improvisent pas à volonté des contestations et des haines, dont le résultat leur adjuge la dépouille des laboureurs; et les paysans, partout si ténaces dans leurs préjugés et leurs traditions de culture, le sont beaucoup moins ici, où des *coqs de paroisse*, magistrats, marchent, sous leurs yeux, dans des sentiers plus droits et plus faciles, et leur démontrent, à chaque moisson, les profits certains d'une méthode nouvelle.

Les irrigations sont bien moins nécessaires dans le Hanovre que les desséchemens. S'il

y avait assez de bras pour les opérer, on élèverait des chevaux et du bétail pour une grande partie de l'Allemagne, de la Hollande et de la France. Quelque district que l'on parcoure, on a peine à croire que les montagnards hercyniens, les riverains du Wéser et de l'Elbe, et les paysans du plat pays, soient les descendans de ces innombrables saxons qui désolèrent l'Europe occidentale. Du produit de quelles terres vivaient-ils donc? N'est-ce pas le perfectionnement de l'agriculture qui multiplie l'espèce humaine?

Cependant il y a un assez grand nombre de vallées fertiles et populeuses. Les délaissemens de l'Elbe et du Wéser, les bords de leurs rivages, le voisinage des rivières et des ruisseaux nombreux dont ce pays est arrosé, les entours des villes et des villages, offrent un aspect aussi satisfaisant que dans les contrées les plus fécondes : mais cette opulence est de localité ; et les récoltes de l'Electorat ne suffisent pas à nourrir tous ses habitans.

Le duché de Saxe Lauembourg est la seule province de l'Electorat, qui soit entièrement cultivée. On attribue cet avantage à une résolution qui se fit à l'amiable entre les seigneurs et les communes. Celles-ci avaient droit de

pâture dans les forêts, et payaient, en compensation, des dîmes à leurs propriétaires. Il fut convenu que, d'une part, on renoncerait à ce droit, et que de l'autre, on renoncerait au droit de dîme, en accordant à chaque usager une portion de terre proportionelle à sa possession, et qui lui serait contigue. Les paysans ont cultivé avec le plus grand soin cet accroissement de propriété, affranchie de redevances. Les seigneurs, désormais uniques possesseurs des forêts, en ont retiré de plus grands bénéfices ; et les forêts ont été repeuplées en peu d'années. On espère établir cette utile mesure dans tout l'Electorat ; et si l'on y parvient, l'agriculture fera disparaître les bruyères, l'indigence et la dépopulation.

Malgré l'état peu perfectionné des pâturages et des prairies enlevés aux marais, on exporte des chevaux pour la France, l'Italie et la Saxe principalement ; notre cavalerie s'est remontée en partie avec les quatre mille quelques cents chevaux que la cavalerie hanovrienne nous a remis, d'après la convention d'Altembourg ; on en a acheté pour le compte de la France, je crois, à-peu près autant. Le roi Georges a retiré plusieurs centaines des

plus belles races, à l'époque de notre invasion. Ce sont des pertes pour le Hanovre, j'en conviens : mais loin d'être irréparables, elles amèneront un ordre meilleur. Le gouvernement fixe qui, à la paix, prendra les rênes de ce pays, sentira d'abord la nécessité d'encourager l'agriculture, et l'aménagement des chevaux et du bétail. Les propriétaires de seigneuries préféreront des terres à des fiefs, des moissons à des dîmes, des arbres fruitiers à des poteaux isolés sur des landes arides. La terre leur demande des hommes, des grains, des foins, des chevaux et du bétail; elle en aura : et par ces moyens d'échange et de prospérité, on regardera peut-être, avant vingt ans, le séjour de notre armée dans le Hanovre, comme la cause du doublement de ses produits. Les grandes bourses sont diminuées sans devenir vides, parce que le vainqueur n'en a pas voulu tarir la source : les petites se sont grossies, car le français par-tout, à l'inverse des autres conquérans, dépense ce qu'il reçoit : et je crois pouvoir assurer aux hanovriens, qu'après l'évacuation de nos troupes, ils coloniseront leur pays en peu de tems, et le rendront, avec de la sagesse, le moins dépendant possible des chances politiques. Au

nom du bonheur même, plus d'armes, plus de fonderies de canons, plus de places d'armes.... Les hanovriens sont par essence laboureurs, pasteurs, forestiers, forgerons; s'ils rentrent dans le vœu de leur propre nature, aucune puissance ne les troublera désormais.

Ils doivent éteindre, autant que possible, une race de chevaux difforme et pésante, malheureusement trop multipliée dans quelques cantons. Ce qui étonnera peut-être M. Huzard, et ceux qui s'adonnent au soin des haras, *c'est que le système du croisement des races du nord avec les races du midi*, ne peut ici réussir, l'essai plusieurs fois répété de faire saillir des cavales hanovriennes par des étalons turcs, n'ayant donné aucun résultat avantageux. Bien le contraire: la plus belle et la plus franche génération a été produite par des étalons, issus des haras du pays. Rarement on tire des sauteurs d'Angleterre. Ceux du Mecklembourg, duché extrêmement favorisé de ce côté, conviennent le plus au climat, à la nourriture qu'il produit, et aux jumens hanovriennes.

Les chevaux ne sont guères montés avant l'âge de sept à huit ans. Si l'on s'en servait avant, ils seraient ruinés de bonne heure,

tandis qu'ils sont encore pleins de vigueur à vingt-cinq ans. Lors de la remise des chevaux de la cavalerie hanovrienne à Altembourg, (cavalerie réputée excellente), on revint bientôt de l'opinion que l'on en eut, presque tous ces chevaux ne marquant plus. Ce fut une scène déchirante que la séparation des cavaliers de leurs montures. L'un d'eux, fort âgé, et réputé l'un des plus braves de son régiment, arrosait de larmes la tête de son cheval, en lui disant : Mon pauvre ami, je ne te soignerai donc plus ! tu mourras, sans avoir Hermann à tes côtés !

Le lainage est de la plus basse qualité, non-seulement parce que les pâturages ne sont pas généralement bons, mais bien certainement parce que les bêtes à laine sortent d'une race de brebis petites et noires qui, au lieu de toisons, ne jettent que des masses de poils longs, durs et gros comme ceux de la barbe des chèvres. Les belges en tirent pour chaîner leurs draps : les paysans hanovriens en font l'étoffe qui les habille.

Cependant on s'occupe de l'amélioration des bêtes à laine, et l'on en reçoit déjà la récompense. Le gouvernement et quelques propriétaires ont tiré de la Haute-Saxe des

béliers descendus de *Mérinos*. Les laines provenues de ce croisement, sont fines, soyeuses, et le disputent à celles d'Espagne et d'Angleterre. On aime à voir les nations les plus éloignées s'appeler ainsi à un degré commun d'industrie et de jouissances. Les amis de la vraie science voyagent, demeurent, observent, et rendent compte à leurs gouvernemens. Heureux les peuples dont les chefs veulent bien écouter les rapports des amis de la vraie science ! Les plantes, les animaux utiles, les arts brillans du midi vont enrichir le nord : et le nord échange avec le midi ses brays, ses goudrons, ses mâtures, ses arbres verds, ses bleds nourriciers, ses mœurs pures, et sa lente sagesse.

Les vaches du Hanovre ne sont, ni aussi grandes, ni aussi belles que celles de la Hollande, de la Suisse et du Poitou. En général, elles portent la robe batave, blanche et noire, blanche et fauve. Pour en relever la race abâtardie, vous croiriez que l'on tire des taureaux de la Hollande, dont le sol septentrional touche à l'Electorat, est couvert des mêmes herbages, est moisi de la même humidité : pas du tout. Les taureaux viennent de l'Helvétie. Ils descendent par le Rhin, de Bâle à Kaiserverth.

La race des chèvres est chétive ; on en élève peu : on emploie moins encore le service des ânes.

Les grandes flaques d'eau, les landes, les petites brebis, les petites chèvres, les petites vaches, les petits chevaux, rappellent la physionomie de la Bretagne : et dans cette péninsule, comme ici, la franchise est un grand trait de ressemblance. J'en ajouterais un second, même un troisième ; la paresse et la passion des liqueurs fortes.

Le costume du cultivateur est à-peu-près le même qu'en Normandie ; les paysannes en ont un particulier. La couleur favorite de leurs corsets et de leurs jupons, est le rouge. Elles portent de petites toques couvrant leurs cheveux relevés en chignons, et lissés sur le devant. Ces larges calottes s'échancrant sur les deux côtés du front, couvrent la pointe du milieu ; garnies d'une mousseline ou d'une dentelle à plis, elles sont faites d'une étoffe de brocards d'or et d'argent faux, à fleurs vives ; un large nœud de rubans de quatre doigts, flotte sur le cou. Mais cette coiffure nationale que l'on voit encore sur les pierres tombales et dans les anciens tableaux, ornant la tête des femmes de qualité de ce tems là,

est aujourd'hui délaissée aux grisettes, aux servantes et aux plus minces contadines. Les boutiquières et les fermières aisées portent des coiffes, des bonnets et des chapeaux à la française.

Il n'y a point de sujets anglais, propriétaires de terres dans le Hanovre. Sur mille anglais sortant de leur île avec ou sans capitaux, il n'en est peut-être pas un seul qui se fixe en terre étrangère. Comment s'abâtardir ainsi, avec la pensée qu'ils font partie de la nation la plus polie, la plus savante, la plus industrieuse ; enfin, d'un peuple qui commande à l'univers par ses institutions et son tolérantisme ! Les anglais vont par toute la terre, pour l'exploiter ; ils ne prennent des lettres d'*indigenat*, que pour tirer parti de la crédulité et de la bourse des indigènes ; ils achètent çà et là des propriétés, pour les revendre à profit. Dans le Hanovre, on n'en voit d'aucune classe ! Et la raison ?.. c'est qu'il n'y a point de places à remplir, point de fortunes à faire, point de têtes à exalter, de nababs à dépouiller, de poisons moraux à inoculer, de trésors à saisir. De plus, ils savent fort bien que l'air est vif, la terre humide, le sol infertile, te que les frileux hanovriens ne s'habil-

lent ni de basins, ni de mousselines.

Les grandes propriétés du Hanovre sont occupées par les familles Adelebsen, Bernstorf, Hardenberg et Kigge. La société d'agriculture de Zell ne donne pas beaucoup d'ouvrages à vendre aux libraires, et à dépecer aux journalistes : mais elle influe efficacement sur la culture, par les exemples que donnent ses membres ; leurs propriétés sont autant de fermes expérimentales. Quand nos sociétés d'agriculture seront-elles assez généreuses pour dénoncer publiquement les faux extraits *de la Maison rustique* et des ouvrages de l'abbé Rosier, les traductions fautives de l'agronomie allemande, et les systèmes de cabinet, qu'on ne cesse de nous vendre au poids de notre sottise ?

Les agriculteurs les plus renommés du Hanovre sont le premier médecin de la cour, *Thaër*, à Zell ; les commissaires-généraux en économie, *Homeyer*, à Limmer ; *Westfeld*, à Winde ; et les conseillers provisoires de régence, *Brandes* et de *Munehhausen*, à Hanovre.

Après avoir parlé d'agriculture, la première idée qui se présente c'est d'aller à la campagne, et de choisir un but élevé, d'où

l'on puisse contempler à son aise, des champs, des prés, des bois, des troupeaux, des fermes, tableaux immobiles, mais toujours séduisans, de la vie champêtre. Le joli tertre de *Linden*, à demi-lieue de cette ville, remplira ce besoin.

La route qui y conduit est bordée de jardins, de terrasses, de kiosks et de belvederes. Insensiblement on parvient à son sommet; et ce n'est qu'en regardant le lit enfoncé de la *Leina*, les pâturages qu'elle féconde, et la cité dont elle baigne la ceinture élégante, que l'on s'aperçoit de la hauteur que l'on a gravie.

Le plateau de Linden que, par une extrême courtoisie, on a titré de montagne (Lindenberg) est couvert d'une taverne et d'un moulin. Quelle machine supposeriez-vous que le meunier ait posé sur le plateau? un jeu de bague?... non; une escarpolette?... non encore : c'est un télescope excellent, à l'aide duquel on découvre, par un tems clair, les taches du soleil, que plus on a la vue faible et plus on veut voir; puis les Alpes et le Mont-Blanc de la Basse-Saxe, c'est-à-dire la chaîne vaporeuse du Harz, et le géant *Brocken* qui la domine. Amans des environs de

Linden, ne choisissez pas les jours clairs pour vos rendez-vous ; le télescope du meunier vous trahirait.

Il passe pour être bon astronome et pour moudre de belle farine. L'instruction n'est donc point si dangereuse dans la classe active. Le Christophe Colomb d'un monde céleste, l'astronome Herschell, a été hautbois au régiment des gardes hanovriennes.

La descente du Lindenberg vers le nord est assez rapide. A moitié de sa pente il y a un four à chaux, dont les murs supérieurs sont de briques encastrées dans des carrés en bois. Je ne fais cette remarque que pour montrer cette routine de construction dans tous les genres d'édifices. Du côté de ce mammelon, on extrait des blocs assez considérables de pierres calcaires, et des cailloux que l'on emploie au pavage de la ville d'Hanovre. Une fois descendu, on entre dans le vaste hameau de Linden, image parfaite d'une ville projetée des Etats-Unis. La plupart de ses habitations sont isolées par des vergers, des potagers, et ceintes d'arbres antiques. N'est-ce pas la forme strictement conservée des villages (*pagi*) dont parlent César et Tacite?... Au centre est le champ du tribut, vide de

mausolées orgueilleux, mais recouvert de gazons consolateurs : une pierre tombale, incrustée de couronnes et de cimiers, sert de barrière aux passans. Le temps qui nivelle tout, a effacé le nom et les armes, la louange et les regrets mensongers. Leçon inutile!

La population de Linden est considérable, à en juger par le nombre d'enfans aux cheveux d'or, aux yeux bleus, aux joues de roses, que j'ai vu teter, ramper, se traîner, courir et jouer devant chaque porte. Le seigneur du hameau a bâti un grand édifice pour loger ses pauvres : peut-être a-t-il été assez heureux pour sentir, une fois dans sa vie, l'abandon des hommes. C'est dans ce bâtiment que réside le plus grand nombre d'enfans. Si l'on me demandait à quoi on les occupe, et ce que l'on manufacture sous ce toit hospitalier, je répondrais que, dans un espace aussi étroit, nulle part on ne vit autant d'enfans, nulle part on n'en fabriqua d'aussi jolis et d'aussi bien étoffés. La providence ne laisse point la misère manquer d'instrumens, quand elle se détermine fortement à sortir de son abjection. Elle pourvoira, n'en doutez pas, au débouché de ces produits. La masse se fixant sur le sol, le cul-

tivera, prendra les mœurs pastorales, conservera la race blonde qui a ses beautés, aux yeux de quiconque aime les roses blanches, les roses jaunes, les roses incarnates, et n'en bannit aucune du jardin. — Plusieurs, sans trop savoir le pourquoi, se vendront aux drapeaux des princes voisins; heureux s'ils servent dans la garde hambourgeoise. Il en partira des bandes pour aller massacrer de sang-froid des basanés du Mysore. Quelques-uns iront coloniser l'Asie moscovite qu'Alexandre Ier. ressuscite de la barbarie : d'autres, plus sages, recevront de Jefferson une charrue et la paix..... Mais ce petit drôle, plus espiègle que ses camarades et moins dormeur, battu, frappé, battant toujours à tort et à travers, rendant le soir le coup qu'il a reçu le matin, que deviendra-t-il? S'il s'enrôle, je le crains pour la paix du nord; si un fanatique l'instruit, je le crains pour la paix du midi; s'il fait un feuilleton, je le crains pour tout le monde.

L'agriculture étant négligée dans une contrée sans ports maritimes importans, il ne faudrait pas y chercher un grand commerce d'exportation et d'importation. L'industrie, dans le Hanovre, n'est point encouragée par

les marchands des villes de Hambourg et de Brême ; ils voudraient en profiter à vil prix. Le trop plein de population n'existant pas, la sureté publique, aidée des arts inventeurs, n'a point à imaginer de moyens prompts de reverser ce trop plein, dans des usines et des manufactures. En principe, tout pays continental et de plaines doit fonder sa force sur les revenus de l'agriculture, et non sur les produits de fabrication, à moins que sa population et son territoire ne soient considérables.

Les échanges territoriales du Hanovre se réduisent à peu de valeur. Chacune de ses villes a ses foires marchandes : la ville d'Osnabruck en a deux par an; la ville d'Hanovre quatre. Mais quels sont ces marchés? On n'y expose que les achats faits par les marchands hanovriens aux grandes foires de Brunswick, de Léipsick et de Francfort sur le Mein. Des poteries, des épingles, des aiguilles, des instrumens de labourage et de métiers, de la grosse toilerie en général, des panniers clissés de toutes grandeurs, de grosses étoffes, des lacets, des filets, des rebuts de rubanneries, des joujous d'enfans, et tout ce qui sert aux ménages peu fortunés, sont exposés sous des baraques dres-

sées autour de la place publique. Les marchandises anglaises qui ont filé dans l'intérieur, par Hambourg, Emden, Brême et Brunswick, sont déployées dans les galeries des maisons communes, avec les toiles de la Frise et de la Prusse, avec les draps, les soieries et la joaillerie de la France.

Les artisans hanovriens ne travaillent que pour l'usage personnel de leurs compatriotes, et quelquefois pour les étrangers, qui, malgré les limites politiques, n'en sont pas moins leurs voisins, par le contact du domicile, du langage et des habitudes. On fabrique beaucoup de toiles de corps et de ménage : tout le pays d'Osnabruck est occupé à filer du lin et à le *damasser* au métier ; mais ces toiles sont de beaucoup inférieures à celles de la Prusse et de la Frise ; aussi partie est consommée par les hanovriens ; et le surplus, quand la paix maritime en permet l'exportation, sort pour l'Amérique-nord et les colonies espagnoles, par la voie des villes anséatiques. On fait peu de toiles à voiles, quoiqu'Hambourg, Brême, Léipsick dussent leur ouvrir un débouché avantageux. On récolte fort peu de chanvre : le linge domestique est entièrement fait de lin, et le cabinet britannique est fort éloigné de

vouloir en perfectionner la façon et en étendre la vente, à cause de ses toiles d'Irlande. On ne file pas assez fin pour entreprendre des batistes et des linons; d'ailleurs la Flandre et la Belgique, si supérieures dans cette fabrication, sont trop voisines. Il y a cependant quelques marchands en gros de filasses et de toiles, fort à leur aise.

On compte quelques fabriques de draps communs, des papèteries, des tanneries et des verreries. — Les draps ne servent qu'à vêtir le pauvre peuple et l'armée. Les papèteries sont loin de faire aussi beau que celles de Hollande et de France.—Les tanneries sont assez multipliées; mais soit défaut de préparation, soit qualité des eaux, soit nature des peaux, les cuirs sont inférieurs; une moitié sert à la consommation du pays, et l'autre s'écoule dans la Saxe et dans la Belgique. Quelques tanneries cependant ont de la réputation. — Les verreries sont dans un terme moyen de perfection: et ce qu'elles étalent comme chefs-d'œuvre en verres, pots-à-l'eau, tasses et vases à fleurs, en imitation de cristal ou d'agate, annonce seulement qu'elles font des efforts pour sortir de l'enfance. Celle du bailliage de Lauïnstein est la plus renommée; mais

ses ouvrages ne peuvent encore être étalés près des nôtres. Outre cette verrerie, il y a deux grandes fabriques, dont le feu est l'agent principal, Hertzberg pour les armes à feu, le Harz pour le fer et le cuivre.

On fait des ouvrages en fer, en cuivre et en laiton, tout aussi bien qu'en France, et même peut-être mieux, en ce qui appartient au mécanisme simple. L'orfèvrerie, la joaillerie, la passementerie, la broderie et la sellerie, dans la ville d'Hanovre sur-tout, sont loin d'être dépréciables. J'ai vu de l'argenterie fort riche, d'autre fort élégante, et d'après des formes qui annoncent du goût, du choix et même des prétentions, justifiées de la part des orfèvres. On y monte les diamans beaucoup mieux qu'en Italie et en Espagne, pas si bien qu'à Paris. On y taille en globes polis et à facètes, des colliers, des boucles d'oreilles et des bracelets d'ambre blanc, jaune ou rouge, que les juifs, ordinairement, achètent des joailliers, et revendent fort cher. L'école d'industrie du sexe à Hanovre, tenue admirablement bien par madame de Klockenbring, fournit de très-beaux ouvrages en broderie: l'exécution en est parfaite et à très-bon marché. Cette institution, telle qu'elle est régie,

manque à Paris, et dans nos départemens de l'intérieur sur-tout.

Les chevaux, les bestiaux, la cire, le plomb, les laines, les peaux, les sels (de Lunebourg sur-tout), sont les objets d'exportation les plus considérables. La plupart des laines sont tirées par la Prusse, la Saxe et la Belgique : sortent ensuite, l'avoine, l'orge, le colzat, le fil, le fer et les cuivres du Harz, la tourbe du duché de Brême, des merrains, des planches, des petites mâtures, et quelques courbes : ces bois débités sont vendus aux marchands des villes anséatiques et maritimes.

On retire peu de brays et de goudrons des forêts nationales : point de crainte fondée qu'elles puissent fournir aux constructions navales de l'Angleterre. Ce sont les forêts de l'Amérique et du nord de l'Europe qui sont les tributaires de ses chantiers, et de son intolérance maritime et commerciale. Que les Etats - Unis ôtent aux anglais le Canada, que les puissances de la Baltique lui en ferment l'entrée, l'Angleterre sera bientôt dépouillée de ses usurpations, et réduite à solliciter des affrétemens.

Les beurres et les graisses ne suffisent pas aux besoins, dans une contrée de pâturages.

On ne fabrique ni soude, ni potasse, ni esprit de genièvre. La bière ne peut plaire qu'à ceux qui s'y sont habitués. L'Angleterre vend chèrement son *porter* aux riches.

L'arbuste nommé *myrtille* fait entrer une somme assez forte dans un bailliage hanovrien des environs de Hambourg. Les marchands de cette ville s'en servent pour donner du corps à leurs vins rouges. Nos gros vins du midi et les vins nantais entrent par Hambourg et Brême, dans le Hanovre et dans toute l'Allemagne ; on les travaille avec des esprits, et on les y préfère généralement aux vins du Rhin. Les rouges portent la dénomination de vins de Bordeaux ; les blancs, de vins de Champagne : on boit fort peu de ces mélanges qui soient dignes de porter d'aussi beaux noms.

Le commerce de détail de la ville d'Hanovre a ses magasins de draps et de soieries françaises, assez convenablement fournis ; il m'a semblé que le profit des marchands était raisonnable.

Quoique les marchandises anglaises soient réputées étrangères en Hanovre, et réciproquement celles du Hanovre en Angleterre, les premières y abondent, et compriment les

fabrications du pays en cotons et en laines.

Allez tout autre part qu'en Hanovre : entrez dans le bourg le plus chétif : si son ruisseau aboutit à la mer, vous y trouverez un anglais : ici il n'y en a point, le dédain national d'un côté, a produit le ressentiment national de l'autre ; le Hanovre fournit, seul, le phénomène de comptoirs sans anglais. Trop angustié par des territoires étrangers, dont quelques-uns sont puissans, son gouvernement a senti son impuissance pour établir avec succès un système prohibitif ; il use de toute son adresse, mais presque sans succès, pour empêcher l'introduction des produits exotiques et l'extraction des produits indigènes, nécessaires à l'encouragement de l'industrie hanovrienne. Les seules prohibitions que la régence ait osé se permettre, ne frappent que quelques gros lainages anglais, dont le bas prix ruinait des fabriques hanovriennes d'étoffes semblables ; elle a quelquefois usé de représailles, dans les cas fort rares où des puissances avaient chargé ses productions, de droits onéreux.

J'ai eu soin de citer les hommes marquans dans toutes les parties que j'ai traitées : le commerce me défend d'oublier les banquiers Mi-

chael David, Salomon-Michael David, Hest, Cohen et Crélinger. Leurs capitaux ont pour hypothèque une moralité reconnue : et quoiqu'artisans de leurs fortunes auxquelles personne ne trouve à blâmer, ces banquiers ne se déprécient point entr'eux.

Un peuple dont le nombre n'est pas en raison de l'étendue de son territoire cultivé, ne devrait-il pas renoncer, autant que possible, au commerce, à celui d'importation surtout ? Ne préparerait-il pas habilement sa prospérité future, en ne songeant qu'à s'habiller exclusivement, à mettre tous ses bras en mouvement sur le sein de la terre qu'il habite ? L'agriculture est ce qui prépare tout, ce qui vivifie tout. Que le Hanovre soit totalement cultivé, et ce pays aura bientôt un commerce florissant et profitable.

C'est à l'époque seule de cette véritable prospérité, que ce pays doit songer à débarrer ses ports de cabotage, à sonder les anses de l'Elbe et du Wéser et de la Schwinge, à visiter Freybourg, Carlstadt, Neuhauf, à marchander le bailliage de Ritzbuttel, à réunir l'Elbe au Wéser, et enfin à faire flotter sur les mers des pavillons de commerce. Mais avant, hanovriens, défrichez vos landes, desséchez vos marais.

CHAPITRE XXV.

Principauté d'Osnabruck. — Monumens religieux antérieurs à Charlemagne, et pierres druidiques. — Cet empereur a fondé l'évêché. — Champ de bataille d'Hermann et de Witteking. — Cage de bois dans laquelle Simon, comte de la Lippe, fut enfermé cinq ans, par l'évêque d'Osnabruck. — Maison-de-ville d'Osnabruck, célèbres par les conférences précédant le traité de Westphalie. — Eaux minérales de la Basse-Saxe. — Eaux thermales de Limmer et leurs propriétés.

La réunion prononcée récemment du pays d'Osnabruck au pays d'Hanovre, impose la nécessité de ne pas finir ce voyage sans en donner un aperçu.

La principauté d'Osnabruck contient 45 milles carrés d'Allemagne. Sa population est évaluée à 133,000 ames. La capitale, qui porte son nom, a 1,281 maisons, et 8,000 habitans.

Elle est située dans la vallée que forment deux montagnes, ou plutôt deux tertres élevés, et sur les bords de *la Haze*, mot qui en vieux français et en terme de chasse signifie *femelle du lièvre*. On dit encore en Bretagne : *poltron comme une vieille Haze*. M. de Bar, poëte, né sur les rives de cette rivière, et qui a publié des épitres en vers français, s'exprime ainsi à son égard :

Né dans un climat froid, au bord d'une rivière,
Dont le nom seul contient une satyre entière.

Mais les peuples qui, dans la haute antiquité, habitèrent la contrée qu'elle arrose, étaient trop braves pour leur malheur et celui des nations auxquelles ils se montrèrent : c'étaient les bructères, les chérusques et les angrivares. Les historiens allemands prétendent, les uns que César fut le premier général romain qui pénétra dans ce pays ; les autres, qu'il fit part de sa découverte au sénat de Rome. Moses, homme célèbre, mort en 1794, et auteur d'une histoire de l'Osnabruck jusqu'en 1792, prétend que la fameuse bataille de Varus et d'Hermann (Arminius) se donna à une lieue de la capitale de ce duché, près de la Haze, dans un lieu nommé Grétesche, ce qui contredit l'opinion

de M. Westrumb, et celle de plusieurs autres qui prétendent que le champ de cette fameuse bataille est situé dans le comté de la Lippe, près la ville de Detmold, sous les ruines d'un château nommé Teutobourg.

On y trouve encore deux grandes pierres ou autels payens bien conservés, et plusieurs autres délabrés. On en voit de *similiformes* à *Soundermannshofe* et ailleurs : quelques savans supposent qu'elles indiquent des sépultures ; mais l'opinion de M. Moses se rallie à celle qui les considère comme des autels, et s'appuie de Tacite 1, 61 [1].

Peu d'années après, le vengeur de Varus, Germanicus, remporta une victoire complète sur Hermann dans la principauté d'Osnabruck, aux environs de Damme-Voïden et du lac de Dummer (Dummersée.) De nos jours, on a fouillé et découvert des monnaies romaines d'or et d'argent, principalement dans une plaine nommée Wittefeld. Non loin de là, M. de Bar duquel je viens de parler, trouva à sa terre de Barenau, cent vingt-sept pièces

[1] *Lucis propinquis barbaræ erant aræ, apud quas, Tribunos ac primorum ordinum Centuriones mactaverunt.*

d'or et d'argent, dont les dates remontent au tems de cette bataille.

L'Osnabruck fut encore le sanglant théâtre de la guerre de *Karll-Mann*, Carloman ou Charlemagne contre les malheureux saxons. Elle dura de 772 à 803, trente-un ans. Sous sa conduite et celle de Pepin, les francs avaient déjà conquis (en 745) le château d'Ochsenbourg [1], sur Gertrudenberg. Le père de Charlemagne s'était emparé de la citadelle d'Ibourg. Les combats les plus meurtriers et les plus décisifs se donnèrent en 783; l'un près de la ville de Detmold dans le comté de la Lippe; l'autre qui dura trois jours, dans le pays d'Osnabruck même, sur la plaine de Wittefeld, près de Schlachtvorderberg et de Dummersée. Que l'on me pardonne ces noms que l'académie de Charlemagne eut dû effacer. *Wittekind* que nous nommons *Vitiking*, fut repoussé par Charlemagne jusqu'à Vittekindsbourg, à deux lieues d'Osnabruck. On y voit les vestiges d'un camp fortifié par ce héros malheureux, et que l'on appelle encore *Wittekindsbourg*.

Sous la hauteur de Gertrudenberg, on voit

[1] Ou Ohsebourg, ou Hochsebourg.

une caverne remarquable par six cavités, dont trois sont scellées par de grosses pierres. L'une des trois autres peut contenir dix personnes à l'aise. On assure que toute la montagne est percée de souterreins qui aboutissent aux fossés de la ville, passent sous la Haze, et communiquent avec la cathédrale. L'auteur des monumens osnabrugiens, d'après l'histoire romaine, française et saxone, croit que ces ouvrages couverts furent construits pour servir de retraite aux habitans pendant la guerre. D'autres pensent qu'ils servaient de demeures aux pythonices, devineresses ou fées. Le savant Moses dit que jadis les prêtres allemands célébraient leurs mystères dans des grottes pareilles, et il invoque Mela, 3-2.

A une lieue d'Osnabruck, sous la montagne *Hugel*, se trouvent encore une grotte et une mine d'argent, dont les évêques faisaient battre monnaie. Il paraît qu'elle est épuisée, ainsi que celles des montagnes de *Stertenbrink* et de *Norttrupperberg*, puisque l'avarice des hommes s'est portée ailleurs.

A trois-quarts de lieue, près du château de Honebourg, sont éparses de grandes pierres, qui autrefois n'en formaient qu'une, et que

l'on appelait l'*autel de Hone*. Les légendes dorées du pays rapportent que Charlemagne, voulant prouver à Vittekind la vérité de la religion chrétienne, donna un coup de baguette, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, sur l'autel qui se divisa en trois parties égales : aujourd'hui il y en a une de plus, sans doute la part du démon.

Dans la cathédrale, on montre deux fameuses reliques de Charlemagne, quoique travaillées grossièrement : c'est sa canne et son peigne. Chacun a son goût : moi, je préfère l'écritoire de Jean-Jacques, conservée précieusement à l'hermitage Grétry, dans la vallée d'Emile.

Une des tours du rempart appelée *Bouksthurm*, fut la prison du comte Simon de la Lippe, depuis l'an 1299 qu'il fut fait prisonnier de guerre par l'évêque Louis, jusqu'en 1305. Au quinzième siècle [1], la ville d'Osnabruck et son chapitre, en querelle avec Crick, leur évêque, armèrent les bourgeois, attaquèrent Furstenau, prirent Jean son frère, comte d'Hoya, et l'enfermèrent pendant cinq ans dans le *Bouksthurm*. On voit encore dans cette tour, l'horrible cage de bois dans la-

[1] En 1441.

quelle il fut renfermé. Il résulte de ces deux traits historiques, qu'alors les évêques du nord faisaient la guerre; ils prenaient exemple sur la conduite des papes. Où en serait l'Europe, s'ils eussent tous été conquérans et heureux?

Charlemagne fut fondateur de l'évêché d'Osnabruck. Egisfried, évêque de Liège, qui l'accompagna à la guerre contre les saxons, y érigea le premier autel chrétien. On bâtit une cathédrale sous l'invocation de saint Pierre et des saints Crispin et Crispinien; Wiho reçut le bâton pastoral, ne se doutant certainement pas du traité de Westphalie. Cet évêché eut une circonscription beaucoup plus étendue que celle d'aujourd'hui.

L'on voit encore près de la porte de *Haze* plusieurs maisons destinées dès 1297, aux lépreux revenant des croisades. Leurs revenus sont affectés aujourd'hui aux veuves et aux orphelins. Il y avait autrefois une colonne supportant un lion de pierre, vis-à-vis la cathédrale, érigée, suivant la tradition, à *Henri-le-Lion*, duc de Saxe, au douzième siècle. La colonne est détruite; mais le lion sert de borne au coin de la rue.

En 1759, la garnison française attaquée par les alliés, rendit la ville.

En 1628, l'évêque *Franz Wilhehon*, éleva la citadelle Pétersbourg devant la porte saint Jean, et les deux bastions Crispin et Crispinien. Mais pendant les négociations du traité de Westphalie, les bourgeois démolirent la citadelle, à la place de laquelle est aujourd'hui le jardin épiscopal. En 1665, le château fut bâti par Ernest Auguste I.er, duc de Brunsvick-Lunebourg, destiné premier évêque d'Osnabruck, après la paix de Westphalie et électeur d'Hanovre en 1680, dont le fils aîné fut Georges I.er, roi d'Angleterre.

Le 10 novembre 1802 (11 brumaire an XI) Georges III, en qualité d'électeur d'Hanovre, a pris possession de l'évêché d'Osnabruck, sécuralisé par le traité de Lunéville.

La ville d'Osnabruck fit autrefois partie de l'union anséatique. Son commerce en draps et en toiles était alors considérable. Le premier est déchu, le second se soutient. On estime le nombre de toiles fabriquées annuellement dans la principauté, à 30,000 pièces, du prix de 20 a 25 thalers chacune. Mais les fabriques en linge ouvragé n'approchent pas de la beauté et de la finesse des services de la Frise et de la Silésie.

La maison-de-ville est remarquable par

les conférences qui y eurent lieu, ainsi qu'à Munster, de 1643 à 1648, pour la paix de Westphalie. On voit les portraits des ambassadeurs dans la salle des séances, ainsi que ceux des monarques réconciliés. Il serait curieux pour un physiologue versé dans les annales de ce fameux traité, d'aller y examiner soigneusement les traits et la pose de ces diplomates. Mais quels artistes, quelque célèbres qu'ils soient, auraient l'art de les bien saisir, dans l'indéfiance de la pensée, ou dans le travail de la physionomie? On conserve aussi dans la maison commune, trois petites pièces d'or frappées en 1634, par les anabaptistes.

Le 9 juin 1803 (20 prairial an XI), les troupes françaises, commandées par le général Drouet, prirent possession du pays et de la ville d'Osnabruck.

La Basse-Saxe est abondamment pourvue d'eaux minérales : celles qui ont le plus de célébrité, peut-être par l'habitude prise de les fréquenter, sont les eaux de Pyrmont. Dans l'été, les riches allemands y accourent à la voix de leurs médecins : guéris par le voyage, la gaieté, les plaisirs de la danse et l'air pur de cet endroit, contribuent à leurs guérisons,

s'ils ne se livrent pas à des galanteries aventureuses et aux fureurs du jeu. Il n'est pas rare d'y voir de prétendues baronnes avec des pères ou des maris supposés, et de prétendus gens de qualité, revêtus d'ordres et d'uniformes respectables. Ce sont ces femmes galantes et ces chevaliers d'industrie qui ont inspiré au peintre Ramberg son ingénieux tableau du *Pharaon.*

La vertu des eaux de Pyrmont est, dit-on, reconnue pour guérir le mal de tête, la migraine et les vertiges; la toux, le catarre et l'asthme invétérés; les débilités de l'estomac, les palpitations et la cardialgie; les rhumatismes, la chiragre et la goutte; toutes les maladies des intestins; l'hypocondrie et les suffocations de la matrice. S'il en est ainsi, je m'étonne que les caravanes chrétiennes ne quittent pas Lorette, notre Dame-des-Hermites et mille autres lieux fameux, pour aller boire à la fontaine de la nymphe, ou du saint de Pyrmont.

Les eaux de *Limmer*, aussi célèbres, parce que l'on assure qu'elles coulent de la même source, ne sont pas aussi fréquentées: et la mode régit les saxons aussi bien que les français. Je vais décrire les bains de Limmer. Sur

la gauche d'un grand chemin sablonneux, les regards se portent sur la grande chaîne du *Deister*, le trop vanté *Monbrillant*, l'aimable chartreuse *Walmoden*, l'avenue majestueuse d'*Herrenhauzen*, son parc stérile et ses jardins délabrés ; on entre dans une allée qui serpente mollement sous une riche feuillée et qui conduit à la porte d'un bâtiment modeste, peint à l'italienne. La vue réjouie par ces couleurs jaunes, vertes et roses, dispose à juger favorablement de l'édifice où l'on entre.

Le baigneur m'ouvrit un salon vaste et orné de lustres, de glaces et de papiers-tenture élégans. Papetiers de Paris, prenez-y garde, ceux du nord ne sont pas loin de vous égaler. — C'est dans ce joli salon qu'on attend la préparation du bain chaud. On y déjeûne après l'avoir pris. A l'opposite sont rangés les cabinets des eaux thermales ; il en est un spécialement consacré à Momus furieux et à son vieux frère paralytique ; les diverses marottes des dieux, délirans ou imbécilles, nécessaires aux douches, n'y sont pas oubliés. Quoi ! ce sont des eaux imprégnées de soufre, dont le jet perpendiculaire rend le calme aux imaginations déréglées et le ressort aux nerfs desséchés et aux muscles distendus ! pourquoi

cette source divine ne coule-t-elle pas dans les vaporeux bassins de Saint-James?

C'est à un suisse nommé Erald que l'on doit la découverte des eaux de Limmer. Quel que fût son motif, que son nom soit honoré. J'aimerais à lire sur le frontispice de la maison des bains :

« Le suisse Erald découvrit cette source : « le Hanovre offre un toît à Erald et à ses des- « cendans. »

Les baignoires, en trop petit nombre, sont plus solides et plus perfectionnées que les nôtres. Elle sont construites de grès gris, mastiqués et encaissés dans le sol. On y descend par quatre marches garnies d'une rampe; un degré de quinze pouces sert de siége. L'on a adapté une doublure en sapin au dossier circulaire, afin d'éviter le saisissement du froid de la pierre, là où la chaleur de l'eau ne l'atteint pas.

En entrant dans le cabinet, on est affecté d'une odeur nauséabonde; mais l'odorat s'y fait bientôt. Descendu vers la nayade tranquille, elle embrasse vos formes. Pour jouir, ne pensez pas que ce soit son habitude, et ne rêvez qu'à son amour. Quand votre mauvaise santé la réduit aux soins d'une sœur charitable, vous

êtes consolé. Lui présente-t-on la force? elle l'adoucit par la souplesse ; les roses et les lys? elle en raffraichit l'éclat : elle guérit Philoctète, réveille les Muses, ressuscite Adonis, rajeûnit les amours; et sous la neige hivernale, elle garantit, par sa douce chaleur, des fleurs imprudentes.

Mes principes m'ont si bien accoutumé à me couvrir dans une synagogue et à quitter les babouches sous les parvis des mosquées, que je n'ai refusé de boire aucun des trois verres d'usage. Le linge est venu blanc, fin et chaud : j'ai remonté les quatre degrés, et le baigneur m'a enveloppé si adroitement, que je n'ai pas senti le frisson du passage. De la paume de ses mains, il martelait légèrement les surfaces : et le linge tarissait les pleurs de la nymphe que je quittais à regret.

On se procure cette jouissance pour un franc vingt-cinq centimes. Je dois dire, à l'honneur de la régence de Hanovre, que les malades nécessiteux y sont admis avec tous les égards dus à leur infortune.

Près du corps-de-logis, on a élevé un pavillon destiné à recevoir le trop plein de la grande salle. Tous les après-midi des dimanches d'été, on y valse au son des violons, des cla-

rinettes et des tambourins. Il est juste qu'il y ait un jour dans la semaine où la joie, fille de la santé, vienne s'épanouir sous les yeux de sa mère : et lequel doit être choisi, sinon celui dédié à l'astre dont la présence ou l'absence décide de la santé ou de la maladie de l'univers, de la gaieté ou de la tristesse de tous les êtres, du travail ou de l'oisiveté des pauvres, de l'équité ou de l'injustice des magistrats, des victoires ou des défaites des armées, des grandes ou des petites pensées des gouvernans?

Vis-à-vis du pavillon, vous trouvez des écuries couvertes, un placis pour les voitures, la cabane de distribution des eaux médicinales et le angar entrelacé de lierres, sous lequel l'esculape de Limmer permet le thé, le café, le chocolat. De côté et d'autre s'élèvent ou se pressent des masses de mousses, de fleurs et d'arbrisseaux; à l'entour, circule un bosquet enchanté; en face, s'ouvre une longue et large allée, meublée de bancs de famille et de fauteuils offerts à la méditation. De son extrémité et sous un dôme de trembles feuillés, s'échappent des sentiers crépusculaires, confidens silencieux des rêveries, des épreuves et des résurrections. Leur obscurité

ne cause pas de saisissemens craintifs; elle inspire une crise salutaire : elle ne tourmente pas le cœur par l'imagination, elle enchante l'imagination par le cœur. Le soufre des eaux qui baignent ce bocage, pénètre avec la séve des végétaux, dans leurs feuilles, leur écorce et leur moelle. On a vu, disent les vieillards de Limmer, leurs fleurs et leurs sommités se couronner de feux aériens, et leurs feuillages s'agiter mollement, se pencher sur les gazons et voiler d'heureuses convalescences.

Mais la source de Limmer n'est pas seulement renommée par ses filtres régénérateurs : elle agit victorieusement sur l'incapacité rapace, l'avilissement ambitieux, la fatuité méprisante, la pédanterie intolérante, la charlatanerie de toutes les robes, la dureté de cœur, l'hypocrisie de l'ame, pire que celle de l'esprit; et sur mille et mille autres infirmités des nations policées, éclairées, perfectionnées. J'aurais trop à vous raconter des effets admirables, des calmans spécifiques, des cures merveilleuses de ces eaux trop longtems ignorées. Elles ont radicalement guéri des ministres qui écrivaient, des secrétaires qui tranchaient du ministre, des gens-de-lettres qui adulaient, des compères qui tenaient leur

sérieux ; et grand nombre de maris attaqués d'un rire sardonique, en fixant leurs chers confrères. A la suite de traitemens opiniâtres, des parvenus se sont rendu justice, des impudens sont devenus réservés ; de grands sots ont confessé ne pas savoir grand'chose ; des poëtes consentant à écrire en prose non rimée, ont été entendus avec indulgence, et des savans se sont doutés de la nécessité d'entrer dans le monde pour le bien juger. Quelques romanciers, du genre de *Werther* et de *Valerie*, ont senti le danger de leurs compositions, pour des ames tendres et des imaginations exaltées ; ils ont été effrayés, en voyant les armes qu'ils avaient fournies aux plus habiles dans l'artifice des séductions. Beaucoup d'hommes à portes cochères se sont senti la force de frapper en plein midi à la porte ronde de leurs parens : et après des douches multipliées et une diète assez longue, des derviches furibonds, venus à Limmer des pieds du Caucase, du Mont-Blanc, du Canigou et du Harz, se sont enfin tus sur Ali, ont parlé sobrement d'Omar et ne louent plus qu'Allah et le Divan. Si les eaux de Limmer coulaient plus loin vers le sud, quelle rapide fortune pour leur propriétaire !

On assure que dans les contrées où se fixent les maladies, Apollon fait croître leurs préservatifs en abondance. Cependant, les infirmités affligeantes dont j'ai fait l'énumération, sont à-peu-près inconnues dans le Hanovre : aussi les ablutions n'y sont-elles pas fort en usage. Quand on s'y baigne, on demande pour quelle maladie. Les habitans de la zone des glaces et des neiges, des vents et des pluies, aiment à rester à sec. Cette température inclemente fut une des causes peut-être de l'entêtement des anciens saxons à résister, même par la force des armes, au baptême persuasif de Charlemagne, et de l'attachement du payen Witeking (le roi blanc) à ses dieux. Il eût mieux valu pour eux, cependant, s'exposer aux fâcheux résultats d'une transpiration arrêtée, que d'avoir sans cesse à leurs trousses la grande épée de Karll (le guerrier) et sa commission *Weimique*. Mais les eaux thermales de Limmer n'étaient pas alors découvertes!

APPENDICE.

PAYS D'HANOVRE.

Eaux minérales.

1.° A *Rihburg*. D'après Westrumb [1].

en 100 pouces cubiques. . . .	64	de gaz acide carbonique.
en 20 livres. . .	78	grains de matière résineuse.
	3	muriate de magnésie.
	2 $\frac{3}{6}$	muriate de chaux.
	1 $\frac{1}{6}$	muriate de soude.
	32 $\frac{1}{3}$	sulfate de magnésie.
	20 $\frac{5}{12}$	sulfate de soude.
	» $\frac{3}{4}$	oxide de fer.
	1 »	Alumine.
	59 $\frac{1}{4}$	Carbonate de chaux.
	43 »	sulfate de chaux.
	1 $\frac{1}{2}$	silice.

2.° A *Winslar*.

en 100 pouces cubes. . . .	47	gaz hydrogène sulfuré.
	30	g. carbonique.
en une livre. . .	17	grains sulfate de chaux.
	5	sulfate de magnésie.
près de . .	3	sulfate de soude.

[1] Je tiens cet appendice de la complaisance du professeur Blumenbach.

3.° A *Limmer*.

en 40 livres. . . 111 gr. carb. de chaux.
3 carb. de magn.
7 carb. d'alum.
16 ½ sulf. terr. et mur. de chaux.
10 sulf. de chaux avec de l'ocre.
18 ½ silice.

4.° A *Verden*.

en 20 livres. . . 2 grains carb. de fer.
2 mur. de soude.
1 ½ sulf. de soude.
17 carb. de chaux.
3 ½ mur. de chaux et sulf. de magn.
7 sulf. de chaux.
» ¾ silice.
1 matière extractive.

COMTÉ DE SCAUEMBURG.

1. A *Nenndorff*.

Suivant Brockmann.

en 8 livres ¼ . . 7 grains mur. de soude.
9 mur. de magnésie.
3 bitume.
12 sulf. de soude.
27 sulf. de magn.
63 sulf. de chaux.
23 carb. de chaux.
4 carb. de magn.
4 silice.

2. A *Cylse.*

Suivant Accum ,

en 16 pouces cubes.	2	gaz hydrog. sulf.
	8	gaz carb.
en 12 l. . . .	4 $\frac{1}{2}$	asphalte.
	3 $\frac{1}{2}$	matière extractive.
	12 $\frac{1}{2}$	muriate de chaux.
	12 »	muriate de magnésie.
	166 »	sulfate de soude.
	34 »	sulfate de magnésie.
	44 »	sulfate de chaux.
	44 »	carbonate de chaux.
	21 »	carb. de magnésie.
	5 »	carb. d'alumine.

COMTÉ DE LIPPE.

1. A *Metnberg.*

Suivant Westrumb ,

en eaux muriatiques , 4 livres. . . .	» $\frac{1}{2}$	grain d'oxide de fer.
	4 $\frac{1}{2}$	carbonate de magnésie.
	21 $\frac{1}{4}$	muriate de magn.
	198 »	mur. de soude.
	12 »	sulf. de soude.
	64 »	sulf. de chaux.
	29 $\frac{61}{21}$	carb. de chaux.
	» $\frac{3}{4}$	matières résineuses.
	17 $\frac{1}{2}$	gaz carb.

En eaux sulfureuses ,

en 16 pouces cubiques. . . 3 » gaz carbonique.

9 g. hydrogène sulfuré.

en 18 livres. . . 1 grain ox. de fer.

4 carb. de magnésie.

1 carb. d'alum.

36 carb. de chaux.

1 $\frac{1}{2}$ sulf. de chaux.

9 soufre.

11 muriate de soude.

55 sulfate de soude.

60 sulfate de magnésie.

268 sulf. de chaux.

COMTÉ DE PYRMONT.

A *Pyrmont.*

A. Les eaux à boire

en 100 pouces cubes. . . 140-187 $\frac{1}{2}$ gaz acide carbonique.

en 25 livres. 2 - 3 grains matière résineuse.

30-32 muriate de soude.

33-37 mur. de magnésie.

19- 37-111-122 sulf. de soude.

93-100-165-189 sulf. de magnésie.

24 - 28 $\frac{1}{2}$ carb. de fer.

90 - 94 $\frac{3}{4}$ carb. de chaux.

79 - 99 » carb. de magn.

215-220 » sulf. de chaux.

B. Les eaux des bains ,

en 100 pouces cubes. . . .	68 ½ gaz carbonique.
en 10 livres. .	1 ½ grain , matière résineuse.
	8 mur. de soude.
	22 mur. de magnésie.
	6 sulf. de magnésie.
	5 ½ carb. de fer.
	31 » carb. de chaux.
	19 » carb. de magnésie.
	9 » carb. d'alum.
	65 » sulf. de chaux.

C. Les nouvelles eaux des bains ,

en 100 pouces cubiques. . .	140 ⅝ gaz carb.
en 10 livres. . .	1 » matières résineuses.
	17 ½ muriate de soude.
	15 » mur. de magnésie.
	61 « sulfate de magn.
	37 » sulf. de soude.
	9 » carbonate de fer.
	68 » carb. de chaux.
	12 ½ carb. de magn.
	97 ½ sulfate de chaux.

D. Eaux muriatiques ,

en 25 livres. . .	5 grains mat. résineuses.
	81 muriate de magnés.
	71 mur. de chaux.
	1761 mur. de soude.
	425 sulf. de soude.

174 sulf. de chaux.
29 alumine.
148 carb. de magnésie.
91 carb. de chaux.

PRINCIPAUTÉ DE PADERBORN.

1. A *Driburg*,

Suivant Westrumb,

en 100 pouces cubes. . . . . 175 gaz carbonique.
en 100 livres. . 13 grains mat. résineuse.
23 mur. de soude.
6 mur. de chaux.
93 mur. de magnésie.
1168 sulf. de soude.
285 sulf. de magnésie.
1085 sulf. de chaux.
133 carb. de fer.
689 carb. de chaux.
24 carb. de magn.
5 carb. d'alumine.

CHAPITRE XXVI.

Limites de l'Electorat. — Ses montagnes, ses forêts, ses fleuves, sa température. — Curiosités naturelles.

Si l'on a avancé que le pays d'Hanovre était, par sa coupe irrégulière, défavorable à l'établissement d'un système prohibitif, cette proposition sera confirmée, en jetant les yeux sur une carte : on y verra qu'entre les 51 et 54 de latitude nord, il est échancré dans son sinueux pourtour, et comme bloqué par un grand nombre de puissances limitrophes, dont la Prusse est la plus gênante.

Au nord, l'Electorat est limité par le territoire de Hambourg, le Holstein et le Mecklembourg. L'Elbe trace sa démarcation jusqu'au Trapèze, situé dans l'angle septentrional, qui est une dépendance hambourgeoise.

Au nord-est, il est resserré par les possessions du roi de Prusse ;

A l'est, par le duché de Brunsvick et de la Prusse ;

Au sud, par la Hesse et la Prusse ;

A l'ouest, par les terres de la Lippe, de la Hesse, de Waldeck et de la Prusse;

Au nord-ouest, par le patrimoine de la ville de Brême, les possessions du duc d'Olders, et les territoires d'Aremberg et de Looz.

Aussi, lorsqu'établie dans l'Electorat, l'armée française a senti l'avantage d'ouvrir une communication directe avec la France, par Kaiserverth, Munster et Osnabruck, la négociation s'est d'abord ouverte avec le roi de Prusse, comme principal intéressé: et le traité fait avec lui, a servi de règle aux régences des autres princes sur le territoire desquels passait notre ligne d'étapes.

Quoique le comté de Bentheim appartienne à la maison de Steinfurt, il est administré par une régence hanovrienne qui en perçoit les revenus, et en dispose, moyennant une pension annuellement servie aux comtes de ce nom. Elle siége à Bentheim, que je n'ose qualifier de ville. Du sommet du rocher, où elle semble ensevelie sous les ruines de son château, on voit une lande immense entrecouverte d'eaux stagnantes: tel fut l'aspect de la terre après le déluge. On préférerait à tout le comté, sous ce rapport, l'hôtel que l'un de ses maîtres fit bâtir à Paris, à l'encoignure du

quai Bonaparte, et de la rue de Bourgogne, et que l'on vient de vendre. Le comte de Steinfurt vient d'être mis en possession de sa souveraineté, par la protection de la France.

Si dans le partage de Ratisbonne, le Hanovre a perdu le bailliage de Wildeshauzen et quelques autres petites seigneuries, il a gagné la pleine souveraineté sur le duché d'Osnabruck.

L'Electorat composé de cent sept bailliages, est arrosé par un grand nombre de sources et de ruisseaux : les eaux de neige et de pluie tombant sur le plat pays, augmentent l'inondation ; le soleil n'y a point assez de chaleur pour dessécher les marais et les terrains fangeux. Mais en pratiquant des canaux et des fossés, l'agriculture gagnerait beaucoup. L'Aller et la Leina sont les rivières les plus considérables, et toutes portent leurs ondes, par le Wéser et l'Elbe, dans la mer du nord.

C'est ici le lieu de parler du bois flottant (treib-holz) que chaque marée apporte régulièrement sur le rivage près de Stade, en bûches de différens équarrissages. Il est brun, noir et bitumineux : on voit encore ses couches concentriques, mais on ne peut trop en reconnaître l'espèce. Ce qui porte M. Blumen-

back à croire que c'est un véritable bois fossile, que la mer déterre et amène ensuite, c'est que dans plusieurs échantillons qu'il possède, il a trouvé du *prussiate natif, ocre bleue de fer, ou bleu de* Berlin. Selon cet illustre professeur, ce sont des monumens d'un monde catastrophe. La Stecknitz apporte de ce fer azuré. Près du Groënland, on a aussi du bois flottant, mais bien différent de celui-ci, puisqu'il ressemble à d'autres bois; il n'est pas noir, et on n'y trouve pas d'incrustations fossiles. Il est à croire qu'il provient d'arbres dont la mer a dépouillé les terres qui la bordent: M. Blumenback a un petit bateau fait de ce bois, par les groënlandais.

Dans toute cette zone, l'atmosphère est alternativement humide et sévère. Une grande variabilité de température se fait sentir. Le froid des hivers y est souvent très-rigoureux; dans les grandes chaleurs, il y a des jours glacés. Les nuits caniculaires, l'approche des crépuscules et des aurores sur-tout, sont saisissantes par leurs vapeurs et leurs rosées. Le nord-ouest règne généralement pendant la saison froide; le vent d'est, au printems; et le sud-ouest, l'été. La jeunesse et la beauté sont attristées par la perte des dents; beaucoup

de catarres, de fiévres nerveuses et intermittentes, de phthysies, d'apoplexies, de paralysies. Si le mois de juillet est très-chaud, des dyssenteries ravagent le pays. Les épidémies sont de nature arthritique ou rhumatismale. La consomption est la cause de mort la plus générale. L'usage fréquent ou immodéré du thé, de l'eau-de-vie de grain, des liqueurs fortes, des viandes, et peut-être du chou fermenté, ne contribue-t-il pas, avec l'inconstance du climat, à la fréquence de ces maladies? Le meilleur préservatif est de se vêtir assez pour ne pas craindre les suppressions de transpiration, de se mettre en garde contre les vapeurs ou le froid de la nuit, de vivre sobrement, et sur-tout dans le tems des fruits, et aux passages des équinoxes. La médecine s'honore de MM. Hieglitz et Lenlin, à Hanovre; Thaer, à Zell; Homeyer, à Gottingue: et la chirurgie, de l'habileté de M. Homeyer, à Hanovre.

Les montagnes les plus considérables sont celles du Harz, dominées par le Brocken (*Mons-Bructerus*): cette chaîne exigera une description particulière.

Les montagnes qui séparent les parties ouest et sud du Hanovre, de la principauté de Hesse, sont pour la plupart calcaires ou ba-

saltiques, sans que celles-ci, comme d'autres montagnes de cette nature, soient formées de grands blocs pyramidaux ; elles fournissent des pierres excellentes pour le pavage des villes et des voies publiques.

Les forêts de l'Electorat sont bien soignées : cependant la cherté du bois a excité à la recherche de la houille. On en a découvert en plusieurs endroits : on en exploite ; l'Osnabruck en a deux carrières, dont le produit est très-profitable. La ville de ce nom en possède au Piesberg. Les salines de Rothenfeld sont servies avec celles de Borglohe. Le couvent d'OEsede en a. En divers lieux de cette principauté, on trouve du marbre noir à veines blanches : et la petite rivière de *Krietbecke* roule des cornes d'ammon, des strombites, des ostracites, des rhomboïtes, etc., etc.

Un insecte de la nature des coléoptères a fait dernièrement de grands ravages dans les forêts du Harz, et dans plusieurs autres de l'Allemagne ; le *dermeste-typographe* se loge dans l'aubier des sapins : sur un arbre de moyenne grandeur, on en a compté plus de 80,000 larves. Le sapin ainsi rongé, meurt par le sommet ; ses feuilles rougissent, sa

résine se perd, et à peine est-il propre à faire du charbon. (Manuel d'Hist. nat. de Blumenback. Tom. 1er., p. 402.)

Les sangliers et les cerfs, moins nombreux qu'autrefois, donnent moins de troubles aux cultivateurs. La guerre constamment faite aux loups, les a rendus fort rares, depuis plus d'un siècle.

Les ours ont abandonné les forêts. Le dernier fut tué au Harz, au commencement du 18ème. siècle, près du Brocken. Il paraît qu'ils ont été nombreux autrefois, d'après les dénominations de *Baerenbourg*, *Baeren-Koppe*, *Baerenstien*, *Baerenhohle*. *Baeren* signifie *ours*. On sait que la ville de Berne en Suisse doit son nom à l'habitation de son site par les ours, et qu'elle conserva même de ces animaux dans ses fossés, pour perpétuer la mémoire de son nom original. (*Perm.*)

Le Hamster (Marmota, Cricétus, Blumenbachei), ne compte ici que quelques familles isolées, lorsque dans le duché de Gotha, et dans d'autres parties de l'Allemagne, il semble vivre en corps social.

La venaison est de très-bon goût; les chevreuils et les lièvres sont exquis. Il y a peu de lapins.

Abondance de diverses espèces de grives, de perdrix, d'alouettes, de canards sauvages, de coqs de bruyère, et de petits tétras. Les montagnards font un commerce assez avantageux du bouvreuil, du bec croisé et du jaseur de Bohême, espèces qui peuplent le Harz.

Les espèces domestiques de la Basse - Saxe sont celles de l'Europe tempérée.

Le gros bétail est d'une grandeur médiocre ; mais le bœuf est d'un goût parfait, le cochon excellent, et le mouton de montagne, digne de sa réputation : il suffit de nommer le bœuf d'Hambourg, et les jambons de Westphalie. Les amateurs d'oyes et de canards gras, de pigeons tendres et de poulets moins gros que des tourterelles, seront servis à souhait.

Quoiqu'il n'y ait pas une grande variété dans les espèces de poissons, on vit à bon marché, de barbeaux, de perches, de carpes délicates, de brochets parfumés, et d'anguilles monstrueuses. On ne manque pas de belles écrevisses ; et dans les petits ruisseaux qui coulent du Harz, ou du sein des autres montagnes couvertes de bois, on prend de petites truites exquises. Quelques rivières du duché

de Lunebourg fournissent une pêche abondante de lamproies, que l'on exporte marinées. Autrefois le saumon entrait dans le Wéser en si grand nombre, qu'un jour les domestiques de la ville d'Hameln se rassemblèrent tumultueusement, pour se plaindre de ce que leurs maîtres ne les nourrissaient que de ce poisson. Les magistrats ordonnèrent de ne leur en plus donner que trois fois au plus par semaine ; mais le saumon a déserté les eaux du Wéser ; il est devenu si rare, que le peuple pauvre ne peut plus atteindre au prix qu'il se vend. Le professeur Blumenbach a trouvé dans les fossés de Gottingue la *tubulaire-sultane*. Ce joli animal a vingt bras rangés très-régulièrement, dans la forme d'un petit panache : il en a donné une notice détaillée dans le magasin de Gottingue, publié par Lichtemberg et G. Forsters.

L'art de la cuisine n'est pas très-perfectionné ; on consomme des épiceries de toute espèce, (*ils en ont mis par-tout*). Poivre, girofle, gingembre, cannelle, sucres et confitures, se lient, *secundùm artem*, aux soupes, aux viandes, aux crêmes et aux glaces.

Les cantons rendent peu d'épeautre et de maïs, mais beaucoup de froment, d'orge, de

seigle, d'avoine, de féves, de pois et de lentilles. Les terrains sablonneux rapportent du sarrazin et des pommes-de-terre, peut-être le seul present de l'Amérique, dont l'Europe doit être reconnaissante. Dans les champs et les jardins, on récolte avec succès différentes espèces de choux et de raves. Le céleri est très-aromatisé comme en Italie; il tient sa place dans les desserts. L'hortolage des environs de la ville d'Hanovre s'exporte dans le pays d'Hildesheim. Les cerisiers, les abricotiers, les pêchers, les poiriers ne rapportent pas de fruits aussi variés, aussi gros, aussi sucrés et aussi parfumés que ceux de France. La pomme est d'assez bon goût. Les jardins royaux d'Herrenhausen et de quelques particuliers riches, produisent des ananas, des pastèques ou melons d'eau. La vigne ne produit de grappes que pour la table : encore est-il rare d'en manger de bien mûres. Ce n'est qu'autour de la petite ville de Witzenhauzen, dans la Hesse, que l'on voit le *Finisterre* de l'empire de Bacchus, au nord.

Le lin plus abondant que le chanvre, occupe les paysans dans les longues nuits de l'hiver : et chaque soirée a ses contes, ses chants, ses amours et ses médisances.

La Basse-Saxe n'a point de plante qui lui appartienne. Il en est une, quoiqu'exotique, qui s'y est naturalisée, et dont les botanistes font grand cas; c'est le petit soulier de Vénus (*cypri pedum calceolus*), ainsi nommé par le grand baptiseur des végétaux, Linnée. Sa fleur, jaune-citron, présente effectivement la forme élégante de la chaussure antique d'un joli pied féminin. On la trouve près de Gottingue et au Déister.

L'éponge fluviatile n'est pas commune, mais le professeur Blumenbach eut la bonté de m'apprendre qu'elle existe dans les fossés de la ville de Gottingue; rangée autrefois parmi les plantes, elle a néanmoins échappé à Haller et aux autres botanistes qui ont rédigé avec tant de soin l'inventaire de la *flora goettingensis*. Voici comme il l'a décrit dans son manuel d'histoire naturelle [1]. « Cette espèce, « dans ce pays, répand une odeur spécifique « très-forte : elle est par fois, mais seulement

[1] C'est au traducteur de cet ouvrage, à M. Soulange-Artaud, que j'ai eu l'avantage de correspondre avec son auteur célèbre. M. Artaud est du nombre des français, qui en pays étranger, font honneur à leur patrie. Il vient de publier la traduction de la grande révolution de 1660 en Danemarck, par M. Spittler.

« par hasard, traversée de souches de polypes
« à panache. Lorsqu'elle est jeune, elle est
« ordinairement toute plate, sur les rives, les
« digues, etc.; mais avec le tems, elle pousse
« des branches comme des doigts ou comme un
« bois de cerf. J'ai fait sur elle des expériences
« inutiles, n'ayant pu remarquer en elle, jus-
« qu'à présent, une seule marque décisive
« d'une nature véritablement animale. »

Ne voulant parler que des produits minéralogiques du Harz, je vais parcourir les curiosités naturelles éparses dans l'Electorat. La montagne de *Kalkberg*, près Lunebourg, donne à ce pays, exclusivement jusqu'ici à tous les autres, un fossile unique en son genre. — Enveloppé dans le gypse lamelleux (chaux sulfatée lamelleuse) dont cette montagne, singulièrement isolée, est toute composée, *le boracite* se trouve quelquefois sans couleur et limpide, par fois gris de fumée plus ou moins transparent, et le plus souvent blanc. Dans sa fraîcheur, il a l'éclat vitreux; en efflorescence, il devient rude et mat, sa cassure est conchoïde. Il offre toujours toutes ses faces de cristallisation, et se présente en cube dont les bords et les coins sont tronqués; les faces de ces

derniers forment alternativement des sextangles et des triangles, en sorte que tout le cristal offre ordinairement vingt-six faces. Lorsqu'il ne se décompose pas encore, il est dur : sa pesanteur, 2566. Il contient, suivant Westrumb,

Magnésie 13 50
Acide boracique . 68
Chaux . . . . . 11 ... dans le boracite opaque. — On n'en trouve jamais dans le boracite diaphane.
Alumine 1
Silice. 2
Oxide de fer . . . 0 75

Dans une température élevée, le boracite montre l'électricité de la tourmaline; mais avec quatre axes, dont chacun traversant le centre du cristal, va de l'une des faces des coins sextilatères fortement tronqués, à la face opposée trilataire plus faiblement tronquée; et cette première extrémité de l'axe, c'est-à-dire, la face sextilatère, montre une électricité positive ou vitrée, tandis que la dernière, la face trilatère, en offre une négative ou résineuse. (Manuel de Blumenbach, traduction de Soulange-Artaud, tom. II, pag. 247 et suiv.)

Le soufre natif se trouve dans des couches de gypse, près de Lauenstein, rarement en gros morceaux, et autant que je sais, m'écrit M. Blumenbach, *jamais cristallisé.*

Le pétrole ou bitume liquide d'*Edemissen*, bailliage de Meinersen; sa pesanteur, 0,850; odeur très-forte. Le bergteer, ou le goudron épaissi, est celui que l'on recueille en cet endroit. Il s'emploie en médecine. En 1770, dans la guerre des turcs, le baron d'Asch ordonna avec succès le bergteer de Moldavie, comme onguent digestif contre la peste; on emploie celui des barbades contre les maladies chancreuses et les vices de peau les plus opiniâtres. Pourquoi n'opposerait-on pas celui d'Edemissen à ces maladies, peut-être à la fièvre jaune et aux désordres putrides ?.. Le professeur Blumenbach a bien voulu m'apprendre que ce goudron fossile surnage dans des puits, d'où on le tire avec des faisceaux de jonc, et que chaque puisard donne à-peu-près quatre livres par jour.

A Ilfelde, *la terre verte* ne diffère de la craie de Vérone, qu'en ce qu'elle ne se trouve pas en masse, mais seulement comme un mince enduit autour des rognons de calcédoine, ensevelis dans le trapp.

Près d'Osnabruck, dans une couche marneuse, sont des térébratulites remarquables par leur grandeur, dont le contour égale presque celui d'un œuf de poule, de sorte qu'il surpasse en cela les térébratulites du canton de Bâle, recherchés par les naturalistes pour leur volume extraordinaire (communiqué par M. Blumenbach).

Au reste, le cabinet d'histoire naturelle du Musée de Gottingue, possède, outre de grandes richesses exotiques, tous les produits minéralogiques du Hanovre, les plus curieux et les plus entiers. On y remarque un échelon d'échelle de mineur, que l'on a déblayé d'une mine du *Rammelberg*, sur le Harz supérieur, abandonnée au plus depuis cent ans, et autour duquel il s'est déposé, pendant cet espace, une druse de sélénite de la plus grande beauté, ayant sept pouces de diamètre. Le célèbre Blumenbach, à propos de cette cristallisation merveilleuse, a bien voulu m'instruire que le feu comte de Veltheim, ami passionné des arts [1], observa le même phénomène dans une autre mine du Harz (à Lauthenthal), et qu'il y trouva de ces cristaux

[1] A publié un essai sur la formation du basalte.

demi-fluides se dissolvant au premier tact. Cette création sélénitique, suivant Bergmann, contient,

Chaux 32
Acide sulfur 46
Eau. 22

Cette échelle de mineur cristallisée rappelle la roue pétrifiée d'un char, entreprise perpendiculairement dans un rocher de Tivoli, près des bords de l'Arno.

L'universel Leïbnitz s'occupa aussi d'histoire naturelle; à sa mort, les filles de la science vinrent recueillir son probe héritage. Sa collection de minéraux, peu étendue, mais riche par les échantillons qu'il étiqueta de sa main, et par la description qu'il fit des plus intéressans dans son livre intitulé *Protogea*, échut en partage au Musée de Gottingue.

CHAPITRE XXVII et dernier.

Chaîne du Harz. — Le mont Brocken, appelé autrefois Bructère. — Fossiles et minéraux du Harz. — Versans de ses eaux. — Sa culture. — Le Rosstrapp. — Montagnards hercyniens. — Des anciennes divinités saxones, adorées sur le Harz.

Sous la dénomination de chaîne du *Hartz* ou *Harz*, on comprend la partie montagneuse de la Basse-Saxe, située entre 27° 50′ et 28° 42′ long. — et 51° 35′ 57″ lat. nord. Elle ne présente donc aujourd'hui qu'une très-petite partie de la forêt Hercynie, *Sylva Hercynia*. La recherche des anciens noms de lieux n'est pas si inutile que beaucoup de personnes se le persuadent. Ce travail fatigant a ses avantages : semblables aux riverains de quelques rivières, le curieux et l'étymologiste remuent des sables et des limons, et trouvent un dédommagement, dans quelques paillettes d'or.

En Allemagne même, on n'est pas trop

d'accord sur l'étymologie du mot *Hartz*. Les uns prétendent que la chaîne montagneuse que ce nom distingue, étant couverte de forêts peuplées d'arbres résineux, on le lui appliqua ; en allemand, il signifie *résine*. Les autres croient que l'expression germanique *Hart*, a été appliquée, soit à la nature de ces monts, soit au caractère physique de leurs habitans : et ceux sachant que toutes les nations anciennes, rassemblées dans quelque zone que ce fût, placèrent leurs divinités majeures sur les lieux les plus élevés, ajoutent à cette vérité, la certitude incontestable que la déesse des germains, *Hertha* (la terre), avait ses plus fameux autels sur le Harz : ceux-ci rejettent les autres systèmes.

La propriété de la chaîne du Harz est partagée entre l'électeur du Hanovre, auquel sa majeure partie appartient, et l'électeur de Brunswick, le roi de Prusse, les comtes de Rolberg. Celui des comtes de cette famille, qui est seigneur du Brocken, a fait bâtir sur le sommet, il y a quelques années, une taverne avec un toît à l'italienne, pour l'agrément des curieux qui s'y transportent dans la belle saison.

Elle se divise en Harz supérieur et en Harz

inférieur, *ober und unter Harz.* Suivant M. de Luc, professeur de géologie à l'université de Gottingue, elle a quinze milles de long sur cinq de large, par conséquent soixante-quinze milles carrés d'Allemagne. Sa direction va de l'est à l'ouest. Le *Brocken, Bructerus,* le Bructère, qui en est le mont le plus haut, n'a cependant qu'une élévation de cinq cent quarante-cinq toises, et selon quelques-uns, de cinq cent quatre-vingt-deux au-dessus du niveau de la Baltique. A la même hauteur, sur les Alpes et le Jura, les sapins sont en pleine vigueur, et l'on ne trouve, sur le Brocken, que des arbres nains et des bruyères. Il n'a pas la moitié de la taille du mont d'Or en Auvergne ; et dans les plaines saxones, les érudits en parlent comme d'un colosse, et le peuple ne l'appelle que le géant.

Rarâ fides capiti claro, sed nubibus atris..... circùm nemus imminet umbra horrendum..... Bructere, quem semper cingunt nebula nivesque.... M. Féder, au commencement de juillet 1802, observa de la neige sur son revers septentrional.

M. de Luc[1], qui croit à beaucoup de choses

[1] Hist. de l'Homme et de la Terre, tome III, 269.

auxquelles on ne croit plus, est persuadé que la tourbe dont le Brocken est couvert presque jusqu'au sommet, et qui est en quelques endroits encaissée jusqu'à douze pieds de profondeur, est un des obstacles à l'agrandissement des arbres, leurs racines ne trouvant pas de fondemens assez fermes pour pouvoir résister aux vents violens : c'est possible : croyons cette fois avec M. de Luc. On a trouvé plusieurs fois d'anciens troncs dans les lieux où l'on coupait de la tourbe : les sapins qu'on a tenté d'y faire réussir, parvenus à une certaine grandeur, se sont penchés peu-à-peu et sont tombés les uns après les autres, tandis que rien n'est comparable à la végétation du myrtille, de la bruyère, des mousses et de quelques autres plantes sauvages.

Ce mont est granitique par-tout, mais de différentes espèces : et les grands blocs détachés que l'on voit, tant à la cîme qu'aux environs, prouvent qu'il a beaucoup perdu de sa hauteur primitive : on ne peut attribuer cette diminution à des crises volcaniques, puisqu'il n'en présente aucune trace. Suivant Charles Smieder, membre de la société de Hall, son élévation primitive aurait été de vingt mille pieds. Les géologues soutiennent

que les plus basses montagnes d'aujourd'hui atteignirent autrefois la ligne des neiges : la nature, dans sa marche, désole et console.

En général, les montagnes du Harz ne présentent pas l'aspect de ces dents, de ces pics, de ces aiguilles, si fréquens dans les Alpes ; les inflexions de leurs sommités, sont très-douces et leurs croupes mollement arrondies : les Alpes n'arrivent peut-être qu'à la vieillesse, lorsque les monts Hercyniens s'affaissent depuis long-tems sous le poids de la caducité. La tête du *Brocken* est aplatie ; sur ses flancs se présentent encore des rochers escarpés ; mais à ses pieds, des masses granitiques reposent dispersées. Ce sont ses ossemens qui attendent les restes de sa grandeur. Jadis il domina sur les mers ; et bientôt les vents y engloutiront sa poussière. Et si l'on oubliait un jour d'élever, sur la plaine qui soutient son trône, un signe commémoratif de sa puissance passée, la postérité ignorera où ce géant de la terre régna, où sa puissance fut brisée [1], et dans quel lieu il fut enseveli.

Parmi ces rochers isolés, ceux que l'on appelle les *Schnardrers*, ont occupé la curiosité des naturalistes, par la découverte qu'il

[1] Brocken signifie *brisé*.

y ont faite d'une polarité vers l'aimant, phénomène encore inexpliqué, dans l'hypothèse que le granit ne contient pas de fer; cependant, on a observé de ce fer magnétique, ainsi que dans la serpentine magnétique de M. Humbold : et l'étonnement a cessé.

On ne doit point s'attendre à trouver dans le Brocken, de nature granitique, des pétrifications animales ou végétales; mais les montagnes inférieures offrent beaucoup de limaçons, de peignes, d'entroques, de térébratules, etc., preuve certaine que les eaux édifièrent des montagnes sur les croupes de la chaîne primordiale. Les charpentes de celles-ci sont formées de schistes argileux, de grès gris, de pierres calcaires et de porphyre de peu de valeur.

Le Harz offre à la curiosité une quantité variée à l'infini de madréporites dans la pierre à chaux compacte, près de *Grund;* des fongites et pierres en forme de vis dans la mine de manganèse près de *Rubeland;* on les prenait autrefois pour des entrochites : ils ressemblent plutôt à une sorte de madréporites. Il y a quantité de milleporites et d'autres sortes de coraux dans les pierres à feu [1]; de

[1] Sur-tout près de Zelt.

grandes empreintes écailleuses que l'on rapporte au règne végétal, par fois blanches et souvent d'une grandeur monstrueuse, dans les grès gris et les schistes argileux du Clausthal : ce sont les térébratulites.

Dans les pierres et les fossiles terreux du Harz, se trouvent la terre verte sur les rognons de calcédoine et de zéolite, ou dans le trapp ou le vacke, auquel appartient la perlite de Lerbach; le tuf calcaire fibreux, jaune de miel passant au brun, fréquemment en concrétions par stalactites, par fois offrant des *jeux de nature* (grotte de Baumann sur le Harz inférieur); le fluor compacte, blanc verdâtre ou bleuâtre (à Strasberg); du granit sur mélange de grains de fer magnétique dont les roches magnétiques sont composées; il détourne, même dans de petits morceaux, la direction de l'aiguille aimantée (dans quelques roches du Brocken). Voyez à ce sujet le *Mémoire de M. Hausmann* de Clausthal, *Magasin de Hanovre*, 1801, numéros 84 et 85.

Les mines du Harz sont connues et mises en élaboration, depuis au moins le sixième siècle : les tems de leur grande prospérité sont passés. Elles rendaient prodigieusement

sous le règne de l'empereur Othon. Une ancienne carte des mines du Harz porte ces mots : *Delectio terræ metalliferæ, tempore Othonis I. Magni, qui invida quae longo tellus absconderat ævo, eruit Hercynis prima metalla jugis.*

Au seizième siècle, des filons trop courts ramenèrent, pour quelque tems, leur ancienne richesse. Les métaux que l'on en tire aujourd'hui sont le fer, le cuivre, le plomb, le zink, l'argent et même un peu d'or. Toutes les substances métalliques sont enveloppées de soufre, dont on les dégage au moyen de grands fours. Point d'étain, de cobalt, de vif-argent [1]; et d'antimoine, presque rien : encore ce dernier n'est-il pas si beau que celui de Hongrie, de France et de l'île d'Elbe. Le nickel et la molybdène ne s'y trouvent pas en grande quantité; le cobalt s'y exploite; mais on n'en sait point encore tirer du piment bleu (smalte) dont la Haute-Saxe et d'autres pays font de grands profits.

Les métaux de la chaîne du Harz se trouvent, savoir :

[1] Encore le mercure sulfuré que l'on a découvert en petites quantités, appartient à la partie du Harz, qui ne fait pas partie du Hanovre.

L'or[1], dans la mine de plomb du *Rammelsberg*.

L'argent, dans le Zundererz à *Clausthal*, dans la mine d'argent arsenical, dans celle d'argent rouge ou antimonié sulfuré, et dans celle d'argent muriaté déguisé dans de l'argile, à *Andréasberg*. Depuis des siècles, cette montagne ne fournit plus de mine d'argent cornée; il y en a pourtant d'anciens échantillons dans les Musées de Brunswick et de Berlin.

Le cuivre, dans la mine de cuivre bigarré de *Lauterberg*, avec l'ocre de cuivre rouge.

Le fer, speculaire sur *la Zorge*, magnétique dans le *Spitzenberg* (et au pays de Hanovre), brun compacte près de *Rubeland*.

Le plomb, blanc près *Zellerfeld*, gris-blanchâtre, *ibidem*.

Le zink, sulfuré au *Rammelsberg*.

[1] Il ne faut pas toujours se fier aux noms. Quelques sources du Harz sont revêtues du nom de rivières d'or (*Gold-Bach*), parce qu'elles roulent une terre miceuse que les mineurs désignent par le nom d'*or de chat*, si elle est jaune, ou d'*argent de chat*, si elle est blanche, *katzengold* ou *katzensilber*. L'or du Rammelsberg est divisé en atômes si invisibles, qu'il faut 192 quintaux de minerai pour en retirer une drachme, c'est-à-dire un ducat d'or.

L'antimoine, natif près d'*Andréasberg* en plumes, *ibidem.*

L'arsenic, natif *ibidem.*

M. de Luc, dans sa cinquante-neuvième lettre sur l'*Histoire de la Terre*, donne une désignation du produit annuel de ces mines, que l'on n'ose garantir. Le minerai d'argent le plus estimé est celui d'argent rouge d'Andréasberg, à cause de ses beaux cristaux. L'analyse du plus riche donne 60 argent, 20, 30 antimoine, 14, 7 soufre, 5 oxide. Dans la même lettre, il donne une désignation du produit annuel des mines. Il est certain que ce produit est fort au-dessous de celui des mines de l'Erzgebirge dans l'Electorat de Saxe, et qu'il décline d'une manière effrayante. « *Nous trouverons bien encore de quoi vivre dans nos mines*, disait un officier supérieur de leur administration; *mais Dieu sait ce que deviendront nos enfans.* » Cependant, l'auteur de l'aperçu statistique de l'Electorat de Hanovre en fait monter le produit *net*, pour le souverain, à 1,400,000 francs, et à 600,000 francs pour ses co-propriétaires.

Les mines sont arrentées par portions, ou concédées à titre de gages. Le prince, pour l'entretien de l'administration et des

machines, reçoit le dixième du produit net.

Cependant le Harz, si renommé par ses mines, offre aux hommes qui l'habitent des richesses extérieures, qui ne s'épuiseront pas comme des filons, tant que ces hommes seront laborieux. Si les hauteurs se refusent à la culture, les parties inférieures sont fertiles. En engraissant les lieux que l'on convertit en prés, il y croît des herbes succulentes et en abondance; et leur végétation est si forte dans le sol humide des forêts, que non-seulement le bétail des montagnards s'en nourrit profitablement, mais encore les contrées voisines y envoient leurs troupeaux pacager dans la belle saison.

Cette division du Harz, en contrées supérieures et inférieures, est marquée par la qualité des végétaux qui croissent dans chacune. La région la moins élevée supporte différentes espèces d'arbres à feuilles. Une seule forêt couvrit autrefois toutes ces montagnes, la forêt Hercynie : cette vérité est incontestable quand on sait que beaucoup de villes et de villages, notamment Osterode et Elbingerode, n'ont cette terminaison que pour marquer les triomphes de l'agriculture sur la stérilité des forêts [1].

[1] Le canton d'*Appenzell* est divisé en *rhoden* : ce

Les rivières qui se dirigent à l'est, se jettent dans l'Elbe ; celles à l'ouest, tombent dans le Wéser. Les conquérans se rendent maîtres du cours des fleuves, pour assurer leurs conquêtes : et M. Lazius, qui a donné une description du Harz, remarque ingénieusement que, placé sur le sommet de ces monts, un simple berger pourrait, sans intention, avec une poignée de terre, diriger à volonté les eaux de ces rivières, vers l'un ou l'autre de ces deux grands fleuves.

La source la plus remarquable est celle que le peuple appelle la fontaine des sorcières (*Hexen-Brunnen*). Placée à dix-huit pieds environ du plus haut point d'élévation septentrionale du Brocken, elle fournit presque toujours l'eau la plus limpide et la plus délicieuse. Elle tarit en 1786, après une sécheresse générale de onze semaines. Un allemand célèbre prétend qu'elle fournit, en vingt-quatre heures, quatorze cent quarante pieds cubes; mais on lui conteste la justesse de cette assertion.

Il est extraordinaire que, dans tout le circuit du Harz, on ne connaisse aucune source

nom ne retrace-t-il pas l'origine agricole des appenzellois ? Rode signifie terre nouvellement défrichée.

minérale, car il ne faut pas compter une source salifère près du vieux château d'Harzbourg, et les eaux vitrioliques du Rammelsberg, dans lesquelles, par cémentation, une masse de fer est bientôt chassée par une aggrégation de particules de cuivre à forme égale.

C'est l'eau qui met en mouvement les machines [1], au moyen desquelles on monte du fond des puisards, les métaux et les eaux souterreines; on en entretient d'immenses réservoirs : le plus important est l'Oderteich, (l'étang de l'Oder [2]), encaissé sur un vallon occidental du Brocken. Pour le conserver, on a élevé, de 1719 à 1722, une chaussée dans le travers de 60 toises, profonde de 9, large à la base de 24, et au sommet de 9. Ses parois sont formées avec des blocs de granit; et son encaissement fut rempli de sables de la même

[1] Les montagnards appellent ces machines *les arts*, *die künste*.

[2] On ne confondra pas cette petite rivière avec le fleuve de ce nom qui, après avoir baigné la Silésie, le Brandebourg et une partie de la Poméranie, s'efface dans la mer Baltique. En s'unissant avec la *Revers*, l'*Oder* du Harz prend le nom de *Steinlake*, dénomination expressive des cailloux qu'elle roule et qu'elle entraîne quelquefois jusque dans le lit de la Leina.

espèce. Cet essémillage s'est depuis long-tems réuni, lié et cimenté à un tel degré de dureté, qu'il ressemble parfaitement à une nature de grès ou de granit régénéré; de cet étang, l'eau est dirigée vers les mines de l'Andréasberg, par une vallée étroitement resserrée entre des montagnes granitiques escarpées. Cette vallée est une des plus pittoresques du Harz.

Après le Brocken, le *Rosstrapp* (fer à cheval) situé à l'orient de la chaîne, est la plus renommée des montagnes de la Basse-Saxe. Sa forme lui a fait donner ce nom. La rivière de *Bude*, violente en certaines saisons, ne cesse de rouler ou de se briser sur d'énormes blocs granitiques qu'elle a limés, déplacés, culbutés. Le tableau de cette chute ne déplairait pas même à ceux qui ont visité les grands laboratoires de la nature, dans les hautes Alpes. Le *Rosstrapp* s'est déchiré perpendiculairement en deux parties, parallèles exactement l'une à l'autre. Cette fissure effrayante a fait imaginer des récits dont il ne faudrait pas contester la vérité aux montagnards. Il vaut encore mieux exister là où il y a des vérités que l'on peut nier, que là où se débitent des fables que l'on est obligé

pour son sepos, de faire semblant de croire. Un chevalier, disent les habitans du *Rosstrapp*, et sa demoiselle poursuivis par un rival sur cette montagne, n'ayant plus d'autre moyen de lui échapper que de franchir l'abyme, tous deux se signèrent, s'embrassèrent, sautèrent et se sauvèrent. Le saut de l'amant fut nommé Rosstrapp, et celui de la belle, *Jung-Sprand*, c'est-à-dire le saut de la fille.

La population du *Harz*, la plus intéressante, *les mineurs*, ne sont pas les enfans de ces rochers. Ils partent de notre branche moderne, et sont comme nous *franconiens* ou *francs*: sous ce rapport, ils sont dignes d'observation.

La tradition conservée au milieu d'eux, et chez les peuples qui les avoisinent, les fait venir de la Franconie supérieure. Plusieurs historiens allemands la fortifient; et leur dialecte très-ressemblant à celui de ce pays, confirme la tradition et l'histoire. Charlemagne envoya au *Harz*, dit-on, la première colonie de franconiens. Au onzième siècle, ils vinrent en plus grand nombre, pour exploiter les mines de Rammelsberg, découvertes plus récemment. Le grand Karll, dans un siècle où les lumières renaissantes n'étaient cependant

pas à la portée de tous, sut disposer à-propos du génie des nations et du caractère des individus. Il envoya des soldats là où il fallait des soldats, et des mineurs là où il était besoin de mineurs. Cette observation était bonne à faire.

Ceux qui connaissent le caractère des habitans de montagne, ont une idée du caractère des montagnards hercyniens. Sur les Alpes, les Pyrénées, le Caucaze, le Liban, les Cordilières, les Alléghény et le Harz, même forme, même physionomie, mêmes mœurs, même courage, même génie. Les nuances de l'esprit et du corps s'affaiblissent ou se corroborent, selon la hauteur des montagnes, leur exposition, les forêts qu'elles nourrissent, les eaux qu'elles versent sur les vallées; mais la couleur ne varie point, et elle ne s'efface même pas, long-tems après que les montagnards se sont fixés dans les plaines.

Les *bergmanns* du Harz ont une nuance remarquablement distinctive; ils la doivent à leur encadrement en compagnies *quazi-militaires*. Ils obéissent à des généraux, à des officiers et à des sous-officiers. Chaque profession, attachée aux mines, a son arme séparée. L'uniforme de ces cyclopes, est noir à paremens rouges. Le tablier de cuir est chez eux

ce qu'est la cocarde pour les militaires : c'est le hausse - col des officiers, la ceinture des magistrats. Leurs chefs de travaux ne seraient pas reconnus dans leurs fonctions, s'ils négligeaient de le porter. Leurs juges n'oseraient siéger au tribunal, sans cette décoration. L'investiture des grades se fait par le tablier. Dans les travaux, on le porte par-devant ; et hors des mines, par-derrière.

Dans les campagnes de l'Europe, on retrouve des restes du langage des peuples antérieurs, des pratiques de leurs religions tombées en caducité, leurs costumes, leurs usages, leurs chants. Dans les forêts de la France, cette société de bûcherons, connus sous le nom de *fendeurs*, résistant sous des époques fiscales ou tyranniques, à des essaims de commis, à des légions de satellites, conservant des mœurs pures non loin de la dissolution générale, entretenant la sûreté dans leurs bois comme dans une ville policée, pratiquant les vertus hospitalières envers tous les hommes qui les implorent, initiant aux utiles mystères de leur union ceux qui leur en paraissent dignes, et se réunissant en masse au son cadencé de leurs *douvelles*[1] dès que

[1] Cela s'appelle *battre la douvelle*.

la paix de leurs ténébreuses solitudes est menacée : cette société, dis-je, n'a point d'origine connue. Nos bûcherons assurent qu'elle est aussi ancienne que leurs forêts.

Dans les montagnes du Harz, l'association des mineurs s'est pratiquée du moment où les mineurs franconiens ont ouvert les flancs du Rammelsberg : ceux-ci l'apportèrent sans doute avec eux, car il est prouvé qu'aucune colonie ne s'établit, sans fonder, sur le sol de la nouvelle patrie, les usages de la première. Le souverain, sous la protection duquel ils se sont mis, les y a fixés, en ne les troublant pas et en leur donnant des uniformes qui, flattant leur vanité, les ont disposés à l'obéissance. Fidèles à la hiérarchie des grades, ils se regardent néanmoins comme égaux entr'eux. L'indigence leur est inconnue. Leurs gages annuels leur sont exactement payés : et chacun d'eux nourrit l'espérance de parvenir aux emplois supérieurs. Il résulte de cette combinaison singuliére d'indépendance et de dépendance, un caractère que l'on estime, soit qu'on leur commande, soit qu'on les visite.

La soumission qu'ils portent aux ordres du chef du métier [1] et du directeur-géné-

[1] Oberberg-Master.

ral[1] est admirable, car ils la fondent sur l'opinion qu'ils ont de la supériorité des talens, qui leur a fait confier ces places. Ils ont la plus haute idée des sciences; et ils possèdent, pour la plupart, des connaissances peu communes en mécanique, en hydraulique et en métallurgie.

Cela n'est pas si étonnant : ils ont dès l'enfance sous les yeux, le spectacle imposant et continuel des grands moyens, inventés pour exploiter les richesses de la terre! Leurs forces physiques sont développées de bonne heure par les leçons que leur donnent, dans les vastes ateliers des mines, l'emploi des arbres, le cours des torrens, le jeu des rouages et la puissance du feu. Ils connaissent peu de dangers par l'habitude de les calculer; et dans leurs travaux, ils ont un savoir de conduite que l'on n'acquiert dans le monde moral et politique que bien rarement, et qu'après avoir reçu nombre de blessures douloureuses. Le voyageur qui ne pourrait raisonner avec eux sur aucune des sciences qui concourent à l'exploitation, ne doit pas s'attendre à l'accueil qu'ils feraient à celui qui les en entretiendrait. Cependant ils sont civils envers

[1] Berghaupt-Mann.

tous les étrangers, s'ils supposent que leur arrivée n'a d'autre motif que la curiosité. Mais malheur à ceux qu'ils soupçonneraient, ou de se moquer de leurs usages, ou de vouloir les fronder. Les gens d'église, sur-tout, doivent se tenir sur leurs gardes. Plus d'une fois, les mineurs leur ont refusé leur estime, avec des symptômes effrayans. Ils se défient beaucoup encore des gens de loi que, dans leur idiôme, ils appellent hommes de plume, *vonder feder.*

Leurs enfans, presque tous blonds, sont d'une rare beauté. Ils jouent, sans crainte, sur le bord des torrens et des fourneaux. Dès l'âge de dix à onze ans, on les occupe à laver le minerai. Dès qu'ils aperçoivent un étranger, il courent à lui, et l'appellent *cousin* (expression d'amitié usitée parmi ces montagnards [1].) Ils demandent une petite pièce de monnaie. S'il la refuse, ils s'écrient ironiquement: *Ah! cousin, vous n'avez donc dans vos poches que de la paille?*

Cette expression antique de *cousin*, conservée par les franconiens sur le Harz, rappelle que les gaulois et les germains se disaient

[1] Vetter.

issus de la même origine [1]. La *Vétéravie* était la contrée des cousins. Nous disons toujours, cousins-germains, pour exprimer les enfans de deux frères, ou de deux sœurs. De quel peuple tenons-nous cette expression, sinon des celtes et des germains. Mais revenons à nos cousins du Harz.

Ils sont intrépides chasseurs et tireurs excellens. Passionnés pour la musique, ils ont leurs bardes, un peu dégénérés, il faut en convenir; mais leurs chansons, presque toutes d'amourettes, sont semées de traits relatifs à leurs montagnes et à leur profession. Voici un extrait littéralement traduit d'une de leurs chansons favorites: ils les accompagnent toujours de la guitare.

« Oui, il faut pourtant que je me marie, car j'ai aussi mes dix-huit ans; qui tarde se repent, et ses cheveux grisonnent..... Ne vaut-il pas mieux que l'on me dise un homme, que de m'entendre appeler jouvenceau?

« Maman, achetez-moi vîte une maison et un habit: n'oubliez pas le tablier de cuir neuf. Imaginez le moyen que je puisse paraître

[1] *Germani gallique se omnes à dite patre prognatos prædicant.*

magnifique aux yeux de l'épouse que je vais chercher. »

« Certes, il en est tems. Ne voilà-t-il pas treize semaines que je travaille dans la mine au minerai : ne sais-je pas bien comme on y fore avec le perçoir. Dépêchons-nous, car les autres garçons se marient. »

« Le cousin Mathias a une fille qui me plaît infiniment : le lit nuptial, mes caresses l'appellent..... Elle est belle : quel embonpoint ! Je veux la fille à Mathias. »

« Je m'habillerai gravement, ferai près d'elle l'homme d'importance ; et si je sais adroitement m'y prendre, elle acceptera l'offre de ma main. Il me semble déjà qu'elle me présente à baiser sa bouche de roses.

« Oh ! comme mon père rira, sitôt qu'il me verra fiancé ; comme son cœur sera joyeux, quand ma noce se fera : les musiciens y seront appelés, afin que dans toute la maison, il n'y ait, cet heureux jour, que danses et plaisirs. »

Les montagnards hercyniens ont leurs bandes de musiciens uniformés comme eux. Ceux-ci vont de villages en villages, exécutant des airs champêtres : leur privilége est de faire danser aux noces et aux fêtes de cantons. Ils annoncent leur arrivée par le son de leurs

instrumens. Les enfans accourent, les filles se réjouissent, les femmes se parent, et tous les mineurs sortent de la mine. Après plusieurs chansons *forestières*, de la naïveté de celle que je viens de faire connaître, toutes les mains se joignent, un coryphée se met à la tête de la chaîne, et son habileté consiste à l'embrouiller et à la dénouer sans cesse. L'air est vif et joué en parties, les tambourins marquent la mesure; et là, comme dans les villes, il y a des danseurs pour sauter, des danseurs pour se faire remarquer, et des danseurs pour n'être remarqués que d'une seule personne. Ce qui est singulier, c'est que cette danse, chère aux grecs, retrouvée en Egypte par Guys, et qui transporte de joie les bretons de l'Armorique, fait les délices des montagnards hercyniens.

Il y a douze à quinze ans que des musiciens du Harz furent à Londres, ou par ordre, ou par aventure. Georges III s'amusa plusieurs fois à les entendre. Lorsqu'ils vinrent prendre congé, le roi leur proposa de prolonger leur séjour. Après une sérieuse délibération: « Non, dirent-ils: sire, nous n'avons pas la permission du chef du métier, pour une absence plus longue. » — Je vous la donne, reprit le roi. —

Cela se peut, répondirent-ils : mais votre agrément ne nous excuserait pas auprès de notre *berghauptman.*

Quand le maître quitte sa ferme, c'est le régisseur ou le régent qui est le vrai maître : Le *berghauptman*, c'est le vainqueur généreux et doux.

Les bergmanns du Harz ont beaucoup d'opiniâtreté à conserver leurs coutumes et leurs priviléges, mais on est parvenu par adresse, à les payer avec des mots. En changeant la direction des horloges publiques, en certaines saisons, en avançant la première heure du travail et en reculant la dernière, on a dérangé le cercle accoutumé de leurs journées, sans qu'ils s'en soient aperçus.

Le général en chef de l'armée d'Hanovre, aujourd'hui le maréchal d'empire Mortier, a visité ces bons montagnards : il a renvoyé son escorte, s'est entouré des mineurs, et s'est acquis leur amitié par cet acte de confiance, et des droits à leurs regrets.

La religion druidique a disparu presqu'entièrement du Harz [1]. Cependant plusieurs dé-

[1] *Vide Henenius, de Crodone Hartzburgico. Experiundo disco quod conqueruntur auctores, omnem majorum nostrorum gentilem religionem dudum evanuisse.*

nominations encore existantes semblent lui appartenir, et provenir des noms des quatre grands dieux du nord, *le soleil*, *la lune*, *la terre*, et *le feu*. Un grand nombre de lieux sont composés du nom du soleil (sonne), tels que *sonnenburg*, *sonnenberg*, *sonnenstein*. La lune était représentée en Germanie comme dans l'Orient, et comme nous la représentons encore, sous la figure d'une femme portant *une corne ou un croissant*. On l'y invoquait sous le nom d'*ostera*, *ostra*, *ostar*. (*Star* signifie planette aussi bien qu'étoile.) On explique ainsi les noms de beaucoup de lieux, qui commencent par *oster* et finissent par *horn*, c'est-à-dire corne. On croit généralement en Allemagne que le mot *ostern* (les pâques) tire son origine d'une fête consacrée à la déesse lunaire, au mois d'avril. La coutume d'allumer des feux sur les sommets des montagnes le premier jour de cette fête, est encore assez commune dans la Basse-Saxe, quoique proscrite en 742, par le concile de Ratisbonne.

On met encore au nombre des dieux saxons, le *Biel* synonyme peut-être de *biel* (la hache). Il était le dieu de la forêt Hercynie. Les bûcherons portaient à ses prêtres leurs haches à

bénir [1]. le mot *biel* s'est attaché à une infinité d'endroits habités ou déserts.

C'était sur-tout à la cime du Brocken, que l'on sacrifiait à la déesse *Hertha* (*Erde*, c'est-à-dire la terre.) Ses blocs énormes entassés les uns sur les autres, se nomment aujourd'hui la chaire du Diable et l'autel des Sorcières, parce que la tradition transmet que ces cîmes servirent à d'anciens sacrifices. On croit encore assez généralement dans le Harz, que les sorcières s'y assemblent la nuit, au premier jour de mai, pour célébrer leurs sabbats. On ne peut se tromper, sur l'aire du vent qui a soufflé cette absurdité sur les débris de la religion druidique.

Les cavernes et les grottes du Harz servent aussi à entretenir des idées superstitieuses. Les montagnards croient qu'elles servirent de retraite à des serpens ailés. Les ossemens fossiles que l'on en extrait, font varier l'opinion populaire. Il y a cinquante ans que l'on déterra près de Herzberg les restes de cinq individus, *rhinoceros antiquitatis*. Ceux de l'*ursus spelæus* des grottes de Scharzfeld et de Baumann, diffèrent des espèces d'ours connus, tant par leur taille colossale, que par des caractères

[1] *Vide Henenius, Sagittarius, etc.*

constans dans la conformité du crâne, ce qui les fait ranger dans la classe des espèces douteuses. La caverne de Baumann n'offre pas autant d'os fossiles de mammifères que celle de Scharzfeld, parce qu'éclatante de stalactites admirables, on y a ménagé les fouilles. Son tuf calcaire est absolument le même que celui de la grotte d'Antiparos. Eh bien ! les grandes charpentes animales que ces cavernes ont ensevelies, ont donné lieu à beaucoup de contes de sorciers, d'enchanteurs et de fées, et maintiennent des pratiques superstitieuses et ridicules. Heureusement, une instruction sagement distribuée dans les écoles primaires, atteint lentement ces idées absurdes, et réussira à les effacer sans commotions et sans donner de regrets à la curiosité des savans et des philosophes, car ils en font note pour qu'elles ne reviennent plus.

LE VOYAGE EST FINI.

Donner une idée précise des lois et des mœurs actuelles d'un petit coin de l'Europe, presque oublié avant la guerre de sept ans, duquel il n'était presque plus question avant 1803 ; vaincre la paresse ou les répugnances

d'une classe nombreuse de lecteurs, à s'occuper de tableaux sérieux, et chercher à aiguiser leur curiosité par l'exposition fréquente d'esquisses pittoresques ; appeler l'attention des savans, sur ce que le Hanovre peut offrir d'intéressant pour l'observation, tel a été le but du voyageur dans le Hanovre.

Il a été pour revenir, est revenu pour raconter et n'a pas raconté pour qu'on l'admirât [1]:

INDULGENCE!

[1] Qui va pour revenir, revient pour raconter,
Et raconte pour qu'on l'admire.

Vers de JACQUES DE LILLE.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce volume.

CHAPITRE PREMIER. Départ. — Quelques remarques sur quelques villes de la Hollande orientale. — Passage à Bentheim et à Osnabruck. — Arrivée à Hanovre, deux jours après l'occupation de cette ville par l'armée française, Page 1

CHAP. II. Rempart d'Hanovre. — Réflexions impartiales sur la convention de Suhlingen, entre l'armée française et l'armée hanovrienne, 11

CHAP. III. Bains publics. — Château électoral d'Herrenhauzen. — Jardin du comte de Walmoden. — Les mausolées et les tombes. — Du Gothicisme et de l'état des arts dans le Hanovre, 18

CHAP. IV. Vue générale de l'état des sciences et des arts dans le Hanovre. — Fausse idée que les anglais occupent toutes les places dans cet Electorat. — Université et société royale des sciences de Gottingue. Ecoles de chirurgie à Zell. — Société d'histoire natnrelle à Hanovre. — Hommes célèbres du pays, 39

CHAP. V. Excursion à Hambourg. — Route de Hanovre à Hambourg. — Haute-cour de justice à Zell. — Berceau des normands. — Champ de victoire d'Hermann (*Arminius*). — Lits de Hollande et du Hanovre.

— Cours de Hambourg, ses grands politiques, ses courtisanes. — Stagnation de son commerce depuis le traité de Lunéville, Page 52

CHAP. VI. Passage prompt d'une république dans une monarchie. — Jardin Rainville; vue magnifique qu'il présente. — Cause singulière de son établissement. — Parure d'une dame à Nienstedt, que l'on conseille aux dames françaises de prendre. — Visite dans les magasins de détail de Hambourg. — Kermesse de Haarbourg. — Retour à Hanovre, 66

CHAP. VII. De Klopstock et des bienfaits du commerce. — Monbrillant, maison de plaisance du prince de Galles. — Comédiens allemands. — Flûte enchantée, et mystères d'Isis. — La langue allemande est-elle bien musicale? — Salle de spectacle d'Hanovre. — Comédiens français. — Les deux troupes sont à la solde du duc de Brunswick. — Un mot sur ce prince, 83

CHAP. VIII. Suite de l'instruction publique. — Ecoles primaires, écoles mitoyennes, écoles du troisième rang. — Prytanées du Hanovre et de Lunebourg. — Séminaire des maîtres d'école. — Adresse aux officiers de l'armée française par M. de Villers, ancien capitaine d'artillerie, qui depuis a remporté le prix proposé par l'Institut, sur les effets produits par la réformation sur les lumières, 98

CHAP. IX. Ecole militaire du Hanovre, le *Georgianum*. — Son organisation. — Des têtes de belier, 114

CHAP. X. Taverne et bois de Nienhauss. — De l'inoculation de la vaccine, du galvanisme et des pierres tombées du ciel, 128

CHAP. XI. De M. Ramberg, peintre de l'électeur-roi, à Hanovre, Page 149

CHAP. XII. Des cultes divers protégés dans l'Electorat, et de leur harmonie, 160

CHAP. XIII. Archives et bibliothèques du Hanovre. — Entretien avec le bibliothécaire et quelques jeunes étudians, sur des reliques réclamées par l'électeur d'Hanovre. — De Leïbnitz. — Choix de quelques proverbes français qu'il avait recueillis. — De sa correspondance avec les savans de l'Europe. — Du monument élevé à sa gloire par des particuliers sur le champ de Mars de la ville d'Hanovre, 177

CHAP. XIV. Projet d'invasion en Egypte, rédigé par Leïbnitz, et présenté à Louis XIV, 193

CHAP. XV. Suite de la lettre de Leïbnitz, à Louis XIV, 214

CHAP. XVI. Du gouvernement hanovrien. — Régence d'état. — L'un des régens réside près du roi d'Angleterre. — Depuis Georges III, la régence n'est composée que de nobles. — Régences subordonnées, et pays d'états. — Rapports entre les assemblées d'états et le prince. — Par l'effet, la régence est le souverain, 240

CHAP. XVII. Officiers et commensaux de la cour électorale. — Excursion à ce sujet dans le royaume de Galles, au dixième siècle, 256

CHAP. XVIII. Administration de la justice. — De son état en France avant 1789, 287

CHAP. XIX. Suite de l'ordre judiciaire. — Droit de faire grace, confié à la régence d'état. — De la haute police et de la police ordinaire, 301

CHAP. XX. Des finances du Hanovre. — Bords de la Leina, et cascade de Schenelle-Grave, Page 313

CHAP. XXI. Forces militaires du Hanovre. — Les petits états ne doivent pas entretenir des armées sur pied. — Cavalerie, infanterie, artillerie, génie, milices, invalides. — Fabriques d'armes d'Hersberg. — Fonderie d'Hanovre. — Point d'anglais employés dans l'armée, 331

CHAP. XXII. Trophées perdus dans la guerre de sept ans, reconquis. — Extrait de l'histoire de cette guerre, aux années 1756, 1757, 1758 et 1759 inclusivement, 347

CHAP. XXIII. Suite de l'extrait de l'histoire de la guerre de sept ans, aux années 1760, 1761, 1762, jusqu'à la paix de 1763, 372

CHAP. XXIV. Population, agriculture de l'Electorat. — Le Lindenberg et son village. — Commerce intérieur et extérieur. — Usines, fabriques, manufactures, 403

CHAP. XXV. Principauté d'Osnabruck. — Monumens religieux antérieurs à Charlemagne, et pierres druidiques. — Cet empereur fonda l'évêché. — Champ de bataille d'Hermann et de Witteking. — Cage de bois dans laquelle Simon, comte de la Lippe, fut enfermé cinq ans, par l'évêque d'Osnabruck. — Maison-de-ville, célèbre par les conférences qui précédèrent le traité de Westphalie. — Eaux minérales de la Basse-Saxe. — Eaux thermales de Limmer et leurs propriétés, 429

CHAP. XXVI. Limites de l'Electorat. — Ses montagnes, ses forêts, ses fleuves, sa température. — Curiosités naturelles, 452

CHAP. XXVII. Chaîne du Harz. — Le mont Brocken, appelé autrefois Bructère. — Fossiles et minéraux du Harz. — Versans de ses eaux. — Sa culture. — Le Rosstrapp. — Montagnards hercyniens. — Des anciennes divinités saxones adorées sur le Harz, P. 468.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 52, *ligne* 8, *au sommaire*, ses seradères ; *lisez*, ses courtisanes.

ibid. ligne 10, Rolland ; *lisez*, Rollon.

53, *ligne* 9, Gullever ; *lisez*, Gulliver.

81, *ligne* 17, *supprimez* mon ami.

84, *ligne* 24, secousses de l'Acien ; *lisez*, secousses de l'ancien.

87, *ligne* 13, les particuliers ; *lisez*, les parisiens.

91, *ligne* 14, défense d'Hanovre ; *lisez*, défense d'Ancone.

ibid. ligne 22, expression d'arnée ; *lisez*, d'armée.

99, *ligne* 23, les végétaux ; *lisez*, des végétaux.

143, *ligne* 27, leurs cantiques du Pont-Neuf ; *lisez*, leurs pont-neuf.

155, *ligne* 6, manière expéditif ; *lisez*, manière expéditive.

171, *ligne* 21, ne veut point user que ; *lisez*, ne veut user que.

213, *ligne* 7, 1753 ; *lisez*, 1756.

250, *ligne* 21, encore à conserver la constitution ; *lisez*, encore garantis par la constitution.

261, *ligne* 10, Banger ; *lisez*, Bangor.

267, en note, l'Amérique ; *lisez*, l'Armorique.

337, *ligne* 11, emprisonner ; *lisez*, empoisonner.

354, *ligne* 3, juger autrement français ; *lisez*, autrement les français.

DD
491
H243M3

Mangourit, Michel Ange Bernard de
Voyage en Hanovre fait dans les années 1803 et 1804

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY